DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11851 — 4,60 F — DIMANCHE 6 - LUNDI 7 MARS 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

U.R.S.S.

Le jour où mourut Dieu le père... (Pages 2)

CHINE

Droit d'asile pour bêtes de somme (Page 7)

ITALIE

L'affaire Rizzoli (Page 7)

OTAN

Les vigiles de la porte nord (Page 6)

TERRORISME

Les chasses de la « criminelle » (Page 15)

« LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »

OPEP : la genèse d'un déclin (Page 11)

La Bourse de commerce dans l'attente de la réforme (Page 12)

Dans « le Monde Dimanche » quatre pages de radio et de télévision

A quoi sert le voyage de Jean-Paul II en Amérique centrale ?

Et déjà la question principale se pose : à quoi sert ce voyage de Jean-Paul II ? Peut-il contribuer à favoriser une solution pacifique aux multiples et complexes conflits qui ensanglantent la région ? Faire taire les armes au Salvador, à la frontière entre le Nicaragua et le Honduras ? Calmer la fureur meurtrière des commandos paramilitaires qui, la nuit, enlèvent, interrogent, violent et assassinent des civils terrorisés ? Relancer l'aide insuffisante apportée aux dizaines de milliers de réfugiés, du Salvador, du Guatemala, qui errent sur les chemins de l'exode avec leurs hardes misérables et leur désespoir, ou sont parqués dans des camps de fortune ? Peut-il convaincre en si peu de temps les puissants, les classes dominantes et les oligarchies installées depuis si longtemps dans leur confort, leurs certitudes et leur mépris des pauvres ?

Jean-Paul II prêche depuis mercredi la clémence, la paix, la charité, le respect des humbles, la concorde et la fraternité. Qui ne serait d'accord avec ces idées nobles et générales ?

Mais comment ne pas voir le décalage énorme entre les bonnes intentions, les incantations généreuses et l'abîme de misère, de haine, de désordres et d'injustices de cette Amérique centrale, microcosme, caricature et miroir grossissant de toutes les plaies du sous-développement qui frappent l'Amérique latine, et, au-delà, le tiers-monde ?

Vendredi, Jean-Paul II a franchi sans trop de dommages la difficile étape du Nicaragua.

Mais que faut-il retenir de cette image-choc : l'humble génuflexion du « prêtre-ministre », ou la leçon de morale du pape ? L'Eglise du Nicaragua, déchirée entre une hiérarchie hostile à un gouvernement tenté par le marxisme-léninisme, de type cubain, et des curés de base proches du peuple, va-t-elle retrouver un semblant de cohérence ? C'est douteux. Jean-Paul II a réclamé le *« silence »* aux contestataires, mais la classe va rester bien agitée après le départ du maître d'école.

Jean-Paul II aborde la zone des tempêtes dans ce voyage qui sort du commun en Amérique centrale. Un voyage trop rapide, à la fois spectaculaire et banal, appréhendé par le Vatican, un voyage chausse-trapes, un voyage défi et provocation, où chacun attend la phrase-clé, la confirmation ou la condamnation, un encouragement ou une mise en garde, et aussi, bien sûr, l'incident toujours possible, le drame, l'attentat.

Jean-Paul II était attendu samedi à Panama, puis dimanche 6 mars au Salvador, où les Etats-Unis paraissent décidés à s'engager un peu plus profondément dans ce que l'opinion américaine considère comme un nouveau bourbier vietnamien. La « théorie des dominos » est de nouveau agitée par M. Reagan pour justifier l'accroissement de l'« aide » militaire au Salvador.

Lundi 7 mars, Jean-Paul II doit passer toute la journée au Guatemala. Le Salvador, le Guatemala, voilà bien les deux principaux « points chauds ». Le Salvador est en guerre, le Guatemala est dirigé par un général illuminé, membre d'une Eglise du Verbe, une secte protestante de Californie, et qui prétend reconstruire son pays par la politique dite « des haricots et des fusils ». On distribue des haricots aux paysans indiens regroupés dans des « hameaux stratégiques » pour couper la guérilla de sa base populaire. Une théorie déjà expérimentée au Vietnam par les Américains et en Algérie par les Français avec les brillants résultats que l'on sait. On donne des fusils à des « milices paysannes d'autodéfense » chargées de faire la chasse aux guérilleros et, accessoirement, à tous ceux, prêtres catholiques compris, qui persistent à enseigner l'Evangile dans les hameaux perdus des hautes terres du Guatemala.

Le général Rios Montt, chef d'Etat du Guatemala, a déclaré que Jean-Paul II ne pouvait venir *« à un meilleur moment »*. Ce n'est pas l'avis de la hiérarchie catholique du Guatemala, qui considère que la décision officielle d'exécution des six jeunes gens accusés d'activités subversives était une « provocation ». Cet épisode marque un net durcissement des relations entre l'Eglise catholique du Guatemala et un gouvernement soumis apparemment aux influences des « frères prêcheurs » venus des Etats-Unis, Bible et passeport américain à la main, et qui présentent à des milliers de paysans ces deux « documents » comme des « sauf-conduits » pouvant les protéger totalement.

Jean-Paul II doit s'entretenir officiellement lundi avec le général Rios Montt, qui vient de bafouer les conseils de prudence et de modération donnés par le pape. Quelle scène ambiguë que cette poignée de main entre le « général prêcheur » et le défenseur de l'unité et de l'intangibilité de l'Eglise catholique !

Au Salvador, où Jean-Paul II doit arriver dimanche matin, c'est l'ombre de l'évêque martyr Oscar Romero, assassiné par l'extrême droite en mars 1980, qui va planer sur toutes les cérémonies. Les autorités ont annoncé officiellement vendredi soir qu'un *complot visant à assassiner* Jean-Paul II avait été découvert. Le porte-parole des forces armées a mis en cause des « terroristes de gauche ». Le Salvador est le plus petit de tous les pays d'Amérique centrale. C'est aussi le plus peuplé, le plus violent, celui où les disparités sociales sont particulièrement accusées, celui aussi où près de trente mille paysans ont été massacrés par les forces de l'ordre. C'était en 1932.

Le dictateur de l'époque estimait qu'il fallait noyer dans le sang une « révolte communiste ». Il y avait bien peu de communistes au Salvador dans les années 30. Des décennies d'immobilisme n'ont pas permis de juguler les révoltes, les jacqueries, et aujourd'hui la progression d'un mouvement insurrectionnel armé. Jean-Paul II a déjà dit, en 1982, ce qu'il pensait de la situation au Salvador. Il estime que l'« injustice sociale » est la cause première de tous les troubles, et il a condamné plus sévèrement la « violence institutionnelle », celle des autorités, que la violence révolutionnaire, celle des guérilleros du Front Farabundo *Marti* de libération nationale. A San-Salvador, dimanche, c'est la façon dont Jean-Paul II rendra hommage à Oscar Romero, l'évêque des pauvres, qui sera observée avec attention. Une brève « méditation » pendant cette course échevelée, qui doit s'achever à Port-au-Prince, en Haïti, par une rencontre avec l'héritier de la famille Duvalier.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire nos informations pages 3 à 5.)



AU JOUR LE JOUR

Jurons

– *Mille milliards de mille sabords, Tournesol, ce n'est pas possible : Hergé est mort !*

– Qui vous parle de se jeter par-dessus bord, Capitaine ?

– *Je vous dis qu'Hergé est mort, saperlipopette !*

– Ah ! non, Capitaine, moi, je vous vois mal en salopette.

– *Vous ne comprendrez donc jamais rien : Hergé est fini, envolé, décédé !*

– Obsédé ? Restez poli ! Je ne supporte plus vos colères.

– *C'était la dernière, je vous le jure.*

P. c. c.
BRUNO FRAPPAT.

Les scrutins des 6 et 13 mars

Les urgences de l'après-municipales

Comme l'Allemagne fédérale pour ses députés, la France était appelée aux urnes dimanche 6 mars pour le premier tour de l'élection des 496 817 conseillers municipaux de ses 36 433 communes, dans un scrutin qui, au-delà de l'aspect local, a valeur de test politique.

Les élections municipales sont, nécessairement, une étape importante dans le septennat de M. François Mitterrand. Parce qu'elles achèvent un premier cycle de deux ans de pouvoir et en précèdent un second, d'une durée de trois ans cette fois ; les trois ans qui nous séparent désormais des élections législatives, lesquelles remettront en jeu la majorité élue au printemps 1981. Quelle que soit l'issue du scrutin des 6 et 13 mars, il faut donc s'attendre à des évolutions, des *« inflexions »* dirait le premier ministre, importantes.

Si le chef de l'Etat reste fidèle à une méthode qu'il affectionne, il devrait être tenté d'agir vite et de prendre, dans la foulée des élections, les mesures les plus difficiles. Tant il est vrai que les lendemains d'élections ouvrent toujours une brève période pendant laquelle l'opinion admet des décisions qu'elle est davantage portée à discuter lorsque celles-ci interviennent tardivement. Ainsi, MM. Mitterrand et Mauroy ont-ils engagé toutes les réformes de structures dès le mois de juillet 1981. *« Si nous n'avions pas fait ces réformes tout de suite, nous n'aurions jamais pu les faire »*, ont coutume de dire les responsables de l'exécutif.

Aujourd'hui, il n'est plus question de lancer de grandes réformes, mais de répondre à une priorité clairement définie par le chef de l'Etat lui-même dans nos colonnes (*le Monde* du 26 novembre) : la réduction du déficit du commerce extérieur, et donc la réduction de l'endettement extérieur. De ce point de vue, M. Rocard est sans doute dans le vrai lorsqu'il affirme qu'il faut prendre des mesures sans tarder. Le ministre du Plan a fait un calcul simple : l'objectif est de réduire de 40 milliards de francs un déficit de l'ordre de 90 milliards. Dès lors que le mois de janvier a frôlé les 10 milliards de francs de déficit, cela signifie que le déficit mensuel moyen ne doit guère dépasser 3 milliards de francs. C'est dire l'ampleur de l'effort qui peut être demandé aux consommateurs, notamment par une vigoureuse incitation à l'épargne, par ce que l'on appelle pudiquement à l'Elysée *« l'équilibre des comptes sociaux »*, et par une série de dispositions techniques.

Si l'objectif est tenu, la gauche pourra, en mars 1986, se présenter de nouveau devant les électeurs avec des comptes assainis. Entre-temps, il lui faudra gérer et appliquer ce qui a été décidé pendant les deux premières années de pouvoir plutôt que de décider de nouveaux changements. Telle était, déjà, la philosophie du discours de M. Mitterrand à Figeac, le 27 septembre 1982 ; telle devrait être la constante de la période qui s'ouvre au lendemain du scrutin municipal. Une fois paré au plus urgent – le commerce extérieur, les prix – les agents économiques sauront donc à quoi s'en tenir. Ils sauront que, pendant ces trois ans, la règle du jeu sera stabilisée. Tel était d'ailleurs le schéma de départ de M. Mitterrand : d'abord fixer les nouvelles normes, puis garantir au pays la stabilité à l'intérieur de celles-ci. La difficulté est que MM. Mitterrand et Mauroy pensaient qu'un tel scénario s'appliquerait une fois achevée la première année de pouvoir. Ils ne s'attendaient sans doute pas à devoir en passer par la phase de rigueur et d'assainissement dans laquelle ils se sont engagés au mois de juin 1982.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

Simone de Beauvoir et le 8 mars

« Le féminisme n'est pas menacé »

A soixante-quinze ans, l'auteur du Deuxième Sexe *est toujours la plus grande figure du féminisme en France. A l'occasion de la journée internationale du 8 mars, Simone de Beauvoir nous a parlé du mouvement des femmes, moins brillant qu'il y a une dizaine d'années, mais encore très présent.*

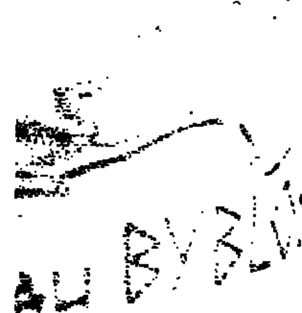
● *Si vous portez un regard rétrospectif sur le féminisme depuis les années 70, y a-t-il eu de réels acquis ou, par des satisfactions partielles, catégorielles a-t-on démobilisé les femmes, affadi les revendications ?*

Je ne crois pas à la démobilisation. Les choses qui ont été acquises l'ont été dans de bonnes conditions. La contraception et l'avortement sont des victoires très importantes. Elles font figure de mise en route pour des succès plus considérables. Je ne pense pas que ces victoires soient quelque chose de décourageant. S'il y a en effet, dans l'échec, un aspect de défi, il y a dans le succès un encouragement à l'action.

Les succès que l'on obtient actuellement sont moins brillants et le mouvement moins agressif qu'au début. Lorsque les appuis manquaient et qu'on commençait, il s'agissait de frapper les imaginations, les esprits et faire de grandes manifestations. Les thèmes de la contraception et de l'avortement intéressaient toutes les femmes, de quelque condition qu'elles soient. Maintenant, les bases sur lesquelles nous revendiquons sont beaucoup moins générales. L'on retrouve le clivage entre les femmes intellectuelles ou bourgeoises et la situation des ouvrières, des femmes vraiment déshéritées.

Propos recueillis par
CHRISTIANE CHOMBEAU
et JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 16.)



Dates

RENDEZ-VOUS

6 mars *Allemagne fédérale :* élections générales.
Etats-Unis : manifestation pacifiste à Washington.
San Salvador : visite de Jean-Paul II.
Italie : fin du congrès du P.C.I.

7 *Australie :* proclamation des résultats des élections du 5.
Guatemala : visite de Jean-Paul II.
Londres : réunion des membres de l'OPEP.
Strasbourg : session du Parlement européen (jusqu'au 11).
Inde : sommet des non-alignés à New-Delhi (jusqu'au 11).

7-9 *Argentine :* réunion du SELA (système économique latino-américain).

8 *Honduras :* visite du pape.
Journée internationale des femmes.
Bruxelles : manifestation pacifiste féminine.
Canada : visite de la reine Elisabeth II en Colombie britannique (jusqu'au 11).
Finlande : championnat du monde de patinage artistique.

9 *Haïti :* visite de Jean-Paul II.
Grande-Bretagne : procès intenté à cinquante-deux femmes manifestant contre les euromissiles.

10 *Italie :* retour de Jean-Paul II à Rome.
Strasbourg : débat sur les transports au Parlement européen.

12 Election du successeur de M. Daniel Mayer à la présidence de la Ligue des droits de l'homme.

13 *France :* deuxième tour des élections municipales.
Brésil : Grand Prix automobile de Formule 1 à Rio.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

5 MARS 1953

Le jour où mourut Dieu le père...

Ce mercredi-là, comme chaque matin, je commençai la journée – elle s'annonçait belle : la neige scintillait sur les toits – en enclenchant le bouton *Moscou* de ma radio. Une voix de Jugement dernier en jaillit. Lévitan, le speaker des nouvelles mémorables, clamait : *« Grave maladie du camarade Staline... Dans la nuit du 1er au 2... Hémorragie cérébrale... Régions vitales du cerveau... N'a plus sa conscience... »* C'était le 4 mars, il y a trente ans.

L'année avait mal commencé. Le 13 janvier – le Jour de l'An dans le vieux calendrier russe, – les quotidiens avaient offert en étrennes un complot sensationnel. Une douzaine de grands patrons de la médecine, la plupart juifs, étaient responsables de morts illustres, dont celle de Jdanov. Ils avaient tué sur instructions des services secrets sionistes. Aveux obtenus, ils allaient passer en *jugement*.

Cette fois, il ne s'agissait plus de rumeurs antisémites colportées, d'arrestations chuchotées, ni de supputations sur la disparition d'amis ou de personnalités. C'était « dans le journal ». Donc l'affaire irait loin. Et, en même temps qu'une pieuse indignation, d'anciennes peurs se réveillèrent. La grande terreur allait-elle se rallumer ? Même ceux qui ne se sentaient pas dans le collimateur, les bonnes gens qui n'avaient rien contre les pogroms, savaient, depuis 1937, que personne n'est à l'abri des retombées.

Des semaines durant, diatribes dénonciatrices et meetings enflammés avaient préparé l'opinion au pire. Mais Staline malade, gravement malade, surpassait le pire. Et rien ne le laissait prévoir. Sur ses portraits, il demeurait inchangé : à peine un peu grisonnant. La foule qui l'avait aperçu, en chair et en os, lors du défilé sur la place Rouge, le 7 novembre, pour la fête nationale, était même unanime : rarement il avait paru en forme aussi excellente, lui qui, d'ordinaire, s'arrangeait pour aller, à cette date, passer les vacances dans sa chaude Géorgie. N'était-ce pas d'ailleurs un scandale pour la raison qu'il eût été frappé d'une attaque comme un simple mortel ?

Tout le jour, Radio-Moscou ne donna que de la musique austère, coupée par des relectures du communiqué, ainsi que d'un bulletin de santé aussi peu rassurant. Les passants s'affairaient sombrement. Dans le métro, les trolleys, les cantines, les voix se feutraient. Les églises étaient combles : on priait pour la guérison. A la synagogue aussi. Il en fut de même le jeudi, avec deux bulletins encore, celui du soir annonçant une aggravation sérieuse. Le vendredi 6, au lever du jour, j'allai ouvrir le store. Dans la rue déserte, des drapeaux bordés de noir pavoisaient les maisons. A la radio, Lévitan déclamait lentement : le comité central, le conseil des ministres et le praesidium du Soviet suprême faisaient part du décès de Staline, le 5 mars, à 21 h. 50.

L'hypothèse d'un meurtre a couru assez vite. Effet de la psychose inculquée par l'affaire des médecins, elle plongeait aussi ses racines dans l'imaginaire de la vieille Russie : au pays qui fut celui de la monarchie absolue tempérée par l'assassinat, la mort d'un souverain ne pouvait être naturelle.

Mais cette mort est-elle survenue à la date alléguée ? Deux témoignages très postérieurs l'assurent : celui de Svetlana Allilouieva, la fille du défunt, puis celui de Khrouchtchev, l'un et l'autre si concordants dans le flou qu'on ne peut se défaire d'une impression de connivence. Car l'analyse des textes officiels laisse transparaître une version différente. Le tout premier communiqué, celui du 4 mars, est alarmiste à l'extrême : dans le diagnostic ; dans le pronostic *(« non-participation plus ou moins longue à la direction des affaires »)* ; surtout dans la conclusion presque angoissée exhortant le peuple à « l'unité ». Or c'est dans la nuit du 1er au 2 (en fait, dès le 1er peut-être) que la « grave maladie » se serait déclarée. Pourquoi avoir attendu quarante-huit heures ? Parce que, jusque-là, on pouvait craindre un mieux et la vengeance du monarque prématurément proclamé retiré des affaires ? Certes ! Mais Staline à peine officiellement décédé, les successeurs se sont déjà désignés. Un pouvoir aussi enviable aurait-il été partagé en un tournemain ? Tout porte à l'intime conviction que, le décès constaté, il fallait se donner *encore un répit pour ce partage*, en même temps que pour continuer à préparer les esprits. A peu près sûrement, Staline était mort quand on l'annonça malade.

Les émeutes de l'adoration

Le choc n'en fut pas atténué. Il était de stupeur (même chez ceux qui auraient dû se sentir soulagés), de douleur (j'ai vu pleurer des gens qui avaient perdu leurs proches pendant les proscriptions), de détresse aussi : *« Qu'allons-nous devenir sans lui ? »* Partout les haut-parleurs clamaient des requiems. En Géorgie, on s'épinglait une image du défunt sur la poitrine, comme on fait pour les morts de la famille. Sur les quais de gares du Transsibérien, des sortes de reposoirs drapés de deuil exposaient son portrait. Dans les églises, on implorait le Seigneur d'accueillir *parmi ses saints » (c'est la formule orthodoxe)* son « serviteur Joseph ». A Moscou, dans l'après-midi du 6, peu après que le corps eut été exposé au Palais des syndicats, éclatèrent les émeutes de l'adoration.

Quand Dieu est mort, tout est permis. Des cohues chargèrent la police, hommes, femmes, enfants se piétinant pour un dernier hommage à celui qu'on n'avait encore vénéré que de loin. Les forces de l'ordre débordées dès le premier soir, l'armée installa des barrages de camions. Les plus casse-cou les tournèrent en passant par les toits. J'ai vu un général prendre la tête d'une colonne de jeunes pour se faufiler entre les roues. La veille des obsèques, alors que la troupe *avait fait le vide sur* un rayon de plusieurs kilomètres, afin de laisser libre accès à la procession du corps diplomatique, des fanatiques fonçaient encore. On estime à quelque quinze cents le nombre des morts que causa la mort de Staline.

Au matin du 9, quand, précédée de lentes montagnes de fleurs en marche, dans le tonnerre des *tambours* et des cuivres, la prolonge d'artillerie, attelée à six, qui portait le cercueil, déboucha sur la place Rouge, où s'inclinaient les lourds drapeaux des régiments, il y eut un instant de grandeur. Mais si les chefs des partis communistes du monde entier s'entassaient sur le mausolée où, pendant la nuit, le nom de Staline s'était gravé à côté de celui de *Lénine*, si les gradins du corps diplomatique et de la presse étaient combles, si les délégations désignées par les entreprises garnissaient les trottoirs, le peuple avait été envoyé au travail. Les comptes rendus débités par les haut-parleurs donnaient une impression de bâclage. Les discours de Malenkov, puis de Beria annonçaient une politique nouvelle – détente, souci du consommateur, respect des lois – sur le ton de la banalité. Seul l'impavide Molotov semblait ému : à un moment, sa voix se cassa. La censure coupa la mention qu'en firent les journalistes.

Un mois durant, les étonnements continuèrent. L'horaire de la vie quotidienne changea : les fonctionnaires avaient coutume *de passer la nuit* dans leurs bureaux au cas où le Kremlin téléphonerait ; un décret leur enjoignit de vider les lieux à 18 heures pour les réintégrer à 9. On était impatient d'au moins voir au cinéma les funérailles ; le film ne fut jamais projeté. Toutes les revues préparaient dans la fièvre des numéros spéciaux à la mémoire de Staline ; du Comité *central tomba* l'ordre de parler d'autre chose. Il était difficile de ne pas penser aux lendemains de la mort du Roi-Soleil.

L'opinion toutefois ne s'intéressait guère à l'organisation du pouvoir : que Malenkov laissât à Khrouchtchev les fonctions de premier secrétaire du parti passa inaperçu. Des bruits couraient, en revanche, qui n'étaient pas fumées sans feu : par exemple que le *Politburo* siégeait sans désemparer, mangeant et campant au Kremlin, puisque chacun se méfiait des autres. Les réformes pour amadouer manquaient leur but : l'amnistie ne touchait pas les détenus politiques ; la baisse des prix, quoique considérable, n'empêchait pas que beaucoup des produits concernés demeuraient introuvables. L'antique croyance aux présages se réveilla. Cinq jours après les obsèques, Gottwald, le numéro un tchécoslovaque, mourait d'une pneumonie contractée sur le mausolée ; un peu plus tard, Yves Farge, autre invité à la cérémonie funèbre, était tué dans un accident d'auto, près de Tbilissi, au retour d'un pèlerinage à la ville natale du défunt ; la malédiction ne pouvait faire de doute.

Et un mois, jour pour jour, après l'annonce de la maladie de Staline, la presse divulgua une nouvelle effarante.

La coulée de béton

Il s'agissait d'un communiqué du ministère de l'intérieur, c'est-à-dire de Beria. Les médecins inculpés de complot étaient tous innocents. Leurs aveux avaient été arrachés par *« des méthodes d'instruction intolérables et strictement interdites »*. L'énumération des personnalités arrêtées comportait deux noms de plus que la liste des remises en liberté : deux patients avaient donc péri *sous la torture*.

L'ex-vice-ministre de la sûreté, Rioumine, emménagea sur-le-champ dans une des cellules libérées par les médecins. L'ex-ministre, Ignatiev, dut à la protection de Khrouchtchev d'être seulement envoyé administrer un trou de province. La purge de la haute police toucha jusqu'à des généraux, dont l'époux d'une danseuse connue. Après avoir vilipendé les torturés, les gazettes se déchaînèrent contre les tortionnaires.

L'opinion avait-elle vraiment cru au complot ? A la mort de Staline, des cœurs simples soupiraient : *« Si on n'avait pas mis en prison nos meilleurs médecins, ils L'auraient sauvé ! »* Que la terreur eût frappé des innocents, on s'en doutait. Au sujet des tortures, les bagnards libérés (par le même Beria) entre 1938 et 1941 avaient fait quelques confidences. Le choc venait de ce que, cette fois *encore, « c'était dans le journal »*. Pour la première fois, le pouvoir suprême reconnaissait s'être trompé. Et avoir trompé.

L'aveu était inévitable. Avec l'affaire des médecins, Staline laissait en héritage une terreur entamée. Lui seul ayant le charisme qu'il fallait pour la mener à bien, Beria s'était empressé de liquider un legs encombrant. Il venait ainsi de déclencher le mécanisme qui allait l'écraser : ce qu'on est convenu d'appeler la destalinisation.

On ne gouverne pas après Dieu. *Or l'opinion n'était pas prête pour* apprendre que ce dieu était un criminel. De surcroît, les héritiers avaient tous participé aux crimes. Comme Beria était dangereux pour tous – la libération des médecins l'avait rendu populaire, il avait des idées, et il en savait trop sur chacun, – il fut unanimement choisi pour porter les forfaits de tous. C'était au reste justice : si les autres avaient autant de sang que lui sur les mains, lui les avait mises à la pâte. Arrêté par surprise en juin, interrogé au point qu'il aurait tenté de se couper les veines avec les verres de son lorgnon, il fut exécuté, pour la Noël en compagnie d'une première fournée de boucs émissaires.

Des millions d'innocents libérés des bagnes et réhabilités avec des millions de morts. Khrouchtchev pouvait enfin proclamer la responsabilité suprême de Staline ; il le fit en 1956, au XXe congrès. Le XXIIe clôtura l'opération : dans la nuit du 30 au 31 octobre 1961, la momie de Staline, enlevée du mausolée, fut enterrée près du mur du Kremlin. On noya le cercueil dans une coulée de béton.

Ce rite magique ne supprimait pas le stalinisme. Pas plus que ne le pouvait détruire la seule dénonciation des crimes d'un tyran. Bien au contraire, l'accumulation d'horreurs *révélées* a détourné l'attention de l'essentiel. Car Staline reste avant tout l'inventeur d'une mentalité et d'un système : une mentalité psychotique qui consiste à croire en une vérité *a priori* régissant le savoir, l'action et la création, vérité à ce point sacrée que quiconque pense autrement est un Satan à anéantir ; et un système despotique confondant société, Etat, patrie, gouvernement et parti au pouvoir en un grand tout divinisé, auquel le dogme de l'internationalisme prolétarien confère droit de conquête planétaire. Or, si les horreurs appartiennent au passé, la mentalité demeure : les plus farouches dissidents n'en sont pas encore guéris. Le système n'a cessé d'être perfectionné. Et la tache d'huile, *que Staline avait arrêté à l'Elbe*, s'étend aujourd'hui, par flots, de l'Asie du Sud-Est à l'Amérique latine.

La connaissance des crimes n'a même pas suffi à découronner l'idole. A Moscou, en 1969, à l'approche du quatre-vingt-dixième anniversaire, des vieux de la vieille escomptaient sa remontée sur le piédestal, que devait suivre la condamnation de Khrouchtchev. Il y a une dizaine d'années, on commençait à entendre de la bouche d'étudiants : « Sous Staline, il y avait moins de gâchis ! ». En Géorgie, des responsables portent encore des toasts à sa mémoire. Sur les pistes de Sibérie, des routiers ont son portrait comme mascotte dans la cabine de leur camion. En Russie du Nord, des jeunes se réunissent en secret, chaque 21 décembre, le jour de sa naissance, pour lui prêter serment de fidélité. A mesure que passent les années, l'apparente apathie des masses laisse affleurer une double nostalgie : celle de l'ordre et celle du panache. Quelque trente ans après Waterloo, un perspicace s'était *écrié : « La France s'ennuie ! »* De cet ennui sortit finalement certain 2-Décembre. Que sortira-t-il de l'ennui qui pousse, en U.R.S.S., à regretter l'Ogre ?

JEAN CATHALA.

— IL Y A QUARANTE ANS —

La Rose blanche sous la hache nazie

Il y a quarante ans, au début du mois de mars 1943, alors que Barbie terrorisait Lyon, j'entendis à la radio anglaise que le Tribunal du peuple, présidé par Freisler, le plus fanatique des juges *nazis*, avait condamné à mort le 22 février trois étudiants de Munich. Le verdict avait été exécuté dans la journée même. Deux garçons, une fille, tous les trois à peine âgés de vingt ans.

L'un d'eux m'était bien connu : enfant, j'avais passé avec Christoph Probst de nombreuses vacances d'été. Après la guerre, j'appris que Hans et Sophie Scholl, Christoph et beaucoup d'autres avaient fondé un groupe de résistance. Plusieurs de leurs amis furent, comme eux, condamnés et décapités à la hache. Tous étaient chrétiens, *issus de mouvements de jeunesse* que les hitlériens avaient dissous. Ils n'appartenaient à aucun parti, à aucune tendance politique. C'était tout simplement des enfants de familles bourgeoises élevés dans le respect des valeurs transmises par la culture classique, celle de l'Antiquité qui enseigne le tyrannicide, celle de Goethe et de Schiller, où Egmont et Jeanne d'Arc enseignent *comment on meurt pour* la liberté et pour la justice, pour une patrie aimée que les tyrans prostituent.

Ces garçons, cette fille, leurs amis et amies, au bout de dix ans de vie sous la dictature, savaient parfaitement ce qu'ils risquaient. Dans leurs lettres d'adieu, ils parlent, avec un courage immense à peine un peu tremblé, une foi qui ne doute pas un instant de l'obéissance due à l'appel que Dieu leur avait adressé pour porter témoignage. Ils ne songèrent pas à organiser une révolte, ils ne s'interrogèrent à aucun moment sur les moyens politiques à employer pour renverser le pouvoir absolu. Ils ne firent que rédiger et distribuer des tracts : *« N'est-ce pas un fait*, disait l'un de ceux-ci, *qu'aujourd'hui tout Allemand convenable a honte de son gouvernement ? »*

« Vous n'osez pas le dire ! »

Les garçons, soldats en Russie, avaient appris ce qu'on faisait aux juifs. Les tracts du groupe de la Rose blanche – c'est sous ce nom poétique qu'ils voulaient être connus – figurent parmi les rares documents allemands qui, pendant la guerre, ont dénoncé l'holocauste. *« Nos yeux ont été ouverts par les horreurs de ces dernières années, il est grand temps d'en finir avec cette équipe de fantoches... Le seul, le plus beau, le plus sain des devoirs de chaque Allemand doit être l'extermination de ces brutes. »*

Ils n'avaient pas de contacts avec les survivants des partis d'autrefois ni avec les conspirateurs qui préparaient l'assassinat de Hitler. C'est dans leur propre raison qu'ils firent cette découverte : *« L'objectif premier des Allemands doit être la défaite des nazis et non pas la victoire militaire contre le bolchevisme. La honte pèse pour toujours sur l'Allemagne, si la jeunesse ne s'insurge pas enfin pour écraser ces bourreaux et bâtir une nouvelle Europe spirituelle. Nos morts de Stalingrad nous implorent. Nous nous dressons contre l'asservissement de l'Europe par le national-socialisme par une affirmation nouvelle de liberté et d'honneur. »*

De Munich, le groupe s'étendit à Hambourg. Ce ne fut certes pas un mouvement de masse, mais des centaines de jeunes lurent les tracts, les conservèrent, se turent. Quand Hans et Sophie lancèrent leur quatrième message dans la cage du grand escalier de l'université, le concierge les aperçut et ferma les issues. Il y eut quatre grands procès et de nombreuses exécutions, la dernière en février 1945, deux ans après la mort consciente de Hans, de Sophie et de Christophe. Sophie, devant les juges, s'écria : *« Ce que nous avons écrit, vous le pensez tous, mais vous n'osez pas le dire ! »*, et personne ne releva son défi. Le professeur Huber, leur ami et maître, écrit aux siens : *« Réjouissez-vous, il m'est permis de mourir pour ma patrie, pour une patrie juste et plus belle. »* Aucun d'eux ne parle d'antifascisme, ce sont tout simplement de jeunes chrétiens qui savent que l'amour de la patrie est une des formes de l'amour du prochain. Des compatriotes de Barbie ? Certes, mais qui ont vécu un autre amour pour une autre patrie.

JOSEPH ROVAN.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,00 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

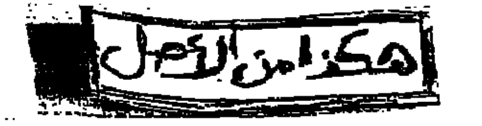
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





Etranger

BULLETIN

Les « dominos » d'Amérique centrale

Au moment où les projecteurs de l'actualité sont braqués sur l'Amérique centrale en raison du voyage pontifical, M. Reagan a estimé bon de relancer un vieux débat théorique datant de la guerre du Vietnam. Parlant à un groupe d'hommes d'affaires de San-Francisco, le président américain a implicitement appliqué la « théorie des dominos » au Salvador. *« Si le gouvernement salvadorien tombait aux mains de la guérilla, le Costa-Rica, le Honduras, Panama, tous ces pays suivraient »*, a affirmé vendredi 4 mars M. Reagan.

La « théorie des dominos » a été utilisée par les dirigeants américains tout au long de la guerre du Vietnam pour justifier leur intervention en Asie du Sud-Est. L'argument, inlassablement répété, était le suivant : le triomphe des communistes dans ce qui était alors le Sud-Vietnam entraînerait immanquablement la chute des régimes « amis » des Etats-Unis dans cette région du monde et sans doute aussi ailleurs par un effet de « contagion » à la fois géographique, c'est-à-dire militaire, et idéologique.

On s'est beaucoup gaussé en Europe de cette théorie. Il est difficile d'oublier cependant que l'entrée des troupes nord-vietnamiennes à Saigon en 1975 a presque coïncidé avec la disparition du régime pro-américain du Cambodge, puis a été suivie, à quelques mois d'intervalle, par l'instauration d'un gouvernement ouvertement communiste au Laos. Certains historiens américains font valoir aujourd'hui que la plupart des succès soviétiques des années 70, en Angola, en Ethiopie, puis en Afghanistan, ont été des effets indirects de la « chute » du Vietnam...

La « théorie des dominos », si tant est qu'elle soit valable, mérite cependant quelques correctifs de taille si on veut l'appliquer au Salvador. Géographiquement, en effet, l'Amérique centrale est l'antichambre des Etats-Unis, et on imagine mal un président, qu'il soit républicain ou démocrate, rester sans réagir face à une menace aussi précise à ses frontières. L'opinion américaine, écœurée par le spectacle télévisé des massacres et tenaillée par la conscription, a pu exercer une pression suffisante sur un président républicain, en l'occurrence M. Nixon, pour qu'il retire le corps expéditionnaire du Vietnam. Le même scénario est-il concevable à propos de l'Amérique centrale ?

Il y a également une différence d'échelle. Cinquante-cinq conseillers, même si le Congrès autorise qu'on augmente leurs effectifs de quelques dizaines, ne constituent pas un corps expéditionnaire. M. Reagan n'ignore pas ces différences. *« Il n'existe aucun parallèle d'aucune sorte avec le Vietnam »*, a-t-il tenu à préciser à propos des conseillers, réaffirmant qu'il n'est pas question que ceux-ci, quel que soit leur nombre, participent aux combats. Officiellement, en effet, leur rôle consiste uniquement, comme leur nom l'indique, à « conseiller » les officiers salvadoriens, et en particulier l'état-major, aux prises avec une guérilla qui, depuis plusieurs semaines, semble à nouveau sur l'offensive.

« Le gouvernement du Salvador est sur le front d'une bataille qui vise le cœur de l'hémisphère occidental, et finalement les Etats-Unis », a affirmé, résumant sa pensée, M. Reagan aux hommes d'affaires de San-Francisco. Cela est vrai sans doute pour les Etats-Unis. Il sera plus difficile, avec ou sans « théorie des dominos », de convaincre ces autres Occidentaux que sont les Européens, qu'ils sont aussi visés.

LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-LIBANAISE

Washington déplore que Jérusalem soit « intransigeant à 100 % »

Les négociations israélo-libanaises paraissent avoir atteint un seuil critique. Le médiateur américain, M. Philip Habib, a regagné les Etats-Unis le vendredi 4 mars *« pour des consultations avec le président Reagan et le secrétaire d'Etat M. George Shultz »*, et il n'est pas certain qu'il reprenne sa mission au Proche-Orient, a déclaré un porte-parole de département d'Etat. Le gouvernement américain, a-t-il, ajouté, procédera à un *« réexamen complet »* de sa position sur le problème libanais, l'attitude du gouvernement israélien demeurant *« intransigeant à 100 % »*.

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Kzhak Shamir, a, indirectement, démenti ces propos en déclarant à la radio : *« Nous ne considérons pas nos propositions comme les tables de la loi. Nous sommes prêts à étudier toute suggestion qui puisse satisfaire les besoins de notre sécurité. »*

Le chef de la diplomatie libanaise, M. Elie Salem, a levé partiellement le voile sur les divergences persistantes, en déclarant que la *« normalisation »* entre les deux pays qu'exige Israël risque de précipiter à nouveau le Liban dans la guerre civile. La négociation sur ce point, a-t-il précisé, pourrait reprendre six mois après le retrait des troupes israéliennes du Liban.

Les Palestiniens de Saïda et leurs « protecteurs douteux »

De notre envoyé spécial

Saïda. – Les rôles sont inversés : lorsqu'un journaliste visite les camps de réfugiés palestiniens de l'agglomération de Saïda, c'est lui qu'on interroge ; surtout si l'on sait qu'il vient d'Israël : *« Quand les Israéliens vont-ils évacuer la région ? »* La question revient sans cesse et traduit une véritable angoisse. Voilà bien l'un des nombreux paradoxes de l'occupation : dans cette partie du Sud-Liban, la présence des soldats israéliens est pour les Palestiniens une garantie de sécurité, toute relative, mais pour l'instant la seule à leurs yeux. Cela est devenu encore plus évident, et de manière dramatique, après la série d'assassinats et la campagne d'intimidation dont ont été victimes de nombreux Palestiniens à Saïda et dans les villages voisins au cours des dernières semaines.

Le climat de peur est tel que les rares personnes qui ont accepté de nous parler ont exigé le plus strict anonymat. M. A..., marié, père de deux enfants, l'un de ces Palestiniens qui, plus ou moins intégrés dans la société libanaise, vivaient dans un faubourg de Saïda – en dehors des camps, – nous a fait le récit de sa mésaventure, semblable en presque tous points, à celles qu'ont connues des dizaines de ses compatriotes.

« On a frappé à la porte »

« C'était le 30 janvier au soir, raconte-t-il. *Nous étions, ma femme et moi, en train de dîner. Nous avions déjà entendu dire, les jours précédents, que des Palestiniens avaient été tués, que d'autres avaient été menacés et obligés de quitter leur maison ou leur appartement, même s'ils en étaient propriétaires. Nous étions précisément en train de nous demander ce que nous allions faire quand on a frappé à la porte. Il y avait là quatre ou cinq hommes armés et masqués, l'un d'entre eux portait sur son treillis un badge des Forces libanaises* (1). *Ils nous ont simplement dit que nous avions trois jours pour* « déguerpir » *sous peine d'*« ennuis très graves ». *Cela faisait huit ans que nous étions locataires dans cet immeuble, mais c'était un quartier chrétien...*

» J'ai aussitôt cherché un autre logement, dans un quartier musulman. C'était très difficile, car les prix avaient curieusement doublé, ou triplé. J'ai enfin trouvé un appartement dans un village voisin, à majorité chiite (2), *mais on m'a tout de suite prévenu que le maire et le conseil local venaient de prendre la décision de ne plus accepter de Palestiniens. Finalement j'ai trouvé refuge dans le centre-ville, dans un immeuble en construction, soudain occupé par d'autres Palestiniens dans le même cas que nous. »*

Pendant les derniers jours de janvier et la première quinzaine de février, des tracts, parfois signés *Unité libanaise*, ont été distribués. Plusieurs indiquaient que les Palestiniens devaient se *« regrouper »* dans des *« camps »*. Des commandos armés se sont également rendus dans les bourgs de Sarafand et d'Adloun, situés à une vingtaine de kilomètres au sud de Saïda, soit bien au-delà de la zone d'influence des phalangistes, qui jusqu'alors n'avaient repris possession – à la faveur de l'occupation israélienne – que dans les localités situées au nord et à l'est de Saïda.

A la mi-février l'UNWRA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés) a tiré le signal d'alarme en annonçant qu'une quinzaine de cadavres de Palestiniens venaient d'être découvert, depuis le début du mois aux abords des deux principaux camps de réfugiés de Saïda, Ein-el-Hilweh et Myeh-Myeh, et que près de cent vingt familles avaient fait directement l'objet de menaces. M. Derek Nichols, directeur de l'UNWRA à Saïda, nous a déclaré qu'à sa connaissance soixante dix de ces familles avaient déménagé, mais en précisant que ses informations sont fragmentaires et ne concernent que les faubourgs immédiats de la ville.

Toutefois, selon lui, beaucoup de Palestiniens ont été récemment quelque peu rassurés. En effet, M. Nichols souligne que les révélations de l'UNWRA ont brusquement mis un frein à la campagne menée contre les Palestiniens, et que, depuis la tenue de plusieurs réunions qui ont eu lieu à la fin du mis de février avec les autorités israéliennes, elle a brusquement cessé. Le commandant israélien de la région de Saïda a déclaré, le 24 février, que ses troupes étaient *« déterminées »* à assurer la protection de *« tous »* les *« résidents »* du secteur.

Un immense bourbier

Depuis, les patrouilles de l'armée israélienne ont été renforcées dans Saïda et ses environs. Des contacts semblent avoir été établis au plus haut niveau avec la direction des Forces libanaises pour mettre fin à cette nouvelle initiative de leur part. Des représentants phalangistes ont par la suite déclaré à des Palestiniens que l'opération était arrêtée, mais ils ont ajouté que ce gel *« ne portait que sur une période de trois mois »*, sans que l'on sache la raison d'une telle limitation. M. Nichols, provisoirement soulagé, reconnaît que *« le problème est au fond loin d'être réglé »*.

Le déploiement récent et spectaculaire, notamment à Saïda, des milices du commandant Saad Haddad, le plus fidèle allié libanais des Israéliens, et rival des phalangistes dans le Sud, a aussi contribué à apaiser les craintes des Palestiniens. Certes, lui aussi souhaite le départ de la plupart des Palestiniens du Liban. *« Mais du moins*, nous dit-on, *il obéit aux Israéliens, et, pour nous c'est plus sûr. »* Un signe que les habitants du camp d'Ein el Hilweh ont apprécié : les hommes du commandant Haddad ont pris position dans l'ancien hôpital Mahmoud-Hamchari (3), créé par l'O.L.P., alors que celui-ci servait de caserne aux phalangistes ces derniers mois.

Reconstruction autorisée

Un hiver particulièrement rigoureux a transformé en un immense bourbier ce camp à moitié rasé par les Israéliens durant les combats de juin 1982. Mais, avec l'aide de l'UNWRA et des autorités israéliennes, les réfugiés ont, avec une incroyable ténacité, *« aménagé »* les ruines. L'un d'eux nous a déclaré : *« Cette fois, les Palestiniens qui vivent à l'intérieur des camps n'ont pas été touchés par la vague de terreur, mais ce qui vient de se passer est un avertissement, un premier pas. Plus personne ne veut de nous, c'est clair, ni les palangistes, bien sûr, ni le gouvernement libanais, ni même les musulmans, dont pourtant beaucoup s'étaient alliés à la résistance (O.L.P.). Ils sont bien contents de l'action des phalangistes, et ils en profitent en rachetant à moitié prix les appartements des expulsés. Nous sommes seuls. Alors nous sommes bien obligés de nous mettre sous la protection des Israéliens, mais ce sont des protecteurs douteux. Seulement, nous n'avons pas le choix. »*

Pour la plupart des Palestiniens les Israéliens ont au moins le mérite de ne pas vouloir un autre massacre comme celui qui a eu lieu dans les camps de Sabra et de Chatila. A propos du sort des réfugiés au Sud-Liban, le gouvernement israélien a changé complètement d'attitude, au grand dam des phalangistes. Alors qu'en juillet il voulait interdire la reconstruction des camps, à l'instar du gouvernement libanais, et faisait savoir que les réfugiés devaient être dispersés dans l'ensemble du Liban, voire dans les autres pays arabes, il encourage à présent les réfugiés à relever leurs ruines et participe à la fourniture du matériel nécessaire.

« C'est vrai, reconnaît M. A., *les Palestiniens font appel aux soldats israéliens au moindre incident. Mais cette protection n'est pas gratuite. Cela permet aux occupants de multiplier le nombre de leurs informateurs et des collaborateurs. Cela leur permet de mieux contrôler les camps et l'ensemble de la population palestinienne. Vis-à-vis de l'opinion internationale, ils ont besoin de redorer leur blason, et ils ont cherché, au moment de la réunion du Conseil national palestinien à Alger, à montrer que la population palestinienne du Liban n'était plus du tout sous l'influence de l'O.L.P. Ils ont voulu donner, à travers nous, une leçon de défaitisme à nos frères de Cisjordanie et de Gaza. »*

Au cours des derniers jours, un petit mouvement animé par un médecin s'est créé parmi les Palestiniens de Saïda pour prôner des négociations avec Israël et souhaiter que la communauté prenne ses distances *« s'il le fallait »* avec l'O.L.P. Mieux, selon ces rumeurs, reprises par la presse libanaise, l'armée israélienne envisage de donner des armes à certains habitants des camps pour former des groupes d'autodéfense. Le porte-parole de l'armée n'a pas démenti cette nouvelle.

Malgré tout, l'ensemble des Palestiniens de Saïda appréhendent un retrait des Israéliens, qui les laisserait sans défense contre les dangers évidents qui les menacent et qui viennent de se manifester de façon si éloquente. On espère toutefois – c'est du moins le bruit que l'on colporte comme pour atténuer l'angoisse – qu'un accord permettra de placer les camps de réfugiés du Sud-Liban sous la protection de la force multinationale ou de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), après le retrait des troupes israéliennes. Mais cette solution est très incertaine.

Aussi, beaucoup prévoient de se réfugier, le jour venu, dans les camps de la région de Tyr, qui devrait se trouver à l'intérieur de la *« zone de sécurité »*, dont le gouvernement israélien revendique actuellement la création dans ses poubparlers avec le gouvernement libanais. Dans ce secdeur, les forces libanaises ne sont pas implantées et la population, presque, exclusivement chiite, seraid un peu plus accueillante, ce que semblent confirmer les dires de plusieurs réfugiés des camps installés autour de Tyr. Mais s'il n'y a pas eu, pour le moment, d'exode massif parmi les réfugiés du secteur de Saïda, après les derniers événements, c'est que les Palesdiniens ne savent pas vraiment où aller...

FRANCIS CORNU.

(1) Ensemble des milices chrétiennes regroupéec sous le contrôle du parti phalangiste.

(2) A part quelques quartiers chrétiens, situés sur les premiers contreforts de la montagne de Chouf (chrétiens ed druzes), la population de Saïda est en majorité musulmane sunnite, alors que les musulmans chiites sont très largement majoritaires dans le reste du Sud-Liban.

(3) Du nom de l'ancien représentant de l'O.L.P. à Pabis, assassiné en janvier 1973.

A travers le monde

Kenya

- LE PRESIDENT ARAP MOI a ordonné vendredi 4 mars la libération d'un nouveau groupe d'anciens membres des forces aériennes dissoutes qui avaient fomenté un coup d'Etat en août 1982. La libération des 124 anciens membres de l'aviation fait suite à celle de 412 autres, libérés la semaine dernière avec 61 étudiants en détention préventive depuis le putsch. Ces derniers ont été autorisés à reprendre leurs cours à l'université de Nairobi, qui a rouvert ses portes cette semaine. – *(Reuter)*.

Ouganda

- LE MOUVEMENT DE GUERILLA OUGANDAIS Armée de résistance nationale a invité, dans une déclaration signée par l'ancien ministre de la défense Yoweri Museveni, les diplomates, les personnes travaillant pour des organisations charitables et les membres d'une équipe de formation professionnelle du Commonwealth à quitter le pays. C'est la seconde mise en garde émise par l'A.R.N. Au début de la semaine, le gouvernement ougandais a commencé le recensement de tous les résidents étrangers, affirmant qu'il s'agissait d'une mesure de sécurité. – *(Reuter)*.

Tchad

- *UNE DÉLÉGATION DU* GOUVERNEMENT du président Hissène Habré se trouve à Tripoli pour poursuivre un dialogue visant à désamorcer la tension frontalière entre le Tchad et la Libye, a-t-on appris vendredi *4 mars* de source informée à N'Djamena. En début de semaine, une délégation libyenne avait séjourné à N'Djamena (*le Monde* du 2 mars)

Etranger

Au Nicaragua

Jean-Paul II qualifie la création d'une « Église populaire » d'« absurde et dangereuse »

De notre envoyé spécial

Managua. — Tout s'est joué en quelques instants, alors que la nuit venait de tomber. Le pape, dans une homélie très dure, tout entière consacrée à l'unité de l'Église, venait de s'en prendre à l'attitude *« absurde et dangereuse »* qui consiste à *« imaginer comme à côté de l'Église constituée autour de l'évêque — pour ne pas dire contre elle — une autre Église, conçue comme seulement « charismatique » et non pas institutionnelle, « nouvelle » et non pas traditionnelle, alternative et, comme on le préconise dernièrement, une Église populaire »*. Il ne faisait, en fait, que rappeler les termes de sa lettre d'août dernier, aux évêques du Nicaragua. Mais il était, cette fois-ci, devant des centaines de milliers de fidèles, de révolutionnaires, et de... *« fidèles-révolutionnaires »*.

Certains se sont alors mis à crier plus fort un slogan qu'ils répétaient par intervalles depuis le début de l'après-midi : *« Nous voulons la paix. »* Jean-Paul II, malgré la force de son texte, s'était montré jusqu'alors remarquablement patient face aux mouvements de la foule. Une seule fois, il avait réclamé le silence. Finalement énervé, il a cette fois-ci répondu : *« Personne plus que l'Église ne veut la paix »*, de toute la puissance de sa voix.

L'espace d'un instant, tout s'est arrêté. Puis les applaudissements sont venus. Couverts bientôt par l'autre slogan du jour : *« Nous voulons une Eglise qui soit au côté des pauvres. »* Suivi brutalement par : *« Pouvoir populaire, pouvoir populaire ! »* Au premier rang, des membres des Jeunesses sandinistes, des milices ou des comités de défense sautaient, poing levé, en hurlant : *« Pouvoir populaire, pouvoir populaire ! »* Excédés à leur tour par l'insistance avec laquelle on voulait leur imposer *« une seule Eglise »*, qui n'est pas nécessairement celle qu'ils préfèrent, ils ont même retrouvé un des tout premiers mots d'ordre de la révolution triomphante : *« Une seule armée. »*

Le pape a terminé la lecture de son texte plus vite qu'il ne l'avait commencée. Il l'a conclu par quelques phrases impromptues, et la messe s'est achevée en débâcle. Chacun s'efforçait de couvrir la voix des autres, les techniciens du son aidant largement les fidèles devenus manifestants. Et pourtant, de façon contradictoire, beaucoup de ceux qui hurlaient contre le pape agitaient aussi des petits drapeaux jaune et blanc aux couleurs du Vatican, ou entonnaient les chants religieux auxquels on les invitait à participer du haut de l'estrade.

La combativité des premiers rangs ne correspondait pas nécessairement à l'état d'esprit de la totalité des présents. Derrière, on était parfois tenté de s'interroger. S'agissait-il d'un concert de *rock*, d'un *match* sportif, ou d'un meeting politique ? On retrouvait les vendeurs de fruits ou de boissons, les petits groupes épuisés, avachis à même le sol, l'indifférence d'un grand nombre ou la cacophonie qui accompagnent ces grands rassemblements de masse.

Un paysan venu de la lointaine forêt vierge estimait comme beaucoup que *« c'est bien d'avoir une Eglise unie »* et que *« la paix, c'est très important pour le Nicaragua qui est attaqué tous les jours de l'extérieur et de l'intérieur »*. Un jeune garçon, chaînette en or et crucifix au cou, fiancée au bras, s'est dit *« écœuré »* que le pape ait lu une prière pour les prisonniers et pas une pour les martyrs de la révolution, *« ceux qui sont morts pour qu'il y ait plus de cette justice sociale dont il a parlé dans d'autres de ses voyages »*.

Le commandant Ortega : On peut être croyant et révolutionnaire

Le discours de bienvenue du commandant Daniel Ortega était tout sauf protocolaire. Il dénonçait les agressions des Etats-Unis, en utilisant abondamment une lettre écrite en 1921 par un évêque nicaraguayen à un de ses collègues des Etats-Unis pour protester contre la présence des troupes américaines dans son pays. *« Notre expérience nous montre que l'on peut être à la fois croyant et révolutionnaire conséquent »*, a-t-il conclu.

Les sandinistes vont devoir se justifier de leur audace et d'avoir oser tenir tête au pape. Au plan interne, la polarisation peut aussi leur causer des difficultés, des problèmes, même s'ils ont fait aujourd'hui la preuve à la fois de la qualité de leur organisation, de la conviction révolutionnaire croissante d'une bonne partie de la population et surtout de leur détermination à faire face au problème des rapports « religion-révolution ». Termes entre lesquels ils ne voient, comme le proclame le slogan le plus populaire du moment *« pas de contradiction »*.

Le problème le plus grave est peut-être le défi que Jean-Paul II a lancé à l'Église du continent. En refusant l'ouverture, l'Église « nouvelle », l'Église « des pauvres », en le disant si violemment dans un pays qui représente beaucoup d'espoir, notamment pour les chrétiens, il risque de créer un affrontement dont personne ne sait qui sortira vainqueur.

FRANCIS PISANI.

Le Père Ernesto Cardenal ministre de la culture à genoux devant le Saint-Père

Managua. — Quel symbole ! Un abbé-ministre révolutionnaire, Ernesto Cardenal, à genoux devant le pape à Managua. Cet instantané demeurera sans doute longtemps dans toutes les mémoires. Il illustre bien les appels à la réconciliation que ne cesse de lancer Jean-Paul II depuis mercredi en Amérique centrale.

La scène s'est déroulée vendredi matin à l'aéroport Cesar-Sandino. Le pape vient de terminer son discours. Il serre les mains de toutes les personnalités. Et puis, brusquement, sans raison apparente, sur les conseils de Mgr Casaroli, son secrétaire particulier, qui le prend par le bras, le pape fait demi-tour, revenant en direction des corps constitués.

C'est à ce moment-là que l'incroyable se produit : l'abbé trappiste Cardenal, ce ministre de la culture nicaraguayen aux longs cheveux blancs, son béret noir sur la tête, se jette littéralement à genoux devant le chef de l'Eglise catholique. Le vent empêche les témoins d'entendre ce que les deux hommes se disent. Vu de loin, cependant, Jean-Paul II, les deux index pointés sur le visage de l'abbé Cardenal, semble le réprimander. Mais un large sourire du Saint-Père dissipe vite toute mauvaise interprétation.

D'autant que, avant de se retirer, Jean-Paul II tend sa main droite au ministre, qui, dévotement, la baise. Tout s'est passé en moins d'une minute. Ernesto Cardenal est, avec le Père Miguel d'Escoto, ministre des affaires étrangères, l'un des deux ecclésias- tiques à participer au gouvernement sandiniste contre l'avis du Vatican. Par l'intermédiaire de l'archevêque de Managua, Mgr Obando y Bravo, qui a catalysé sur son nom l'ensemble de l'opposition conservatrice nicaraguayenne, le pape a, en effet, répété ces derniers mois qu'il souhaitait la démission des deux prêtres, ainsi que d'autres religieux occupant des postes officiels. Cette idée de séparation de l'Eglise et de l'Etat avait d'ailleurs provoqué en août 1980 le premier incident grave entre les révolutionnaires et le haut clergé local, un an après la chute du dictateur Somoza. Après bien des discussions, les deux parties étaient parvenues à un compromis : Miguel d'Escoto et Ernesto Cardenal s'engageaient à ne plus exercer leur ministère.

● *Le second pèlerinage du pape en Pologne* aura lieu du 16 au 23 juin, annonce, de source officieuse, l'agence ANSA. En revanche, le programme de cette visite est encore en discussion. S'il est certain que Jean-Paul II se rendra à Varsovie, à Czestochowa et au sanctuaire marial de Niepokalanow (lié à Saint-Maximilian-Kolbe), situé à 40 kilomètres de la capitale, on ne sait encore si le pape visitera Poznan, Wroclaw, Cracovie, Lublin et une localité de Haute-Silésie.

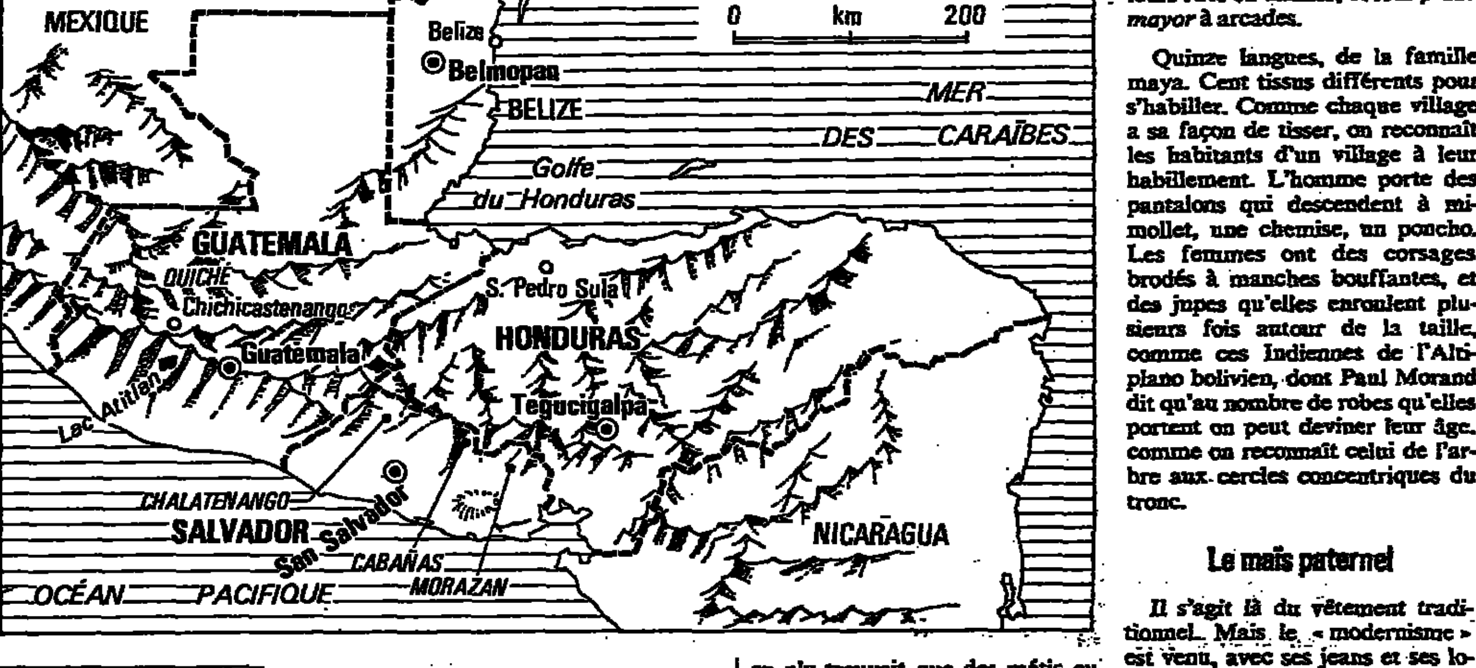
Le pape chez les Olvidados

Le voyage agité et exténuant du pape en Amérique centrale est, avant tout, une visite à des « oubliés ».
Ces « olvidados » si proches des Mexicains déshérités auxquels Bunuel consacra un film célèbre.
Petits pays terrorisés par les dictatures ou déchirés par les guerres civiles, sous l'œil intéressé et inquiet du grand voisin de Washington.

Une nature et une histoire

Au fil des ans, les récits de guerre ou de guérilla, les relations de massacres, ont pris un tour presque abstrait. Le *drame* permanent qui ensanglante l'Amérique centrale masque, par son *horreur statistique* , *ses principaux* acteurs. De quoi s'agit-il ? D'une rébellion générale contre des *« señores presidentes »* gorgés de richesses et jamais repus de crimes, comme ce fut le cas au Nicaragua du temps de Somoza ? Ou bien d'une lutte classe contre classe, d'une révolte de serfs contre leurs seigneurs, d'un combat qui justifierait tous les projets guévaristes de « foyers » de guérilla et les explications marxistes de la guerre révolutionnaire ?

Des sept pays qui composent la bande de terre reliant une Amérique à une autre, trois se trouvent dans la zone des tempêtes : le Salvador, le Guatemala et le Honduras. Le Guatemala est déchiré depuis des décennies par des conflits internes. La grande « période guérillera » remonte aux années 60. Mais les maquis d'alors souffraient d'un défaut majeur :



on n'y trouvait que des métis ou des Blancs, c'est-à-dire des hommes qui appartenaient à la culture dominante. D'Indiens, il n'y en avait pratiquement pas. Or le Guatemala est d'abord un pays indien. Avec la Bolivie et le Pérou, il est, en Amérique, celui qui a la plus grande présence indigène. Plus de la moitié de sa population vit encore, peu ou prou, à l'heure des Mayas.

Les Indiens, à leur tour...

Ce qui manquait à la guérilla d'il y a vingt ans existe aujourd'hui : les Indiens, à leur tour, ont pris les armes. Ils l'avaient déjà fait dans le passé — révoltes brèves, vite noyées dans le sang. La guerre que l'armée livre à son peuple n'est pas seulement sociale, elle est aussi raciale. Elle n'en devient que plus limpide — plus sordide aussi.

Deux univers s'opposent, et presque *deux régions*. Les communautés indigènes vivent, comme aux temps précolombiens, sur les plateaux *et* les *pentes montagneuses* de l'Ouest et du Nord-Ouest, les terres froides des Altos. Le reste de la population, ceux qu'on appelle les *Ladinos* — c'est-à-dire les métis et les Indiens de *culture espagnole*, — habitent de préférence les terres basses et chaudes, là où les conquistadors *se sont* installés, parce qu'ils ont découvert des possibilités d'agriculture commerciale.

C'est dans une sorte de Suisse tropicale que vivent les Indiens. Forêts de pins et de chênes en altitude, grands lacs ; plus haut encore, champs de pommes de terre et pacages à moutons. Mais les maisons, elles, n'ont rien d'helvétique : de la boue sèche mélangée de paille, ou bien des joncs tressés ; des *toits de chaume* ; le sol de terre battue ; la terre qui sert à tout, à faire les murs et aussi *les récipients de cuisine*, les jarres.

Paysage de volcans, aussi, qui crachent leurs fumeroles blanchâtres. *« Nous avons une nature aussi secouée que nos cœurs »*, dit une vieille chanson indienne. Dans les forêts basses : des jaguars, des pumas, des singes. Les cases sont souvent dispersées, alors que en bas, chez les *Ladinos*, les villages ont toujours un air espagnol, avec leurs maisons de torchis badigeonnées de couleurs, leurs rues en damier, et leur *plaza mayor* à arcades.

Quinze langues, de la famille maya. Cent tissus différents pour s'habiller. Comme chaque village a sa façon de tisser, on reconnaît les habitants d'un village à leur habillement. L'homme porte des pantalons qui descendent à mi-mollet, une chemise, un poncho. Les femmes ont des corsages brodés à manches bouffantes, et des jupes qu'elles enroulent plusieurs fois autour de la taille, comme ces Indiennes de l'Altiplano bolivien, dont Paul Morand dit qu'au nombre de robes qu'elles portent on peut deviner leur âge, comme on reconnaît celui de l'arbre aux cercles concentriques du tronc.

Le maïs paternel

Il s'agit là du vêtement traditionnel. Mais le « modernisme » est venu, avec ses jeans et ses loques. Avec l'habitude, aussi, de tailler des sandales dans des pneus usés. Beaucoup d'Indiens continuent, malgré tout, de marcher pieds nus. Et ils marchent des kilomètres et des kilomètres par jour. Les Guatémaltèques des hauteurs comme les Honduriens d'un peu partout car, au Honduras, faute de routes, la moitié de la population ne peut circuler qu'à cheval ou à pied.

Ils marchent avec des jarres sur la tête, ou avec des sacs retenus *par une lanière de cuir, des hottes* qui tiennent à un bandeau sur le front. Toute la cordillère indienne *donne l'impression d'un perpétuel* déménagement, à cause de ces charges portées à dos d'homme — sacs de maïs, *matelas*, meubles...

Leur champ : un carré de maïs ou de blé en pente, travaillé à la houe et à la bêche — ils ignorent la charrue tirée par des bœufs. Du maïs surtout, dont ils font des galettes, qu'ils mangent avec des oignons et des haricots rouges. Dans le culte hérité des Mayas, le maïs est une plante sacrée : il a servi de matière première pour créer l'homme. Dieu le Père, en quelque sorte, d'où toute vie provient, à 2.000 , 3.000 mètres d'altitude, dans le dénuement général.

Comme ils sont trop nombreux, sur des terres trop maigres, ils descendent, de plus en plus, vers les vallées et les plaines à coton, à café, à canne à sucre du Sud et de l'Oriente. Là, ils servent de main-d'œuvre bon marché, et pratiquement servile, aux dirigeants de l'agro-industrie. Incompréhension réciproque entre ces gueux bigarrés qui parlent des langues d'un autre âge et leurs contremaîtres américanisés qui parsèment de *« O.K. »* un castillan chantant. Une même religion, théoriquement du moins, les unit : celle qu'ont amenée les caravelles des *colons*. Les *indigènes* l'ont adoptée, ou ont fait semblant. Mais ils continuent aussi d'adorer des dieux anciens, dont les temples et les grandes figures de pierre ont été engloutis par la jungle du Nord. A Chichicastenango, dans le pays indien, le copal qui brûle dans des cassolettes de cuivre

GUATEMALA

Un jour, un vagabond argentin...

Au début de 1954, le Guatemala reçut la visite d'un jeune Argentin fiévreux, *plutôt maigre et sale*, qui portait un maillot de corps rouge délavé, et avait pour tout bagage, *quand il circulait dans le pays, un* sac de couchage.

Il voyageait à pied ou faisait de *l'auto-stop. Dans la capitale*, il couchait dans une pension misérable ou chez des amis. Il jouait très bien aux échecs, et se servait souvent d'un vaporisateur buccal, car il avait de l'asthme. Et surtout, comme tant d'autres Latino-Américains séjournant dans le pays, il s'intéressait de très près à l'expérience politique en cours.

En 1951, un colonel, Jacobo Arbenz, avait été élu à la présidence de la République. Il était nationaliste et progressiste. Il avait formé un gouvernement qui comprenait des communistes. Et il avait mis en *train, fait alors rarissime en Amérique* latine, une réforme agraire qui était partielle, certes, mais qui portait atteinte aux intérêts d'un des géants de l'entreprise privée américaine, l'United Fruit ; il lui avait confisqué, tout à coup, une partie des terres qu'elle possédait dans le pays ainsi que son monopole dans les transports.

L'effervescence, évidemment, était à son comble. Le secrétaire d'État américain, Foster Dulles, *avait envoyé à Guatemala un am*bassadeur de choc pour préparer la contre-offensive des États-Unis. Il n'était question que des plans de la C.I.A. pour renverser le régime, des mercenaires qui s'entraînaient à l'étranger pour une prochaine intervention militaire.

Une expérience décisive

Le jeune Argentin faisait le tour de ses amis progressistes en disant que le peuple devait s'armer ; il se porta même volontaire pour combattre dans d'éventuelles milices populaires. Mais il ne recueillait partout que des réponses rassurantes sur la capacité du gouvernement de déjouer les complots ourdis de l'extérieur. *En juin de cette année-là*, l'inévitable se produisit : un millier d'émigrés guatémaltèques, aidés par des mercenaires étrangers, franchirent *la frontière, venant du Hon*duras sous la direction de Castillo Armas, qui avait reçu l'appui de la C.I.A. *Les chefs de l'armée refusè*rent d'obéir au président Jacobo Arbenz, qui dut démissionner. Ce fut la *débandade*. L'Argentin dut se réfugier dans son ambassade, où il resta deux mois. Les Guatémaltèques lui avaient donné un surnom. Ils l'avaient appelé « Che » — interjection familière à Buenos-Aires. Ernesto « Che » Guevara.

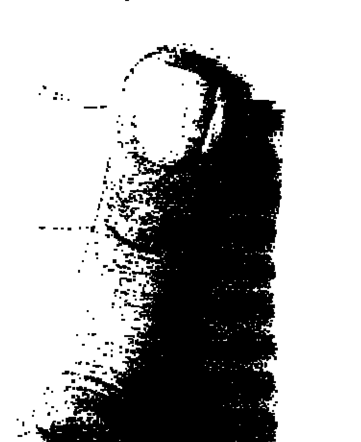
Régis Debray raconte cette histoire dans le deuxième tome de son livre, *la Critique des armes*. Et il explique que la chute du régime de Jacobo Arbenz a constitué *« une expérience décisive pour les mouvements révolutionnaires latino-américains » : « Ce repoussoir fut le maître d'école et la hantise des dirigeants cubains, auxquels il inculqua la leçon fondamentale du marxisme révolutionnaire (...), écrit-il. La révolution n'a pas d'autre garantie que la destruction de la machine d'État bourgeoise, la mobilisation et l'armement du peuple, le désarmement de ses ennemis. »*

Des communautés ecclésiales « subversives »

Les communautés ecclésiales de base (CEB), qui se sont récemment développées en Amérique centrale, représentent l'un des événements les plus intéressants et les plus novateurs dans *l'évolution de l'Eglise d'Amérique* latine de ces dernières années. Elles ont fait leur première apparition au Brésil, en milieu rural, dans les années 70 dans le cadre des luttes pour la terre opposant des petits propriétaires aux représentants de grosses sociétés. *« Restituer la parole à ceux qui sont opprimés »* : cet objectif de l'Église brésilienne a trouvé sa concrétisation dans la création de la Pastorale de la Terre, actuellement dirigée par Mgr Tomas Balduino, évêque de Goias et animateur des CEB du centre-ouest brésilien.

Le mouvement s'est étendu à la ville de Sao-Paulo,et les CEB de la première métropole industrielle d'Amérique latine ont joué un rôle important dans la formation du Parti du travail (P.T.) de l'ancien dirigeant syndical « Lula ». Mais toute estimation du nombre exact des CEB au Brésil est sujette à caution.

Les communautés ecclésiales de base se sont également développées dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, *en particulier en Colombie et au Venezuela*. Au Guatemala, cette promotion du laïcat dans les milieux populaires est jugée « subversive » par les autorités.





« aussi secouées que nos cœurs »

remplace l'encens, et les mages ne lisent pas l'avenir dans un livre, mais dans des haricots.

Des trafiquants vont chercher en camions ces survivants de la Conquête, pour les vendre à leurs nouveaux maîtres. Un bon moyen de se les attacher, c'est de les endetter à vie. Quand ils meurent, leurs enfants prennent le relais. Les anciennes et puissantes résistances à toute réforme agraire *viennent, en partie, de là* : du peu d'empressement des propriétaires des haciendas à voir repartir chez eux ces travailleurs aux poumons gonflés d'oxigène, qui mangent peu, et qui distraient leur solitude avec un alcool de canne dont les Mayas faisaient un liquide divin.

L'éternelle tyrannie

Les couleurs crues des vêtements et des marchés, les criailleries des gares et des cases, donnent l'illusion de la gaieté. Mais a-t-on remarqué, disent certains voyageurs, que les Guatémaltèques ne chantent jamais ? Et pour cause, répond un écrivain : *« Ce n'est pas le pays de l'éternel printemps »* (malgré sa beauté fulgurante, son climat) *« mais celui de l'éternelle tyrannie ».*

Les maîtres des lieux ne se contentent pas de concentrer entre leurs mains la majorité des terres arables dans les régions chaudes et fertiles. Ils montent de plus en plus haut, et mordent sur les parcelles des minifundiaires aux ponchos bariolés. La réforme agraire, ils la font à leur façon, c'est-à-dire à l'envers. Les conflits ont pris de l'ampleur quand le gouvernement a voulu aménager — pour cause de barrages, de routes, de pétrole, de minerais — toute une zone comprise entre le Bélize et le Mexique, sur les « terres froides » des Indiens.

Depuis, la guerre n'a pas cessé. Pendant un temps, on s'est rappelé les tueries qui faisaient date. Celle de Panzos, en 1978, quand l'armée tira sur des paysans qui manifestaient pacifiquement et fit cent trente morts. Celle de janvier 1980, à Guatemala, la capitale. Des Indiens du département de Quiche étaient descendus de leur montagne et avaient occupé des stations de radio pour raconter, au micro, comment ils étaient traités, chez eux, par l'armée. Puis ils avaient occupé l'ambassade d'Espagne. L'ambassadeur avait écouté leurs doléances et compris que leur manifestation se terminerait sagement. Il l'avait dit à la police pour éviter qu'elle n'intervienne. Mais le gouvernement donna l'ordre à ses policiers de prendre d'assaut l'ambassade. Il y eut trente-neuf victimes parmi les occupants. Un rescapé fut enlevé sur son lit d'hôpital et on retrouva son cadavre quelques jours après.

Les tueries, ensuite, se sont multipliées. Une gigantesque terreur blanche s'exerce dans le pays, faisant chaque année des milliers de victimes. Alors que le principal parti de droite affiche, pour emblème, la croix et l'épée, les serviteurs de l'ordre rivalisent dans leur sinistre besogne. Des « escadrons de la mort » continuent d'opérer. L'armée, elle, a entrepris de *« pacifier ».*

Elle arrive dans les villages, guidée par des indicateurs, et cueille, à la sortie du travail, de la messe, de jeunes Indiens qu'elle enrôle de force. Elle quadrille des zones entières qu'elle considère comme suspectes : les soldats entrent dans les cases, se font servir à manger, volent, violent et massacrent. Les témoignages des derniers mois sont une longue litanie de la barbarie : razzias, exécutions, tortures, mutilations, et même cannibalisme maintenant.

Comme celles du Guatemala, les guérillas du Salvador sont nées dans des montagnes surpeuplées. Le Front Farabundo-Marti de libération nationale domine dans des régions (Chalatenango, Cabanas, Morazan) qui sont le prolongement des hautes terres indiennes guatémaltèques. Les paysans salvadoriens ne sont pas des Indiens, mais des métis, au type indigène très marqué. La plupart pratiquent des cultures vivrières : maïs, haricots, riz, sorgho, cette céréale du pauvre. Et ils *vivent* à l'étroit. *Le* dualisme dans la propriété du sol, fondement des antagonismes de la société, on le retrouve dans ce *petit* pays comme dans le Honduras voisin. Une masse de miséreux analphabètes s'accrochent à ses sols en pente, lessivés par les vents et les pluies, ou louent leurs bras à des salaires de misère dans les *haciendas*.

Deux cent quarante habitants au kilomètre carré : c'est une densité proche de celle de la Belgique, dans un pays trop accidenté pour être entièrement cultivable. La moindre parcelle *est mise* à profit, pourtant, et les champs couvrent les flancs des volcans. En dehors des grandes étendues livrées à l'agro-industrie, le Salvador est une sorte de bocage tropical. Malgré cette suroccupation humaine, des régions entières étaient sous-administrées : les autorités n'y étaient présentes, le temps d'une répression, que sous la forme de militaires et de policiers.

L'insurrection armée a commencé quand toute réforme s'est révélée impossible par la voie électorale. Il y avait place, pourtant, pour une politique réformiste : depuis trois ou quatre décennies, des *syndicats se sont* organisés dans les plantations, et avec l'industrialisation est née une bourgeoisie urbaine. Mais l'oligarchie s'est appuyée sur l'armée pour régner sans partage et organiser la fraude aux élections. Une réforme agraire a été amorcée sur le tard, c'est-à-dire trop tard. Les affamés étaient déjà entrés dans les maquis formés par ceux qui auraient pu prendre démocratiquement la relève des colonels et des oligarques si on leur en avait laissé les moyens.

Au Honduras, le contraste est saisissant entre les agriculteurs qui travaillent encore à la machette et les salariés des bananeraies de la côte caraïbe. Au pied des montagnes arriérées, les plaines alluviales ont fourni un cadre idéal aux compagnies américaines pour *industrialiser* ce qui, autrefois, relevait de la cueillette. Des voies ferrées, des routes, des aéroports, sillonnent ou dessinent leurs clairières dans les exploitations de bananes, de café, de tabac, et dans les pâturages extensifs gérés par des techniciens étrangers et leurs collègues *« créoles ».*

Depuis le début du siècle, l'United Fruit et la Standard Fruit ont fait du Honduras et du Guatemala des *« républiques bananières »* : même si la banane n'est plus le principal produit d'exportation, l'adjectif garde tout son sens pour désigner des pays voués à deux ou trois grandes cultures qui dépendent du capital et du marché américains.

L'United Fruit ne s'est pas contentée d'exploiter des plantations. Elle est devenue propriétaire de ports, de voies ferrées, de commerces, de réseaux téléphoniques, de journaux, de fabriques. Une hydre à tête unique et à multiples tentacules. Avec la marginalisation du plus grand nombre, la domination étrangère fait partie du cocktail qui explose dans les guérillas.

CHARLES VANHECKE.



Gravure de Léopold Mendez. Mexique, coll. « Petite Planète », Ed. du Seuil.

LA CONFÉRENCE DES NON-ALIGNÉS

La polémique sur le Cambodge a dominé les débats de New-Delhi

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — La question de la représentation du Cambodge aura finalement occupé toutes les séances plénières de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, jeudi 3 et vendredi 4 mars, avant la rencontre des chefs d'Etat ou de gouvernement du mouvement lundi 7 mars. Ce « monopole » a quelque peu lassé certains pays arabes et latino-américains, déplorant que l'attention ne soit pas portée aussi sur les questions les touchant plus directement. Il traduit *bien les affrontements politiques* sinon idéologiques au sein du mouvement. Car, au fond, le débat a porté sur la nature même du non-alignement.

Les interventions ont montré un partage entre trois groupes. Trente pays ont souhaité que le Kampuchéa démocratique (représenté par la coalition conduite par le prince Sihanouk) reprenne le siège qu'il occupait jusqu'à ce que les Cubains interdisent à ses représentants l'accès au sommet de La Havane en 1979 et que les chefs d'Etat décident de laisser ce siège vacant. Plusieurs ont cependant indiqué qu'ils s'en tiendraient à la situation de fait créée à Cuba et prorogée par l'Inde en n'invitant aucune délégation cambodgienne (Yougoslavie, Egypte, Sri-Lanka).

En revanche, vingt-quatre Etats ont demandé *que ce siège revienne* au gouvernement de Phnom-Penh. L'Algérie, pour sa part, a rappelé qu'elle approuvait le consensus de La Havane, *mais qu'il fallait* rechercher une solution politique. L'Inde, sortant de son rôle de président, a réaffirmé son soutien au gouvernement qui *« administre actuellement »* le pays, mais ajouté que la seule solution *« pratique »* était de laisser le siège vacant en raison des divergences au sein du mouvement. Sept pays ont ainsi assorti de nuances leur appui à la *« politique de la chaise vide ».* Enfin, un troisième groupe comporte trente-cinq pays qui ne se sont pas prononcés.

Comment, dans ces conditions, dégager un consensus ? Les ministres n'y étaient pas parvenus vendredi soir. Ils devaient reprendre leurs pourparlers, ce samedi après-midi, en petit comité pour tenter de mettre sur pied un compromis pouvant être soumis au sommet. Il est évident que si ce résultat n'était pas atteint lundi matin, l'affaire pèserait sur la réunion — ce que voulait éviter le pays hôte.

La conférence ministérielle a mis en relief l'étendue du malaise provoqué par la décision de La Havane et perpétué par le fait que la question *de la représentation du Cambodge* n'ait pas été réglée sous la présidence cubaine, comme il avait été convenu alors. L'amertume s'étend *bien au-delà de l'Asie, tant il est vrai* que ce problème a d'importants prolongements internationaux et favorise les polarisations.

Démonstration de force de l'ASEAN

Les trois pays de l'Association (anticommuniste) des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) (*Singapour, Malaisie, Indonésie*) — voulaient marquer le coup à New-Delhi. Ils sont effectivement parvenus à y *faire une démonstration de force. Ils* ont dénoncé le *« fait accompli »*, le *« dangereux précédent »* créé par l'initiative conduisant à tenir à l'écart du mouvement l'un de ses membres sans qu'il ait la possibilité de s'expliquer devant ses pairs. Sans non plus que les arguments employés pour justifier ce geste apparaissent conformes à l'esprit du mouvement. Ils se sont battus moins pour la présence du prince Sihanouk que pour éviter, comme l'a expliqué le ministre singapourien des affaires étrangères, M. Dhanabalan, le retour d'une telle situation.

Le problème est de savoir, ont déclaré les pays de l'ASEAN, — quelle procédure le mouvement doit adopter pour *« suspendre »* ou *« expulser »* l'un de ses membres. Sans quoi nul ne se sentira à l'aise en son sein. Ils auraient souhaité qu'un mécanisme permettant d'éviter l'*« arbitraire »* fût mis en place et que soit explicitement reconnue l'existence d'un courant substantiel favorable au gouvernement du Kampuchéa démocratique, même si celui-ci ne contrôle pas le territoire du Cambodge.

En revanche, le ministre des affaires étrangères du Vietnam, M. Nguyen Co Thach, a surtout insisté sur les méfaits des Khmers rouges, cherché à justifier la présence de ses *« volontaires »* au Cambodge, se déclarant pour le siège vacant puisqu'*« aucun consensus ne peut être actuellement atteint pour qu'il soit attribué à la République populaire du Kampuchéa »* (Phnom-Penh).

En marge de la conférence, il est à noter que le premier ministre afghan, M. Sultan Ali Keshtmand, qui représente Kaboul au sommet, a été reçu en audience vendredi par Mme Gandhi. La presse locale met l'accent sur l'accueil réservé par le premier ministre indien à l'aéroport au représentant du régime prosoviétique afghan et sur leur entretien. Selon le porte-parole indien, M. Keshtmand aurait souligné la volonté de son pays de trouver une *« solution politique »* à la crise afghane. *Il n'est pas exclu que des* contacts *« indirects »* aient lieu à New-Delhi, où se trouvent également, outre les représentants du Pakistan et de l'Iran, le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar.

GÉRARD VIRATELLE.

Malaisie

Condamnation à mort du ministre de la culture pour meurtre

M. Mokhtar Hashim, ministre de la culture, de la jeunesse et des sports, a été condamné à la peine de mort par pendaison, ce samedi 5 mars, par un tribunal de Kuala-Lumpur. Il a été reconnu coupable, ainsi que le maire d'un village, du meurtre d'un rival politique au cours de la campagne pour les élections législatives d'avril *dernier. Ce dernier*, le Datuk Mohamed Taha, était ancien président de l'Assemblée locale de l'Etat du Negri-Sembilan. Le procès, qui a *duré soixante-quinze* jours, est le plus long des annales criminelles du pays. L'avocat de M. Mokhtar Hashim fera appel.

Bien qu'inculpé de meurtre avec préméditation, M. Mokhtar Hashim avait conservé son siège au gouvernement. On peut penser qu'il en sera de même jusqu'à ce que le jugement ait *été confirmé* ou *infirmé en appel.* Le ministre de la culture, âgé de quarante ans, était l'une des personnalités en vue de la jeune génération *dans la coalition gouvernementale.*

[Le gouvernement de M. Mahathir Mohamed, bien qu'embarrassé par cette affaire, s'est abstenu de prendre position. Engagé dans la lutte contre la corruption, et pour l'application plus stricte de principes de l'islam, ayant par ailleurs manifesté une implacable sévérité contre les opposants politiques procommunistes accusés de « terrorisme » — une dizaine d'entre eux ont été pendus depuis le début de l'année — et contre les trafiquants de drogue, eux aussi promis à la potence, M. Mahathir risque de se trouver placé devant un choix difficile, si la cour d'appel confirme la condamnation.]

Pays-Bas

SELON L'O.C.D.E.

Forte aggravation du chômage pour 1983

Quatorze pour cent de la population active au chômage en 1983, une baisse du P.I.B. (produit intérieur brut) de 1,4 % cette même année, un triplement des dépenses publiques au cours des cinq dernières années : telle est la sombre présentation que font les experts de l'O.C.D.E. de l'état de l'économie des Pays-Bas.

Leur rapport annuel, au-delà des effets inévitables de la récession internationale, analyse les caractéristiques du mal néerlandais. La chute considérable, depuis 1980, de l'investissement productif privé et la croissance accélérée de l'offre de main-d'œuvre ont conduit à un taux de chômage-record au niveau européen (4,5 % en 1979, 10,5 % en 1982).

Par ailleurs, la faiblesse de la demande consécutive à cette évolution a aggravé le problème des finances publiques. En effet, la réduction des recettes fiscales, couplée à l'augmentation exceptionnelle des dépenses sociales (due pour une bonne part à l'augmentation du chômage), a entraîné un déficit public sans précédent. *« La part globale des dépenses publiques dans le P.I.B. a augmenté de deux points par an... Le budget des administrations publiques représente maintenant plus de 60 % du P.I.B. »*, souligne le rapport.

Quelques points positifs sont cependant mis à l'actif de l'économie néerlandaise : les bons *résultats* en matière d'inflation, le renforcement de la compétitivite sur les marchés internationaux, un excédent courant de la balance *des paiements le plus* important de la zone O.C.D.E. après celui de la Suisse (avec 20 milliards de florins en 1983 contre 16,5 milliards en 1982). Le document de l'O.C.D.E. note également les atouts à long terme des Pays-Bas : un haut niveau de qualification et d'instruction, une longue tradition industrielle et technologique, une réputation internationale sur les marchés financiers, l'autonomie énergétique due au gaz naturel de la mer du Nord.

Ces atouts devraient permettre aux Pays-Bas de sortir d'une grave récession. *Pour redresser l'économie* néerlandaise, les experts de l'O.C.D.E. préconisent deux types de mesures : d'une part, la réduction des dépenses publiques, notamment par la limitation des transferts sociaux, d'autre part, la relance de l'investissement en diminuant l'impôt sur les bénéfices et en pratiquant une politique salariale rigoureuse, déjà entamée puisque le niveau de vie a reculé d'environ 6,5 % au cours des trois dernières années.

U.R.S.S.

DOUZE ANS DE DÉTENTION POUR CENT DIX POÈMES

La poétesse ukrainienne *Irina Ratouchinskaia* a été condamnée vendredi 4 mars à Kiev à sept ans de camp de travail suivis de 5 ans de relégation pour *« agitation et propagande antisoviétique »*, annoncent ses amis. Les autorités soviétiques reprochaient à cet ancien professeur de physique qui se consacre depuis cinq ans à la poésie d'avoir diffusé à l'intérieur du pays et publié à l'étranger cent dix de ses œuvres critiquant la docilité de la population, le système scolaire communiste et la conception de l'histoire officielle en U.R.S.S.

La salle d'audience a été interdite durant les trois jours du procès aux parents et amis de l'accusée. Sa mère a été évacuée du tribunal après avoir refusé de témoigner. Des agents du K.G.B. *en civil ont provoqué* des incidents à l'extérieur du palais de justice. A la suite de ces incidents un mathématicien *candidat à l'émigration*, M. Leonid Varvak, a été condamné à 15 jours de prison pour « houliganisme ».

D'autre part, en Estonie, des agents du K.G.B. auraient effectué les 1er et 2 mars une série de perquisitions au domicile d'une dizaine d'opposants. Selon M. Ants Kipper, qui dirige en Suède un réseau d'aide aux prisonniers estoniens, les perquisitions ont eu lieu à Talinn, Tartu et Pernu. Des opérations analogues auraient eu lieu également en Lituanie et en Lettonie.

Etranger

OTAN : les vigiles de la porte nord

Les Nordiques s'entendent admirablement. Pourtant, en matière de défense, ils ont pris des partis différents. Norvège et Danemark dans l'OTAN, Suède neutre mais bien armée, Finlande prudente, et pour cause... Cela s'appelle l'« équilibre nordique ». Il s'agit de maintenir une « zone de basse tension ». La porte de l'Occident, n'en est pas moins bien gardée.

De notre envoyé spécial

Kirkenes. — Vers 10 heures du matin, la nuit arctique commence à s'éclaircir quelque peu. Le ciel est toujours très noir, mais le paysage enneigé reflète la moindre lueur. La lumière tamisée qui baigne la route paraît s'élever du sol plutôt que descendre du ciel. Nous sommes à quelques kilomètres de Kirkenes, à l'extrême nord de la Norvège, mais aussi — surprise pour les non-initiés — sur la longitude d'Istanbul. La capitale, Oslo, est aussi éloignée du Grand Nord que de Rome. C'est dans ce « coin perdu » de l'Arctique que des troupes de l'OTAN font, sur près de 200 kilomètres, directement face à l'armée rouge.

La voiture conduite par un soldat norvégien roule à tombeau ouvert sur le terrain glacé. Un virage fait apparaître un panneau routier semblable à tous les autres. La flèche indique : « Union soviétique ». *Plus simplement*, elle conduit à un portail de pierre et à une grille surmontée de trois lampadaires. Pas un poste de garde, pas un soldat à l'horizon. Il pourrait s'agir de l'entrée d'une maison de campagne. Une allée de quelques centaines de mètres s'ouvre sur une forêt de sapins. A une vingtaine de mètres à peine, à mi-hauteur d'une colline dont l'accès complètement glacé est plutôt difficile, s'élève une petite maison de bois semblable à toutes celles que l'on rencontre dans la région. Une seule différence : le drapeau norvégien flotte au sommet d'un *mât. C'est le quartier* général du commissaire norvégien chargé à la fois de contrôler la zone frontière et d'entretenir les rapports indispensables avec les autorités de l'U.R.S.S. toute voisine.

Le « téléphone rouge »

Dans un salon, modeste mais confortable, où le feu de bois brûle dans la cheminée surmontée d'un gril, le colonel Tore Hiorth Oppegaard, taillé en athlète, reçoit ses rares visiteurs devant une carte de la région et un portrait du roi Olaf V, avec la plus grande amabilité.

Dans un petit poste voisin, un bureau accueille quelques dossiers, deux lampes d'architecte, un téléphone et un autre poste, qui, au propre comme au figuré, mérite bien le nom de « téléphone rouge ». En dehors de la ligne bien connue reliant le Kremlin à la *Maison Blanche*, c'est là l'une des rares, sinon la seule communication directe entre les responsables de l'Est et de l'Ouest. En quelques instants, l'officier norvégien peut s'entretenir avec son vis-à-vis russe, le colonel Timko. Comme dans les rencontres personnelles, une règle inspirée à la fois par la diplomatie et la cordialité veut que, en de telles occasions, les Russes parlent norvégien et que les interlocuteurs norvé*giens* leur *rendent* la politesse *en* parlant russe.

Si la tâche du colonel Oppegaard est aussi lourde que délicate, il n'en laisse rien paraître. Cela ne l'empêche pas cependant de mettre tout de suite les journalistes en garde contre d'éventuelles « *imprudences* ». Certains de leurs confrères auraient reproduit ses propos de façon un peu trop directe, ce qui lui aurait valu des ennuis avec ses interlocuteurs de l'autre côté de la frontière. Il *préfère qu'on parle de lui le moins* possible, car, dit-il : « *J'ai toujours à coopérer avec les autorités soviétiques après votre départ.* »

La preuve est là : un fanion rouge avec faucille et marteau planté face à un fanion norvégien *au milieu de la table de conférence*, où les responsables des deux pays se rencontrent une ou deux fois par mois en vue de traiter surtout des problèmes de routine. Il peut s'agir de réparer ou de repeindre des poteaux marquant la frontière, de rapatrier un paysan norvégien éméché, qui, un soir de fête, s'est égaré sur le territoire soviétique, de régler un conflit entre les patrouilles russes sur le Pasvik et des pêcheurs qui auraient franchi la ligne médiane du fleuve. Tout cela, semble-il, ne pose pas de problèmes insurmontables, et les contestations sont en général réglées de façon amiable.

Pourtant, ces contacts entre au*torités soviétiques et norvégiennes* obéissent aux usages diplomatiques les plus stricts. Sauf peut-être après le repas qui marque la fin de chaque conférence, quand les Norvégiens offrent l'aquavit et les Russes la vodka. Sans aller jusqu'aux confidences, il est possible alors, si on en croit le colonel Oppegaard, d'échanger quelques propos sur la pêche et la chasse, la rigueur ou la douceur de l'hiver et l'indiscipline des rennes qui s'obs*tinent à ne pas respecter la frontière.*

Le plus frappant toutefois est que la même formule revient dans chaque propos. Cette frontière où existe un face-à-face — est considérée comme une « *zone de basse tension* ». On nous l'a dit et répété du quartier général de l'OTAN à Bruxelles jusqu'au 70e degré de latitude nord, en passant par le ministère de la défense à Oslo et le commandement des forces alliées du nord de l'Europe, situé *loin dans le* Sud, à *Kolsas.*

A première vue, en effet, rien n'évoque ici les murs, les fossés, les barbelés et les champs de mines qui séparent les deux camps au centre de l'Europe. Les militaires norvégiens, qui n'ont pas leurs yeux dans la poche, savent, *toutefois, que, quelques* kilomètres plus loin, les Soviétiques ont non seulement élevé plusieurs séries de barrières électrifiées mais installé aussi de larges plages de sable régulièrement ratissées en vue de révéler la trace de tout passage illégal. Au surplus, n'ont accès à cette zone que les gardes-frontière, qui dépendent non pas de l'armée soviétique mais du K.G.B. « *L'apparence*, nous dit un officier, *est paisible. Mais la frontière de l'U.R.S.S. est aussi bien gardée que celle de l'Allemagne de l'Est.* »

En fait, la situation stratégique dans le Grand Nord peut justifier des inquiétudes. Au-delà de la Pasvik, qui mène à la mer de Barentz, les Soviétiques ont déployé dans le bassin arctique et dans la péninsule de Kola l'une des plus formidables concentrations de moyens militaires de la planète.

Comme toujours, les chiffres fournis par les uns ou les autres ne concordent pas nécessairement. Il est cependant admis par la plu*part des spécialistes occidentaux* que, en temps ordinaire, 685 navires de la flotte de guerre soviétique sont concentrés dans cette zone circumpolaire. Ce total comprend 23 croiseurs et destroyers, dont des croiseurs nucléaires lance-missiles, 50 escorteurs, autant de patrouilleurs et de chasseurs de mines, plus d'une vingtaine de lance-torpilles, ainsi que 300 navires auxiliaires (ateliers, ravitailleurs, unités de débarquement). Une bonne partie des 175 sous-marins basés dans la région bénéficient de la propulsion nucléaire et sont équipés de missiles stratégiques. Enfin, deux porte-aéronefs servent de base à un nombre important d'avions et d'hélicoptères. *De façon générale*, la région de Pechenga et de Mourmansk abrite aujourd'hui une importante proportion des armes nucléaires soviétiques de seconde frappe. Quant aux forces aéroportées ou amphibies, leur tâche, en cas de conflit, consisterait à contrôler les côtes norvégiennes en vue de maintenir ouvertes les voies maritimes vers l'Atlantique et les Etats-Unis.

Le *déséquilibre* entre les forces norvégiennes et celles de l'Union soviétique est donc spectaculaire. Même après une mobilisation-éclair que les forces du roi Olaf V affirment pouvoir mener à bien en moins de quarante-huit heures, celles-ci ne disposeraient, face à une agression de l'Est, que de 5 à 8 brigades pour défendre la province du Finnmark, dont la superficie est supérieure à celle de l'ensemble du Danemark. Tout est donc prévu certes pour faciliter l'arrivée de renforts *déjà planifiée* et qui viendraient aussi bien des Etats-Unis que du Canada et de la Grande-Bretagne. Dès mainte*nant, des dépôts de matériel com*mencent à être établis pour que les unités alliées de l'OTAN trouvent sur place leurs équipements et leurs armements lourds.

Un moral d'acier

Il n'en reste pas moins que, dans l'immédiat, la Norvège respecte strictement la politique de « *basse tension* » à la frontière so*viétique. Depuis son adhésion* à l'alliance atlantique, elle n'a pas admis la présence en temps de paix d'armes nucléaires ou de troupes étrangères sur son territoire. Tous ses responsables ne cessent de répéter : « *Nous voulons seulement une défense conventionnelle qui soit crédible, afin de convaincre nos adversaires éventuels qu'ils courraient des risques considérables en attaquant notre pays.* » Cette attitude de réserve va encore plus loin : en temps de paix, le commandement des forces norvégiennes n'est pas soumis au quartier général de l'OTAN *pourtant installé sur* son territoire.

Il est vrai qu'il s'agit là d'une distinction peut-être plus diplo*matique que réelle. Les plans opé*rationnels, en cas de crise, sont sans nul doute mis au point conjointement entre l'état-major norvégien et celui de l'OTAN. Plus on remonte du sud vers le nord, depuis Bruxelles jusqu'à Kirkenes en passant par Kelsos, plus on constate une ferme volonté de se défendre contre les entreprises éventuelles de l'Union soviétique.

Dans le Grand Nord, le moral est sans faille. On ne détecte pas les doutes et les hésitations qui s'expriment des Pays-Bas à la Belgique à l'Allemagne fédérale et à d'autres pays de l'alliance. Sans s'abandonner à une forfanterie ridicule, les commandants de ce secteur s'accordent — tout en reconnaissant l'infériorité de leurs forces — à dire qu'ils comptent sur le climat et la géographie pour tenir tête à l'envahisseur. Certains admettent que, dès le premier jour sans doute, leurs positions seraient coupées du sud de la Norvège par des attaques à la fois aéroportées et amphibies.

Les nerfs des Norvégiens n'ont pas craqué lorsque, en 1968, le Kremlin a jugé bon de suspendre pour *quelques jours* la politique de la « *basse tension* ». Au beau milieu de la crise tchécoslovaque, en effet, une division mécanisée de l'armée rouge est soudain sortie du brouillard et de la forêt pour s'avancer jusqu'à quelques mètres de la frontière en pointant ses canons sur les postes norvégiens. Cet avertissement brutal est presque oublié aujourd'hui. « *Oh !* dit-on, *les gens d'en face voulaient simplement montrer ce dont ils sont capables !* »

La « basse tension »

Si des jugements un peu désabusés s'expriment parfois dans les propos des militaires norvégiens, ils ont trait surtout à l'attitude des alliés du Sud. « *A quoi bon*, nous dit un commandant de garnison, *une avant-garde prête à se battre si le gros de l'armée au centre de l'Europe ne veut pas prendre les risques d'un conflit ?* »

Que les forces norvégiennes soient prêtes et bien entraînées à survivre dans un climat où le thermomètre peut tomber à — 40 degrés n'est pas niable. Les manœuvres auxquelles on peut assister sur le terrain d'exercice de la garnison de Porsanger en *fournissent* une impressionnante démonstration. Massés tout d'abord derrière un mamelon, les membres d'une *compagnie de skieurs, en combinaison* blanche, débouchent soudain entre les arbres et dévalent la pente jusqu'à leur position de défense. Ils sont arrivés sans qu'on perçoive le moindre son. En moins de deux minutes, ces soldats-fantômes, remorquant leur matériel sur des traîneaux ultra-légers, ont mis en place les roquettes antichars et les mitrailleuses lourdes. Certains transportent aussi des roquettes « jetables », comme un briquet vide, le tube de lancement n'étant plus utilisable après un tir. L'ensemble de l'opération est mené avec une rapidité, *une discrétion* et une *efficacité* dont le capitaine est très justement fier.

La plupart des responsables *sont* d'accord *pour préférer* le grand froid au dégel. Même par — 30 ou — 40 degrés, leur matériel, affirment-ils, fonctionne sans problèmes. « *Nous avons appris tous les trucs*, disent-ils, *pour mettre immédiatement en marche nos remorques à chenilles qui, à pleine charge, peuvent remonter des pentes de 50 degrés. Le froid sec ne paralyse pas du tout nos armements.* » L'armée norvégienne ne manque pas de volontaires prêts à subir les rigueurs d'un entraînement très dur dans ce climat sans pitié.

Le moral est aussi solide à Bodö, sur la côte occidentale de la Norvège, où l'on se trouve à 300 kilomètres plus au sud. C'est là que se situe le quartier général norvégien de la zone nord dirigé par le lieutenant-général Ulf Berg, athlète au visage anguleux et aux yeux clairs. Plein d'humour, il délivre, au nom du Comnon (commandement du nord de la Norvège), des certificats attes*tant que leurs détenteurs se sont* vu attribuer « *la liberté d'action dans l'Arctique avec tous les droits et toutes les responsabilités qui en découlent* ».

A Bodö se trouve également l'une des plus impressionnantes bases aériennes : sur une vaste superficie, des hangars creusés dans la montagne et entièrement enfouis sous 50 mètres de rochers. Plus d'une trentaine de F-16 peu*vent y prendre place* pour toutes les opérations de maintenance. Le contingent du temps de paix est beaucoup plus réduit. Deux appareils, toutefois, sont constamment en état d'alerte. Chaque jour aussi, les patrouilles aériennes surveillent le ciel et la mer dans le nord du pays. L'une de leurs tâches consiste à photographier les navires et les avions soviétiques en mission dans cette zone.

Là aussi cependant, la politique de la « *basse tension* » est de règle. Le commandant de l'une des deux escadrilles de F-16, après avoir vanté les qualités exceptionnelles de l'appareil, nous assure que, même en l'air, les rapports demeurent très courtois. Lorsqu'un appareil russe est repéré, la tactique consiste pour l'un des pilotes de F-16 norvégiens à se ranger un peu en dessous de l'avion ainsi intercepté tandis que son collègue photographie l'ensemble. Les dossiers de Bodö permettent ainsi d'apprendre que les redoutables bombardiers nucléaires Backfire s'aventurent souvent au-dessus de la mer de Barentz, bien que leur base soit située au-delà de la presqu'île de Kola, sans doute dans la région de Léningrad.

Quoi qu'il en soit, le commandant de la base affirme que, en dépit des vitesses considérables pratiquées lors de ces rencontres, les pilotes ne manquent jamais dans leur cockpit d'esquisser un salut de la main à l'adresse de leurs adversaires. « *Arès tout*, conclut-il, *chacun sait que l'autre fait seulement son métier...* »

JEAN WETZ.

Sous-marins indiscrets

Que font les sous-marins soviétiques dans les eaux scandinaves ? Depuis l'incident du *Whisky on the Rocks* qui s'était échoué tout près de la base principale de la marine suédoise, la question intrigue les spécialistes.

Espionnage ? Les experts de l'OTAN ne se contentent pas de cette explication trop simple. A leur avis, les explorations sous-marines seraient bien moins rentables que quelques incursions en surface le long des côtes « *adverses* ». Alors quoi ? Au quartier général des forces alliées de l'Europe du Nord (AF-North) situé près d'Oslo, certains experts, *qui* tiennent bien entendu à l'anonymat, formulent « *à titre purement personnel* » des hypothèses qui ne sont pas dénuées d'intérêt. Par exemple celle-ci :

Les sous-marins soviétiques s'appliqueraient à déposer près des bases navales suédoises *quelques mines nucléaires difficilement* détectables mais susceptibles d'être activées en cas de crise.

La Suède serait alors exposée à un chantage particulièrement dangereux : toute sa flotte pourrait être en péril si, par exemple, elle n'accordait pas aux forces soviétiques le libre passage sur son territoire. Les auteurs de cette hypothèse reconnaissent toutefois qu'ils ne disposent d'aucun élément positif pour l'étayer ; si ce n'est qu'il est impossible de compter sur les « *scrupules moraux* » du Kremlin.

Le cas de la Norvège serait assez différent. Tout d'abord parce que les fjords y sont beaucoup plus profonds qu'en Suède, et que, de l'aveu même des autorités navales du pays, il est extrêmement difficile d'y repérer les visites « *inamicales* » des sous-marins soviétiques. Mais que feraient ceux-ci au cours de leurs excursions illégales ? Selon l'un des spécialistes, tout aussi anonyme, de l'OTAN, les Soviétiques sont bien entendu conscients du fait que leur base navale dans la région de Mourmansk serait non seulement surveillée de façon étroite, mais vulnérable aux mesures de rétorsion — sinon de prévention — des *forces atlantiques.*

Quoi de plus tentant, alors, que de rechercher pour leurs sous-marins dotés d'armes intercontinentales quelques refuges sûrs dans les eaux norvégiennes où leur présence serait difficilement repérable ? L'opération supposerait seulement que dès maintenant on installe dans certains fjords, les plus profonds, quelques postes électroniques de repérage qui permettraient, le cas échéant, de diriger, avec toute la précision désirable, le tir des fusées intercontinentales installées à bord des sous-marins de l'U.R.S.S. Hypothèses...

J. W.



L'AFFAIRE RIZZOLI

Portrait de groupe avec menottes

La police italienne a passé les menottes aux maîtres du plus grand groupe d'édition du pays (le Monde daté 20-21 février). Le parquet les a, depuis lors, inculpés et inquiète quinze membres du conseil d'administration. une loge maçonnique dévoyée, un banquier pendu, achèvent de pimenter cet énorme scandale...

De notre correspondant

Milan. — Ce fut une sortie sans panache, au petit matin entre deux policiers. Les héritiers d'un empire de l'édition, MM. Angelo et Alberto Rizzoli, ont comme le mois dernier le *« rendez-vous de sept heures »*, comme on dit dans la *« City »* de Milan pour parler de l'arrestation à l'aube des hommes d'affaires faillis.

Le président du groupe, Angelo (trente-neuf ans), laissa tomber un *« moi aussi »* en montant dans la voiture des policiers et en désignant l'affiche d'un cinéma où l'on donnait *Je vais vivre seul.* Ce mot sonne faux, comme le signe d'une légèreté qui n'est pas de mise : autant que financière, la faillite est morale. En dix ans a été dilapidée une fortune accumulée en un demi-siècle, tandis que s'écroulait le plus important groupe d'édition italien, contrôlant un tiers de la presse écrite. Qu'en reste-t-il ? Des milliards de lires de dettes, les actionnaires majoritaires en prison. L'homme qui détenait la plus grande part du capital restant, M. Calvi, a été retrouvé en juin dernier pendu sous un pont de la Tamise.

Dans la saga des Rizzoli, il y a une date charnière : 1970, la mort du fondateur du groupe, lui aussi prénommé Angelo et dont une rue de Milan porte désormais le nom. Il avait débuté à dix-neuf ans avec une machine rudimentaire pour imprimer les étiquettes. Certes, il n'avait guère confiance en ceux qui, comme son fils et ses deux petits-enfants, avaient eu le *« malheur de naître riches »*. Mais il pensait son empire indestructible. Infatigable et habile, il avait toujours su saisir l'occasion au vol. Sa fortune, il la devait à une intuition : l'importation en Italie, au début des années 30, de la première rotative.

L'édition, l'impression des journaux, la production de films : tout lui avait réussi. Il n'y avait qu'une chose qu'il n'avait pas obtenue : un quotidien, le *« couronnement d'un éditeur »*, disait-il. C'est son fils, Andrea, qui devait réaliser ce rêve, en 1974, par une opération qui apparaît comme une revanche sur ce père dans l'ombre duquel il avait vieilli prématurément : l'achat du prestigieux *Corriere Della Sera.*

L'achat du « Corriere »

« C'est cet achat qui nous a menés à la ruine », nous disait, il y a quelque temps, M. Angelo Rizzoli dans son luxueux bureau tapissé de moquette bleu roi, aux divans et aux fauteuils assortis, d'un goût bien différent de celui toujours resté peu solennel de son grand-père. « Angelone », pour les intimes, corpulent et le visage rond, accentué par une barbe poivre et sel, parlait beaucoup mais expliquait peu. Point de superbe, plutôt une certaine désinvolture étudiée : moins le fait de l'assurance que de la timidité. Un homme probablement sincère mais fatigué de s'appeler Rizzoli et peu fait pour la partie qu'il devait jouer.

Avec l'achat du *Corriere*, c'est l'éclatement du clan : le mari de la sœur d'Andrea quitte le groupe, comme le fera un peu plus tard le second fils Alberto. « Angelone », reste seul aux commandes, lorsqu'en 1978 son père se retire dans sa propriété du Cap-Ferrat, avec sa seconde femme et ses dix chiens. Il s'appuie sur le *« manager »* du groupe, M. Bruno Tassan Din, entré à la Rizzoli en 1973 comme directeur financier. Le visage émacié, encadré d'une longue chevelure blanche, ce gestionnaire qui se nourrit de jus de tomate, va gravir rapidement les échelons pour devenir, en 1979, administrateur délégué. Celui que le Milan des affaires ne tarde pas à surnommer *« M. Truffaldin »* (*Truffa* signifie « escroquerie ») va piloter la Rizzoli vers la tourmente, avec une habileté sans pareille.

A la décharge des deux hommes, il y a une situation de fait. Avec l'acquisition du *Corriere*, la Rizzoli s'engageait sur un terrain qu'avait toujours su éviter le fondateur du groupe : celui des manigances politiques et de la dépendance des banques. *« Nous ne demandons jamais d'argent aux banques. Ce sont elles qui viennent nous chercher : tel est notre style »*, aimait à dire le vieux Rizzoli.

L'achat du *Corriere*, alors en difficultés financières, implique en effet un endettement de 84 milliards de lires. Pour faire face à cette saignée, il fallut emprunter (25 milliards) et donner en garantie 80 % des actions du groupe, qui finiront dans les coffres de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), compromis plus tard dans le scandale Calvi.

En fait, rapidement le *Corriere* s'avérera une proie trop grosse. Sa mise en vente par ses propriétaires, depuis un demi-siècle la famille Crispi, avait suscité les appétits des partis politiques cherchant, comme aujourd'hui encore, à en prendre le contrôle.

Au moment où il se lançait dans l'aventure du *Corriere*, M. Andrea Rizzoli avait eu d'ailleurs l'assurance d'aides politiques : notamment du président du groupe Montedison et du courant Fanfani au sein de la démocratie chrétienne. Mais ces engagements ne seront pas respectés, étant données les sympathies à gauche du *Corriere*, dirigé alors par M. Pietro Ottone. N'est-ce pas d'ailleurs au *Corriere* que M. Fanfani attribuera la défaite du camp conservateur lors du référendum sur le divorce ? Rapidement, les Rizzoli vont payer le prix d'avoir voulu être des « patrons de presse » n'intervenant pas dans les problèmes rédactionnels — du moins du temps de M. Ottone, comme au reste celui-ci nous l'a lui-même confirmé. Se sentant peu à peu étranglé, M. Andrea Rizzoli amorce une opération qui conduira le groupe au naufrage : il demande son aide à M. Umberto Ortolani (qui avait été le conseiller de son père pour certaines affaires en Amérique latine). Le personnage est surtout, on le saura plus tard, le bras droit de Licio Gelli, le « grand maître » de la loge P2. Par Ortolani, Roberto Calvi, président de Banco Ambrosiano et lui aussi maçon de la P2, entre dans le jeu. *« Calvi était devenu un véritable robinet à finances »*, a déclaré récemment M. Tassan Din, *« Il n'y avait plus de problèmes. »* En fait, les plus graves commençaient.

Dessin de Serguei

Au service de la P2

L'argent de Calvi coûtera très cher. Ortolani veut des commissions sur les opérations diverses qu'il aide à accomplir, et Calvi exige une prise de participation dans le groupe à l'occasion d'une augmentation de capital qui permet de dégager les actions en dépôt auprès de l'IOR. Banco Ambrosiano va investir quelque 1 062 milliards de lires dans le gouffre de la Rizzoli, qui se lance, sur ses conseils, dans une des opérations d'extension démesurées. L'opération a lieu en 1977, et Calvi prend alors le contrôle de 40 % du capital du groupe. A cette occasion, au demeurant, M. Tassan Din acquiert pour sa part 10,2 % de la Rizzoli, ce qui le rend arbitre de la situation. Entre-temps, il est devenu membre de la P2, comme d'ailleurs M. Angelo Rizzoli. L'avocat de M. Tassan Din, Me Peccorela, explique que c'est pour tenter d'éviter d'être le jouet des partis, par banques interposées, que son client et le président de la Rizzoli se sont mis dans les mains de gens comme Ortolani et Calvi.

La Rizzoli n'évitera pas pour autant le jeu politique. Elle y servira les intérêts de la P2. Roberto Calvi doit en effet « dédommager » les partis d'avoir fermé les yeux sur sa prise de contrôle de la Rizzoli (à l'exception des radicaux, personne au Parlement ne souleva la question). Il le fait à plusieurs niveaux : d'abord la Rizzoli devra verser des fonds politiques tant à la démocratie chrétienne qu'au parti socialiste (autre source du « *trou* » dans les bilans). En outre, il obtient un changement d'orientation du *Corriere* : à sa tête, en remplacement de M. Ottone, qui quitte le quotidien (*« la liberté y était devenue très limitée »*, nous dit-il), est nommé M. Di Bella, moins engagé politiquement et surtout membre de la loge. L'expansion du groupe est, d'autre part, orientée politiquement : il s'associe à la démocratie chrétienne avec une prise de participation dans *il Mattino* de Naples (dont le directeur s'avérera être aussi un membre de la P2) et aux socialistes par une opération identique dans *il Lavoro* de Gênes et en contribuant à la relance de l'hebdomadaire *l'Europeo.*

Le coup de grâce

Le naufrage est manifeste après la mort de Calvi, qui entraîne le krach du Banco Ambrosiano. Les nouveaux dirigeants de la banque présentent, en septembre 1982, leurs créances (120 milliards d'intérêt en retard) et exigent un mandat pour vendre le *Corriere.* Pour éviter la faillite, MM. Angelo Rizzoli et Tassan Din demandent le contrôle judiciaire, qui permet pendant un an de « geler » les créances. Etant donné l'état des bilans, c'est un risque. Mais ils espèrent encore pouvoir gérer la situation et négocier la vente du grand quotidien. Ce n'est pas, semble-t-il, de cette oreille que l'entendent les forces politiques qui le convoitent.

Avec Calvi et la P2, et certes en jouant leur jeu, Angelo Rizzoli et Bruno Tassan Din avaient réussi à tenir à distance les partis politiques dans un subtil équilibre. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Surtout, derrière le Nuovo Banco Ambrosiano, créancier principal qui coupe le *« robinet »* ouvert par Calvi, se profile l'éventail des partis de la majorité. De là à penser que le parquet de Milan, en portant le coup de grâce aux dirigeants de la Rizzoli, n'a pas agi sans un feu vert gouvernemental, il n'y a qu'un pas. Certes, les faits justifiaient les arrestations, mais dans d'autres cas analogues, des solutions moins drastiques ont été trouvées. Sans doute n'auraient-elles pas satisfait ceux qui entendent avoir les mains libres pour s'emparer d'un empire à la dérive, possesseur de cet inestimable moyen d'agir sur l'opinion publique qu'est le *Corriere della Sera.*

PHILIPPE PONS.

Droit d'asile en Chine pour bêtes de somme

En Asie, la Chine est l'un des rares pays qui accueillent des réfugiés du Vietnam. Mais elle se fait payer ce droit d'asile en travail de force. Certains fugitifs s'interrogent...

De notre envoyée spéciale

Xinglong. — Tout incite à la rêverie sur cette route qui serpente à l'ombre de vastes plantations d'hévéas. Mais le songe vient brutalement buter, au pied d'une colline, sur un alignement de baraquements. Ici, sans nul ombrage, vivent entassés dans une ou deux pièces sommairement aménagées des familles entières. La plupart sont des réfugiés vietnamiens, les autres des Chinois d'outre-mer revenus dans la mère patrie. C'est là une partie des quelque sept mille personnes concentrées sur ce site de Chenxiang Wan pour la construction d'un important complexe hydraulique qui doit satisfaire les besoins de la ferme d'Etat de Xinglong, l'un des plus importants des vingt-huit établissements de ce genre implantés dans l'île de Hainan, face au Vietnam.

A peine franchi le portique marquant l'entrée du chantier, on y voit courir, au loin, se découpant sur la hauteur, une interminable théorie de minuscules silhouettes. Il faut grimper plusieurs centaines de mètres sur une piste tracée à flanc de colline pour comprendre le sens de leur activité. Ces hommes et ces femmes, jeunes ou moins jeunes (certains ont la cinquantaine passée), sur deux files ininterrompues, avancent au pas de course, poussent devant eux une carriole. En une noria bien réglée, les uns galopent dans la colonne de ceux qui viennent charger leur véhicule de terre, les autres dans celle qui conduit au délestage.

Nos timides sourires ou bonjours restent sans réponse : couverts de sueur, accrochés à leurs brancards, murés dans leur effort, les yeux fixes dans un visage marqué par la fatigue, ces travailleurs sont seulement attentifs à éviter — avec quelle agilité — tout heurt avec celui qui les précède ou celui qui les suit.

La ronde infernale tourne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La nuit, de puissants projecteurs éclairent le chantier. Quatre équipes de six heures — un quart d'heure de pause pour avaler le repas — assurent la continuité du travail. *« La charge minimale journalière à transporter est de deux mètres cubes par personne »*, nous indique le responsable de l'entreprise. Or chaque trajet complet représente en moyenne 1 kilomètre, et, pour transporter 1 mètre cube de terre, il faut avoir rempli huit carrioles. Le calcul est simple : chaque travailleur parcourt au moins 16 kilomètres en six heures, dont 8 à pleine charge. En fait, selon notre interlocuteur, chacun traîne, en moyenne, vingt charrettes pleines par jour. Le salaire versé pour cette tâche exténuante serait de 50 à 60 yuans par mois (un yuan = 3,7 F.), auxquels s'ajoute une prime si le quota fixé est dépassé. Comme pour nous rassurer, le responsable précise : *« Durant les trois premières semaines de janvier, nous n'avons eu que vingt-cinq blessés et aucun décès. »*

Le barrage de Chenxiang Wan se dressera sur les eaux de la rivière du Soleil. Pour le construire, plus de 1,5 million de mètres cubes de terre et de pierres auront été déplacés à bras d'homme. Il assurera alors une réserve de 17,8 millions de mètres cubes d'eau et pourra fournir 2 800 kilowatts-heures. Fierté et satisfaction s'affichent sur le visage du directeur du chantier lorsqu'il aligne ces chiffres.

L'amertume et le mécontentement que nous ont exprimés trois jeunes réfugiés vietnamiens débarrassés de *« leurs six heures »* reflètent assez bien le sentiment qui semble prévaloir sur le chantier. *Ils logent dans les quelques* bâtiments en dur qui existent sur place. Mais la grande majorité de leurs compagnons vivent dans des dortoirs aux planches de guingois.

Agés de dix-huit à dix-neuf ans, tous trois rêvent de quitter la Chine, de trouver un autre pays d'asile où ils pourraient *« vraiment vivre »*. *« Mais comment faire et où aller ? »*, répètent-ils. Interrogation faite d'un très mince espoir, où l'on perçoit, malgré leur calme, la sourde violence qui les habite. Ce qui leur pèse le plus ? La promiscuité, l'entassement, le travail au barrage *« dur, éreintant, abrutissant et mal payé »*. Mais ce dont ils se plaignent beaucoup plus, c'est de leur isolement, car le chantier est à plusieurs kilomètres de toute habitation. L'un d'eux, cigarette aux lèvres, exprime son désarroi devant la situation sans avenir — professionnel ou intellectuel — où sont maintenus les réfugiés vietnamiens, dont beaucoup, dit-il, *« sont pourtant d'origine chinoise. »*



Dessin de Franchini

C'est en 1978 qu'il est arrivé en Chine, à pied, avec une partie de sa famille. Il avait alors quatorze ans. Depuis lors, déplore-t-il, *« je végète, surtout ici où nous n'avons aucune distraction »*.

Il est vrai que sur toute l'île de Hainan les réfugiés n'ont d'autres lectures que celles des textes en chinois.

« J'aimerais bien me marier, confie notre jeune interlocuteur, *mais ici les familles vietnamiennes sont plus exigeantes qu'au pays. Elles réclament 1 000 yuans assortis d'autres cadeaux pour consentir à donner leur fille en mariage. Je n'en ai pas les moyens. »* La séparation d'avec leurs proches restés au Vietnam ou partis vers un autre pays d'accueil affecte la majorité des réfugiés. Quelques-uns, profondément déçus par un séjour en Chine qu'ils avaient imaginé tout autre, envisagent même de retourner sur leur terre natale. Déracinement brutal, séparation, difficulté de vie et d'adaptation sont leur lot quotidien et tragique.

La Chine populaire fait pourtant figure d'État généreux dans cette région d'Asie : elle compte actuellement 267 000 réfugiés vietnamiens, selon la mission à Pékin du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), dont près de 200 000 arrivés entre la fin de 1978 et le début de 1979.

A leur arrivée sur le territoire chinois, tous les réfugiés sont dirigés vers le centre d'accueil de Ningming (province du Guangxi). Ils y séjournent trois mois puis sont envoyés dans quatre provinces, où cent quatre-vingts fermes d'Etat leurs sont ouvertes.

Selon la mission du Haut Commissariat pour les réfugiés à Pékin, le gouvernement chinois a déjà dépensé plus de 500 millions de dollars pour ces immigrés. Parallèlement, une aide financière de plus de 37 millions de dollars lui a été fournie par le H.C.R., sous la forme d'un fonds d'assistance valable jusqu'en 1983.

L'un des problèmes cruciaux auxquels se heurte aujourd'hui la Chine concerne le nombre élevé des naissances (30 000 depuis 1978) dans une communauté qui compte plus de 100 000 enfants de moins de quinze ans. D'autre part, si le flux des arrivants s'est considérablement réduit depuis 1979, le H.C.R. estime qu'environ 2 000 personnes continuent d'arriver du Vietnam par mer ou par terre chaque année.

Tenter de réunir les familles est l'une des tâches qui incombent au H.C.R. en Chine. Une autre, non moins délicate, consiste à discuter point par point avec les autorités de la mise en application effective de la convention de Genève. Enfin, il a aussi à débattre de la question des réfugiés qui voudraient *acquérir la nationalité* chinoise. Pour l'heure, ceux-ci sont considérés par Pékin comme de citoyenneté vietnamienne.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la Chine accepte d'intégrer les réfugiés dans d'autres secteurs que celui du monde rural ou des travaux de force. Il faut néanmoins lui reconnaître le mérite d'être, actuellement, l'un des rares pays d'Asie qui reçoivent régulièrement des réfugiés et, sans doute, le seul qui les héberge aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Démarche généreuse en soi, même si l'on ne peut exclure des arrière-pensées politiques, évidentes dans cette région du monde.

ANITA RIND.

Etranger

R.F.A.

LA FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les inconnues du scrutin du 6 mars auront porté sur le sort des petits partis

Près de quarante-trois millions et demi d'électeurs ouest-allemands sont appelés, dimanche 6 mars, à renouveler le Bundestag – la nouvelle Assemblée sera la dixième de l'histoire de la République fédérale. – pour lequel 2 699 candidats, dont *518 femmes, sont en lice.* Sur les 518 sièges que compte la Chambre basse, 496 sont directement en jeu dimanche, les 22 parlementaires désignés par Berlin-Ouest étant élus selon un système spécial en raison du statut particulier *de la ville.*

Finalement, la campagne pour les élections du 6 mars n'aura pas eu, le plus souvent, les aspects auxquels on s'attendait. Si l'on se réfère à celle qui avait précédé le scrutin du 5 octobre 1980, la différence entre le « combat des chefs » d'alors et le profil relativement bas des affrontements d'aujourd'hui saute aux yeux. Il est vrai que M. Vogel n'est pas le chancelier Schmidt, et que le successeur chrétien-démocrate de ce dernier, M. *Kohl*, n'a pas les accents de M. Strauss.

Quant à M. Schmidt, c'est en principe à cause de ses ennuis de santé – au demeurant bien réels – qu'il est resté si discret. Mais, malgré les mises au point de ses proches, on a plus d'une fois eul'impression que l'ancien chef du gouvernement ne tenait pas trop à s'afficher dans les meetings d'un parti qui défendait, sur la question des euromissiles en particulier, des positions pour le moins différentes de celles qu'il avait lui-même su lui imposer lorsqu'il était à la chancellerie.

Cette dernière question, d'ailleurs, n'a finalement pas occupé la toute première place, alors que l'on pouvait, au début, estimer qu'elle serait au cœur de la campagne. Certes, vendredi, en tenant leur dernière conférence de presse respective, *MM. Kohl* et *Vogel* ont l'un et l'autre relancé l'intérêt pour cette question, en faisant d'ailleurs à peu près la même déclaration sur leur espoir de voir Washington faire prochainement de nouvelles propositions à M. Andropov. Mais on ne peut pas dire que cette matière ait passionné les foules allemandes autant qu'elle a suscité l'intérêt hors des *frontières de la* R.F.A. Y compris en France, puisque le président de la République lui-même a saisi l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire du traité de l'Elysée, le 20 janvier dernier, pour exprimer son point de *vue à ce sujet* devant le Bundestag. Un point de vue qui correspondait sensiblement plus aux analyses de M. Kohl qu'à celles de son rival social-démocrate.

En fait, le thème majeur de la campagne a été l'état de l'économie ouest-allemande. La montée du chômage a été ressentie outre-Rhin comme d'autant plus foudroyante que la R.F.A. en avait été plus longtemps préservée. L'endettement de l'Etat, qui avait déjà été dénoncé par la C.D.U., alors dans l'opposition, sous le règne de M. Schmidt, s'est également trouvé au cœur du débat électoral. De même pour le régime de couverture sociale, les retraites et les pensions, au sujet desquels s'affrontent très classiquement deux conceptions opposées du rôle de la puissance publique en la matière.

Les incertitudes électorales paraissent, à la veille du scrutin, davantage concerner les petits partis que les grands. Les derniers sondages publiés donnaient, en effet, aux chrétiens-démocrates une avance suffisante pour leur laisser espérer une *majorité au* Bundestag. En revanche, d'une étude d'opinion à l'autre, on ne pouvait dégager de certitude absolue à propos de la survie parlementaire du parti libéral de M. Genscher ni même sur l'entrée des Verts à l'Assemblée fédérale, l'une et l'autre hypothèse n'étant d'ailleurs pas incompatibles.

*Une chose, en tout cas, parais*sait acquise : le scrutin devait connaître une forte participation des électeurs (on attendait, dans les états-majors des partis, au moins 90 % de votants). Signe supplémentaire, avec l'affluence aux *réunions publiques*, que l'intérêt des Allemands pour la politique, contrairement à ce que pouvaient laisser penser certaines évolutions récentes, n'a pas faibli.

BERNARD BRIGOULEIX.

Les autorités allemandes s'opposeraient finalement à l'accord Thomson-Grundig

L'Office des cartels de Berlin-Ouest devrait formuler finalement un avis défavorable au projet de prise de contrôle de la société allemande Grundig par le groupe nationalisé français Thomson-Brandt. Depuis quarante-huit heures, les « signes » se multiplient en ce sens. Jeudi, c'était le président de l'Office qui critiquait publiquement les *« associations entre sociétés européennes »*, et vendredi 4 mars, des « sources autorisées » ouest-allemandes ont confirmé les rumeurs. L'avis ne devrait être cependant remis officiellement à Thomson et à Grundig que dans le milieu de la semaine.

En théorie, Thomson pourrait alors faire appel au ministre de l'économie, celui-ci pouvant passer outre à l'avis de l'Office des cartels. Or rien ne dit que la société française poursuivra la procédure. Compte tenu du climat politique outre-Rhin et de l'hostilité des milieux syndicaux et industriels, *le chancelier Kohl – qui* a de très bonnes chances d'être reconduit – ne paraît pas décidé, de toute façon, à donner son autorisation à Thomson.

Il ne fait guère de doute que la position de Philips a été déterminante dans cette affaire. En affirmant haut et clair qu'il entendait conserver les 24,5 % qu'il détient dans Grundig ; en proposant ensuite, en privé, d'accroître sa participation à 30 % ; en discutant et en préparant, plus ou moins dans le secret, *une solution alternative* à celle de Thomson, le groupe néerlandais semble bel et bien avoir refermé la porte que l'Office des cartels avait entrouverte un instant. Celui-ci avait laissé entendre, il y a quelques semaines, qu'il pourrait donner un avis favorable à condition que Philips sorte du capital de Grundig...

Les syndicats allemands, les *milieux d'affaires, les hommes po*litiques, Philips : cela faisait beaucoup de monde contre le projet de Thomson, sans parler de ceux qui, chez Grundig comme chez Thomson, étaient *« hostiles à cet accord »*, ou *« n'y croyaient pas »*.

On pourra toujours réécrire l'histoire, regretter que la négociation n'ait pas été menée d'abord avec Philips, que le terrain en R.F.A. n'ait pas été suffisamment « déminé » par Thomson. Reste qu'à la surprise de beaucoup d'observateurs le groupe français a dû faire face, très vite, à un véritable tir de barrage qui s'adressait autant à lui qu'au gouvernement socialiste, voire plus généralement à la France.

Quels que soient les contentieux passés et les responsabilités des uns et des autres, ce veto allemand, s'il se confirme, risque d'altérer les relations franco-allemandes et de susciter l'irritation des responsables français vis-à-vis de Philips. A travers son accord avec l'américain A.T.T. dans le téléphone et son attitude dans l'affaire Grundig, le groupe néerlandais a manifesté une conception de la coopération européenne qui ne semble pas tout à fait la même que celle du gouvernement français.

J.-M. QUATREPOINT.

LE QUAI D'ORSAY, RIVE GAUCHE...

Imagination et candeur

Mission « immense » avec des « moyens réduits » et un temps limité (six mois), écrit Mme Véronique Neiertz, député P.S. de Seine-Saint-Denis, rapporteur du budget des relations extérieures, à propos du rapport que lui ont demandé MM. Mauroy et Cheysson en février 1982 sur « les structures et l'implantation officielle » de la France, « la situation de nos compatriotes et la présence française à l'étranger ». Autant dire « mission impossible ». Achevé le 15 octobre, le rapport est resté confidentiel malgré quelques fuites. On en retrouvera ci-dessous une analyse

Force était de procéder par coups de sonde. Mme Neiertz s'est limitée, sans justifier ses choix, à l'Amérique du Nord, à trois pays d'Afrique (Cameroun, Nigéria,Tanzanie) avec *« un coup d'œil sur Rome »* et Tunis. L'Asie, le Proche-Orient, l'Europe de l'Est, les organisations internationales, sont ignorés. A ces vastes lacunes près, le rapport tente de couvrir le champ assigné. Mme Neiertz ne tire pas de conclusion d'ensemble et présente ses observations sous cinq chapitres – dont quatre interrogatifs – consacrés à l'implantation politico-administrative,aux relations culturelles, aux relations économiques,au personnel et aux Français de l'étranger.

Nul ne sera surpris que Mme Neiertz incite à la politisation – déjà engagée – du corps diplomatique, comme si le changement présidentiel du 10 mai 1981 avait modifié l'environnement international de la France, sa puissance, ses faiblesses et ses intérêts. Il serait facile pourtant de montrer que, par la nature des choses,les grandes lignes de la politique internationale de Paris ont été affermies plus qu'infléchies. Pourquoi le changement de style devrait-il inciter la France à renoncer aux moyens proprement diplomatiques ? Les passages du rapport sur le Mexique et le Nigéria montrent bien à quelles erreurs peuvent mener les préjugés idéologiques.

Un ambassadeur trop pessimiste

Aux chapitres des relations culturelles – où elle effleure à peine la crise de toute l'année 1982 – et économiques, Mme Neiertz fait quelques suggestions. Elle plaide notamment,ce qui est inhabituel à gauche,contre la titularisation systématique. des conseillers culturels et pour le recrutement privé des commerciaux.

Elle fait preuve d'imagination pour améliorer le sort du personnel diplomatique et consulaire et celui des Français à l'étranger, mais aussi de candeur quand elle semble croire que M. Fabius est prêt à débourser l'argent nécessaire. Pourtant si modeste et hautement rentable que soit le budget du quai d'Orsay (moins de 1 % du budget de l'Etat), il sera encore plus maigre en 1984 à en croire les avant-projets.

« A quoi servent les ambassades et les consulats ? » demande d'abord Mme Neiertz. *« Nos ambassadeurs sont confrontés à une situation de changement alors que tout les porte à la continuité*, répond-elle. *Un ambassadeur « politique » par grande région stratégique (...) pourrait donner à l'action de la France l'impulsion et la coordination nécessaires. L'heure n'est plus aux relations mondaines. A Rome on le sait. A Mexico pas encore. »* (A Rome, M. Mitterrand a nommé ambassadeur un journaliste socialiste. M. Martinet ; à Mexico, s'il a remplacé l'ambassadeur depuis la visite de Mme Neiertz, ce n'est pas dans le sens qu'elle suggérait.)

Le rapport demande que les relations avec la presse soient prises *« plus au sérieux »* et confiées à des professionnels, que les effectifs soient mieux répartis, les postes mieux équipés et les agents choisis avec plus de rigueur.

Aux Etats-Unis, dit-elle, l'image de la France est *« négative »* et *« très stéréotypée »*, ses produits sont inadaptés, ses services après-vente *« déplorables ». « La France de M. Mitterrand inquiète mais sans hostilité »*, écrit-elle. En tête des questions posées par les Américains, elle place *« la différence entre communistes et socialistes »*. Pour y répondre, l'ambassadeur, M. Vernier-Palliez, a fait rédiger pour ses services des argumentaires confidentiels. Mme Neiertz suggère que cette pratique soit étendue.

Elle demande que les consuls *« sachent vendre »* et préconise, surtout, un effort de relations publiques. Le service de presse basé à New-York dispose de six films (dont un sur M. Mitterrand) pour les télévisions ; la R.F.A. en propose quarante. En 1982, l'ambassadeur avait épuisé avant l'été son budget de déplacements ; son conseiller de presse ne peut en faire qu'une vingtaine par an. Les ministes français viennent beaucoup moins aux Etats-Unis que les autres Européens. Mme Neiertz propose de mettre en place *« un réseau d'accueil »* pour les journalistes européens, par exemple pour*« l'anniversaire du 10 mai,amplement célébré par la presse américaine »*.

La France assigne deux cent vingt agents avec 113 millions de crédits auprès de deux cent vingt millions d'Américains, soit quatre fois moins qu'auprès du même nombre d'Européens. Les consulats manquent de standardistes, d'agents parlant bien l'anglais, de moyens d'information (les journaux français ne leur arrivent que *par la valise diplomatique*).

Mme Neiertz passe rapidement sur le Canada mais regrette que le consul de Vancouver, sur la côte du Pacifique (un million d'habitants, cinquante mille francophones), ne dispose que de *« quatre agents et demi »*.

Elle consacre au Mexique des pages beaucoup plus polémiques. Arrivant dans un pays dont elle ignorait tout (et baignant encore dans l'euphorie franco-mexicaine *de 1981*), *elle reproche à l'ambas*sadeur, M. J.-R. Bernard, et à ses collaborateurs de lui avoir appris *« en quelques minutes »* que les Mexicains sont *« corrompus)*, leur administration *« sans espoir »*et la concurrence imbattable, que le président mexicain (M. Portillo) décide de tout et que le pays était alors paralysé par sa succession et *« une crise économique que les Mexicains « n'ont même pas su prévoir » (effondrement du marché pétrolier) ou corriger (inflation), etc. »*. Analyse qui s'est révélée depuis lucide et prophétique et dont Mme Neiertz a été choquée. Elle souhaite que l'ambassade de Mexico, *« type même de poste stratégique »*, soit confiée à un *« politique »*. Mais pour succéder à M. Bernard au terme d'une mission de cinq ans, c'est un diplomate « classique », l'un des principaux économistes du quai d'Orsay, M. Bochet, que le gouvernement a nommé.

Reconquérir l'Amérique via l'Afrique

De la visite en Afrique, Mme Neiertz *« retire la conviction que si nous n'avons pas les moyens de faire de l'économique, il faut au moins faire du politique »*, pour que M. Mitterrand reste *« crédible »*. La demande de coopération des anglophones avec la France est très forte, observe Mme Neiertz. Elle ajoute : *« Le français peut encore s'imposer comme langue principale dans tout le continent, ce qui aurait des répercussions aux Etats-Unis et au Canada, dont les hommes d'affaires devraient s'initier à notre langue pour avoir des chances de s'implanter en Afrique (c'est ce qu'on appelle la reconquête de l'Amérique du Nord par l'Afrique !).* »Le point d'exclamation est de l'auteur.

A Rome, la nomination de M. Martinet a *« causé un choc »*, et un de ses collaborateurs a assuré Mme Neiertz qu'il avait rencontré en lui *« pour la première fois (...) un ambassadeur capable d'analyser la situation politique »*.

En revanche, à Tunis, Mme Neiertz a trouvé, dans une ambassade poussiéreuse et mal équipée, *« l'ancien porte-parole du président Giscard d'Estaing. M. Hunt »* (qui vient d'être remplacé par... l'ancien porte-parole du général de Gaulle, M. Pérol). Il avait tout de même, malgré cet antécédent, déjà *« rassuré »* les Tunisiens que l'élection de M. Mitterrand inquiétait.

Deuxième question : *« Avons-nous une politique culturelle à l'étranger ? » « La diffusion culturelle*, écrit Mme Neiertz, *ne peut plus avoir comme point de passage obligé* (...) *la connaissance de la langue* (...). *Il faut traduire. »* Nous privilégions la diffusion au détriment de la coopération, ce qui peut provoquer des rejets. *« Tout projet culturel est indissociable d'un projet de société. »*

Mme Neiertz suggère qu'un groupe de travail sous l'autorité du président de la République définisse l'action culturelle région par région, que les conseillers et attachés relevant de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du Quai d'Orsay (qui ne reçoivent actuellement aucune instruction) se consacrent moins à la gestion de l'enseignement, soient moins fonctionnarisés, soient recrutés publiquement, et non par relations, par une commission interministérielle et que les vingt mille agents de la D.G.R.S.T. relèvent de direction du personnel et de budget propres ou même d'un secrétariat d'Etat.

« Non professionnels et peu crédibles »

Mme Neiertz dénonce aussi le *« stade artisanal »* où a été tenue Radio-France international : un budget de 70 millions pour cent vingt-cinq heures hebdomadaires, là où la R.F.A. consacre 510 millions pour huit cent quatre heures et la Grande-Bretagne 410 millions pour sept cent dix-neuf heures.

Aux Etats-Unis, où quatorze millions d'Américains, le plus fort groupe, se réclament d'une ascendance française, le français est moins enseigné que l'espagnol, l'allemand, l'italien et le polonais.

Selon Mme Neiertz, la France ne consacre pas plus de crédits à l'action culturelle aux Etats-Unis (56 millions) qu'en R.F.A. et en Espagne. L'Amérique, dit-elle, *« ne demande pas à connaître la France créative au présent »*. Les écoles et lycées français (associations privées américaines) posent des problèmes compliqués. Les cassettes et disques français sont inadaptés au marché. Les radios demandent du classique et on leur offre des variétés.

Mme Neiertz décerne un bon point aux films français et à la société Téléfrance (distributrice de programmes télévisés), dont l'Etat s'est pourtant désengagé. Cependant, les agents culturels français sont marqués par la tare de dépendre du gouvernement et sont donc considérés comme *« non professionnels et peu crédibles »*. Les agents scientifiques sont compétents, mais leur effectif (dix personnes) est dérisoire à côté de ceux des Japonais, des Coréens, des Philippins et des Allemands.

Des problèmes comparables se posent au Canada, où la France consacre 48 millions au Québec et 11 au reste du pays. A Vancouver, il y a un hebdomadaire, trois librairies et un réseau de télévision français ; le service culturel du consulat se réduit à deux personnes disposant de 15 000 F par an.

Au Cameroun, pays bilingue, le français progresse par rapport à l'anglais. En Italie, en revanche, deux élèves sur trois apprennent l'anglais. En Tunisie, Mme Neiertz craint que le succès de la deuxième chaîne de télévision, francophone, ne porte ombrage à la première, en arabe, et ne suscite un *« néocolonialisme culturel »*.

Bars, clubs sportifs et ménagères

Les antennes économiques françaises à l'étranger, les services français, sont incapables de répondre à *« l'énorme demande »* touristique, les chambres de commerce sont trop peu actives, les circuits bancaires inadaptés. Mme Neiertz demande aux entreprises de favoriser leurs agents commerciaux et à l'administration de recruter dans le privé. Elle reproche à la direction des relations économiques extérieures (ministère du commerce extérieur) de ne pas inspecter ses postes et d'avoir tendance à considérer certains *« comme des villégiatures »*.



(Dessin de Violette le Quéré.)

Sur le marché américain, les Français passent pour des *« amateurs »* ignorant le *« marketing »*, faisant *« des coups »* sans assurer *« le suivi »*. Mais quand ils respectent la règle du jeu, ils réussissent. Les cent soixante agents commerciaux français (sauf un) sont des technocrates sans expérience des entreprises et sont changés tous les trois ans. Mme Neiertz leur recommande, entre autres, sinon de fréquenter les bars, du moins les clubs sportifs, les deux piliers, selon elle, du commerce aux Etats-Unis, et de s'occuper aussi... des femmes, très actives aux postes intermédiaires, et *« des ménagères »*, trop délaissées, alors qu'elles fournissent le personnel politique local.

Au Mexique, la France *« n'a aucune stratégie économique »*. Nos entreprises nationales devraient d'autant plus y investir, estime Mme Neiertz, que c'est un des rares pays au monde où les nationalisations sont bien vues, mais les banques françaises préfèrent financer la dette mexicaine.

Au Nigéria (dont la France est le quatrième fournisseur et le deuxième client), Mme Neiertz n'a rencontré que des responsables français lui tenant un tout autre langage qu'à Mexico et des hommes d'affaires optimistes, sauf M. Devos, de la B.N.P., qui crie misère et dont l'analyse *« calamiteuse »* fait beaucoup rire. Tous se plaignent de la *« mauvaise réputation »* faite au Nigéria par les ministères parisiens. L'enthousiasme de Mme Neiertz a sans doute été tempéré par la crise qui s'est abattue sur ce pays depuis sa visite, provoquant en janvier l'exode forcé de centaines de milliers de personnes.

Le Quai employeur

Traitant du Quai d'Orsay comme employeur, Mme Neiertz découvre une situation bien connue des lecteurs des fascicules budgétaires. Le personnel du Quai d'Orsay – *« de qualité »*, dit-elle – *« travaille dans une grande pénurie de moyens »*, du fait, notamment, du désordre monétaire. Elle cite à ce propos un grand nombre d'exemples et recommande à M. Cheysson de saisir de ce problème son collègue du budget. Elle lui en a parlé, dit-elle, et il est tout disposé à *« l'examiner »*.

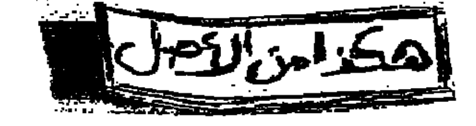
Mme Neiertz réclame un resserrement des indemnités de résidence (cent soixante-neuf grilles différentes), l'uniformisation des avantages familiaux (cinq catégories), etc., et se penche longuement sur le sort des femmes, fonctionnaires ou épouses. Elle étonne quand elle prétend que, dans un milieu où le libéralisme est une très ancienne tradition, *« l'on attache encore beaucoup d'importance au mariage légal »*. Il est exact en revanche que de jeunes diplomates refusent des postes à l'étranger parce que leur femme travaille, ce qui pose de plus en plus de problèmes. Mme Neiertz propose que l'on recense les qualifications des conjoints pour leur offrir des emplois.

Se demandant enfin si le sort des Français à l'étranger est *« enviable »*, Mme Neiertz répond : *« Cela dépend du niveau du revenu, du statut de l'employeur, des possibilités de réinsertion et surtout du sexe. »*

La protection sociale à l'étranger laisse beaucoup à désirer, la législation française n'étant évidemment pas applicable. Mme Neiertz propose notamment qu'une lettre circulaire du Quai d'Orsay dispense régulièrement des informations pratiques aux Français immatriculés dans les consulats, qu'une brochure informe les femmes de leurs droits et que des accords de réciprocité soient négociés sur le traitement des Françaises à l'étranger et des étrangères en France.

MAURICE DELARUE.







France

1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le P.C.F. est-il en voie de municipalisation ?

M. Georges Marchais rappelait, le 1er mars au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », que le parti communiste s'était préoccupé très tôt de la préparation des élections municipales et qu'il avait réuni une conférence nationale à cette fin dès le 19 juin dernier. Ce souci remonte, en fait, au lendemain des élections présidentielle et législatives de 1981. Les communistes pouvaient craindre, alors, que le P.S., fort de sa victoire, ne cherchât à pousser l'avantage qu'il s'était acquis au détriment du P.C.F.

Finalement, les socialistes ne contesteront la mairie au P.C.F. que dans douze des soixante-douze villes de plus de trente mille habitants qu'il dirige (treize si l'on compte Nîmes, où le P.S. est divisé). Les communistes espèrent, officiellement, conserver la totalité des mille cinq cents communes (dont cent cinquante-quatre villes de neuf mille à trente mille habitants) qu'ils administrent. Cet objectif dépasse, naturellement, leurs prévisions réelles, mais il est vrai que ce scrutin se présente, pour le P.C.F., dans des conditions favorables compte tenu des circonstances.

S'il est vrai que la plupart des primaires auxquelles il est soumis semblent devoir tourner à son avantage, il est probable, si ces indications sont confirmées dimanche, que ce résultat sera dû, pour une bonne part, au fait que les socialistes auront porté, aux yeux les électeurs, la responsabilité de la division. Il en aurait été autrement si le P.C.F. n'avait pas adopté le comportement extrêmement unitaire qu'il a choisi.

Neuf millions de Français, au total, connaissent la gestion communale du P.C.F., depuis soixante ans pour les municipalités communistes les plus anciennes, depuis six ans pour les plus récentes. En mars 1977, le parti communiste avait conquis, grâce à l'union de la gauche – celle-ci s'étant faite dès le premier tour dans la plupart des cas – vingt-deux villes de plus de trente mille habitants et soixante-sept villes de neuf mille à trente mille habitants. Entre les bastions du P.C.F. et les villes conquises à l'apogée de la dynamique créée autour du programme commun, il y a bien des différences. Presque toutes les municipalités communistes sont devenues des municipalités d'union, certaines dès 1965 (1), mais dans les villes qu'il avait conquises et, longtemps, dirigées seul, le P.C.F. a conservé un mode de gestion qui n'était pas tout à fait transposable dans les villes gagnées en 1977.

L'appareil et les élus

Le communisme municipal est étudié, de façon à la fois globale et minutieuse, par un ancien cadre communiste, M. Raymond Pronier. Son ouvrage, *les Municipalités communistes, bilan de trente années de gestion* (2), fournit une masse d'informations et d'analyses sans animosité ni complaisance. Le P.C.F. est resté silencieux sur ce livre, auquel il tient, sans doute, à ne faire aucune publicité.

Dès l'origine, la politique municipale du P.C.F. est marquée par certains traits qui la caractérisent encore aujourd'hui ou qui constituent un ensemble de références dont les communistes s'inspirent plus ou moins fidèlement. Le P.C.F. entend démontrer, à travers les municipalités qu'il dirige, sa nature de parti ouvrier et révolutionnaire. Ce sont donc des ouvriers qui, de préférence, occupent les premiers postes, et les municipalités sont conçues comme des points d'appui pour les luttes sociales et pour l'extension de l'influence du parti.

La rupture avec la S.F.I.O., puis les difficultés rencontrées par le parti avec certains de ses maires – le cas le plus grave étant celui de Jacques Doriot à Saint-Denis – ont imposé au sein du P.C.F. plusieurs règles destinées à assurer la suprématie de l'appareil politique sur les responsables municipaux. Ainsi ne voit-on aucun maire de grande ville au sein du bureau politique. L'accession aux responsabilités municipales constitue une carrière parallèle, de rang inférieur à celle des responsabilités politiques, et même une voie de garage pour certains, devenus, à un moment ou un autre de l'histoire du parti, minoritaires dans ses instances dirigeantes.

M. Pronier illustre par de nombreux exemples les rapports entre les permanents du parti et les élus municipaux. Il montre que ceux-ci, ne disposant que d'une influence réduite sur la détermination de la ligne du parti, l'appliquent avec un zèle variable, surtout dans les villes que le parti doit à l'union de la gauche, dont le maire est à la fois le symbole et le garant. L'Association nationale des élus communistes et républicains (A.N.E.C.R.), que préside M. Marcel Rosette, sénateur du Val-de-Marne, ancien maire de Vitry, veille cependant à ce que la politique du P.C.F. soit relayée par ses municipalités.

Dans la période de division de la gauche, entre 1977 et 1981, les maires communistes, tout en appliquant les orientations de leur parti, devaient se garder, dans les municipalités conquises grâce à l'union, d'inciter les socialistes à rompre – démarche que ces derniers tendaient, eux aussi, à éviter.

Les relations entre les maires communistes et la direction du parti passent, aussi, par ce que M. Pronier appelle le « canal », qui assure la transmission de consignes qui ne peuvent être communiquées de façon trop voyante. Il confirme, à ce sujet, les directives de vote en faveur de M. Valéry Giscard d'Estaing, données entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1981, parallèlement à un mot d'ordre officiel de report des voix sur M. François Mitterrand.

L'auteur décrit les différents modes de contribution des municipalités aux finances du parti, en montrant que cet apport ne se différencie ni par son ampleur ni par ses méthodes des pratiques en vigueur dans les autres partis. Il réfute aussi le mythe des personnels communaux soumis aux ordres du parti et garantissant à la C.G.T. une masse automatique de manifestants lors des journées nationales d'action.

Vitrines de l'activité du P.C.F. au service des travailleurs, les municipalités communistes ont à leur actif des réalisations en matière de logements, de scolarité ou d'action sociale, qui ont longtemps assuré leur pérennité. Elles ont reflété aussi, à travers certaines actions culturelles, l'image que le parti voulait donner de lui-même auprès des couches moyennes, mais le tournant de 1977-1978 a partiellement remis en cause cet aspect de leur politique.

Elles ont été amenées en effet à accentuer leur évolution, du statut de points d'appui à celui de centres de l'activité communiste, celle-ci étant davantage tournée vers les « pauvres ». M. Pronier voit là les signes d'une municipalisation du P.C.F., qui, tel le parti radical autrefois, deviendrait progressivement un parti de notables, la notabilité pouvant parfaitement s'accompagner d'une idéologie et d'un mode de vie plébéiens.

PATRICK JARREAU.

(1) Cette évolution a été étudiée par M. Denis Lacorne, dans son ouvrage *les Notables rouges*, publié en 1980 aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

(2) Editions Balland, 427 pages (plus annexes et index), 69 F.

Le classement des candidats

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR RÉPOND A L'U.D.F.

Le ministère de l'intérieur a répondu, vendredi 4 mars, aux accusations du bureau politique de l'U.D.F., qui lui avait reproché d'avoir créé une catégorie « gauche-centriste » dans le classement des candidats aux élections municipales (nos dernières éditions du 5 mars). « *Cette rubrique ne constitue nullement une innovation, puisqu'elle avait déjà été utilisée lors des élections municipales de 1977* », explique les services de M. Defferre. Dix-huit des neuf cent quarante listes en présence dans les villes de plus de trente mille habitants ont été ainsi classées « gauche-centristes ».

Le ministère de l'intérieur ajoute que pour la première fois l'état des listes des candidats dans les villes de plus de neuf mille habitants, comportant l'étiquette politique qui leur a été attribuée par ses services, a été envoyé « *aux dirigeants des cinq principales formations politiques françaises* ».

● LE MAIRE DE BEAUVAIS, M. Walter Amsallem (P.S.), a déposé, vendredi 4 mars, devant le procureur de la République, une plainte contre X... pour « *détournement d'un fichier administratif par un utilisateur extérieur à l'administration municipale* ». Il vise ainsi l'envoi à chacun des quelque neuf cents membres du personnel communal d'une lettre-circulaire signée de M. Jean-François Mancel, tête de liste R.P.R. aux municipales, dans laquelle ce dernier s'efforce de rassurer les communaux, dans l'éventualité d'une « *modification sensible de la composition du conseil municipal* ». Le syndicat C.F.D.T. du personnel communal s'est, lui aussi, inquiété de « *l'utilisation à des fins électorales* » de renseignements confidentiels. – (*Corresp.*)

PROPOS DE CAMPAGNE

M. CHIRAC : imprécations et incantations. M. Jacques Chirac s'est adressé, vendredi 4 mars, à environ cinq mille personnes, réunies sous un chapiteau au bois de Vincennes, en présence des vingt têtes de liste de la majorité parisienne sortante. « *Les socialistes sont, aujourd'hui, pathétiquement confrontés à des contraintes qu'ils tentent en vain de dominer, soit par des imprécations, soit par des incantations*, a déclaré le maire de Paris. *On n'a jamais le droit de se réjouir de l'échec du gouvernement de la France, car ce sont les Français qui, en définitive, en subiront les conséquences. (...) Mais, à moins d'une conversion qui ferait que ce gouvernement ne serait plus socialiste, l'échec est inévitablement au bout du chemin.* »

M. BÉRÉGOVOY : tout sera fait. M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, venu à Rouen, vendredi 4 mars, soutenir M. Michel Bérégovoy, son frère, député (P.S.) et chef de file de la liste de gauche contre le maire sortant, M. Jean Lecanuet (U.D.F.), a déclaré, à propos de l'action du gouvernement : « *Tout n'a pas été fait, mais tout sera fait. (...) Personne ne pourra revenir en arrière sur la retraite à soixante ans. Cette retraite est plus intéressante, contrairement à ce que racontent les menteurs de l'opposition, que la préretraite.* »

« L'Humanité » : appel. – *L'Humanité* publie, samedi 5 mars, un appel du P.C.F. aux électeurs « *qui ont voté à gauche en 1981* » pour qu'ils se mobilisent « *dans les quelques heures qui restent* ». « *Gagnez une à une les voix nécessaires à la défaite de la droite, afin que nous puissions continuer d'avancer* », déclare le parti communiste.

M. ROCARD : un peu moins rose. M. Michel Rocard, ministre d'État, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, a déclaré vendredi 4 mars, à L'Isle-Adam (Val-d'Oise) : « *Le problème actuel est de préserver l'acquis social du gouvernement de gauche, en s'attaquant aux déficits extérieurs et en sachant que, cette année, l'avenir sera un peu moins rose, précisément parce qu'il faut régler cette difficulté.* » M. Rocard a ajouté : « *Ce qui donnera les meilleurs résultats, c'est la fabrication des nouveaux outils que sont la décentralisation et les nouveaux droits des travailleurs dans l'entreprise, et ils ne produiront pleinement leurs effets que dans un an ou un an et demi.* »

M. DEFFERRE : calme et détermination. M. Gaston Defferre, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a de nouveau condamné, vendredi 4 mars, au cours d'une réunion électorale, à Marseille, les tentatives d'attentat commises dans cette ville. « *Il faut que ces messieurs, qui n'ont plus d'autres armes, pour essayer de s'imposer, que la violence, sachent que nous leur répondrons par notre calme et notre détermination* », a déclaré le maire de Marseille. Il a ajouté : « *Dimanche, écrasez-les, étouffez-les par votre bulletin de vote, alors, nous nous réunirons à nouveau pour fêter la grande réunion de la gauche unie à Marseille.* » M. Defferre a accusé « *les hommes de Jean-Claude Gaudin et de Hyacinthe Santoni* », candidats de l'opposition aux élections municipales, d'avoir tiré des coups de feu en direction d'une camionnette de colleurs d'affiches de la gauche unie, jeudi soir, dans un quartier de l'agglomération marseillaise. Il a indiqué que, le 1er mars, lors du meeting au cours duquel M. Pierre Mauroy avait pris la parole, une alerte à la bombe avait eu lieu et qu'il en avait été de même ce vendredi.

AU « GRAND JURY R.T.L.-*LE MONDE* »

M. Jospin aux électeurs de gauche : critiquez-nous, mais votez pour nous

M. Lionel Jospin a déclaré, vendredi 4 mars, en s'adressant aux électeurs de gauche au cours de l'émission le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » : « *Vous avez le droit, face aux conditions difficiles de votre vie, de critiquer la gauche que vous avez élue. Vous avez le droit de lui demander de faire davantage, de faire plus, et, en tout cas, peut-être, de faire mieux. Mais ne pensez pas que vous trouverez à droite le moindre secours et la moindre alternative à la politique de juste milieu que nous essayons de mener. Juste milieu entre l'efficacité économique minimum et la justice sociale maximum.* »

Le premier secrétaire du P.S. a vivement attaqué « *l'analyse du nouvel idéologue du chiraquisme* », M. Alain Juppé, candidat R.P.R. dans le dix-huitième arrondissement de Paris, où M. Jospin est le chef de file de la liste d'union de la gauche. M. Jospin lui reproche de prévoir « *la remise sur le marché du capital de la grande majorité des entreprises étatisées* », de considérer comme « *néfaste* » l'abaissement de l'âge de la retraite, de souhaiter une modification « *dans un sens plus libéral* » de la législation sur les licenciements. « *On soutient qu'il y aurait à la fois régression sociale et que les acquis sociaux ne seraient pas remis en cause par le R.P.R. Dans ces conditions, comment s'y retrouver ? Régression sociale ou acquis sociaux ? Que la droite, une bonne fois pour toutes, choisisse de tenir un discours cohérent !* »

A propos des campagnes menées par l'opposition sur le thème de l'incompétence de la gauche, M. Jospin a déclaré qu'il s'agit là d'« *une véritable mise en cause de notre droit à gouverner* ». « *Nous avons l'impression*, a-t-il dit, *que ceux qui ont été au pouvoir pendant vingt-trois ans nous dénient le droit de gouverner. Pas seulement à nous, mais aussi à ceux qui ont voté pour nous.* »

Le premier secrétaire du P.S., interrogé sur les débats internes de son parti, a déclaré : « *Je suis partisan du débat au sein du parti socialiste parce que je pense qu'il ne pourrait pas vivre sans (...). Au parti socialiste, on discute, mais cela ne nous a pas empêchés de progresser depuis dix ans, précisément parce que nous n'avons pas éludé les problèmes sérieux* ». M. Jospin a ajouté : « *Lorsqu'on est en campagne, ce n'est pas le moment pour l'état-major de discuter. Il doit se trouver à la tête de ses troupes. Soyons donc sur le terrain, argumentons, convainquons. S'il y a un débat, nous le reprendrons ensuite.* »

A propos du débat sur la rigueur et du prochain congrès du P.S., M. Jospin a affirmé qu'il n'y aurait pas de « *féroces campagnes* » à l'intérieur de son parti. « *Il y aura*, a-t-il dit, *un débat ouvert portant sur de grandes questions. Il faut bien qu'il y ait dans une société des endroits où l'on débatte. Ce n'est pas à l'intérieur d'un gouvernement que l'on débat le plus, car un gouvernement est fait pour agir, pour mener une politique (...). Il est bon qu'au sein de la principale formation politique française un grand débat s'instaure, portant sur les grandes questions économiques et sur les grandes questions sociales.* » M. Jospin a également remarqué que la majorité du P.S. « *ne se réclame pas* » du marxisme. « *Lors des congrès, nous ne nous sommes jamais comptés de ce point de vue* », a-t-il souligné. « *Pour le parti socialiste, le marxisme n'est pas une doctrine officielle, mais il fait partie d'un champ de réflexion, d'analyses politiques et sociales, d'inspiration de luttes historiques, que nous intégrons effectivement à notre patrimoine de réflexion et à notre mémoire collective. Si le marxisme n'est pas une doctrine officielle, la réflexion qu'il suppose sur les problèmes économiques et sociaux n'est cependant pas exclue. Quand je lisais les livres de M. Barre, alors que j'étais étudiant, j'observais qu'il y avait toujours des chapitres consacrés au marxisme en tant que philosophie économique ou à un certain nombre d'Etats se réclamant du collectivisme, ce qui n'est pas la même chose. Le marxisme est une réalité, une pensée. Est-il absurde de s'en réclamer, au moins en partie, alors qu'il a cent quarante ans ?* »

Mlle Laguiller et M. Krivine : créer une « alternative de masse » crédible

Mlle Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, et M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, se sont adressés à plusieurs milliers de personnes, vendredi 4 mars, sous un chapiteau dressé dans le parc de Choisy, à Paris. Les représentants des deux formations trotskistes, qui présentent quatre-vingts listes, réunissant trois mille sept cent deux candidats sous le sigle La voix des travailleurs contre l'austérité, ont vivement reproché au gouvernement de faire une politique contraire à l'attente des travailleurs.

« *En quoi la politique du gouvernement est-elle franchement différente de celles qui l'ont précédée ?* », a demandé Mlle Laguiller. Selon elle, « *il faut un sacré culot pour se vanter du SMIC à 3 600 F et pour présenter la retraite à soixante ans comme un cadeau extraordinaire* ». Mlle Laguiller a critiqué, notamment, M. Jean Auroux, « *ministre du travail, mais certainement pas des travailleurs* », pour son attitude dans le conflit de Citroën.

Lutte ouvrière se refuse donc à voter pour les listes P.S.-P.C.F., tandis que pour la L.C.R., comme l'a expliqué M. Krivine, « *on ne peut pas être neutre* ». « *Une victoire électorale de la droite renforcerait encore l'insolence patronale dans les entreprises* », a déclaré M. Krivine. Selon lui, « *au bout de deux ans, on peut voir pour qui a joué la durée* », dont se prévalaient, au lendemain des élections de 1981, les dirigeants socialistes. « *La quasi-totalité des mesures prises est tournée vers ce qu'ils appellent la « défense de l'entreprise »* », estime M. Krivine, tandis qu'une promesse comme le remboursement de l'I.V.G. par la Sécurité sociale n'a été tenue que sous la pression des militants mobilisés.

« *Le patronat cherche à discréditer le gouvernement devant la classe ouvrière, en lui faisant faire le sale boulot* », a déclaré M. Krivine, et les dirigeants socialistes et communistes, qui ne veulent pas sortir des lois du système capitaliste, sont et seront contraints de « *faire de plus en plus d'austérité* ».

1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les urgences de l'après-municipales

(Suite de la première page.)

Pour ce qui le concerne, le parti socialiste va engager, dans la perspective de son congrès, une discussion sur le long terme de la politique économique et sociale. M. Jospin en a posé les termes dans une phrase dont la formulation peut apparaître malheureuse mais qui, sur le fond, traduit la réalité du débat. Le premier secrétaire du P.S. a parlé, devant « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », de cette politique du « *juste milieu* » qu'il situe entre l'« *efficacité économique minimum et la justice sociale maximum* ». La ligne de partage se situe précisément entre ceux qui adhèrent aux propos de M. Jospin et ceux qui parleraient plus volontiers, si l'on schématise à l'excès, d'un maximum d'efficacité économique pour un minimum de justice sociale.

Qui dit nouvelle phase peut dire nouveau gouvernement, ou plus simplement remaniement substantiel. Telle est du moins l'hypothèse la plus répandue aussi bien à l'Élysée — fait inhabituel, le chef de l'État s'est entretenu, cette semaine, successivement avec plusieurs membres du gouvernement — qu'à l'hôtel Matignon : M. Mauroy était favorable, dès l'été 1982, à un resserrement de son équipe.

Il lui faudra d'abord traverser une semaine difficile. Elle sépare les deux tours du scrutin municipal et, surtout, suit les élections législatives en Allemagne fédérale. De la tenue du franc, pendant ces quelques jours, peut dépendre en effet le sort du premier ministre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

AIX : une mise au point de Me Kleniec.

Me Yves Kleniec, candidat à Aix-en-Provence à la tête d'une liste comprenant notamment des membres du parti communiste, invoquant le droit de réponse, nous a fait parvenir la mise au point suivante :

« 1) *La liste dirigée par Me Kleniec n'est pas présentée par le parti communiste : elle comprend vingt communistes sur cinquante-cinq candidats. Son intitulé est le suivant : « Pour une municipalité » d'union de la gauche et de soutien » à l'action gouvernementale » ;*

2) *Elle est largement représentative de toutes les composantes de la majorité présidentielle sans exclusive et notamment de la sensibilité socialiste ;*

3) *Jean-Pierre Rozan est entré en dissidence à l'égard de l'accord national P.S.-P.C. en refusant de constituer une liste unitaire.* »

[N.D.L.R. — Dans ses éditions du 26 février dernier, *le Monde* avait commis une erreur. Dans nos éditions du 2 mars, nous avons publié un rectificatif indiquant que la liste du P.S. n'est pas une liste dissidente. Nous ajoutions : « (...) *et la liste de Me Kleniec, ne comprenant pas de socialistes, n'est pas une liste d'union de la gauche.* » Me Kleniec ne semble pas satisfait de cette dernière affirmation. Elle relève pourtant d'un constat élémentaire :

1) Une liste d'union de la gauche est une liste qui associe les formations de gauche ;

2) Ce n'est pas le cas de la liste de Me Kleniec qui compte *essentiellement* des membres du parti communiste ;

3) La liste de M. Rozan n'est pas une liste dissidente. Elle a reçu, en effet, l'investiture des sections socialistes d'Aix, de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône et de la direction nationale du P.S. ;

4) La liste de Me Kleniec n'a reçu aucune investiture du P.S. Regrouper des personnalités de « sensibilité socialiste » *ne suffit pas*, dans ce cas, à faire une « liste d'union ». — L. Z.]

● *Cité 96* (96 Mhz à Paris) diffusera, les lundis 7 et 14 mars, des émissions consacrées aux élections municipales.

L'intronisation de M. Daniel Mayer à la présidence du Conseil constitutionnel

Nommé le 21 février président du Conseil constitutionnel par le président de la République, M. Daniel Mayer, ancien président de la Ligue internationale des droits de l'homme, succède officiellement ce samedi 5 mars à M. Roger Frey. Dans une « lettre ouverte », M. Gilbert Gantier (U.D.F.), tête de la liste d'opposition dans le seizième arrondissement de Paris, reproche à M. Mayer, comme un manquement à l'obligation de réserve, la publication, vendredi, dans un journal électoral, de son nom, parmi celui des membres d'un comité local de soutien au P.S. M. Roger Frey expose ici comment il conçoit le rôle de cette institution.

M. FREY : le respect des libertés et droits fondamentaux du citoyen

« *Président du Conseil constitutionnel depuis mars 1974, vous avez été concerné, au premier chef, par la modification constitutionnelle d'octobre 1974, donnant aux parlementaires le droit de saisir le Conseil. Quelle est, à vos yeux, la principale conséquence de cette modification ?*

— La réforme de 1974 ouvrant aux parlementaires le droit de saisir le Conseil constitutionnel de la constitutionnalité des lois a eu trois conséquences essentielles : elle a plus que décuplé le nombre des saisines soumises chaque année au Conseil ; elle a donné une garantie essentielle à la minorité parlementaire ; elle a conduit le Conseil à approfondir la notion de constitutionnalité en faisant appel, pour son contrôle, aux principes auxquels renvoie le préambule de la Constitution, contenus dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, dans les lois de la République et dans le préambule de la Constitution de 1946.

» L'application de cette réforme a renforcé la garantie du respect par le législateur lui-même des droits et libertés fondamentaux du citoyen.

— *En quoi la discussion parlementaire et les affrontements auxquels elle donne lieu influent-ils sur les réflexions et les décisions du Conseil ?*

— La lecture des débats parlementaires est un précieux élément d'information pour le Conseil, dans la mesure, tout d'abord, où ceux-ci ont donné lieu à des discussions juridiques. Les interventions d'ordre technique et pratique ont également une utilité en tant, notamment, qu'elles éclairent la portée des dispositions adoptées. Bien évidemment, les opinions purement politiques qui sont émises au cours des débats ne sauraient entrer en ligne de compte parmi les raisons qui conduisent le Conseil au choix d'une décision.

— *Pensez-vous que le Conseil constitutionnel devrait avoir de plus larges pouvoirs et voir le champ de ses compétences étendu ?*

— La réforme de 1974 est d'une importance considérable. Elle a élargi le champ d'action du Conseil et modifié son rôle dans sa nature même puisque, par l'usage qui a été fait de ses nouveaux pouvoirs, le Conseil assure la protection des libertés et n'est plus simplement le gardien attentif du bon fonctionnement des mécanismes constitutionnels.

— *N'avez-vous pas le sentiment qu'une décision comme celle supprimant l'exigence d'un quota par sexe sur les listes de candidats aux élections municipales, disposition votée par le Parlement et dont vous n'étiez pas directement saisi, dessine une évolution du Conseil vers l'autosaisine ? Vous-même, jugez-vous que cette évolution est souhaitable ou dangereuse ?*

— La décision dont vous parlez ne constitue pas un fait nouveau dans cette matière puisque le Conseil constitutionnel a toujours estimé, en raison des termes de l'article 61 de la Constitution, que lorsqu'une loi lui est déférée il est saisi de l'ensemble des dispositions de celle-ci, alors même que les auteurs de la saisine ne critiqueraient que certaines d'entre elles. Il s'ensuit que la décision à laquelle il est fait allusion n'a marqué aucune évolution vers l'autosaisine, laquelle consisterait pour le Conseil à se saisir de sa propre initiative d'une loi que personne ne lui aurait demandé d'examiner.

— *Vous sentez-vous atteint par les critiques dont le Conseil constitutionnel est l'objet ? Notamment par les attaques qui ont été suscitées par la décision relative aux nationalisations ? Sur ce texte précisément, on a reproché au Conseil d'avoir pris une décision qui a coûté cher à la France ? Que pouvez-vous répondre aujourd'hui sur ce point ?*

— Que le Conseil fasse l'objet de critiques ne saurait surprendre, puisqu'il est chargé de se prononcer sur la validité de textes dont la discussion a fait l'objet d'affrontements politiques souvent passionnés. Ces critiques ne peuvent que renforcer la volonté du Conseil de se garder de toute appréciation de nature politique. Il a d'ailleurs souligné à plusieurs reprises dans ses décisions qu'il ne lui appartient pas de substituer son appréciation à celle du Parlement.

» Quant aux nationalisations, leur coût est la conséquence de la décision prise par le législateur de nationaliser des biens appartenant à des particuliers, dans un pays où les droits fondamentaux des individus sont respectés et où on ne peut, pour des raisons d'utilité publique, priver une personne de son bien sans lui verser une juste indemnité.

— *Quand une décision est rendue, le sentiment est qu'elle l'a été à l'unanimité. Est-ce ou non un unanimisme de « façade » qui masque des discussions assez vives entre les neuf sages ?*

— Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix après un examen très approfondi au cours duquel chacun exprime complètement son opinion et ses arguments. Le très large débat qui a lieu au sein du Conseil permet que tous les éléments d'appréciation soient pris en compte. Le secret des délibérations s'oppose à ce que puissent être révélées les conditions de majorité dans lesquelles sont adoptées les décisions du Conseil.

— *Les « considérants » du Conseil font très fréquemment référence aux principes généraux du droit ou à des textes finalement assez vagues comme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. N'avez-vous pas l'impression que ces références vous aident à justifier des positions qu'on pourrait qualifier de « partisanes » ?*

— La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui est un texte remarquablement écrit, n'a nullement le caractère vague que vous lui attribuez. D'autre part, le Conseil constitutionnel ne s'appuie pas sur des « principes généraux du droit » qu'il formulerait à sa guise. Il applique seulement, comme le veut le préambule de la Constitution de 1946, les « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République ». Cette disposition ne confère au Conseil constitutionnel aucun pouvoir arbitraire.

— *Au moment où un tiers du Conseil vient d'être renouvelé et où votre successeur est désigné, estimez-vous que l'institution symbolisera — si tant est qu'à vos yeux elle l'ait symbolisée dans le passé — la permanence de l'État ? Y voyez-vous une garantie de l'alternance ? Avez-vous constaté une différence dans l'exercice de vos fonctions avant et après le 10 mai 1981 ?*

— Ces questions appellent plusieurs réponses.

» La permanence de l'État est assurée par l'ensemble des pouvoirs publics et, au plus haut niveau, par le président de la République. Pour sa part, le Conseil constitutionnel tient de la Constitution la mission de garantir, dans des domaines essentiels, le respect du droit.

» En ce qui concerne l'alternance, je constate qu'elle a parfaitement joué en 1981 grâce à l'action conjuguée de l'ensemble des pouvoirs publics et à l'esprit démocratique des Français.

» Je n'ai constaté aucune différence dans l'exercice de mes fonctions avant ou après le 10 mai 1981.

Propos recueillis par ANNE CHAUSSEBOURG

L'ISSUE DU DÉBAT SUR L'ÉCOLE PRIVÉE

L'appel au peuple ?

Et pourquoi pas l'appel au peuple pour résoudre la querelle scolaire ? En recueillant, au mois de janvier, 1 058 143 signatures à l'adresse du président de la République, les parents d'élèves de l'enseignement catholique voulaient rappeler au chef de l'Etat qu'il doit compter avec ces citoyens, partisans résolus de « *la liberté effective de l'enseignement et de la paix scolaire* » (*le Monde* du 22 février). La cause est-elle entendue pour autant et a-t-on progressé vers la solution ?

Un million de signatures, ce n'est pas rien, même si les signataires ne sont pas seulement des parents, comme le demandait les l'auteur de cette initiative, l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel). Les photocopies des directives émanant d'instances locales et les témoignages qui nous sont parvenus attestent que la consigne n'a pas été respectée partout. Dans certaines écoles, les « *membres sympathisants de l'entourage* » et aussi les élèves étaient invités à signer. Ailleurs, des pressions sous forme d'intimidations, d'apostrophes en public, de mises en quarantaine des « réfractaires » ont été observées.

Peu de consultations de ce genre échappent à de tels débordements. Aussi, plus intéressante est l'interrogation sur l'effet de la masse ainsi sollicitée. De quel poids ce million de signatures peut-il peser sur les décisions des pouvoirs publics au sujet de l'avenir de l'enseignement public et de l'enseignement privé ? « *D'aucun* », est-on tenté de répondre si l'on se réfère à un précédent que M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), n'a pas manqué d'évoquer.

En 1960, peu après le vote de la loi Debré, le CNAL avait fait circuler une pétition pour la condamner. Résultat : 11 millions de signatures. Rapporté au nombre de suffrages exprimés lors du référendum de 1961, ce chiffre représente 47 % ; si l'on considère le référendum du 8 avril 1962 : 56 %, c'est-à-dire plus de la majorité absolue ! Pas un iota de la loi Debré ne fut retouché pour autant.

Un référendum en bonne et due forme serait-il d'un plus grand secours ? Le cas est immédiatement réglé si l'on s'en tient à la Constitution : il n'est même pas envisageable. L'article 11 limite strictement les hypothèses du recours à cette procédure : projets de loi portant organisation des pouvoirs publics, ratification d'un traité, approbation d'une révision de la Constitution votée par le Parlement.

Mais rien n'est intangible absolument. Depuis qu'il n'est plus au pouvoir, M. Alain Peyrefitte réclame l'extension du champ du référendum aux « *préoccupations quotidiennes* » des Français (*Quand la rose se fanera*, page 314). Plusieurs dirigeants de l'enseignement catholique rêvent eux-mêmes d'une consultation populaire (ce n'est d'ailleurs pas un mince paradoxe lorsqu'on sait l'importance que la doctrine de l'Eglise attache pourtant aux « *corps intermédiaires* »). A lire les résultats d'un questionnaire soumis à ses lecteurs par la revue *Selection du Reader's Digest* à l'automne dernier, 91 % des 10 000 réponses concluent aussi à la nécessité de consulter « *l'ensemble des Français* » pour « *trancher* » la question scolaire. Selon une enquête-sondage de l'institut français Démoscopie effectué pour cette même revue, 73,2 % des Français partageraient ce point de vue.

Complexité

Notre pays, toutefois, ne cède qu'exceptionnellement aux tentations du césarisme. La France n'a pas la tradition de la démocratie directe telle que la Suisse l'a inventée au quinzième siècle et la pratique encore (*le Monde* du 22 février). Les citoyens y détiennent même un pouvoir d'initiative : 50 000 signatures permettent de solliciter une révision constitutionnelle sur le plan fédéral ; dans le canton de Berne, 12 000 électeurs peuvent requérir l'élaboration, l'abrogation ou la modification d'une loi.

En France, le dernier des cinq référendums organisés au début de la Ve République date de 1972. L'échec du général de Gaulle à celui de 1969 a mis au grand jour l'importance du libellé de la question posée au corps électoral. (N'a-t-on pas malicieusement écrit que le véritable « tombeur » de de Gaulle avait été M. Jean-Marcel Jeanneney, rédacteur du texte ?) Même parmi ceux que séduirait le recours à ce type de consultation pour dessiner l'avenir de l'école privée, il en est qui l'écartent au vu de la complexité du problème.

Les défenseurs de l'enseignement privé ont donc pétitionné et ils pétitionneront encore. Un sondage commandé à la SOFRES par l'enseignement catholique du Nord révélait, en mai 1982, que « *si le gouvernement décide de mettre en place l'intégration de l'enseignement privé au sein d'un grand service public et laïc* ». 56 % des personnes interrogées seront prêtes à signer des pétitions en faveur de l'enseignement privé, et 17 % seulement à manifester dans la rue... Ce qui n'empêche pas l'Unapel de tenir constamment à jour son « plan de mobilisation MOBAPEL » fondé sur la mise en place d'un réseau téléphonique serré, capable de faire descendre dans la rue en un temps très court le plus grand nombre possible de familles.

CHARLES VIAL.





Le Monde

ECONOMIE

OPEP : la genèse d'un déclin

Les treize pays membres de l'OPEP doivent se réunir le 7 mars à Londres pour tenter d'éviter une chute des prix du pétrole. Voici plus de trois ans que les tensions entre les membres rendent tout accord difficile.

OBLIGÉE d'appeler le Mexique, la Grande-Bretagne et la Norvège à la rescousse, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a indéniablement perdu la maîtrise de la fixation unilatérale des prix de l'or noir. Or ses statuts ne lui imposent-ils pas la recherche *« des voies et moyens d'assurer la stabilisation des prix sur les marchés pétroliers internationaux en vue d'éliminer les fluctuations inutiles et nuisibles »* ?

La perte relative d'un pouvoir conquis de haute lutte contre les grandes compagnies anglo-saxonnes — les « majors » — à l'automne de 1973 ne date pourtant pas, quoi qu'on en pense, de ces dernières semaines. Depuis le début de la révolution iranienne, en effet, rares ont été les décisions de l'OPEP prises à l'unanimité comme l'exigent, là encore, les statuts.

Déjà, le reflux qui avait suivi le premier choc pétrolier avait mis à mal l'unité de l'Organisation. Que l'on se souvienne de la réunion de Doha en décembre 1976 où onze pays relevaient leurs prix de 10 % au 1er janvier 1977, tandis que l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis ne renchérissaient leurs bruts que de 5 %, ou encore de la conférence de Caracas en décembre 1977, où les treize membres se quittaient sans le moindre consensus.

La reprise de l'économie mondiale en 1978 allait pourtant permettre à l'OPEP de retrouver une certaine cohésion. A Abou-Dhabi, le 17 décembre, pour accompagner cette reprise économique il était décidé de relever les prix — alors de 12,70 dollars pour le baril de référence — de 10 % en moyenne en 1979 avec une progression trimestrielle.

Cette belle construction allait rapidement être mise à mal : le 26 décembre, les ouvriers des champs pétroliers iraniens empêchent toute exportation, le 16 janvier 1980, le chah d'Iran s'exile, le 23 janvier, l'ayatollah Khomeiny rentre triomphalement dans Téhéran. Le marché s'emballe. Les pays de la mer du Nord augmentent leurs prix de 11 % en janvier ; le 21 février, la Libye s'aligne sur eux, bientôt suivie du Koweït. L'Iran, qui reprend ses exportations le 5 mars, annonce sa volonté de vendre son pétrole sur les marchés libres *« au plus offrant »*.

Depuis cette époque un peu folle de près de trois ans (1979-1981), où la crainte de manquer amenait les pays consommateurs à acheter du pétrole à n'importe quel prix, l'OPEP n'a pas tenu moins de seize conférences — ordinaires *ou extraordinaires* — sans jamais masquer complètement ses divisions.

Dès le 27 mars 1979, Ryad pourtant jusque-là grand ordonnateur du marché sera contraint d'accepter que les autres membres puissent imposer, en sus des prix officiels, des *« primes de marché »*. *« Primes »*, *« prix plafond »*, *« pétrole de référence estimé » (deemed marker crude)* seront autant de trouvailles qui, communiqué après communiqué, tenteront de dissimuler les échecs successifs.

A deux reprises pourtant, l'Arabie Saoudite pensera pouvoir reprendre le contrôle des prix. Le 13 décembre 1979, les Saoudiens annoncent unilatéralement — à quatre jours de la conférence de Caracas — une hausse de leurs prix de 6 dollars par baril, sur laquelle, espèrent-ils, les autres membres vont s'aligner. Il n'en sera rien puisque cinq autres pays relèveront presque immédiatement leurs barèmes. Quelques semaines plus tard, 11 dollars sépareront les pétroles les plus chers des pétroles les moins chers, quand la différence ne *dépassait pas* 2,5 dollars par baril quinze mois plus tôt.

De nouveau, le 29 octobre 1981, Cheikh Yamani, en acceptant d'augmenter le prix du brut de référence de 32 à 34 dollars le baril, pense-t-il obtenir le retour à une certaine cohérence. Mais ce prix, plus élevé sans doute que ne le voulaient les Saoudiens, ne sera pas accepté par le marché, et bientôt de nombreux pays seront contraints d'offrir des rabais pour maintenir le niveau de leurs ventes.

Il est une fois pourtant où un accord sera bel et bien réalisé : le 20 mars 1982, sous la pression du marché, l'OPEP — agissant pour la première fois comme un véritable cartel — plafonnera sa production et répartira la pénurie entre ses membres pour éviter un effondrement de ses prix. L'opposition de l'Iran au niveau d'extraction qui lui était imparti, les dépassements du Venezuela et de la Libye, auront pourtant raison de ce consensus.

Entre-temps, les échecs se seront succédés, accentués par le déclenchement, le 23 septembre 1980, d'un conflit entre l'Irak et l'Iran qui relancera la spéculation des compagnies occidentales. La faillite la plus amère sera sans doute l'impossibilité dans laquelle se trouvera l'Organisation de tenir, comme elle l'avait prévu, un sommet des chefs d'Etat le 4 novembre 1980 à Bagdad pour fêter les vingt ans de sa création.

De bonnes prévisions

Rien de ce qui s'est passé depuis trois ans n'a surpris Cheikh Yamani. Dès mai 1980, il affirmait : *« A moins que les événements dans la région réduisent les approvisionnements de façon rigoureuse, nous nous attendons à ce que les surplus augmentent — cet automne ou au plus tard au printemps prochain — et cela entraînera un effondrement des prix. Ce sera un choc grave pour les pays exportateurs, sauf si les membres de l'OPEP agissent rapidement pour unifier leurs prix. »*

Aussi peut-on s'interroger sur les causes d'un déclin qui a suivi si rapidement *la prise du pouvoir par* l'OPEP du marché pétrolier. Sans entrer dans la théorie économique qui veut qu'un cartel soit incapable de résister durablement à une baisse de la demande, puisque c'est sans doute dans une période qui lui était théoriquement favorable que l'Organisation a perdu la maîtrise du marché. Sans s'arrêter non plus sur les *causes extérieures à l'Organisation* (le rôle des compagnies internationales notamment).

Le second « choc » pétrolier a, c'est vrai, poussé les pays consommateurs à accentuer leurs politiques d'économies d'énergie et de diversification de leurs approvisionnements. En France par exemple, les importations nettes de pétrole et produits pétroliers sont passées de 126 millions de tonnes en 1973, à 118 millions en 1979 et à 69 millions en 1982. La part de l'OPEP dans les achats de brut est tombée dans le même temps de près de 20 points. Dans l'O.C.D.E. de 1973 à 1982, la consommation d'énergie et de pétrole par rapport au produit intérieur brut a fléchi respectivement de 16 % et de 26 %.

La hausse des prix — passés de 13 à 41 dollars par baril pour les bruts les plus légers — est sans doute pour partie responsable de cette évolution. Mais, par son action sur le marché pétrolier et ses conflits internes, l'OPEP est le principal artisan de son déclin.

Aussitôt les prix emballés, en 1979, la plupart des pays membres se sont empressés de se défaire de leurs contrats à long terme, et se sont efforcés de vendre une part croissante de leurs pétroles sur un marché libre qui ne représentait alors que moins de 5 % des transactions internationales (contre 30 % aujourd'hui). Le renchérissement sur ces marchés justifiait *a posteriori* les augmentations des prix officiels. Un pays comme le Nigéria, après s'être débarrassé de BP, s'est retrouvé face à une multitude d'acheteurs qui se sont retirés aussi vite qu'ils étaient venus lorsque d'autres pays ont offert de meilleurs prix.

Le poids des marchés libres, le moindre pouvoir des « majors », l'atomisation du marché — autant de symboles réels de la nécessaire décolonisation pétrolière, — se sont retournés contre les pays membres de l'OPEP avec le renversement de la conjoncture. *A contrario*, l'Arabie Saoudite, qui avait gardé pour principaux clients les quatre grandes compagnies américaines opératrices dans le royaume, a pu leur imposer depuis plus d'un an sur une quantité non négligeable de pétrole un prix supérieur au marché de plusieurs dollars par baril et être ainsi le seul membre de l'OPEP à observer les prix officiels fixés par l'Organisation.

Les chances de survie

Les pays exportateurs auraient peut-être pu resserrer les rangs, s'il n'y avait eu ce conflit entre l'Iran et l'Irak, dans lequel une bonne moitié des pays membres sont impliqués d'une manière ou d'une autre. Depuis qu'à Bali la délégation iranienne a placé dans le fauteuil de *chef de délégation le portrait de son* ministre du pétrole prisonnier des Irakiens, tout se passe comme si l'OPEP était pour les belligérants un autre champ de bataille.

Dans son excellente histoire de l'OPEP (1), Pierre Terzian raconte la fin de la conférence de Vienne de juillet 1982, jugée comme un échec par tous les ministres du Golfe comme par les observateurs. Le ministre iranien, M. Gharazi, s'exclame au contraire : *« La conférence a donné de très bons résultats. Le grand frère* (saoudien) *a voulu sacrifier les petits frères mais il n'y a pas réussi* (...) *L'Iran n'hésitera pas à avoir recours à la force, notamment économique, pour faire valoir ce qu'il considère comme son droit. »* La délégation iranienne n'a jamais caché que son objectif était de *« banaliser »* le rôle de Ryad dans l'Organisation, un objectif ambitieux — qui était déjà celui de l'Iran impérial naguère — lorsqu'on sait que l'Arabie Saoudite contrôle 38 % des réserves prouvées de l'Organisation et 26 % de celles du monde, 31 % des capacités de production des pays membres et 50 % des réserves financières de l'OPEP.

Cette prédominance même et l'importance qu'attache le roi Fahd à son rôle de stabilisateur du marché pétrolier mondial sont pourtant les plus grandes chances de survie d'une organisation que l'on a trop souvent enterrée depuis dix ans. Sans l'OPEP, l'Arabie Saoudite perd de son pouvoir. C'est pour cela que le royaume a réduit sa production de dix millions de barils par jour en 1980, à moins de quatre millions de barils actuellement. Sans Ryad, en revanche, l'OPEP n'a plus de sens. Mais au-delà de ses problèmes internes, l'Organisation devra sans *doute composer avec l'extérieur*. S'il était choquant de voir les compagnies fixer seules les prix d'une matière première stratégique, il n'est pas non plus satisfaisant de voir les détenteurs de 39 % de la production mondiale arrêter unilatéralement les cours. Les négociations engagées avec le Mexique, la Grande-Bretagne et la Norvège — pour difficiles qu'elles soient, notamment avec les pays de la mer du Nord — prouvent que l'ère de l'OPEP, seul maître du marché, est, momentanément du moins, achevée.

BRUNO DETHOMAS.

Evolution du prix de référence du pétrole arabe léger

	(dollar par baril)
Janvier 1970	1,80
Janvier 1974	11,651
Janvier 1977	12,09
Janvier 1979	13,34
Juillet 1979	18
Novembre 1979	24
Février 1980	26
Juillet 1980	28
Novembre 1980	32
Octobre 1981	34

(1) *L'Étonnante Histoire de l'OPEP*, par Pierre Terzian, collection « le Sens de l'histoire », éditions Jeune Afrique, 394 pages, 82 F.

Une guerre commerciale agricole préjudiciable à la C.E.E. et aux Etats-Unis

LA guerre commerciale agricole transatlantique est une *réalité*. Les Etats-Unis, qui, comme l'Europe, ploient sous les excédents de céréales et de produits laitiers mènent une politique d'exportation tous azimuts de plus en plus agressive qui affecte directement les intérêts des producteurs de la C.E.E., et d'abord, parce qu'ils occupent la première place, ceux des producteurs français. A coups de subventions et de supercrédits, ils ont vendu 1 million de tonnes de blé au Maroc et 1 million de tonnes de farine à l'Egypte, s'emparant ainsi des marchés traditionnels européens. Leurs offres aux pays de la côte ouest-africaine, autres clients traditionnels de la C.E.E., se font de plus en plus insistantes. Le GATT vient d'estimer que leurs plaintes contre la politi*que de subventions pratiquée* par la Communauté en matière de farine étaient excessives, voire non fondées. Mais rien n'indique, tant s'en faut, que l'arbitrage ainsi rendu les conduise à changer d'attitude. Tout indique qu'ils continueront à tirer prétexte de la politique européenne de conquête des marchés pour justifier leurs propres pratiques.

Le rouleau compresseur américain est redoutable pour la C.E.E., qui hésite sur la réponse à donner : contre-attaque ou accommodement. La politique menée par M. Block, le « cow boy » au verbe haut que le président Reagan a placé à la tête du ministère de l'agriculture, a pour effet sinon pour objectif non seulement de priver les agriculteurs du Vieux Continent de certains de leurs débouchés mais aussi de faire baisser les cours sur le marché mondial. Pour les Dix, il devient plus difficile, mais aussi plus coûteux, de vendre à l'extérieur pour résorber les excédents. Cette évolution *avive leurs dissensions et donne* des arguments à ceux qui parmi eux demandent qu'on limite l'effort consenti pour soutenir les marchés. Ces divisions sont regrettables mais inévitables. Elles ne sont pas telles qu'elles doivent paralyser la Communauté ni la détourner de ce qui apparaît finalement comme son intérêt bien compris, à savoir la reprise du dialogue avec Washington pour trouver un *modus vivendi*, quitte à y laisser quelques plumes.

Les arguments ne manquent pas pour amener les Américains à répondre favorablement aux invitations qui leur sont faites dans ce sens. S'il est vrai que le risque d'irriter et d'affaiblir par leurs offensives commerciales leurs alliés ne les préoccupe guère, il est probable qu'ils partagent avec les Européens la crainte de voir les Soviétiques profiter de l'affrontement agricole entre les partenaires de l'alliance atlantique.

L'U.R.S.S., qu'il s'agisse des céréales ou des produits laitiers, *bénéficie non seulement d'une* offre surabondante, mais encore de la surenchère à laquelle se livrent leurs fournisseurs occidentaux. La C.E.E., évincée d'une partie des marchés africains, a été trop contente de lui vendre 2,8 millions de tonnes de blé. De telles opérations facilitent la tâche des Soviétiques, qui, en restreignant ou retardant leurs achats aux Etats-Unis, sont en mesure de peser sur les cours. N'ont-ils pas réussi, fin 1982, à provoquer l'effondrement des prix à Chicago ?

Comment mettre fin à un tel gâchis ? La Communauté, dont les ventes représentaient moins de 10 % du marché mondial du blé et de la farine il y a cinq ans, est aujourd'hui à l'origine de 15 % des livraisons. Elle pourrait, pensent certains à Bruxelles, limiter ses ambitions pour ne pas faire le jeu des Russes. Les céréales qu'elle renoncerait à écouler à l'extérieur devraient être consommées sur place, ce qui supposerait de la part des Américains une réduction de leurs exportations de produits de substitution aux céréales (tourteaux de maïs, soja, etc.). Un tel échange de bons procédés n'est qu'une piste à explorer parmi d'autres. Le simple fait qu'on songe à s'y engager à Bruxelles indique l'inquiétude qu'y suscitent les coups de boutoir américains.

PHILIPPE LEMAITRE.

POINT DE VUE

POUR RÉTABLIR LES « GRANDS ÉQUILIBRES » ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Une opération vérité est inévitable

par BERTRAND COLIN

Quelle que soit l'issue donnée provisoirement au débat sur la rigueur, une politique de redressement s'imposera pour corriger les graves déséquilibres que dénote la persistance d'un lourd déficit de la balance des paiements, qu'il serait dangereux de continuer à combler par l'emprunt extérieur. Dans la mesure où le gouvernement restera fidèle à son option fondamentale qui consiste à maintenir la France dans le grand circuit des échanges internationaux, cette politique devra supprimer un certain nombre d'artifices qui faussent le jeu du marché. Le haut fonctionnaire qui signe d'un pseudonyme l'article qu'on lira ci-dessous participa à un cabinet ministériel sous les gouvernements qui précédèrent le 10 mai 1981. Il y expose les grands axes que devrait, selon lui, comporter un programme d'assainissement étalé sur sept ans.

LA nécessité de modifier les objectifs de la politique économique et d'en adapter les instruments est apparue bien avant que ne se multiplient les rumeurs, les déclarations et les démentis concernant une rigueur accrue. En dépit de la politique mise en place lors de la dévaluation du franc en juin dernier, la condition économique de la France demeure précaire. La situation financière du pays continue de se détériorer.

Dans les milieux gouvernementaux, on fait cependant valoir que la hausse des prix a été ralentie, que le chômage a été stabilisé et que l'activité économique, bien que médiocre, se tient mieux qu'ailleurs. Les moyens utilisés pour parvenir à ces résultats prêtent à discussion, la signification profonde des indicateurs est parfois ambiguë et, sur un point au moins, le gouvernement reconnaît une difficulté grave. Il s'agit des échanges extérieurs. Cette difficulté témoigne, à elle seule, du caractère artificiel et précaire des progrès enregistrés *par ailleurs*.

Le ralentissement de la hausse des prix a été obtenu par un blocage général qui a eu pour conséquence — malgré le gel des rémunérations — de détériorer profondément les résultats financiers des firmes privées et de creuser de graves déficits dans les comptes des entreprises publiques.

La stabilisation du chômage provient pour l'essentiel des mises à la retraite anticipée, politique coûteuse qui explique pour une large part les difficultés de financement de l'UNEDIC (organisme gestionnaire de l'assurance-chômage).

Le maintien de l'activité économique est le résultat d'une augmentation massive des dépenses budgétaires et des dépenses sociales, qui a eu pour conséquence les très importants déficits des comptes de l'État et des organismes sociaux.

Ainsi les impasses financières s'accumulent-elles dans l'économie. Elles ont pour reflet le déficit de la balance des paiements ainsi que la perte des réserves de devises et les besoins *rapidement* croissants d'emprunts à l'étranger.

Le déficit des échanges extérieurs est l'expression de l'excès des dépenses intérieures. L'excès à résorber représente 120 à 150 milliards de francs, soit environ 4 à 5 % du PIB. *Cet ordre de grandeur correspond à peu près :*

- à l'écart qui sépare l'évolution de la demande intérieure en France de celle de ses principaux partenaires européens au cours des deux années passées ;
- au montant des transferts vers l'État et les entreprises des sommes nécessaires pour ramener le déficit budgétaire à un niveau compatible avec le volume de l'épargne qui peut le financer et pour porter la rentabilité des entreprises à son niveau de 1979 (redevenu meilleur cette année-là) ;
- à l'ajustement de la demande intérieure nécessaire pour rétablir l'équilibre de la balance des *paiements courants*.

Il est maintenant nécessaire et urgent de mettre en place un dispositif cohérent et global, conçu autour d'objectifs clairs et de moyens adaptés. La difficulté que rencontre le gouvernement tient moins au choix de mesures techniques qu'aux questions de doctrine et aux choix de société que cela implique. Jusqu'à présent, ces questions *n'ont pas eu à* être nettement tranchées, du moins pour ce qui concerne la politique économique conjoncturelle. Ni la politique de relance de la consommation ni les mesures conservatoires de blocage des prix et des salaires puis de réglementation des prix ne relèvent en effet d'une doctrine qui serait l'exclusivité des socialistes.

(Lire la suite page 13.)

Le commerce crée aussi des richesses

par BERNARD DE LA ROCHEFOUCAULD (*)

L'idée selon laquelle toute l'industrie et l'agriculture seraient des activités directement créatrices de richesses, est à l'origine des préjugés dont fait encore bien souvent l'objet le commerce. Celui-ci, pourtant, est aussi, au même titre que les autres services et le transport, créateur de richesses au sens économique du terme. Ce serait une grave erreur que de méconnaître sa contribution à la croissance et à l'emploi.

EN 1982, le commerce et la distribution *ont créé 19 000 em*plois et 3 623 entreprises. Pendant le même temps, l'industrie détruisait près de 200 000 emplois. Malgré la crise et les obstacles administratifs et législatifs opposés à sa croissance, ce secteur de notre économie, encore si mal connu, a poursuivi son développement. Le commerce est un moteur essentiel des économies modernes ; il n'y a pas d'industrie moderne sans distribution efficace. La croissance du pouvoir d'achat dépend plus aujourd'hui de l'efficacité de la distribution que de la production industrielle.

Le dynamisme du commerce peut se mesurer en termes d'emploi et en termes d'investissement.

17 % de la population active

A une époque où le problème de l'emploi figure au premier plan de nos préoccupations, le commerce représente, après l'industrie, le deuxième secteur productif de l'économie. Il compte 3 600 000 actifs environ contre 5 800 000 dans l'industrie, soit 17 % de la population active. Les effectifs du commerce et ceux de l'industrie tendent à se rapprocher.

A titre de comparaison, le commerce emploie plus de salariés que l'agriculture (1 900 000 personnes), le bâtiment (1 900 000 personnes) ou la construction automobile (500 000 personnes). Le poids de ce secteur s'accroît sans cesse. Déjà entre 1974 et 1978, l'industrie supprimait 530 000 emplois, l'agriculture 105 000, tandis que le commerce en créait plus de 100 000.

Jean Fourastié fournit une explication à ce phénomène de création d'emplois dans le secteur commercial, et de destruction d'emplois dans l'industrie et l'agriculture. Lorsque la productivité, clé de tous les progrès, croît plus vite que la production, l'emploi diminue. Cela s'est produit dans l'agriculture au cours des années 50 et dans l'industrie au cours des années 70.

Dans le commerce, quel que soit le pays, cela ne peut se produire avant les années 90. Le commerce devrait donc rester un créateur d'emplois si les obstacles à son développement sont levés.

Le commerce est aussi un moteur de l'investissement. La consommation française est de l'ordre de 1 000 milliards de francs. Chaque gain de 1 % dans les coûts de distribution représente 10 milliards de francs de pouvoir d'achat supplémentaires. Pour cela, il faut investir, c'est-à-dire créer de nouvelles surfaces commerciales, de nouvelles formes de commerce.

(Lire la suite page 12.)

(*) Président de l'institut La Boétie, association créée en 1979, consacrée à la recherche économique et sociale.

La Bourse de commerce dans l'attente de la réforme

LA FIN D'UNE LONGUE CONVALESCENCE

Face au développement accéléré des Bourses de commerce aux États-Unis et en Grande-Bretagne, où se sont beaucoup développés les marchés à terme de produits financiers — tel le London International Financial Futures Exchange (LIFFE) qui s'est ouvert à la fin de l'année 1982 — la place de Paris fait encore figure de parent pauvre. A côté du café et du cacao, *qui représentent à peine 2 % à 3 % de* l'activité réalisée sur les places anglo-saxonnes, seul le sucre blanc continue à rivaliser avec ces grands marchés.

Paralysée par un contrôle des changes qui a pour conséquences de laisser les non-résidents occuper la place principale (puisqu'il ne s'applique qu'aux résidents), la Bourse de commerce est en attente de la grande réforme d'ensemble minutieusement élaborée par les pouvoirs publics et les professionnels, mais que le Parlement n'a pas encore adoptée.

Une fois voté, sans doute à la session de printemps, ce projet de loi doit donner aux commissionnaires agréés les structures nécessaires à un développement qu'ils appellent de leurs vœux.

Ils pourront alors faire la preuve de leurs capacités à promouvoir les marchés à terme existants et en créer d'autres, notamment financiers, de façon à justifier le rôle d'une Bourse de commerce qui ne se limite pas à la simple « *couverture* » des risques de fluctuation de prix, *et qui sorte enfin de la longue* période de convalescence que lui ont value les déboires de 1974.

Le souhait des professionnels : obtenir un assouplissement du contrôle des changes

LA récente publication des résultats d'activité de la Bourse de commerce de Paris en 1982 a fourni à la compagnie des commissionnaires agréées qui regroupait vingt-sept professionnels à la fin de l'année dernière, l'occasion de faire le point sur la réforme des marchés à terme — toujours au stade législatif. — ainsi que sur les divers obstacles qui paralysent encore l'essor de la place parisienne.

Pour son président, M. Michel Wiart, la nette reprise constatée l'année dernière (les contrats ont augmenté de 14 % par rapport à 1981 et de 315 % comparativement à 1977) devrait se maintenir au cours des prochains mois, et les professionnels entendent bien « *poursuivre le développement et la promotion des marchés à terme* » parisiens. La poursuite de ces objectifs implique que la Bourse de commerce dispose enfin de cette fameuse réforme (*le Monde* du 12 octobre 1982) qui doit permettre non seulement d'effacer les séquelles du « *krach du sucre* » de 1974-1975 mais également de doter le marché parisien de structures modernisées, seules susceptibles d'assurer un développement harmonieux de l'ensemble des quatre marchés et non pas du seul sucre blanc qui accapare encore plus des trois quarts de l'activité totale.

Tout en rappelant que cette réforme ne porte pas sur le fonctionnement technique des marchés mais sur des aspects administratifs et éthiques, « *tout particulièrement ceux qui faciliteraient leur développement (création d'une tutelle unique, meilleure protection de la clientèle privée, réglementation du démarchage et création du mandat de gestion, statut des intermédiaires assorti d'une très stricte discipline* ». M. Wiart s'est employé à rappeler les deux domaines qui, à ses yeux, devront retenir l'attention des professionnels et des pouvoirs publics : le choix des hommes chargés d'administrer la future commission des marchés à terme de marchandises (C.O.M.T.), qui aura pour tâche de veiller au bon fonctionnement des marchés en instaurant *une sorte de « code de bonne conduite »* pour tous les intervenants sur ces marchés ; les décisions relatives au budget de fonctionnement de cet organisme.

Mise en chantier depuis près de trois ans, la réforme de la Bourse de commerce de Paris a rapidement reçu l'accord du nouveau gouvernement, et les commissionnaires agréés ont salué en son temps le paradoxe que pouvait représenter pour un pouvoir socialiste le fait de donner son aval (en mars 1982) à un marché à terme dont le caractère spéculatif pouvait effrayer quelques bonnes consciences sur les bancs de l'Assemblée nationale.

C'est sans doute pour cette raison que ce projet a d'abord été soumis au Sénat, lequel l'a adopté après l'avoir abondamment amendé. Le texte a ensuite été déposé sur le bureau de la commission de la production des échanges du Palais-Bourbon. Plusieurs mois se sont depuis lors écoulés. De l'avis général, l'Assemblée nationale se saisira du projet à la prochaine session de printemps et, dans le meilleur des cas, ce n'est pas avant la fin de l'année 1983 que la Bourse de commerce se verra doter de nouvelles structures appropriées.

Mais ce remodelage sera-t-il suffisant pour sortir les marchés de leur langueur ? Les professionnels pensent qu'il faudrait d'abord lever un certain nombre d'obstacles ; et d'invoquer, pêle-mêle :

● Le contrôle des changes, qui devrait être assoupli pour autoriser, au moins, la cotation des sucres blancs en dollars, ne serait-ce que pour devancer la City qui étudie actuellement un projet en ce sens.

● La réticence des banquiers à investir dans les marchés à terme parisiens, un secteur qu'ils connaissent mal et qu'ils jugent encore trop risqué.

● L'entêtement de certains milieux professionnels à préférer les *risques d'une spéculation « inconsciente »* plutôt que les opérations classiques d'arbitrage et de « couverture » sur les marchés à terme de marchandises, ce qui reste leur vocation première et conduit, au passage, M. Wiart à déplorer l'absence de marchés à terme financiers à Paris, alors qu'ils connaissent un « boom » considérable dans les pays anglo-saxons.

L'absence d'instruments de gestion collective

Au chapitre des réclamations, il semble toutefois que les commissionnaires agréés aient omis de faire leur autocritique, notamment sur leur réelle capacité à animer ces marchés : il faut savoir que deux maisons (sur vingt-sept) représentent à elles seules le tiers de l'activité enregistrée sur la place, une dizaine d'entre elles n'ayant réalisé, l'année dernière, que des transactions insignifiantes.

« *Il n'y a à Paris qu'une dizaine de commissionnaires réellement actifs employant au total cent ou deux cents personnes* », affirme M. Christian Maugey, directeur du développement de Pechiney Trading International et président de la Société Brandeis-Intsel France. « *A Londres, au contraire*, poursuit ce spécialiste (1), *on recense plusieurs centaines de courtiers qui ont au total plusieurs dizaines de milliers d'employés, et les activités de négoce qui se sont développées autour des Bourses de commerce apportent une contribution très importante à l'économie britannique et comptent pour plusieurs milliards de francs dans la balance des paiements de ce pays.* »

Est-ce là la seule raison des problèmes que connaît la Bourse de commerce ? En grande partie, oui, répond M. Maugey. « *Comme dans l'industrie, il y a un seuil critique en deçà duquel une Bourse de commerce ne peut être compétitive et se développer* », déplore-t-il. « *A Paris, aujourd'hui, quelques commissionnaires se partagent un volume de transactions réduit et appliquent, pour survivre, des commissions trop élevées, outre qu'ils ne disposent pas des moyens suffisants pour entreprendre les actions de promotion nécessaires.* »

Au-delà de ce jugement sévère, l'intéressé esquisse quelques solutions. « *Pour développer le marché de Paris, il faut, certes, relancer les contrats existants, mais surtout, et d'abord, créer quelques contrats d'appel, c'est-à-dire des contrats qui devraient générer un chiffre d'affaires très important* », préconise-t-il, faisant directement allusion à l'or, l'argent, un indice boursier et un ou deux indices de taux d'intérêt.

Abordant le rôle que pourrait jouer l'épargnant moyen, susceptible de délaisser pour quelque temps les obligations ou la Caisse d'épargne au profit des marchés à terme, M. Maugey constate qu'il existe certainement « *un grand nombre d'investisseurs qui souhaiteraient diversifier leurs portefeuilles en achetant des matières premières mais sans vouloir le faire individuellement* ».

Or il apparaît que, dans l'état actuel de la réglementation et de la législation, il n'existe aucun moyen approprié pour investir collectivement sur ces marchés, étant donné que les textes relatifs aux sociétés privées d'investissement et aux Sicav les cantonnent dans la gestion exclusive d'un portefeuille de valeurs mobilières et de liquidités. De leur côté, les fonds communs de placement (à ne pas confondre avec les nouveaux fonds communs à risque prévus par la « *loi Delors* » sur l'épargne) doivent obligatoirement investir en valeurs cotées 80 % des fonds recueillis.

Rappelant que, aux États-Unis, par exemple, plus de 500 000 investisseurs sont intéressés à des « *mutual funds* » en matières premières, M. Maugey préconise une « *adaptation d'urgence* » de la législation française sur ce point, une idée chère à M. Wiart, le « *patron* » des commissionnaires agréés.

SERGE MARTI.

(1) *Lettre mensuelle d'information* de la Compagnie des commissionnaires agréés près la Bourse de commerce de Paris (janvier 1983).

(2) *Les Marchés à terme de marchandises*, revue de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (février 1983).

Les transactions sur le sucre blanc continuent de faire l'essentiel de l'activité

De prime abord, le bilan de l'année 1982 apparaît favorable pour la Bourse de commerce de Paris. Les commissionnaires agréés ne peuvent que se féliciter de la progression d'activité de quelque 14 % constatée sur l'ensemble du marché. Cette performance est pratiquement identique à celle des places américaines, si tant est qu'une comparaison soit possible entre deux marchés de taille aussi disproportionnée.

Au total, 300 671 contrats ont été négociés en 1982 sur le marché parisien, marquant ainsi un accroissement de 13,9 % sur l'année précédente. Au cours de 1981, 263 960 contrats avaient été conclus, en retrait de 21 % sur 1980, *année exceptionnelle*, il est vrai (334 397 contrats, en augmentation de 137 % par rapport à 1979).

Une fois encore, c'est le marché du sucre blanc qui accapare l'essentiel de l'activité — près de 86 %, — *affirmant ainsi la prédominance* de Paris sur la scène internationale (pour cette seule denrée), mais contribuant aussi à accentuer le déséquilibre enregistré par rapport au café Robusta et aux cacaos en fèves. L'expérience tentée sur les tourteaux de soja, avec la réouverture de ce marché le 30 juin 1982, constitue un demi-échec.

Dans le détail, les quatre marchés ont évolué ainsi :

● SUCRES BLANCS : 257 746 contrats (soit 12,88 millions de tonnes métriques), en progression de 17,90 % sur 1981, alors que le marché londonien a chuté de 46,85 % l'année dernière (912 984 contrats, soit 45,65 millions de tonnes métriques) et que New-York a également reculé de 18,53 % (2 007 570 contrats, soit 100,37 millions de tonnes).

● CACAOS EN FÈVES : 7 780 contrats (l'équivalent de 77 800 tonnes), en hausse de 7,70 % en 1982, alors que Londres et New-York ont régressé respectivement de 23,48 % et 4,50 % pour s'établir respectivement à 626 693 contrats (6,26 millions de tonnes métriques) et 609 210 contrats (*6,09 millions de tonnes*).

● CAFÉS : 34 556 contrats (soit 345 560 tonnes), en baisse de 9,37 % d'une année sur l'autre, alors que le marché londonien progressait *dans le même* temps de 8,18 % pour atteindre 976 373 contrats (4,88 millions de tonnes métriques) et que New-York augmentait également ses transactions, mais dans de moindres proportions (5,77 %) avec 555 290 contrats (9,72 millions de tonnes). A noter que Paris négocie les cafés Robusta et New-York les cafés Arabica.

● TOURTEAUX DE SOJA : 589 contrats seulement ont été recensés au cours du second semestre de 1982 pour le dernier-né des marchés à terme de marchandises de la Bourse de commerce de Paris, soit l'équivalent de 29 450 tonnes métriques.

Quelle conclusion tirer de ces données chiffrées, sinon qu'elles confirment la suprématie du sucre blanc au détriment du roux ? En France, le sucre roux a pratiquement disparu depuis une vingtaine d'années.

Parallèlement, la chute des sucres roux sur les places anglo-saxonnes inquiète les professionnels locaux, d'où notamment la tentation des Britanniques d'ouvrir un marché à terme des sucres blancs dans la City qui serait *coté en dollars*. Ce projet, *qui ne* s'est pas concrétisé jusqu'à présent, pourrait — s'il devait voir le jour — présenter une réelle menace pour le marché parisien.

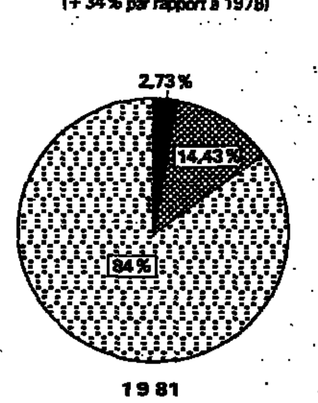
Sur les autres marchés, Paris est encore très loin derrière les « grands frères », et les essais visant à ouvrir de nouveaux marchés n'ont pas été couronnés de succès. *Handicapé par une date* peu propice (l'été 1982) et l'absentéisme des fabricants d'aliments de bétail, le marché des tourteaux de soja *« n'a pas atteint sa vitesse de croisière »*, constate une professionnel. Les commissionnaires agréés ont été amenés à envisager avec davantage de prudence les deux projets qui semblaient les plus avancés : l'inauguration d'un marché à terme sur le cuir et la viande bovine. — S. M.

13,07 % — 22,50 % — 64,43 %

1979
Total : 141 076 contrats
(+ 34 % par rapport à 1978)

1,39 % — 4,36 % — 94,25 %

1980
Total : 334 397 contrats
(+ 137 % par rapport à 1979)



1981
Total : 263 960 contrats
(– 21 % par rapport à 1980)

0,20 % — 2,49 % — 11,49 % — 85,72 %

1982
Total : 300 671 contrats
(+ 13,9 % par rapport à 1981)

Sucre — Cacao — Café — Tourteaux de soja (marché rouvert en juillet 1982)

Source : Compagnie des commissionnaires agréés.

Le commerce crée aussi des richesses

(Suite de la page 11.)

La croissance du chiffre d'affaires ne peut être absorbée par les magasins existants sans conduire à une surcharge, à une augmentation des *files d'attente, à une saturation* des accès et des parkings, ce qui entraîne l'insatisfaction croissante de la clientèle. Le commerce doit répondre à la croissance de la consommation en offrant de nouvelles surfaces de vente en proportions au moins égales. Aussi observe-t-on que, dans la plupart des agglomérations, l'appareil commercial a doublé entre 1966 et 1978.

Malgré cela, la croissance des surfaces de vente n'a pas suivi, comme dans les autres pays modernes, celle de la consommation, et l'on peut estimer le déficit accumulé depuis dix ans à 2 millions de mètres carrés. *Chiffre considérable : il représente* près de trois fois l'ensemble des surfaces commerciales d'une agglomération comme Lille, 6 milliards de francs d'investissements perdus ou retardés, environ 100 000 emplois directs, de l'ordre de 25 000 années-salariés dans la construction soit 2 500 ouvriers travaillant pendant vingt ans, auxquels il faut ajouter les emplois et investissements industriels correspondants.

Une situation paradoxale

La surface commerciale est un excellent indicateur de l'état du commerce dans un pays. Développement et modernisation, productivité et *service, vont de pair avec l'augmentation* de la surface commerciale. On constate qu'en France la surface commerciale dans son ensemble est bien moindre que dans les pays voisins. Il y a en Allemagne fédérale 35 % de surface commerciale par habitant de plus qu'en France, en *Suisse 40 %, en Belgique 30 %* et près de 100 % aux États-Unis. Les emplois et les investissements correspondants sont nettement supérieurs dans ces pays à ceux de la France (22 % de plus en R.F.A.) dans toutes les formes et tailles de commerce. On se plaint en France d'avoir *trop de grandes surfaces*, mais il y en a deux fois plus par habitant en Allemagne et en Suisse. La principale société suisse de distribution emploie quarante mille personnes, alors que la première française en emploie vingt mille. On se plaint d'un commerce trop concentré et des abus qui en découlent. Mais notre distribution est quatre fois moins concentrée qu'en Suisse, deux à trois fois moins qu'en Allemagne ou en Belgique. Toutes les observations montrent en outre que la concentration développe et favorise la concurrence, alors qu'un commerce atomisé et dispersé favorise *les rentes géographiques*.

La croissance du secteur commercial est un trait commun à tous les pays industriels. En face de cette réalité, de cette pression de la demande, on constate en France :

— la diminution des surfaces ouvertes *chaque année* ;

— la réduction de la taille des magasins ;

— une augmentation corrélative du chiffre d'affaires par mètre carré de magasin.

Vue de l'extérieur, cette situation *est paradoxale*. Voilà *un secteur qui* aspire à la croissance, dont le marché est chaque jour plus ouvert, dont les moyens d'investir sont élevés et entraînent la baisse des prix de vente, qui détient le palmarès de la création d'emplois, et qui, malgré tous ces atouts, se heurte à de telles *résistances qu'il ne* peut accomplir toutes ses promesses.

Il faut aujourd'hui prendre la mesure des enjeux au-delà des intérêts particuliers qui jusqu'ici ont encombré le paysage. *Dans un monde marqué* par le ralentissement de la croissance globale et la stagnation des revenus, seule la baisse des prix relatifs peut assurer l'augmentation du pouvoir d'achat et la poursuite de la croissance. Cela implique obligatoirement le développement du système *commercial dans un cadre de* concurrence accrue car la réduction des coûts ne peut plus provenir des seuls progrès de la productivité industrielle.

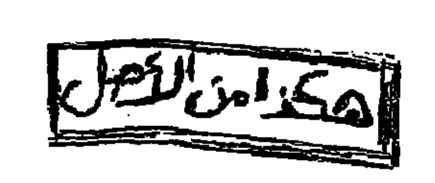
Deux obstacles

En France, deux lois freinent le développement et la modernisation du commerce : la loi sur la « *propriété commerciale* » de 1926, qui limite l'accès à la profession par la pratique des « pas-de-porte », et la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat de 1973 (plus connue sous le nom de loi Royer), qui limite les implantations nouvelles au-delà de 1 000 mètres carrés. La Suisse et l'Allemagne ont expérimenté de telles législations dans les années 30 et les ont abrogées après avoir constaté les torts causés tant au consommateur qu'à l'ensemble de la *profession*.

Nous avons su depuis le traité de Rome ouvrir notre industrie à la concurrence internationale, mais la concurrence dans le commerce a jusqu'ici bénéficié d'un moindre courage politique. Ses mécanismes sont mal perçus, et l'idée demeure dans bien des esprits que le commerce est un parasite qui prélève *son profit sur le producteur* et sur le consommateur sans ajouter de valeur.

Cependant, comme il a été fait pour l'industrie, on pourrait ouvrir le commerce à la concurrence et accroître la productivité de notre appareil de distribution. Cela n'est pas synonyme de réduction du petit commerce. Celui-ci se transforme, s'adapte et devient *lui-même plus* productif sans diminuer ni en nombre ni en surface.

B. DE LA ROCHEFOUCAULD.



NOTES DE LECTURE — par Alfred SAUVY

● MARIE-CLAUDE MAUREL. – Territoire et stratégies soviétiques.

Longtemps abandonnée à des vues idéologiques peu éclairantes, la soviétologie a fait de grands progrès, et la France tient, dans ce domaine, une place très honorable. Sont surtout examinés ici les rapports entre le pouvoir et la division territoriale.

La division territoriale, héritée des tsars, a servi de base initiale et a été plus amendée que bouleversée, le maillage étant modifié peu à peu, au gré des nécessités. *« Tout voir, pour tout savoir et tout pouvoir »*, dit opportunément le préfacier M. Claude Raffestin.

L'autorité s'exerce à trois niveaux : le premier, ce sont les quinze républiques fédérées, très inégales en dimension (de 1,5 million d'habitants pour l'Estonie, à 137 millions pour la R.S.F.S.R.) dotées chacune d'un droit de sécession et d'indépendance formel, encore que... de pure forme.

Au second niveau, les républiques autonomes (où intervient la trame ethnique), les régions *(oblast)* et les territoires *(kraj)*. Au troisième niveau, on rencontre les districts *(rajon)* et les soviets urbains.

Ni les données territoriales ni le terme « autonomes » ne donnent à conclure à une « décentralisation ». Non seulement le pouvoir s'affirme, comme en tous pays, par l'armée et la monnaie, mais le plan économique est national.

Depuis 1977, le pouvoir appartient au peuple entier et non plus aux seuls ouvriers et paysans. Mais que devient, dira l'orthodoxe, le dépérissement de l'État ? Il reste l'objectif fondamental, mais nul ne commet plus l'imprudence, comme naguère Krouchtchev, d'en fixer la date. L'U.R.S.S. est simplement une *« société socialement avancée »)* qui doit aboutir, un jour, au communisme.

Quant au problème de l'Asie moyenne, moins développée et peuplée de musulmans, « exubérante », soulevé naguère par Mme Hélène d'Encausse, il n'est abordé ici qu'incidemment. Les migrations restent, pour le moment, peu importantes.

Conclusion quelque peu dramatique : les échecs subis à l'intérieur pousseront surtout à accentuer la pression au-dehors, l'hégémonie mondiale n'étant jamais perdue de vue.

* *Economica.* Géographie, 4. Paris, 1982. 24 cm. 196 pages. 78 F.

● CHERIF RAHMANI. – La croissance urbaine en Algérie. Coût de l'urbanisation et politique foncière.

Comme en de nombreux pays et plus encore peut-être, *implosion* démographique et départ de ruraux vers les villes ajoutent, en Algérie, leurs effets : de la fécondité naturelle, encore persistante, et de la faiblesse de l'agriculture résultent de redoutables besoins alimentaires, bien présentés ici par le jeune directeur des collectivités locales.

A la première partie de présentation, correctement exposée (non sans faiblesse cependant pour ce qui concerne la démographie), succède l'inventaire des problèmes, au centre desquels le coût de l'urbanisation. Pour seulement rétablir la situation de 1966, en termes de logements, 2 millions d'unités supplémentaires seraient nécessaires, au coût de 300 milliards de dinars. Problèmes de transports aussi et plus encore peut-être d'eau : la potentialité du territoire en eau correspond aux besoins de 40 à 45 millions de personnes, chiffre qui sera atteint par la population vers l'an 2010.

Dans la troisième partie, consacrée aux moyens de la maîtrise urbaine, ne manquent pas les surprises, notamment la faiblesse du recours à l'antidote-type, la contribution foncière.

Importante bibliographie.

* Office des publications universitaires. Alger, 1982. 23,5 cm. 315 pages.

● ABD. BENJELLOUN (sous la direction de). – Revue juridique et économique du Maroc.

Les progrès des sciences économiques et politiques au Maroc s'affirment de jour en jour et se concrétisent notamment par la publication de cette revue de haute tenue, dont ce numéro présente un mérite suffisant pour justifier l'exception faite en sa faveur.

Parmi les onze articles, sur des sujets très divers, œuvres de douze auteurs, mentionnons-en particulièrement trois.

Peu connus en raison de l'attention majeure consacrée aux termes de l'échange entre pays riches et pays pauvres, les problèmes de l'information, dans le cadre mondial, sont traités par M. El Kouhène. Dans ce domaine aussi où la liberté a été érigée en principe, – mais où s'exerce le quasi-monopole des quatre agences mondiales (dont Tass), revient en mémoire la fameuse formule « le renard libre dans un poulailler libre ».

Loin des pigeons voyageurs utilisés par les Arabes au dixième siècle, les progrès constants des satellites permettent à leurs détenteurs de déverser directement leurs nouvelles, court-circuitant les services nationaux de transmission sélectionnée utilisés pour la télévision. D'où l'idée d'adjoindre au nouvel ordre économique international le NOMI (nouvel ordre mondial de l'information), appuyé par l'UNESCO.

Le tunnel de Gibraltar précédera-t-il celui du pas de Calais ? MM. Bedhri et A. Kessat présentent en termes clairs les données du premier. Ni le pont ni le tunnel immergé n'étant praticables, en raison de la profondeur, c'est le tunnel terrestre qui a retenu l'attention, selon le modèle du tunnel du Seiken au Japon (en voie d'achèvement), d'une longueur supérieure à 53 kilomètres. Intéressant calcul de la rentabilité ou plus exactement de la rentabilité future, car un délai est visiblement nécessaire, même si le projet reçoit l'aide financière et technique des Nations unies (en particulier du PNUD) et des États arabes (concours devenu moins sûr, depuis la parution de cet article).

M. R. Amrani nous donne de curieux développements sur l'histoire de la pensée économique, s'attachant particulièrement à Ricardo, mais laissant de côté de grands maîtres, moins expressifs peut-être, comme Boisguilbert, ou moins influents, du fait de hasards historiques, comme Cantillon.

Nous devons en conclusion attirer, sur les études économiques au Maroc, l'attention des économistes français et italiens, trop souvent limités dans leurs lectures aux seuls écrits anglo-saxons. Si peu claire est l'explication de notre temps que s'affirme l'utilité de nouveaux accents.

* Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat. 1982. 24 cm. 397 pages. Abonnement : 40 Dh au Maroc, 60 Dh à l'étranger.

● GIOVANNI GRAZIANI. – Comecon, domination et dépendance.

Posée en 1945, la question des relations économiques entre les nations socialistes a vite abouti à la création du C.A.E.M. (Comecon), aux débats si tourmentés. Il comprend aujourd'hui les pays socialistes d'Europe (moins la Yougoslavie et l'Albanie), la Mongolie, Cuba et le Vietnam.

La puissance politique de l'U.R.S.S. et la protection exercée ont eu, au début, pour conséquence, une véritable « exploitation », au sujet de laquelle le professeur à l'université de Calabre va jusqu'à prononcer les expressions célèbres d'« échange inégal » et même de « pillage ». Son souci de véracité va d'ailleurs jusqu'à conseiller aux lecteurs une grande prudence dans l'utilisation des chiffres, de façon à prévenir les déviations possibles.

A l'autorité politique et militaire de l'Union soviétique s'ajoute la possession des principales matières premières, d'où renforcement des rapports de domination et de dépendance. En revanche, la balance est parfois posée, pour la grande protectrice, entre les profits et la popularité ou autorité morale.

Sont successivement étudiés les relations commerciales (deux chapitres), l'énergie, les termes de l'échange, la monnaie, les finances, les transferts de techniques, les transferts de main-d'œuvre, la division internationale du travail (faiblesse du mouvement de spécialisation internationale), la planification (coordination, encore assez modeste, des plans nationaux), enfin, les relations avec l'Ouest (l'influence des « intempéries » à l'Ouest sur les économies socialistes avait été sous-estimée).

Particulièrement chargé de signification nous semble le chapitre sur les transferts de main-d'œuvre. Contraires à la doctrine, ils ont été de plus en plus commandés par les nécessités. Se retrouvent alors les mêmes lois qu'en économie de marché, en particulier les mouvements vers les centres de développement avancé, vers le capital, est-il même écrit. Mais des créations d'entreprises dans d'autres pays (multinationales) permettent de limiter ces migrations.

En conclusion, l'interdépendance doit s'accentuer encore, ainsi que le conçoit l'Union soviétique, du fait des difficultés économiques croissantes et de la vulnérabilité des économies des républiques populaires.

Bonne traduction, sans doute de l'auteur lui-même.

* *François Maspero. Paris, 1982. 24 cm.* 201 pages. 75 F.

● JEAN-CLAUDE COURDY. – Le banzaï de l'économie japonaise.

S'agit-il de l'arme secrète, de l'arme absolue de l'économie japonaise ? Les moins au courant de l'évolution du monde connaissent l'étendue du chemin parcouru, de Madame Chrysanthème ou l'« honorable partie de campagne » aux magnétoscopes de Poitiers.

Nous est décrite ici cette puissante machine, sous tous ses aspects, mais moins, cependant, dans ses données matérielles (pas de tableaux économiques) que dans les méthodes et les attitudes.

Ce pays qui, comme par dérision, a franchi, contre toutes les règles, les mystérieuses étapes du bienheureux développement, nous avons d'autant plus de mal à le saisir que les divers observateurs ne s'accordent pas toujours sur des points essentiels.

Plus consciencieuse que proprement technique, cette analyse d'un ancien de l'O.R.T.F. met, à tout le moins, en évidence nos propres déficiences, en *signalant*, par exemple, que le pays fier de ses trois cent soixante-cinq fromages exporte, au Japon, moins de... fromage que le Danemark.

Bien présentée aussi, la conception du rôle de l'Etat : au lieu de procéder, comme le nôtre, par veto ou par primes, il agit largement par recommandations verbales et suggestions. Ni friedmanien, ni keynésien, non plus que marxiste bien sûr : il va où il lui semble bon d'aller. Conscience aussi de l'« effet retour », donc vanité reconnue d'exporter indéfiniment, sans songer à la contrepartie.

Impressionnantes les différences sociales entre eux et nous : le PIB par habitant a rattrapé le nôtre, mais l'année de travail est de deux mille heures, au lieu de mille sept cent cinquante chez nous, le nombre de fonctionnaires bien plus faible, les différences allant aux investissements.

Et surtout, bien conscient du vieillissement de la population, le gouvernement va vers l'élévation de l'âge de la retraite. Extrême densité et faible chômage, de fortes leçons partout.

L'avenir est toutefois présenté sous un jour sombre : l'ombre de la croissance zéro pourrait se profiler, les mœurs européennes ayant plus de chances de se répandre là-bas que l'inverse.

En conclusion, il n'y a pas plus de *miracle* japonais que de *modèle*, mais sans doute une leçon, disons même un conseil : le vif souci de produire des richesses, souvent perdu de vue en Occident.

* Edition du Rocher. Monaco, 1982. 21 cm. 221 pages (pas de prix marqué).

● YVES BERTHELOT, JEAN-MARCEL JEANNENEY (et divers). – Marchés, technologies et nouvelles relations internationales.

Un important séminaire a réuni à Paris, en mai dernier, trente-trois personnalités de divers pays et de diverses spécialités, autour de deux thèmes essentiels. « Assurer la stabilité des marchés » et « Maîtriser le changement technologique ». Dans le rapport de W.D. Nordhaus, sur le premier sujet, est proposé un tarif pétrolier commun aux pays occidentaux, susceptible de faire écran contre les caprices du marché. Quant à la conclusion de W. Leontief sur le second sujet, elle met surtout en relief la faiblesse des connaissances sur les relations entre le progrès technique et l'emploi. Particulièrement lacunaire l'analyse des services, selon leur degré de mécanisation possible.

* *Economica.* Paris, 1983. 24 cm. 157 pages. 65 F.

POUR RÉTABLIR LES « GRANDS ÉQUILIBRES » ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Une opération vérité est inévitable

(Suite de la page 11.)

Il en va différemment aujourd'hui, car la situation exige des mesures vigoureuses, nécessairement plus typées. D'ores et déjà, on peut penser que le principe de l'ouverture des frontières ne sera pas remis en *cause. M. Mitterrand s'est personnellement* engagé contre toute tentative protectionniste. En ce qui concerne les revenus, il semble également que le président de la République s'opposera à une politique autoritaire. De même devrait-il agir pour libérer les mécanismes de l'économie de marché et pour contenir les interventions et les prélèvements de l'Etat dans l'économie. C'est ce qui ressort de ses déclarations sur la *« tentation dirigiste »* et sur la nécessité de *« se garder d'une bureaucratie tatillonne »*.

Si M. Mitterrand s'en tient effectivement à ces orientations fondamentales, alors les possibilités d'action ne sont guère nombreuses.

Ramener le déficit budgétaire à 60 milliards

L'objectif qui s'impose de toute évidence est le rééquilibrage de la balance des paiements. Il est dicté non seulement par les considérations d'indépendance nationale et par l'ambition internationale que la France doit légitimement nourrir mais aussi par des raisons purement économiques. Un pays qui s'enfonce dans l'endettement mine peu à peu son appareil de production, compromet sa compétitivité et voit s'amoindrir son niveau de vie.

Dès lors que le recours au protectionnisme est écarté, les moyens à mettre en œuvre pour réduire le déséquilibre extérieur sont ceux qui diminuent les déséquilibres intérieurs. C'est une vaste opération de vérité économique qu'il convient d'entreprendre.

En matière budgétaire, la vérité signifie qu'il faut ramener le déficit à environ 60 milliards de francs, de telle sorte qu'il soit financé par l'épargne nationale. La réduction des charges doit être la voie privilégiée. Elle risque cependant d'être insuffisante, compte tenu de l'inertie des dépenses budgétaires et, surtout, du nombre des décisions prises depuis vingt mois qui constituent une charge permanente pour l'Etat : la création de très nombreux emplois de fonctionnaires et les nationalisations par exemple. Le relèvement de la fiscalité sera probablement inévitable. Dans cette éventualité, trois principes devraient être retenus : conférer aux recettes fiscales supplémentaires un caractère provisoire ; éviter en toute hypothèse un nouveau relèvement de la T.V.A. ; élargir l'assiette des impôts plutôt que majorer les taux d'imposition.

En ce qui concerne les budgets sociaux, la vérité consiste à renoncer à toute mesure qui ne soit pas financée et à faire couvrir les déficits par l'ensemble des assurés eux-mêmes. Tout relèvement des cotisations à la charge des entreprises aurait pour conséquence d'affaiblir encore celles-ci et de compromettre le redressement des échanges extérieurs. Un accroissement des concours budgétaires aux organismes sociaux ne ferait que déplacer le problème sans aucunement le résoudre. Mais, là aussi, il est préférable de faire porter l'effort en toute priorité sur la maîtrise des dépenses. De ce point de vue, la décision récente de généraliser le tiers payant est particulièrement inopportune. En rapportant cette mesure, le gouvernement donnerait un gage certain à ceux qu'il doit convaincre de sa détermination. De même pour le financement de la retraite à soixante ans : le gouvernement devrait renoncer à financer les caisses de retraites complémentaires par l'emprunt et mettre en place un système de cotisations supplémentaires et provisoires.

Sur le grave sujet des entreprises publiques, le principe de vérité des tarifs devrait être immédiatement appliqué. Laisser filer les déficits dans ce secteur a des conséquences inflationnistes *qui n'échappent qu'à ceux* dont le regard est tout entier braqué sur l'indice des prix. En outre, le refus de pratiquer la vérité des tarifs décourage les dirigeants de ces entreprises, place le gouvernement dans une situation difficile pour exiger d'eux rigueur et effort de productivité.

En ce qui concerne la politique des prix, la même analyse conduit à revenir dans les meilleurs délais à la liberté complète des prix industriels et des marges commerciales. La conjoncture actuelle et prévisible, qui est et restera déprimée, se prête à cette opération. Le redressement de la situation financière des entreprises et la mobilisation des chefs d'entreprise, dont dépend pour l'essentiel le rétablissement de la balance commerciale, ne seront pas obtenus sans le retour à la liberté des prix. Une telle décision suppose de la part du gouvernement un engagement clair et courageux pour l'avenir, faute de quoi elle s'accompagnerait d'un grand désordre sinon d'une explosion des prix. Il doit être clair que la libération des prix est une condition indispensable du redressement de l'économie.

Éviter une baisse artificielle des taux d'intérêt

S'agissant de la politique monétaire, la vérité exige d'éviter toute baisse artificielle des taux d'intérêt. Il est à cet égard fâcheux que l'on ait finalement renoncé à réduire les taux d'intérêt sur les livrets d'épargne et sur les comptes sur livret dans les banques sans renoncer simultanément à la diminution du taux de base bancaire. La baisse des taux d'intérêt, pour souhaitable qu'elle soit, doit résulter de la réduction des besoins d'emprunts du secteur public (État et entreprises) ainsi que de l'amélioration de la position du franc sur les marchés des changes.

Reste enfin — et ce n'est pas le moins important — la question des taux de change. Une nouvelle dévaluation du franc présenterait de graves inconvénients du point de vue de la balance des paiements, de la charge de la dette extérieure et de la lutte contre l'inflation. Néanmoins, il serait vain et coûteux de prétendre défendre n'importe quelle parité.

Telle est, dans ses grandes lignes, la politique économique que le gouvernement devrait mettre en application dès les prochaines semaines. On n'en voit guère d'autre qui soit compatible avec le cadre dans lequel le président de la République entend se tenir.

Une politique « barriste », dira-t-on. Il faut bien convenir que depuis 1973 les politiques économiques ont toutes échoué sur le front extérieur et sur le franc, et que seul l'ancien *premier ministre a obtenu des résultats* indiscutables dans ces domaines.

Un tel dispositif a un coût politique et social élevé. Dans l'état où sont aujourd'hui les comptes extérieurs du pays, il serait illusoire d'espérer un redressement sans un assainissement par les prix et sans qu'il en coûte à court terme sur le niveau de l'activité économique, sur le pouvoir d'achat et sur l'emploi. Une reprise de la croissance chez nos partenaires et dans le monde ainsi qu'une détente des marchés pétroliers en atténueraient les rigueurs. Mais elles ne permettraient pas d'en faire l'économie. Ce serait courir au-devant de nouvelles désillusions que de se fonder sur ces éventualités pour différer les décisions qui s'imposent.

Le dispositif esquissé plus haut nécessiterait au moins deux ans pour produire ces effets. Il lui faudrait, pour aboutir, une continuité, une cohérence et une détermination sans faille. Il lui faudrait aussi une équipe gouvernementale dont l'autorité ne soit pas contestée et qui restaure la confiance, aujourd'hui très ébranlée, des responsables dans les entreprises et des milieux internationaux. Il lui faudrait enfin une pause des réformes et des projets qui handicapent l'économie, paralysent l'initiative et créent l'incertitude.

On est tenté de citer, pour terminer, un extrait de la conclusion du fameux rapport que Jacques Rueff présentait à M. Antoine Pinay le 8 décembre 1958 : *« Le pays n'a de choix qu'entre un assainissement total, restaurateur d'une stabilité durable, et une reprise du processus de dégradation qui a placé la France, il y a quelques mois, devant les conséquences irrémédiables de l'épuisement de ses réserves de devises. »* L'histoire ne se répète pas. Mais ses enseignements sont constants.

BERTRAND COLIN.

« L'ORDRE ET LA PRODUCTION »

de Jean-Paul de Gaudemar

De la forteresse à l'usine démocratique

POURSUIVANT sa quête fructueuse sur l'homme au travail, jalonnée de quatre ou cinq ouvrages depuis une dizaine d'années, M. Jean-Paul de Gaudemar, qui enseigne l'économie à l'université d'Aix-Marseille, vient de publier un nouveau livre, *l'Ordre et la production*, qui a le rare mérite de mêler les apports théoriques et les exemples historiques.

Peut-on passer le plus clair de son temps d'adulte dans une usine et souscrire de manière créative à l'objectif assigné par le chef d'entreprise ? C'est la question centrale posée par l'auteur, qui propose de regarder comment la société s'est efforcée d'y répondre depuis la naissance de l'ère industrielle.

Il choisit des *« figures exemplaires »* : 1) la « maison de travail » telle qu'elle surgit de l'imagination de Bentham, sorte d'usine-forteresse où l'on retrouve les mêmes préoccupations disciplinaires que dans une prison, mais où le modèle est tout de même plus subtil, puisque l'entreprise est d'abord *« lieu de moralisation des classes pauvres »* et seulement ensuite celui d'une production de biens ; 2) l'usine-ville, où, cette fois, le patron tente d'organiser autour de la fabrique un espace social qui ait l'allure d'une ville libre, type de la cité usinière ou du Creusot ; 3) l'usine-machine, fruit des réflexions de Taylor et de Fayol ; 4) l'usine démocratique (mais, cette fois, l'auteur pose un point d'interrogation), où l'on essaie par contrat de faire participer les travailleurs à l'organisation de la production.

M. de Gaudemar s'adonne ensuite à un passionnant travail de chartiste, en recherchant dans les règlements intérieurs d'établissements industriels du XIX[e] et du XX[e] siècle des schémas contraignants de l'*« ordre productif prescrit »* et du *« désordre prescrit »*, tous tournés vers la chasse aux pertes que pourrait subir le patron de la part des ouvriers, et non vraiment vers l'augmentation de la productivité.

Le règlement intérieur définit *« une zone de franchise juridique au cœur même de la loi, une sorte de zone hors-la-loi dans la loi elle-même, faisant de l'usine un lieu interdit pour l'essentiel au contrôle de l'État..., un vestige de (la) féodalité capitaliste dénoncée dès 1890 par le député Ferroul »*.

Après être allé voir à l'étranger, et plus spécialement en Grande-Bretagne et en Italie, ce qu'avait été l'histoire des *« disciplines d'usine »*, notre auteur s'interroge sur l'avenir. Pour lui, le scénario le plus probable est celui de l'*« approfondissement de la discipline contractuelle »*, et les nouveaux droits des travailleurs définis par les lois Auroux paraissent aller dans ce sens, puis l'ouverture d'un cycle de *« discipline institutionnelle »* où l'État et les syndicats auraient un rôle important à jouer. Mais le scénario le plus souhaitable pour M. de Gaudemar est celui qui renoncerait à la *« fascination par l'État »* pour aborder aux rives de la solution autogestionnaire.

Un livre plein de surprises, pêchées au fil d'une histoire peu défrichée, écrit d'une plume qui a heureusement laissé tomber toutes les scories du langage de spécialiste.

PIERRE DROUIN.

★ Préface de Jacques Attali, Dunod. 168 pages, 73 francs.

LE CHARBON A CARMAUX

On a gagné !

Le travail doit reprendre lundi matin 7 mars, aux Houillères de Carmaux, après vingt-deux jours de grève. Les mineurs ont voté à l'unanimité la fin du conflit, après avoir acclamé les représentants syndicaux, qui ont obtenu d'importantes concessions de la direction, notamment pour l'embauche.

Carmaux. – C'est la fête. Embrassades, pétards, musique. Les mineurs en tenue dansent la carmagnole, et la batterie-fanfare des majorettes de Carmaux joue l'*Internationale* au milieu des poings levés. « *On a gagné !* » Ces cris de victoire habituels aux sorties de stades retentissent dans la Verrerie – l'ancienne usine devenue salle des fêtes, salle des sports – où le Tout-Carmaux s'est donné rendez-vous ce 4 mars au soir. Les gars de la mine peuvent être fiers d'eux : après vingt-deux jours de grève et une ultime séance de négociations à Toulouse qui a duré neuf heures, la direction a cédé.

Alors que le directeur, M. Claude Baday, avait refusé toute nouvelle embauche dans le plan présenté le 10 février, il a dû, sous la pression de l'état-major des Charbonnages de France, et aussi – élections municipales obligent – sous la pression du gouvernement, accepter l'embauche de jeunes mineurs de fond : quarante-huit d'ici le 1er août, et d'autres encore jusqu'à la fin de l'année pour compenser la centaine de départs en retraite.

On a gagné ! Dans la foulée, les Charbonnages ont donné le feu vert pour l'exploitation à ciel ouvert du gisement de Sainte-Marie, la fameuse « découverte » de Carmaux (*le Monde* du 21 février). « *Nous venons de gagner la survie du fond et la relance par les découvertes* », devait conclure le responsable C.G.T., Robert Pelissou, main dans la main sur l'estrade avec son collègue, Bernard Fraysse, responsable F.O.

Quelques jours plus tôt, l'atmosphère était pourtant toute différente : meetings houleux à la Verrerie, journée « ville morte », avec la participation des commerçants, le 1er mars, route d'accès à Carmaux barrée par des tas de schiste disposés en chicanes et holocauste symbolique d'une voiture au milieu de la chaussée. Atmosphère de révolte sourde. Colère à peine rentrée. C'est au point qu'on envisageait – malgré la réticence des élus – de boycotter les élections. « *Si on vote dimanche*, disait un jeune mineur, *je déchire mon bulletin de vote devant l'urne et je reprends le travail lundi.* »

Seuls contre tous, les mineurs avaient le sentiment qu'on assassinait Jaurès une troisième fois. « *On l'a tué en 1914, on a fait sauter sa statue en 1981 (1), et maintenant un gouvernement de gauche reprend le plan de mort des mines de fond !* », constatait, amer, un vieux Carmausin. « *Avec un responsable des Charbonnages communiste et un maire socialiste, on pouvait s'attendre à mieux* », observait un ancien résistant d'origine polonaise, déporté à Dachau, qui a fait trente-quatre ans de mine. A quoi le maire (P.S.) de Carmaux, M. Jacques Goulesque, solide instituteur à l'accent rocailleux, devait répondre, du haut de l'estrade : « *Vous pouvez faire des reproches au gouvernement, qui ne tient pas ses promesses, mais pas à nous, qui sommes entièrement à vos côtés.* »

A qui la faute si Carmaux reste ainsi sur le fil du rasoir ? « *Cette région a toujours vécu sur elle-même*, note M. José-Luis Fernandez, secrétaire général adjoint de la chambre de commerce et d'industrie d'Albi. *Elle votait « mal » avant le 10 mai 1981 et elle a donc été laissée-pour-compte sur le plan des crédits publics.* » Tel n'est pas l'avis de M. Jacques Durand, président du conseil général du Tarn et conseiller municipal socialiste de Réalmont. « *Nous avons vécu en survie artificielle*, dit-il. *En dix ans, on a dépensé 500 millions pour perdre mille emplois !* » Même si la chambre de commerce d'Albi peut se vanter d'avoir, en dix ans, vendu 85 hectares de terrains industriels à cent cinquante établissements, qui ont créé sept cents emplois nouveaux, le solde est maigre. Dans le même temps, en effet, les deux plus gros employeurs de la région ont « dégraissé » presque chaque année. Les Houillères d'Aquitaine sont passées de cinq mille cinq cents salariés en 1962 à deux mille huit cent trente cette année. Quant à l'usine sidérurgique dénommée Le Saut du Tarn, près d'Albi, elle a perdu trois cents salariés en un an et se trouve en liquidation judiciaire. Les rares repreneurs qui se présentant ne veulent se charger que des secteurs rentables de l'entreprise, aujourd'hui très vétuste.

Pour tenter d'arracher la région à la malédiction de la mono-industrie charbonnière, les pouvoirs publics ont mis sur pied une Association pour le développement industriel de la région Albi-Carmaux (ADIRAC), conjuguant les efforts de la préfecture, de la DATAR, de la chambre de commerce et des Charbonnages de France. « *Les gens ne veulent pas croire que le charbon est sur sa fin*, dit M. Jean-Claude Belin, ingénieur des Houillères, devenu délégué de l'ADIRAC. *Les mineurs travaillent contre eux en demandant l'embauche, car cela épuisera encore plus vite les gisements de fond.* » L'ADIRAC, avec l'aide des Houillères, se flatte d'avoir créé deux cent soixante-quinze emplois depuis 1979. Mais pour quelques entreprises qui réussissent, comme Air Océan (fabrique de caméras pour l'aviation), d'autres périclitent déjà, comme Abelec, entreprise électronique fondée par un ancien élève du lycée de Carmaux. Le lycée de Carmaux, justement, fait peau neuve, mais le proviseur, M. Yves Pairin, reste prudent. S'il a participé à fond à la tentative Abelec (« *on a « fabriqué » ses quarante-cinq premiers ouvriers* »), il prévoit, « *en cas de malheur* », des solutions de rechange, comme la mécanique agricole, pour avoir un recrutement national – il n'y a que deux autres établissements de ce type en France. La confiance en l'avenir reste limitée...

La mine, à la fois nourricière et dévoreuse, paralyse les initiatives. Tous les Carmausins veulent y faire carrière – trois mille demandes en instance – parce que c'est la tradition, que le statut de mineur est enviable et qu'il n'y a rien d'autre à faire dans un rayon de 100 kilomètres. Les municipalités elles-mêmes, à commencer par Carmaux, ne se sentent pas de taille à se mesurer aux Houillères, la puissance féodale. Le maire d'Albi (P.S.), M. Michel Castel, ancien instituteur, répugne à « *jouer les banquiers d'entreprises* » et prendre des risques à la place des industriels, trop souvent « *chasseurs de primes* », c'est-à-dire à l'affût de subventions pour démarrer, prospérer et partir ensuite. Mais il voit bien les contraintes de l'avenir : « *Il faut tenir un langage courageux aux mineurs et leur dire que le charbon n'aura qu'un temps. Mais il faut que Paris comprenne que, pour Carmaux, c'est vital.* »

Paris l'a compris, *in extremis*. Mais l'avenir du charbon en Aquitaine est en « découverte », c'est-à-dire avec des conducteurs d'engins qui remplacent les mineurs. Le charbon est sauvé, mais pas la mine. Et c'est pourquoi les mineurs célèbrent d'autant plus leur victoire à l'arraché : ils ont gagné contre la « logique économique » et les « technocrates parisiens ». Oui. Mais pour combien de temps ?

ROGER CANS.

(1) La statue de Jean Jaurès, au milieu de la place du même nom à Carmaux, a été plastiquée le 3 octobre 1981 par des inconnus.

LES PRINCIPALES MESURES PRÉVUES PAR L'ACCORD

L'accord réalisé vendredi 4 mars à Toulouse entre les Charbonnages de France et l'intersyndicale des mineurs de Carmaux prévoit l'embauche, en 1983, de quatre-vingt-dix-neuf personnes, dont quarante-huit avant le premier juin, ce qui permettra le maintien des effectifs au niveau de 1982. D'autre part, les besoins en personnel nécessaires en 1984-1985 pour le fond et les « nouvelles découvertes » seront arrêtés au plan local après concertation avec les organisations syndicales.

Les Charbonnages ont donné leur accord pour la réalisation de la « nouvelle découverte » à ciel ouvert, de Sainte-Marie, le financement étant assuré dès cette année pour l'achat des terrains. En ce qui concerne l'indemnisation des jours de grève, une indemnité de 40 % des salaires sera versée dès la reprise, à titre définitif. Une indemnité complémentaire de 40 % sera versée en même temps. Elle sera acquise à titre définitif au 31 décembre, à la condition que deux samedis soient normalement travaillés par l'ensemble du personnel et que soit réaliser une production supérieure au programme d'ici au 31 décembre.

La durée du travail dans les services à feu continu sera ramenée à trente-cinq heures après négociation au plan national. Les Charbonnages feront publier un décret permettant aux volontaires le départ à la retraite à trente ans de service des agents silicosés, accidentés du travail ou en mauvaise santé.

« Nous pensons qu'il y a du positif dans cet accord et que l'unité des mineurs a permis la victoire »*, ont commenté les délégués syndicaux. De son côté, M. Badey, directeur des Houillères de Carmaux, a reconnu que c'était un *« succès de la grève »*. *« Mais*, a-t-il précisé, *la poursuite de l'exploitation du fond de Carmaux coûtera 200 millions de francs de pertes cette année. »

● **Le chômage aux Etats-Unis** est demeuré inchangé en février (8,8 % en février 1982), représentant 10,4 % de la population active et 11,5 millions d'Américains étaient sans emploi, en augmentation de 44 000 seulement par rapport à janvier. Cette augmentation a été qualifiée de « *négligeable* » par les analystes du département du travail. Le nombre de personnes actives n'a guère varié non plus, se situant à 99,1 millions.

Malgré les signes de reprise de l'économie apparus ces dernières semaines, 5 000 personnes seulement se sont remises à chercher du travail. Depuis dix-huit mois, le taux de chômage a été soit en augmentation, soit inchangé, sauf en janvier, où ce taux est revenu à 10,4 %, contre 10,8 % en décembre,

Citroën : pour la C.G.T. le conflit est terminé

Après le refus de la direction Citroën de signer tel quel le texte de conciliation paraphé par la C.G.T., refus s'expliquant par l'opposition des dirigeants de la firme à la réintégration des salariés licenciés, les cégétistes ont préconisé le calme et confirmé la reprise du travail. M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., a, de son côté, déclaré : *« Le personnel d'encadrement n'acceptera pas la réintégration des huit licenciés, ni avant ni après un stage de formation. »*

Le cri : « *C.S.L. à la poubelle !* » a retenti une fois de plus chez Citroën, vendredi vers 13 heures, au cours d'une manifestation organisée dans l'usine d'Aulnay par plus de deux mille ouvriers maghrébins. Une demi-heure plus tard, ils étaient deux fois plus nombreux sur l'esplanade principale à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. pour un meeting qui s'est déroulé en présence de MM. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie de cette centrale, Joël Biard, secrétaire de l'union locale, et Akka Ghazi, secrétaire du syndicat C.G.T. de l'établissement.

Meeting enthousiaste s'il en est, où les militants de Citroën, mais aussi d'autres entreprises de la Seine-Saint-Denis venus à bord de dizaines de cars, étaient accueillis par des acclamations.

Sur le fond pourtant, les leaders de la C.G.T. entendaient calmer leurs troupes après la décision de la direction de Citroën de ne pas signer le compromis mis au point à la préfecture de Bobigny tant que ce texte conserverait « *ses ambiguïtés* », autrement dit tant qu'il ne serait pas précisé que les travailleurs licenciés ne seraient pas réintégrés, ni à Aulnay ni dans toute autre usine ou filiale de la société.

Face au refus de l'état-major de Citroën, la C.G.T. avait le choix entre deux attitudes. Ou bien feindre d'ignorer que l'intransigeance patronale vise, quelles que soient les précautions de langage des uns et des autres, à licencier purement et simplement les salariés marocains sanctionnés ; ou bien radicaliser sa position en réitérant les menaces de « grève générale ».

La première solution, la plus sage en l'occurrence, a prévalu. La C.G.T. a préféré temporiser : « *La question de savoir où seront embauchés les travailleurs sanctionnés est prématurée*, a déclaré M. Krasucki au cours d'une conférence de presse. *Il est des moments où il faut savoir prendre son temps.* » Sans doute peut-on penser que l'ouverture dimanche du scrutin municipal n'a pas été étrangère à cette modération, et que c'est pour mieux faire avaler la couleuvre aux O.S. maghrébins que MM. Krasucki et Sainjon montent aux créneaux. Mais il s'agissait aussi d'apporter la démonstration que la balle est désormais dans le camp de la direction et que la C.G.T, malgré la « mauvaise volonté » des gens d'en face, reste parfaitement maîtresse de la situation. « *Quand la C.G.T., veut que l'usine tourne, ça tourne*, expliquait M. Akka Ghazi ; *quand elle veut que les chaines s'arrêtent, tout s'arrête. Mais notre désir est que tout le monde se remette au travail lundi.* »

C'est un appel dans le même sens qu'ont lancé MM. Krasucki et Sainjon. Ils ont en effet déclaré en substance que, pour eux, le conflit était « *terminé* » : la C.G.T. a signé le compromis, les salariés licenciés seront reclassés, le travail reprend.

Quelle que soit l'issue du débat dans les jours qui viennent, la C.G.T. a gagné du temps. Elle compte bien mettre à profit ce répit pour contre-attaquer sur un autre terrain, en demandant que l'examen des sanctions décidées contre les salariés licenciés – et notamment contre les délégués marocains – soit joint au dossier général des manquements au droit syndical et au droit du travail constatés, selon elle, chez Citroën. La centrale de M. Krasucki invoque entre autres le non-respect des accords Dupeyroux, conclus sous l'égide du médiateur lors du grand conflit de l'an dernier.

Vendredi soir, cependant, le bruit courait dans l'entourage de M. Krasucki que « *tout serait réglé en quelques heures* » lundi, et que « *tout rentrerait dans l'ordre à l'usine dès mardi* ».

JEAN BENOIT.

LE PRIX DU PÉTROLE

Les treize membres de l'OPEP sont invités à Londres pour conclure un arrangement

Un arrangement parait en vue au sein de l'OPEP. Les ministres du pétrole de huit des treize membres de l'Organisation, qui se sont réunis, jeudi, et vendredi 4 mars, à Londres, ont convié les cinq autres membres à une réunion pleinière, lundi après-midi, à Londres toujours. Il ne sera décidé que lundi si cette réunion plénière doit être prolongée, par une session extraordinaire du conseil ministériel de l'OPEP, habilité à prendre des décisions formelles.

De notre correspondant

Londres. – La réunion informelle des ministres du pétrole de huit pays de l'OPEP, qui se poursuit depuis le jeudi 3 mars, sera élargie lundi 7 mars à tous les membres de l'Organisation. Les huit ministres (1), qui ont quitté l'appartement londonien de M. Oteiba, représentant des Emirats arabes unis, pour un grand hôtel de la capitale britannique, ont réalisé quelques progrès. « *Personne ne veut la guerre des prix*, a déclaré M. Calderon Berti, ministre vénézuélien. *Nous avons avancé, puisque nous appelons les autres.* » Les Algériens, eux, se montrent plus prudents. Tous sont d'accord en tout cas avec M. Oteiba pour juger que la réunion plénière de lundi sera « *très importante, unique dans l'histoire de l'OPEP* ».

Des experts devaient se réunir pendant le week-end pour mettre en forme et proposer diverses variantes à partir d'un arrangement (*understanding*), auquel les ministres auraient abouti. Mais il ne s'agit pas encore d'un accord (*agreement*). Or, sans accord préalable, il n'y aura pas de sommet formel – toujours prévu pour la semaine prochaine en Suisse, – car l'OPEP ne veut pas prendre le risque d'un nouvel échec.

L'idée serait de fixer à moins de 30 dollars le prix du baril pour le brut de référence « *arabian light* » saoudien, ce qui permettrait de rétablir un écart de 1,50 dollar le baril pour le brut africain, tout en autorisant le Nigéria à maintenir son prix de 30,50 dollars.

En ce qui concerne les quotas de production, l'OPEP déciderait un plafond de 17,5 millions de barils par jour à la fin de l'année pour l'ensemble du cartel. Comme les pays de l'OPEP ont actuellement du mal à trouver preneur pour plus de 13 millions de barils par jour, ce plafond ne serait atteint que progressivement. Cependant, aucun accord n'est intervenu sur la répartition de la production entre pays membres. Les Iraniens, qui devraient être représentés à la réunion de lundi, se refuseraient toujours à limiter leur production.

De même, l'attitude du Nigéria, qui a été le premier membre de l'OPEP à baisser ses prix à la suite d'une décision analogue de la Grande-Bretagne, n'est pas claire. Pour rembourser ses dettes, le Nigéria a besoin de vendre son pétrole coûte que coûte et paraît décidé à suivre toute diminution des prix décidé par Londres. Or la moitié des clients de la British National Oil Corporation refusent d'accepter le nouveau prix de 30 dollars le baril pour le pétrole de la mer du Nord, car ils s'attendent à une baisse supplémentaire. S'ils arrivent à se mettre d'accord entre eux, les membres de l'OPEP devront encore convaincre les pays producteurs qui n'appartiennent pas au cartel – et, en premier lieu, la Grande-Bretagne – de se joindre à un compromis.

DANIEL VERNET.

(1) Il s'agit des représentants de l'Algérie, du Vénézuéla, de la Libye, des Emirats arabes unis, de l'Indonésie, du Nigéria, de l'Arabie Saoudite et du Koweït.

● **PRÉCISION.** – La caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés tient à apporter une présision à notre information du 4 mars concernant un éventuel report des élections à la Sécurité sociale (*le Monde* du 4 mars, page 28). Si la Caisse a bien indiqué que ces élections pourraient être retardées, c'est en raison des difficutés d'autres régimes qu'elle a recensés. La Caisse, pour sa part, étant en mesure de respecter les délais.



France / société

Les chasses de la « criminelle »

36, quai des Orfèvres, à Paris, deuxième étage, les bureaux de la brigade criminelle. Mission : les énigmes parisiennes. Une élite policière, avec ses mythes et ses traditions, confrontée, en 1982, à une importante vague d'attentats. Un été terroriste.

Une seule réticence : ces fichus attentats !... Une seule réserve, mais de taille : ces tueries aveugles, sans logique apparente, aux causes lointaines ou incohérentes. Et ce rêve secret : ah ! si Paris s'en tenait à ces crimes bien ficelés, règlements de comptes ou drames d'amour...

Alors, avec des si, MM. Jacques Genthial et Claude Cancès, respectivement chef et chef adjoint de la brigade criminelle de la *police judiciaire parisienne*, abandonneraient cette pudeur qui les caractérise. Ils plaideraient, modestement mais sans état d'âme, leur bilan de 1982. Un bon bilan : 60 % de réussite (40 assassinats élucidés sur 66). Un score « honorable », que vient relativiser l'autre versant : les attentats. Ils en ont dénombré 63 ayant causé 21 morts, 191 blessés.

Et là, c'est la victoire de l'ombre. Des arrestations certes, aucun succès éclatant toutefois, aucune affaire classée, la conscience professionnelle en paix, aucun dossier refermé sur des aveux en bonne et due forme. On sent poindre l'exaspération : la flambée terroriste fait écran, ce dédale aux dimensions internationales facilite les surenchères, autorise les censeurs à dire la police impuissante, alors même qu'en matière d'homicide de droit commun — la mission traditionnelle de la criminelle — les résultats sont indéniables. Et sans doute, est-ce sur ceux-ci que ces hommes du 36, quai des Orfèvres préféreraient d'abord être jugés. Parce qu'ils peuvent y donner toute leur mesure, au lieu qu'ils se sentent dépendants d'un hypothétique renseignement, à la remorque des « services spécialisés », accablés de vérifications routinières et décevantes, comme c'est le cas avec ce terrorisme international qui bouscule les canons du classicisme policier.

Car la « Crim » — c'est ainsi qu'on surnomme la brigade criminelle — se résume d'abord à une tradition, avec ce que cela suppose d'élitisme au-dedans et de jalousie au-dehors. Elle est inscrite dans la spécificité de ses missions : ici, on ne prend que les énigmes. Uniquement les affaires criminelles *mystérieuses*. Ce pari a ses exigences mais aussi ses privilèges : les quelque cent dix enquêteurs, inspecteurs et commissaires de la criminelle peuvent mener une enquête jusqu'au bout, alors que les services locaux de police judiciaire sont contraints de prendre le tout-venant, au rythme des faits divers.

L'enquête... C'est ici qu'apparaît la « touche maison », une division du travail propre à la « Crim ». Deux principes intangibles. Le premier : que tout le monde voie les lieux du crime ou de l'attentat. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre sont disponibles pour une éventuelle affaire, outre M. Genthial ou son adjoint, un commissaire, un procédurier, un groupe d'enquête de six personnes, avec à sa tête un inspecteur divisionnaire. Tous iront sur place, sans exception. « *C'est un travail d'équipe*, commente le « patron ». *Il faut que chacun visualise l'affaire, puisse la sentir, se souvienne du décor... Le meilleur procès-verbal ne vaut pas un transport sur les lieux.* »

« Contre-pouvoirs »

Seconde règle : séparer le groupe qui enquête du procédurier. Désigner un procédurier, distinct des enquêteurs, c'est déjà instituer, au sein du travail proprement policier, un « *contre-pouvoir* ». Avec lui, force est censée rester à la loi, au respect du code...

Tandis que le procédurier reste près du cadavre, les autres démarrent l'enquête de voisinage. C'est le B.A.-Ba du métier, son aspect le plus routinier aussi. Toute une rue, tout un quartier doivent parfois être visités et revisités.

Le patron de la « Crim » fait de la stabilité une vertu, revendiquant cette tradition et préférant manifestement l'opiniâtreté à la haute voltige. Des convictions qui lui vont bien, ainsi qu'à son adjoint, deux hommes calmes et réservés, fort aimables mais peu diserts, plus prompts à interroger qu'à se confier. Deux hommes qui ont le privilège d'intervenir dans le choix de leurs collaborateurs. Sélection suppose apprentissage et hiérarchie : quand un inspecteur intègre la brigade « *à la base* », il est d'abord « *sixième de groupe* », tout dernier maillon de la chaîne.

Rien de plus éloigné, donc, des clichés de « super-flics » que ne dédaignent pas, quoi qu'ils disent, certains policiers. « *Du travail et de la chance* », disent MM. Genthial et Cancès, comme pour s'excuser de leur « *bon bilan* » 1982. La chance, c'est surtout qu'il n'y ait pas eu, aux mois d'août et de septembre, en pleine vague terroriste, un afflux de crimes de droit commun. La chance, c'est aussi le déclin des enlèvements. « *La sévérité a payé* », estime M. Genthial. 1982 aura été l'année des « *disparitions bidon* » : sur six, signalées à la « Crim », les trois principales se termineront mystérieusement bien, les « disparus » réapparaissant d'eux-mêmes. Ce sont les « affaires » Jean-Edern Hallier, Virgil Tanase et Khadija Bourekat... Finalement, l'année passée n'aura pas connu de ces grandes affaires de droit commun qui défraient la chronique. A une exception toutefois, l'assassinat, non élucidé, le 15 janvier, de Marcel Francisci, patron du cercle de jeux Haussmann, longtemps considéré comme l'un des « parrains » du milieu français.

Reste cette nouveauté au regard de la tradition : la spirale terroriste. Pas de confidences sur les *enquêtes en cours*. M. Genthial est ici moins bavard que jamais. A peine indique-t-il l'un de ces projets, soumis encore à de multiples autorisations : l'installation à la brigade d'un mini-ordinateur.

Le terrorisme ou le changement de décor. Sacrilège ! Un terminal dans ce bureau, aux sièges *de cuir poli et tanné, au mobilier* plutôt modern-style, entre-deux-guerres... Une petite révolution, alors que le bureau qui précède celui de M. Genthial n'a pas changé de meubles depuis qu'il fut recopié fidèlement pour un film de 1947... *Quai des Orfèvres*, avec Louis Jouvet... Le cinéma a ici de quoi nourrir ses mythes. M. Genthial feuillette une procédure, celle d'un règlement de compte entre « petits macs » pour l'amour d'une prostituée : n'est-ce *pas un scénario nerveux*, avec ses rebondissements, le renseignement fourni par une « *balance* » du milieu qui « *lâche* » le meurtrier, la découverte progressive de sa planque, son arrestation et ses dénégations, ses aveux, enfin, avec le jeu traditionnel et ambigu du bon et du méchant, les pièges psychologiques... « *On le laisse nier, on fait toujours un P.V. de chic, pour le voir venir. Mais quand il craque, il faut être prêt, avoir tous les détails en main, pour qu'il ne puisse pas se rétracter.* »

Le Petit Journal

L'ARRESTATION DE RAVACHOL

La tradition, mélange d'artisanat et de qualification, a donc encore ses droits. Et Simenon, qui fit en 1933 « *un tour au quai des Orfèvres* », remarquant sa « *cour grise* » et son « *escalier pas très propre* », n'est toujours pas démenti : ces hommes-là, écrivait-il, « *ne se prennent pas au tragique. Ils n'essayent pas de ressembler à des héros de roman (...). Ils ne parlent jamais d'intuition ni même de flair. A plus forte raison le mot génie est-il étranger à leur vocabulaire. Non ! Ce sont des gens de métier.* »

EDWY PLENEL.

Le dédale terroriste

De nature différente et d'ampleur inégale, les soixante-trois attentats de 1982 sur lesquels enquête la brigade criminelle peuvent être *grosso modo* classés en quatre grandes catégories :

● LES F.A.R.L. — Quatre attentats ont été revendiqués par les Fractions armées révolutionnaires libanaises. Assassinats de Charles R. Ray, attaché militaire adjoint des États-Unis, et de Yaakov Barsimantov, deuxième secrétaire de l'ambassade d'Israël ; colis piégé de l'avenue de La Bourdonnais visant l'attaché commercial américain et tuant deux artificiers ; explosion de la voiture d'un diplomate israélien, rue Cardinet. Les enquêteurs sont convaincus qu'il existe un « lien intellectuel » entre la mouvance française du groupe Action directe et les F.A.R.L. Ils n'en déduisent pas pour autant un lien organisationnel... Selon l'hypothèse policière la plus courante, les exécutants des attentats seraient distincts des spécialistes du « repérage » des actions ; on laisse entendre qu'ils pourraient être issus de la communauté turque.

Dans le cas des F.A.R.L., les enquêteurs semblent en savoir plus qu'ils ne veulent bien le *dire. Ainsi du signalement de la* jeune terroriste poursuivie par le fils de Yaakov Barsimantov, après qu'elle eut tiré sur ce dernier. Ainsi des vérifications faites autour du vélomoteur Peugeot trouvé déchiqueté rue Cardinet : personne n'est venu le réclamer, et il s'est avéré qu'il avait été payé en espèces, *quelques jours plus tôt*, dans un magasin de l'avenue de la Grande-Armée.

● ACTION DIRECTE. — Ce sont les liens éventuels entre cette organisation dissoute, sa mouvance et les F.A.R.L. qui expliquent les allusions régulières de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État à la sécurité publique, aux relais « *internes* » du terrorisme international. En fait d'éléments matériels, les enquêteurs s'en tiennent à une machine à écrire saisie chez un militant français, à l'original d'un « texte de solidarité », ainsi qu'aux fiches sur des attentats ayant déjà eu lieu, trouvées gare du Nord dans un casier-consigne « loué » par Frédéric Oriach, militant révolutionnaire.

Grâce à l'aide des renseignements généraux, la brigade criminelle a certes marqué des points : trente personnes arrêtées et déférées au parquet, parmi lesquelles, estiment les policiers, douze membres ou sympathisants avérés d'Action directe ; trente colis d'explosifs saisis, ainsi que trois mitrailleuses, un fusil-mitrailleur, dix fusils de guerre, trente et un pistolets, seize grenades, deux cent vingt-cinq détonateurs. Un palmarès qui permet aux enquêteurs d'affirmer qu'Action directe a été « *pratiquement démantelée* ». Mais, paradoxalement, ces succès n'ont permis d'élucider aucun des principaux attentats de 1982. Ils laissent même dans l'imprécision l'organisation et la responsabilité exactes des quinze attentats revendiqués par Action directe.

En fait, cette mouvance était sans doute le maillon le plus faible et, en conséquence, peut-être le moins essentiel. « *Ce sont dix, vingt personnes au maximum,* résume un juge d'instruction au fait des ces dossiers, *rétives à une organisation bien structurée, de tradition plutôt anarchiste, et de surcroît divisées par un virulent débat interne — les uns traitant les autres de léninistes, etc., — si violent que ça pourrait se régler « au calibre à la sortie ! »*

● LES ARMÉNIENS. — En 1982, sept attentats, dont *deux au quartier Latin en juillet*, visant des cafés et faisant des blessés légers, ont été commis au nom de la cause arménienne. Ils ont été élucidés par un sinistre hasard quand, le 30 du même mois, le terroriste arménien Pierre Gulumian a sauté dans une villa de banlieue avec l'un des engins explosifs qu'il manipulait. Voilà un terrorisme artisanal qui effraie les enquêteurs parce que peu réductible aux catégories policières classiques : Gulumian aurait travaillé en solitaire et téléphonait tous les soirs, à Beyrouth, pour prendre ses consignes...

Dans le même ordre d'idées, la personnalité d'Abraham Tomassian, arrêté le 22 janvier 1983, après avoir jeté deux grenades offensives dans une agence de la compagnie Turkish Airlines, a impressionné les policiers : « *Un manuel, cela se voyait à ses mains,* disent-ils. *Il venait de débarquer à Paris, sans rien connaître, sans parler un mot de français, ni même d'anglais. Et quand il est arrivé au « 36 », il était résigné comme si on allait le fusiller.* »

● TROIS TUERIES. — Les attentats les plus meurtriers de 1982 restent les plus mystérieux : le train *le Capitole* Paris-Toulouse (cinq morts, vingt-sept blessés) ; la rue Marbeuf (un mort, soixante blessés) ; la rue des Rosiers (six morts, vingt-deux blessés). Dans le cas du *Capitole*, la brigade criminelle n'a pas eu le premier rôle, dévolu au S.R.P.J. de Limoges. Elle a dû toutefois multiplier les vérifications autour du quai de départ du train, du personnel d'entretien, des Parisiens ayant voyagé ce jour-là. Sans succès.

Dans le cas de la rue Marbeuf, une seule piste : Christa Margot Fröhlich, arrêtée le 21 juin, à Rome, en possession d'explosifs. Et un soupçon : elle aurait loué en Yougoslavie l'Opel Kadett, bourrée d'explosifs, garée la veille de l'attentat *devant les locaux du journal Al Watan Al Arabi*. De cette terroriste allemande, on remonte par déduction à « Carlos », dont deux « amis » — Bruno Bréguet et Magdalena Kopp — étaient jugés à Paris, le jour de l'attentat de la rue Marbeuf. Mais depuis, pour ce qui est des preuves tangibles, l'on piétine : *France, Italie, Yougoslavie*, trois pays sont concernés. Les vérifications seraient lentes, les témoins difficiles à déplacer et, pour l'instant, aucun témoignage formel n'est en la possession des enquêteurs.

Quant à l'enquête sur la tuerie de la rue des Rosiers, c'est, confie-t-on, « *le travail de fourmis dans toute sa splendeur* » : près de trois cents informations, en provenance des services les plus divers, n'ont rien donné, tandis qu'un groupe de la brigade criminelle continue encore d'enquêter. On voyage à l'étranger — Bruxelles, Rome, Londres, — on établit des similitudes avec d'autres attentats contre des synagogues européennes ; on interroge le néonazi ouest-allemand Walter Kexel, qui ressemble à l'un des portraits-robots des tueurs... Mais, au bout du compte, rien, ou presque.

A ces quatre catégories, il faut ajouter les treize attentats du groupe Bakounine-Gdansk-Paris-Guatemala-Salvador, que les enquêteurs estiment provenir d'une des franges de l'« autonomie » organisée de la fin des années 70 ; ajouter aussi la camionnette piégée devant atteindre, le 11 août, les locaux de l'ambassade d'Irak ; ajouter surtout l'assassinat, le 23 juillet, de Fadl Dani, directeur adjoint du bureau de l'O.L.P. à Paris. Dans ce dernier cas, les policiers parlent d'un attentat relativement atypique : « *Des professionnels plus âgés que les terroristes ordinaires, entre quarante et cinquante ans.* »

E.P.

Sports

Le tennis soviétique et les « gros yeux » de Lénine

Attention ! les tennismen soviétiques vont revenir sur nos courts. Leurs espoirs s'appellent Zverev, Borisov, Bugaev, Senikova. L'équipe de France rencontre celle d'U.R.S.S., jusqu'au 6 mars, à Moscou, pour le premier tour de la Coupe Davis.

De notre envoyé spécial

Moscou. — Les portraits de Lénine donnent au père de la révolution soviétique un œil sévère et vaguement accusateur. C'est sous l'un de ces regards réprobateurs qu'a eu lieu le tirage au sort du premier tour de la Coupe Davis 1983. Le tennis n'est-il pas le jeu de l'aristocratie britannique ? La Coupe n'a-t-elle pas été mise en jeu par un impérialiste américain ?

Après la révolution d'Octobre, les meilleurs joueurs émigrèrent sur la Riviera. Ils étaient d'un bon niveau. Le comte Soumarokoff, précurseur du lift, battit en 1922, à Nice, Henri Cochet, qui venait de gagner les championnats du monde.

Le tennis resta néanmoins implanté en U.R.S.S. après la révolution. La Fédération de tennis soviétique, créée en 1922, adhéra à la Fédération internationale une quinzaine d'années plus tard. « *Cette fédération compte actuellement quelque soixante mille licenciés. Ce nombre est en progression,* explique Victor Yanchuk, depuis peu son secrétaire général. *Et le nombre de courts en U.R.S.S. est de l'ordre de 2 800, dont 400 courts couverts installés dans des salles polyvalentes.* » Des chiffres très arrondis.

Au début des années 70, une génération de joueurs soviétiques avait attiré l'attention. Le Géorgien Igor Metreveli arriva en finale, à Wimbledon, contre le Tchécoslovaque Kodes, en 1973 — année, il est vrai, du boycottage des joueurs professionnels. Pour leur premier match de Coupe Davis contre la France, en 1973, Metreveli, Kakoulia et Likhatchev battaient, à Moscou, l'équipe de France, qui alignait *Jauffret et Proisy en simples*, Barthès et Jauffret en double...

Une génération sacrifiée

C'était le printemps d'un grand tennis soviétique. L'hiver survint brutalement. Les joueurs ne participèrent plus aux grandes compétitions et boycottèrent même la Coupe Davis. Désapprobation des règles de l'Open (amateurs contre professionnels) ? Peut-être. Le discours sportif officiel critique vivement les excès du professionnalisme. Raisons diplomatiques ? Plus sûrement.

Les Jeux olympiques de 1980 devaient avoir lieu à Moscou. Les Soviétiques ne voulurent à aucun prix courir le risque d'un boycottage. Ils s'appliquèrent à ne participer à aucune compétition avec des « *représentants de l'apartheid* ». Le danger de « *contamination* », selon eux, était trop important. Ainsi les Soviétiques sacrifièrent-ils la génération de tennismen qui a aujourd'hui entre vingt-quatre et trente ans. Sans l'engrais des compétitions internationales, leur talent resta en jachère. Dommage ! Ce talent existait bel et bien. Les Français purent le mesurer à Montpellier, en 1980, lors du premier tour de Coupe Davis où ils furent accrochés (3-2). Borisov, qui fait encore partie de l'équipe cette année, battit successivement Noah et Portes.

Agé de vingt-huit ans, ce Moscovite, étudiant en journalisme, est le numéro deux soviétique avec Bugaev, un professeur d'éducation physique du même âge. Le numéro un est Zverev, actuellement malade, de quatre ans leur cadet. Individuellement, ces joueurs se sont illustrés aux championnats d'Europe d'amateurs, aux Universiades et à Sofia, en 1981, dans l'un des rares tournois disputés à l'Est. Collectivement, ils n'ont pas brillé en championnat d'Europe par équipes, où ils ont été battus dernièrement : par l'Autriche, par la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne. Bref, il est difficile de les situer dans la hiérarchie mondiale. Mais cela va changer.

« *Nous avons changé d'opinion en ce qui concerne la participation aux grands tournois individuels* », indique fièrement Victor Yanchuk. Raison de ce revirement ? Le tennis sera au programme des Jeux de 1988. Et quand il y a des médailles olympiques à glaner, les Soviétiques sont toujours partants. Qu'il y ait aussi des devises à ramasser ne gâche rien. Des espoirs ont été détectés avec l'application méthodique qui a fait le succès soviétique dans les autres disciplines : compétition de masse pour les enfants, puis sélection des meilleurs pour un entraînement intensif sur la base de « *critères objectifs* » comme les qualités physiques et les antécédents sportifs familiaux.

L'analyse du jeu étranger

Les fruits de ce travail sont presque mûrs chez les filles, qui travaillent sous la houlette de Morozova. Avec Zaitseva, Reva et Kashevarova, les jeunes filles ont gagné l'an dernier la Coupe Soisbault, réservée aux moins de dix-neuf ans. A peine plus âgée, la meilleure joueuse soviétique, Sanikova, qui a amené l'équipe féminine en quarts de finale de la Coupe de la fédération 1982 (le pendant de la Coupe Davis) pourrait prendre facilement rang dans l'élite mondiale. Les garçons ont un peu plus de chemin à faire. En 1981, Lomanov a battu le Français Courteau en championnat d'Europe juniors, mais ce résultat ne fut pas confirmé lors de la Coupe de Galéa. En revanche, les tranches d'âge « à venir » recèlent *de réels espoirs, avec, notamment*, le benjamin Tcherkassov, devenu champion d'Europe l'an dernier à Blois.

Pour replacer leurs joueurs dans le haut de gamme, les Soviétiques vont donc les lancer sur le circuit. « *Nous avons été invités à envoyer des représentants au tournoi juniors de Roland-Garros et nous irons vraisemblablement à celui de Wimbledon* », précise Victor Yanchuk. Autre moyen : former plus d'entraîneurs qualifiés et analyser le jeu étranger. A l'Académie des sports de Moscou, Igor Civsevolodov, véritable professeur « Tournesol » du tennis, a inventé une gamme complexe d'appareillages pour l'entraînement. Les débutants manquent cependant de matériel performant. Les meilleures raquettes et les meilleures balles, qui viennent de l'étranger, sont réservées à l'élite des joueurs.

Officiellement, tout est programmé. Mais, aux yeux de beaucoup de bureaucrates qui élaborent le plan, le tennis reste un sport de classe. Son inscription aux Jeux olympiques ne l'a pas complètement lavé de ce péché originel. Lénine est là, derrière, qui fait les gros yeux. Alors les responsables préfèrent garder un bœuf sur la langue quand on aborde le sujet.

ALAIN GIRAUDO.

8 MARS : LA JOURNÉE DES FEMMES

Depuis l' « explosion » des années 70 — selon la formule de Simone de Beauvoir, — où en sont les femmes ? La célébration de la Journée internationale du 8 mars est l'occasion d'un bilan. Pour l'auteur du Deuxième Sexe (paru en 1949 et 1953), ce n'est pas l'heure de la démobilisation.
« Le mouvement n'est ni mort ni en décrépitude », nous dit-elle. Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, ne la démentira pas. Mais le mouvement féministe se met à fouiller dans ses archives. Ce n'est pas forcément le signe d'un grand dynamisme.

Le futur du féminisme

Un entretien avec Simone de Beauvoir

(Suite de la première page.)

Le problème de classe se retrouve certainement à l'intérieur du féminisme. Il est difficile d'arriver à mobiliser pour ce mouvement des femmes qui sont déjà mobilisées pour la lutte contre l'exploitation économique. Petit à petit, elles finiront par comprendre que les deux sont liés.

Une des grandes questions qu'il faut poser maintenant est celle du travail ménager que l'on a appelé quelquefois le travail au noir, parce que c'est un travail non rémunéré, pas reconnu. Certains hommes essaient de faire preuve de bonne volonté, mais la partie est loin d'être gagnée. Et les femmes ont tellement l'habitude de trouver cela naturel qu'on peut difficilement susciter en elle une révolte organisée.

● *Toutes les luttes qui auraient du être menées l'ont-elles été ? A-t-on bien choisi les objectifs prioritaires ?*

Les revendications sur la différence, par exemple, étaient à côté du sujet. Au départ, on a lutté sur la sexualité parce que l'avortement, la contraception étaient des problèmes évidents. Mais on a posé aussi très vite la question du travail, de l'égalité des salaires. Seulement, les lois obtenues ont été tournées. Et les résistances des hommes sont peut-être encore plus fortes sur la question du travail que sur celle de l'avortement.

Pas de carence intellectuelle

● *Y a-t-il eu des erreurs de méthodes, de comportement dans la manière ont les femmes ont mené la lutte ? Par exemple la question de la non-mixité ?*

Sur la non-mixité, j'étais d'accord. Mais il faut savoir sur quoi la non-mixité joue. Sur les groupes de consciene — c'est-à-dire les réunions que font les femmes pour se parler de leurs problèmes — je trouve que la non-mixité a été une chose excellente parce que quand les hommes prennent la parole ils ont tendance à la garder et à donner des leçons aux femmes. Mais il y a d'autres cas peut-être... D'ailleurs, dans la commission sur les femmes et la culture à laquelle je participe, les hommes sont admis.

● *Quels sont les enjeux du féminisme aujourd'hui ?*

Pour en rester à des choses pratiques, je parlerai de l'initiative de la ligue du droit des femmes : la création d'une ligue du droit international des femmes. Nous constatons, avec peine, que les droits dits droits de l'homme ne sont pas aussi universels qu'on veut bien le dire et que dans ces droits de l'homme on ne comprend pas la spécificité des droits des femmes. Ils sont très souvent, à travers le monde, bafoués, et les organismes officiels n'entendent pas la voix des femmes qui réclament qu'on mette fin à leur exploitation ou même à leurs tortures. En France, le ministre des relations extérieures a répondu à la ligue du droit des femmes que nous ne devions pas nous mêler de ce qui est considéré dans les autres pays comme des coutumes — l'excision notamment.

● *Mais n'a-t-on pas refermé la parenthèse des années 70 pour retourner à un certain* statu quo *?*

Non, puisque justement nous créons quelque chose de neuf. Évidemment, comme les institutions sont dans les mains des hommes, ils ne se soucient pas beaucoup d'aider les femmes. Mais le gouvernement aujourd'hui est plus ouvert, il a créé un ministère sérieux, avec un budget. Maintenant, c'est à nous féministes de nous servir de ces appuis, de ces institutions, pour en tirer le plus de progrès possible.

● *Les femmes qui luttent perçoivent peut-être une continuité mais pour le public il y a sans doute une retombée. La ressentez-vous ?*

Non, c'est moins brillant, moins scandaleux, parce qu'en 1970 cela a été l'explosion, mais je pense que le mouvement n'est *ni mort ni* en décrépitude. Aux États-Unis peut-être, pas en France. Là-bas, je crois bien qu'il y a une régression terrible, non seulement à cause de Reagan, mais du nouveau féminisme. On demande aux femmes d'abandonner leur lutte et de revenir aux valeurs traditionnelles de différence entre l'homme et la femme, de vocation des femmes, de mère, d'épouse, de dévouement, etc. Le nouveau féminisme américain, c'est très grave, c'est un retour à l'éternel féminin.

A mon avis, les féministes françaises, dans l'ensemble, n'en veulent pas. Elles travaillent plus sagement, peut-être, mais elles *ont* des résultats. Cela à pour conséquence de durcir l'attitude des hommes parce qu'ils se sentent menacés d'un peu partout et n'aiment pas ça du tout. Dans l'ensemble, ils sont bien plus agressivement misogynes qu'ils ne l'ont jamais été.

● *Pour ce qui concerne la réflexion théorique — trente-quatre ans après « le Deuxième Sexe » — y a-t-il un dynamique de la pensée féministe ou une carence intellectuelle ?*

Je ne pense pas du tout qu'il y ait une carence intellectuelle. Il y a des femmes qui font des choses très riches, un travail très sérieux dans les revues — *les Nouvelles Questions féministes, la Revue d'en face*, par exemple, — bien qu'elles ne paraissent pas souvent, pour des raisons de budget. Il y a une diversification : des librairies, beaucoup de femmes qui font des films, un centre audiovisuel auquel elles ont donné très gentiment mon nom et dont s'occupe surtout Delphine Seyrig. Bien sûr, le travail est moins éclatant, moins provocateur surtout que dans les années 70. Sans doute parce que le droit à nous battre nous est dans l'ensemble reconnu, en dépit de tous les hommes que ça indispose.

● *Mais ne trouvez-vous pas singulier que des femmes de trente ans, aussi bien en France qu'aus États-Unis, ne sentent plus de parenté avec vous en replaçant votre travail dans son historicité, qu'avec beaucoup de femmes plus jeunes, comme s'il n'y avait pas eu vraiment de relais ?*

Le deuxième sexe reste, je pense, un jalon important. C'est une somme, avec ce que tout cela signifie de limites aussi, mais enfin c'est une totalité. Il n'y a pas eu, en effet, beaucoup de femmes qui aient repris quelque chose d'un point de vue aussi vaste, mais il y a tout de même Kate Millett et quelques autres.

● *Mais si on vous disait qu'elles sont toutes vos filles et qu'elles sont stériles, que répondriez vous ?*

Que ce n'est pas vrai ! Je ne crois pas que les féministes d'aujourd'hui soient vraiment stériles. Je pense qu'elles s'appliquent plus à des points particuliers, et justement une commission comme celle qui se réunit à l'initiative d'Yvette Roudy est un effort pour mettre au point un certain nombre de choses.

Le piège de l'amour

● *Vous avez accepté d'être le rapporteur de cette commission sur les femmes et la culture. Où en sont vos travaux et votre approche des problèmes culturels des femmes.*

Nous n'avons eu que trois réunions... Fort heureusement, nous avons des bases d'entente qui font que nous n'avons pas à revenir sur des choses essentielles. Nous nous rejoignons sur ce qui a toujours été ma position : il n'y a pas lieu de parler de culture féminine, de langage ou d'écriture féminins. Il n'est pas question d'enfermer les femmes dans ce ghetto de « la différence » que les hommes aimeraient imposer. Nous pensons plutôt qu'il faut travailler au sein de la culture universelle, *mais d'une manière qui nous* soit bien personnelle, en essayant non seulement de voler l'instrument, de faire de cette culture la nôtre, mais aussi de la changer, d'y introduire nos propres valeurs. Ces changements devraient être aussi bien valables pour les hommes que pour les femmes. le fait que nous soyons une minorité existentielle-bien que majoritaires en nombre, nous sommes celles dont l'existence est le moins reconnue que nous soyons sur un grand nombre de plans opprimées par les civilisations patriarcales, nous donne un regard sur le monde différent de celui des hommes. Mais c'est sur ce même monde que nous avons un regard.

● *Il y a cinq ans, vous disiez à Pierre Viansson-Ponte : « Les partis de gauche ne sont pas plus favorables aux femmes que les partis de droite, c'est même une des raisons qui ont contribué à la création de groupes véritablement féministes... » Est-ce toujours votre conviction ?*

Je continue à penser que les problèmes des femmes doivent être pris en main hors des partis politiques. Mais il est certain que le féminisme est plus favorisé sous un gouvernement socialiste que sous un gouvernement réactionnaire. Des victoires ont déjà été remportées comme celle de remboursement de l'I.V.G.

Il ne faut cependant pas conclure que tout le gouvernement est féministe. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle Mme Roudy m'a demandé de rédiger ce rapport sur la culture et les femmes. Il est destiné à convaincre le président de la République, le gouvernement.

(Dessin de D. Levine.)
(Copyright New York Review Opera Mundi.)

● *Le féminisme n'a-t-il pas trouvé une de ses limites en n'ayant pas voulu, ou su poser la question de l'amour ?*

Il y a des femmes qui l'ont posée. Plutôt négativement d'ailleurs. Pour beaucoup de féministes, l'amour tel qu'il est conçu dans nos pays est la plupart du temps un piège pour les femmes. C'est ce que j'ai dit moi-même dans « *Le Deuxième sexe* » (dans le chapitre sur l'amoureuse). Très souvent, l'amour est un alibi pour les femmes, une manière de se masquer leur oppression, de la transformer en valeur. Je crois que cela est vrai et qu'il est normal qu'il y ait une grande défiance des femmes féministes à l'égard de l'amour hétérosexuel. Non pas que l'amour homosexuel n'ait pas les mêmes pièges et les mêmes défficultés bien souvent. Mais pour l'amour le plus répandu, l'hétérosexuel, il est certain qu'il est fondé sur la domination de la femme par l'homme.

● *Y aurait-il une période quasi obligée d'homosexualité dans la lutte des femmes ?*

Je ne le pense pas du tout, on peut très bien réussir à trouver un équilibre dans des rapports hétérosexuels. Beaucoup de couples le cherchent aujourd'hui. Certes, ce n'est pas facile à trouver, c'est même *quelque* chose à réinventer. Car si les hommes acceptent de penser que les *femmes sont opprimées et qu'elles* doivent lutter, chacun d'eux croit être différent et traiter sa femme comme une égale. Tous les hommes pensent plus ou moins cela. Évidemment les gens ne se donnent jamais tort, jamais profondément.

● *Qu'est ce qui menace le plus les femmes aujourd'hui ?*

Mais tout ! Ce n'est pas une question de menace à l'Horizon, c'est une question de situation. Elles sont opprimées et exploitées. C'est une réalité. Ce qui menace les femmes, c'est la réalité de ce qu'elles vivent.

● *Et qu'est-ce qui menace le féminisme ?*

Je ne sais pas. Je ne crois pas que le féminisme soit tellement menacé, parce que je crois qu'une fois que les femmes ont ouvert les yeux sur leur oppression, ça ne peut plus jamais s'obnubiler complètement.

Propos recueillis par
CHRISTIANE CHOMBEAU
et JOSYANE SAVIGNEAU.

Archives du M.L.F.

Mauvais signe : le M.L.F. se penche sur son passé ! Pour célébrer le 8 mars, il annonce qu'il organise à *Paris* (1) une *« exposition de ses archives »*. Les féministes nostalgiques pourront y consulter des tracts sur les luttes d'antan, y revoir des affiches oubliées, des banderoles qui flottèrent au vent des « manifs », des photos des combats de naguère.

Quand l'ardeur de vivre au présent s'atténue, les humains *aiment à feuilleter ainsi* les pages du temps. Se raillant du ministère de Mme Yvette Roudy qui, selon le M.L.F., *« voudrait étatiser »* le 8 mars, le mouvement qu'anime, depuis quinze ans, Mme Antoinette Fouque affirme : *« Nous ne nous laisserons pas voler les fruits de notre histoire. »*

Cette insistance mise sur la rétrospective traduit, bien involontairement, une réalité que certaines militantes refusent d'admettre : *le mouvement des* femmes, jailli il y a quinze ans sur la scène de nos sociétés, fait du sur-place.

C'est un effet secondaire et innatendu de ses succès. Comme ces immigrés qui, avec le temps, *finissent par être assimilés dans* leur pays d'accueil, les femmes — ces immigrées de l'intérieur — ont perdu au fil des ans un peu de leur étrangeté. Le front des hommes, qui a paru vaciller, s'est ressaisi et a trouvé une parade habituelle : la récupération. Les thèmes féministes ont été repris, intégrés, vidés d'une partie de leur substance et de leur impact *subversif*. On a pris « des mesures pour les femmes ». La crise économique a fait le reste.

Vous dites spécificité ? Voici un ministère des femmes. Avortement ? Avortez. Remboursez ! *Remboursons*. Poursuites contre les violeurs ? Pleuvent les condamnations. Égalité dans le travail ? Tous frappés par la crise. Promotion dans les affaires, l'État et la politique ? Quota de ci, nominations de là. Femme *sujet* ? *Change la pub : « Demain j'enlève le bas »*. Paroles de femmes ? Voici : presse de femmes sur papier glacé, rubrique tricot et chroniques féministes.

Une fois satisfaites les revendications féministes jugées tolérables — culturellement, financièrement et psychologiquement, — *restait à enfouir les autres* dans le grand tout de l'utopie, du « pour plus tard ». C'est à la crise économique qu'échut cette tâche : démobiliser.

Née, en France, dans la vague soixante-huitarde des combats *pour changer la vie, sur fond de* prospérité économique, grandie en cette époque — souvenons-nous ! — où l'expansion était présentée comme un danger, la révolte des femmes a buté sur l'alliance de la crise et des résistances masculines, y compris à gauche. La femme est réveillée, mais l'homme veille encore. S'il y a des beaux jours pour le féminisme, *ils* paraissent reportés à une date ultérieure. En attendant le second souffle du deuxième sexe.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Expositions et débats, jusqu'au 8 avril, Maison des architectes, 100, rue du Cherche-Midi, 75007 Paris.

Un ministère à tout faire

« J'interviens dans tous les domaines où les femmes sont concernées », répète Mme Yvette Roudy depuis sa nomination à la tête du ministère des droits de la femme.

Cette activité — qui va au-delà de la soif de prouver son utilité — lui vaut d'être appelé par des esprits malins *« le ministère tous azimuts »*. L'étiquette pourrait être cruelle si cette boulimie n'aboutissait à aucun résultat concret. Or, sur les dix-sept promesses, formulées le 8 mars 1982 à l'occasion de la journée des femmes, une douzaine ont été tenues ou sont en passe de l'être. L'ampleur et les implications des autres expliquent la lenteur de leur réalisation.

● *Campagne sur la contraception :* une vaste campagne sur la contraception a été développée pendant un an à travers la France ; à la télévision, par des *spots* publicitaires et en feuilleton, dans les journaux, dans les lieux publics par des affiches, dans les transports publics. Une brochure a été diffusée et des expositions itinérantes ont été organisées.

● *Le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse* s'est heurté à une série d'obstacles semés par ceux — toutes étiquettes politiques confondues — qui sont opposés ou réservés à l'égard de l'avortement et répugnent à en faciliter l'accès. Sous peine de voir remis le projet de loi aux calendes grecques, le ministère a très vite recentré ses objectifs pour s'en tenir au principe du remboursement par la Sécurité sociale, avec le respect de l'anonymat. La loi du 10 décembre 1982 lui a donné satisfaction sur le premier point même si finalement, ceux qui désirent montrer que l'I.V.G. n'est pas un acte comme les autres sont parvenus à imposer un financement indirect, par le budget de l'Etat.

La formule des forfaits retenue (*le Monde* du 25 février) est favorable aux femmes au moins sur un point : au lieu d'un remboursement compris entre 70 % et 30 % selon les caisses, toutes les assurées sociales seront remboursées à 80 % (leur mutuelle pouvant prendre en charge le ticket modérateur). En revanche, l'anonymat, tant désiré par les femmes et le ministère, sera plus difficile à protéger.

L'assistance médicale gratuite continue, bien sûr, d'exister pour celles qui ne sont pas assurées sociales avec un plafond de ressources.

● *Le décret du 29 septembre 1982* augmente le nombre de centres de planification familiale et les établissements hospitaliers tenus à pratiquer des I.V.G. Il devrait aussi permettre aux avortements d'être faits dans de meilleures conditions.

● *Le principe des quotas* qui aurait interdit l'inscription de plus de 15 % de personnes du même sexe sur une liste électorale, et imposait donc au moins 25 % de femmes, a fait long feu en raison d'une décision du Conseil Constitutionnel. Malgré cela, il semble qu'une dynamique soit en marche dans les partis.

● *L'égalité devant l'emploi*, avec tout ce que cela implique au niveau de l'orientation des jeunes filles, de la promotion et de la vie au sein des entreprises, représente sans nul doute le dossier favori de Mme Roudy.

● *Les discriminations sexistes :* le 6 décembre 1982, l'Assemblée nationale a examiné en première lecture un projet de loi sur l'égalité professionnelle visant à combattre les discriminations *sexistes* et à donner aux hommes et aux femmes les mêmes chances tant au niveau de l'embauche (en supprimant la notion de « motif légitime » que bien des employeurs utilisent pour ne pas recruter de femmes) qu'au cours de leur carrière. Une des originalités du projet est de permettre aux syndicats d'agir en justice au nom d'une salariée, avec son accord, pour faire respecter cette égalité. Une autre consiste à donner aux juges la possibilité d'imposer à une entreprise un plan de rattrapage pour rétablir l'égalité entre hommes et femmes. Le texte instaure aussi l'obligation pour les moyennes et grandes entreprises de présenter chaque année au comité d'entreprise un bilan de la situation des hommes et des femmes.

● *La formation professionnelle et permanente* a fait l'objet de mesures dont un quota de 60 % de femmes dans les stages du plan avenir-jeunes ou les stages pilotes dans des métiers réservés traditionnellement aux hommes.

● *La modification de l'article 7 du code de la Fonction publique*, votée en 1982, a supprimé les recrutements spécifiques masculins ou *féminins ainsi que les concours* séparés.

● *Les femmes d'artisans et de commerçants* peuvent à présent choisir entre trois statuts qui leur ouvrent des droits sociaux et professionnels : conjoint collaborateur, conjoint salarié ou conjoint associé (loi du 10 juillet 1982). Elles bénéficient aussi, comme les femmes exerçant une profession libérale, d'une allocation de maternité et *d'une allocation de remplacement* pendant le congé de maternité.

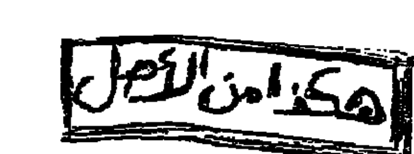
Les mères isolées : plusieurs *mesures ont été prises pour faciliter* l'accueil par des associations des mères isolées, l'accès aux logements sociaux et au bénéfice de l'allocation logement.

Les femmes divorcées ayant des enfants, et dont l'ex-conjoint refuse de payer la pension alimentaire, peuvent demander au bout de deux mois de non-paiement l' « allocation orphelin ».

● *Un projet de loi*, présenté en conseil des ministres, prévoit que les femmes dont la pension est inférieure au montant de l' « allocation orphelin » pourront percevoir une allocation différentielle. Ces mesures concernant les pensions alimentaires apparaissent peu conséquentes comparées au *fonds* de garantie promis avant et après l'élection présidentielle. Ce projet n'est pas abandonné mais différé en raison de la situation économique. De même, dans le domaine de la fiscalité, est-on encore loin de l'imposition séparée qui avait été promise.

Il reste que le ministère joue et veut continuer de jouer un rôle d'aiguillon ; fait en sorte qu'aucun ministre n'oublie les femmes...

CH. CH.



Arts et spectacles

LE DOSSIER ENTROUVERT DE GIORGIO DE CHIRICO

Le démon du crépuscule

À quand une rétrospective sur l'œuvre complet de Giorgio De Chirico ? La manifestation du centre Georges-Pompidou venue de New-York, avec ses limites à la pittura metafisica bénie par les surréalistes, n'a été augmentée que de quelques tableaux des années 1930-1935.

L'exposition à la galerie Artcurial, d'anciens tableaux de Chirico refaits par lui-même durant les vingt dernières années de sa vie, repose le cas de ce peintre dont l'évolution contradictoire a dérouté ses critiques et ses amateurs.

La vie et l'œuvre de Giorgio De Chirico sont marqués par une quête d'identité. Le peintre aimait se voir et se représenter. Mais dès les années 20, la quête de soi est relayée par une quête à travers ses propres œuvres, une période répétant plus ou moins l'autre, avant que cette quête se fixe presque exclusivement pendant les vingt dernières années de sa vie sur des répliques des premiers succès.

William Rubin, le directeur du département des peintures du musée d'art moderne de New-York, initiateur de l'exposition présentée au centre Georges-Pompidou, ne mâche pas ses mots : il parle de la malhonnêteté de Chirico qui n'hésitait pas, cynisme ou naïveté, à proposer comme d'authentiques tableaux de ses époques anciennes les plus prisées, des œuvres fraîchement sorties de son atelier. De Chirico a été au soir de sa vie saisi par le démon du crépuscule, une rage de se retrouver à travers son œuvre ancienne.

Ses tableaux métaphysiques (il a emprunté le terme à Weininger) avaient apporté dans le Paris bouillonnant des avant-gardes de 1910-1918 la révélation d'une peinture assez nouvelle, pleine de surprises, pour provoquer la glose du petit monde de l'art. Apollinaire se croyait en présence d'un autre Douanier Rousseau lorsque Picasso, voyant au Salon d'automne l'étrange climat autour de la gare Montparnasse dans un tableau du jeune De Chirico, attire son attention sur un « *curieux peintre des gares* »...

Rentré au pays Giorgio De Chirico change. Son arrivée coïncide avec le « retour à l'art » qui se manifestait à travers l'Europe. Retour à l'art et retour à l'ordre tout à la fois. De Chirico abandonne son dessin dur et linéaire, le fameux *disegno* de l'espace urbain des peintures métaphysiques, oublie son esthétique, laisse au grenier ses méta-robots mécaniques, étranges symboles de l'homme moderne et s'en va dans les musées interroger des chefs-d'œuvre de la peinture du passé.

La très courte période de grande création s'achève ainsi pour laisser la place au long ressassement des chefs-d'œuvre du musée et... des siens propres, dix fois remis sur le chevalet, pour les refaire avec « *une technique plus savante et plus noble* », comme il le dit à Paul Eluard qui lui commande en 1924, une version des « *Muses inquiétantes* ». Qu'est-il arrivé à De Chirico ? Pour André Breton, le peintre était tel un malade auquel on aurait apporté un bouillon qui l'aurait soudain tiré de l'état de rêve nourricier de sa peinture. Il n'était plus désormais qu'un peintre « mort-vivant ». A trente ans.

Un tel jugement n'est pas, on s'en doute, sans conséquence sur l'accueil fait à l'œuvre d'un artiste. Primauté de la période métaphysique ? Des officines en Italie en ont profité pour fabriquer des faux, captant un marché d'où l'artiste était exclu d'autant plus que collectionneurs et musées étaient devenus relativement réticents devant sa nouvelle production. Si bien qu'aujourd'hui se pose la question de la validation des « faux » des années 60-70 et les vrais des années 30 et suivantes, dont marchands et critiques italiens réclament la réhabilitation.

Dix-neuf versions des « Muses inquiétantes »

C'est que De Chirico retrouve une actualité nouvelle avec le retour actuel à la peinture (le balancier de l'histoire reprend son mouvement des années 20 !).

L'exposition présentée chez Artcurial, avec des tableaux absents au centre Georges-Pompidou, illustre le crépuscule chiriquien. On y voit qu'il a dans les années 60 refait pour la énième fois les *Muses inquiétantes*, dont il existerait dix-neuf versions. De mélancoliques *Place-d'Italie* et des *Tours* de 1914, des *Bain mystérieux* des années 30, des *intérieur métaphysique*, des *Meubles dans la vallée*...

Ce dernier thème nous vaut des éclaircissements sur les procédés de création de Chirico, fondés sur l'idée de « révélation ». Il voit « *comme une enclave de sérénité au milieu de la rue* » un vieux fauteuil Louis-Philippe au tissu rose délavé posé sur le trottoir, devant la boutique d'un brocanteur du côté de la rue du Dragon, loin du « *lieu sacré de la maison* ». Peindre une révélation ? « *C'est*, dit-il *quelque chose qui soudain se présente à l'artiste comme si on avait tiré un rideau, ouvert une porte sur l'inconnu... C'est la surprise de l'enfant qui reçoit un cadeau... Je compris*, ajoute-t-il, *le parti à tirer de cette vision et je commençai à peindre des meubles, des coins de chambre, au milieu de la déserte nature.* »

Il en fait des variantes de temples grecs et des coins de nature aménagés dans des chambres à plafond bas. Parmi les pionniers de l'art moderne, De Chirico est le premier à avoir exploité systématiquement les idées dans la création picturale. Il lit dans Nietzsche que « *l'avenir de la peinture c'est d'exprimer des sensations inconnues* ». Et dans Schopenhauer : « *Pour avoir des idées originales il suffit de s'isoler absolument du monde pendant quelques instants, jusqu'à ce que les objets et les événements les plus ordinaires apparaissent complètement nouveaux et inconnus...* » De Chirico précise : « *Maintenant remplacez les idées par la naissance dans la pensée d'un peintre d'une œuvre d'art, vous aurez le principe de la révélation.* » Un gant de caoutchouc rose, une tête de statue romaine, une boule... réunis dans le même tableau, mais bien isolés, deviennent étranges. « *J'aime appeler les tableaux qui en résultent, énigme.* »

Énigme d'un après-midi d'automne (1910), il l'avait découverte place Santa-Croce à Turin, ville pleine d'arcades, qui semble avoir été « *faite pour les dissertations philosophiques* », ville où tout est apparition. De Chirico sortait de maladie et il lui semblait sous ce soleil automnal qui allongeait les ombres que le monde entier éprouvait cette bienheureuse sensation de convalescence, même la statue en marbre de Dante, debout sur un socle bas. Comme s'il était revenu parmi les hommes, De Chirico venait d'avoir la « révélation » de l'automne de Nietzsche à Turin, là où le philosophe avait eu la « révélation » de la folie. L'automne de Nietzsche, dit en substance De Chirico, n'a rien de commun avec l'automne de Lamartine, saison des adieux à la vie. Il est gai, « c'est l'automne des happy few ».

Bain mystérieux avec canard (1973)

L'anathème d'André Breton, repris au fil des ans, a jeté dans l'ombre l'œuvre de De Chirico, dans laquelle Dali, Tanguy, Ernst, Man Ray, Magritte, ont puisé d'autant plus hardiment que son œuvre était connu surtout du sérail artistique.

L'exposition du Centre Pompidou qui va jusqu'aux années 30 et celle d'Artcurial, qui montre le Chirico tardif, ne font aujourd'hui qu'entrouvrir le dossier de ce peintre. Les passions ne se sont pas encore calmées. Pour Jean Clair, responsable de la rétrospective partielle du centre Georges-Pompidou, la vraie exposition Giorgio De Chirico reste à faire...

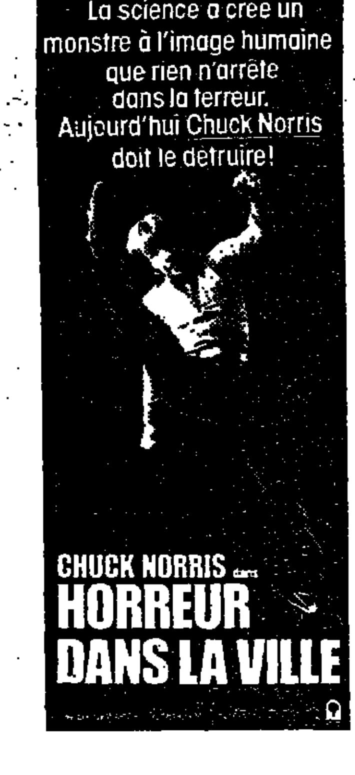
JACQUES MICHEL.

★ Œuvres des vingt dernières années de Giorgio De Chirico, chez Artcurial, 9, avenue Matignon (jusqu'au 26 avril).

En complément de la rétrospective du Centre Georges-Pompidou (jusqu'au 30 avril).

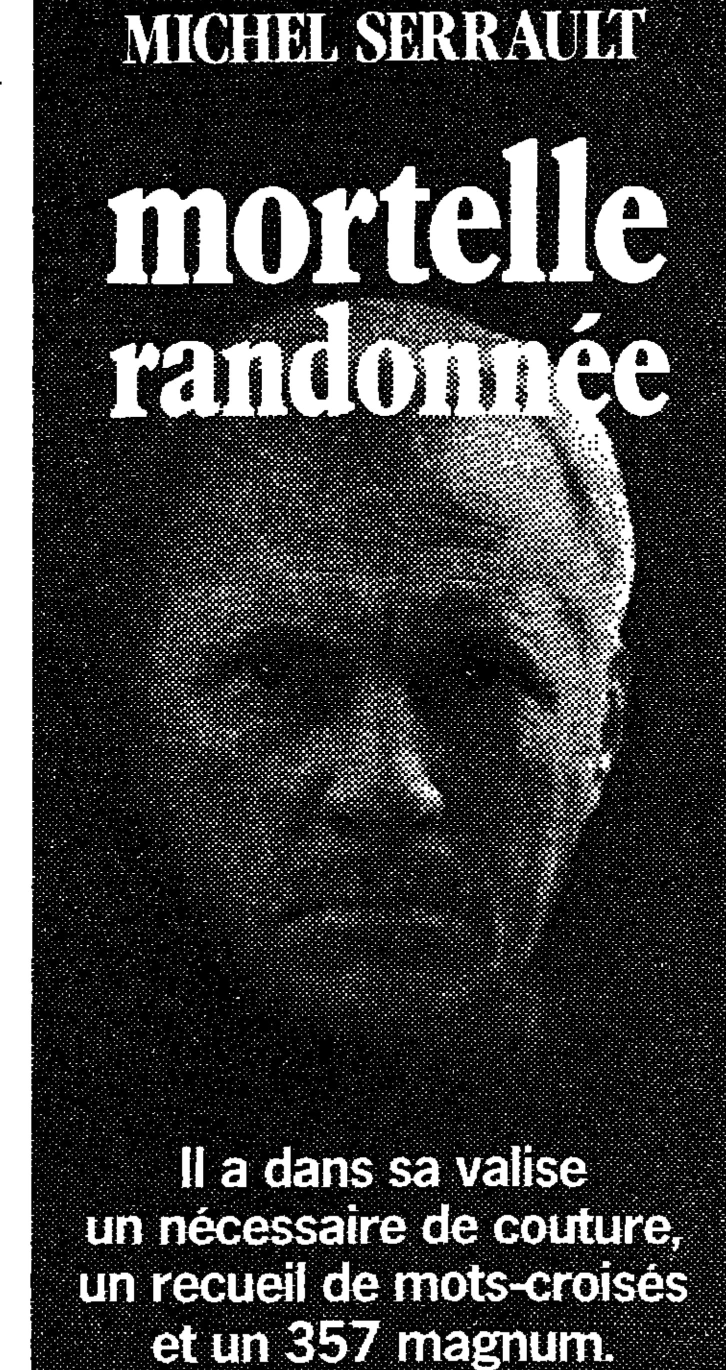
★ *Valori Plastici*, revue d'art publiée en 1920-1921. L'édition en français des trois numéros de Mario Broglio, rééditée par Trans From, Paris, avec une introduction de Giovanni Lista et des textes, notamment, de Carlo Carra, Alberto Savinio, Ardengo Soffici, Italo Tavolato, 80 F.

★ *Giorgio De Chirico*, par Giovanni Joppolo, Maurizio Fagiolo dell'Arco, Alain Jouffroy, Wieland Schmied, Domenico Porzio et Francesco Porzio. Editions Chêne-Hachette, 316 p., 300 F.









LA MORT DE HERGÉ

Tintin, c'est nous !

« Tintin n'est pas très humain, il est trop bon, trop parfait. Un rond pour le visage, deux billes pour les yeux, une courbe pour le nez, une virgule pour la mèche. C'est un schéma plus qu'un personnage. » Voilà ce que disait Hergé, il y a vingt ans, de son héros chevaleresque et globe-trotter (1). Terrible, mais exact. Et si Tintin, précisément, n'avait valu, pour l'imaginaire de ses dizaines de millions de lecteurs, que par cette insuffisance d'être ce à quoi ressemble tant la perfection ? Et si le maître de Milou n'avait dû son succès qu'à cette aptitude à devenir, par droiture transparente, une faille, le lieu de nos projections, un visage absolu à modeler à notre convenance — à notre ressemblance — un « non-type » destiné à accueillir nos élans, nos craintes d'enfant, nos ardeurs de jeune homme, nos nostalgies de l'âge mûr ?

Tintin n'est pas un super-héros. Il n'est pas un anti-héros. Il est comme disponible, vacant, imaginaire. De là cette gêne qui saisit quand — au cinéma, par exemple, — on voulut lui prêter un visage réel, une voix. Tintin est un personnage de bande dessinée, le fil conducteur d'aventures planétaires, le porte-parole des vertus morales les plus traditionnelles, respectables, immuables. *« Tintin, c'est moi »*, a dit Hergé. Erreur : Tintin, c'est nous. Tels que nous nous rêvions, enfants, tels que, adultes, nous regrettons de n'avoir point été. Une figure morale, vaillante et désincarnée, réglant son compte au Malin, à la bêtise. Détaché des contingences matérielles, sans soucis financiers, infatigable, libre de toute attache sensuelle, chaste et juste. Doux et humble de cœur, mais froid comme un glaçon. Indestructible et baladeur.

Il a pourtant pleuré, au moins une fois, dans sa longue carrière de jeune homme. C'était dans *Tintin au Tibet* (1958) lorsque la lecture d'un journal — Tintin est « reporter », il n'écrit jamais, mais il lit beaucoup les journaux ! — lui apprend la mort de Tchang, son ami chinois. Il aura fallu attendre le vingtième album de ses aventures, et vingt-neuf ans, pour que son créateur, Hergé, consente à lui tirer une vraie larme ! C'est que le-dit Hergé, entre-temps aura comme lui-même une intense crise psychologique — résolue par une psychanalyse — dont il avouera plus tard à Numa Sadoul qu'elle lui permit d'*« accepter de n'être pas immaculé »*.

★ Tintin vient d'apprendre la mort de Tchang. (*Tintin au Tibet*. Éditions Casterman.)

Harmonie

Tout Tintin est là, dans cette quête perpétuelle d'une pureté impossible, dans ce combat toujours renouvelé contre les salisseurs de l'ordre, les injustes qui troublent l'harmonie entre les hommes, l'argent qui souille tous ceux qui s'y fient, les pouvoirs qui corrompent, les femmes qui entravent. Le monde est fait pour être parfait à l'image de ce château de Moulinsart, dont la symétrie absolue est rassurante et paraît éternelle. Même les méchants sont sympathiques : ils sont un peu ridicules, c'est tout. Ce qui mine le monde c'est l'organisation de la puissance, le totalitarisme, le racisme, le militarisme, l'âpreté au gain.

Tout découle de cette vision optimiste des gens et des choses, de cet humanisme qui ne se veut ni de droite ni de gauche. Tintin est la vertu en action. Et l'on voudrait qu'à cette altitude morale, on se soucie des débats subalternes de la politicaillerie, des singeries idéologiques d'en bas ? Non, le monde de Tintin est et restera, de l'aveu de son auteur, une vision « boy-scout » de l'univers. Fondée sur le sentiment que la perfection est désirable même si elle est impossible.

Alors, ils peuvent protester les grincheux qui rabâchent les clichés contre Hergé : sa misogynie, l'anticommunisme primaire de son premier album *Tintin au pays des Soviets*, (1929), le paternalisme de *Tintin au Congo* (1930), ou le schématisme anticapitaliste de *Tintin en Amérique* (1931) ! Ils passent à côté de l'essentiel et du meilleur, qui fait que Hergé, tout en collant aux réalités politiques des époques traversées par ses héros, n'a jamais éprouvé aucune attirance pour le débat politique ni manifesté un grand sens politique. Oui, il a passé une nuit en prison — Hergé en prison ! — en 1944, après la libération de Bruxelles, parce qu'il avait collaboré... à un journal de collaboration. Il y dessinait Tintin... Mais ne peut-on lui pardonner, à cet homme qui fera l'aveu que bien peu risqueraient, alors qu'ils le devraient : *« C'est vrai que je suis un homme d'ordre. »*

Toujours prêt

Horreur ? Mais non, c'est ce « défaut » là qui nous vaut cette œuvre-là. Harmonie du dessin et du texte, constance des thèmes quels que soient les décors, linéarité des récits, méticulosité de la documentation, souci obsessionnel du détail, trait net et sans bavures, personnages typés fonctionnant au maximum de leur capacité, dosage très fin et travaillé de l'humour — plus britannique que belge... — et du romanesque. C'est à partir du *Lotus bleu* (1934) qu'est né le grand Hergé, parce que c'est à cette époque-là seulement qu'un ami chinois — un certain Tchang Tchong-jen... — l'a convaincu de prendre au sérieux son métier. Il n'aura cessé ensuite de perfectionner son art, d'améliorer ses scénarios, de créer des personnages nouveaux, de faire évoluer en les affinant ceux des premiers albums, comme le capitaine Haddock, poivrot pitoyable devenu un énervé présentable et indispensable. Ces personnages familiers ont surgi, les uns après les autres, autour de Tintin. Dès lors, on comprend que, d'une certaine manière, le caractère translucide du héros principal n'avait peut-être qu'une fonction : faire chanter les couleurs des autres. Tintin héros discret — et secret : qui connaît sa biographie, son enfance ? — au service des caractères des autres. Il les aide, par contraste, à trouver leur vérité qui est un peu la nôtre. Toujours prêt !

Dans *Tintin et les Picaros* (1976), dernier album publié, on voit une Amérique centrale déchirée par des totalitarismes contraires aux effets identiques. Pour la suite, Hergé préparait une aventure où l'on verrait Tintin lutter contre un réseau international de faussaires d'œuvres d'art. Cela devait permettre à Hergé de mêler, pour une fois, son travail (la bande dessinée) et sa passion (la peinture). Mais c'était peut-être une manière de testament pour indiquer que les héros qu'il a eu la gentillesse et le génie de nous offrir depuis cinquante-quatre ans n'ont eu qu'un but dans leur vie : démasquer les faussaires de tout acabit. Cela vaut bien quatre-vingts millions d'albums, en trente-deux langues ! Et autant de plaisir.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Dans un entretien publié par les *Nouvelles littéraires* du 27 juin 1963.

(2) Cité par Numa Sadoul dans ses *Entretiens avec Hergé* qui est le livre de référence pour tous les amateurs de Tintin (Casterman édit.).

Jalons

22 mai 1907 : naissance dans un faubourg de Bruxelles de Georges Rémi, fils d'un employé d'une maison de confection.

1923. A seize ans, Hergé — pseudonyme tiré de l'inversion de ses initiales — publie les aventures de « Totor » chef de la patrouille des Hannetons. Hergé, scout de 1918 à 1930, restera toute sa vie fidèle à l'esprit du scoutisme.

1927. Embauché au *Vintième Siècle*, journal bruxellois catholique dirigé par un prêtre.

1928. La responsabilité d'un supplément pour la jeunesse — *le Petit Vingtième* — lui est confiée.

1929 (10 janvier). Première planche de *Tintin au pays des Soviets* dans *le Petit Vingtième*. Cette aventure sera suivie de *Tintin au Congo* (1930) et de *Tintin en Amérique* (1931). En France, ces récits paraissent dans *Cœurs vaillants*, journal catholique pour enfants.

1932-1939. Publication de cinq nouvelles aventures, des *Cigares du pharaon* au *Sceptre d'Ottokar*.

1940-1944. Publication de quatre aventures dans le journal *le Soir* (sous contrôle allemand), du *Crabe aux pinces d'or* au *Trésor de Rackham le Rouge*.

1946. Création avec Raymond Leblanc du journal *Tintin*, édition belge, suivie en 1948 d'une édition française. Toutes les aventures de Tintin y seront prépubliées jusqu'à la dernière, *Tintin et les Picaros* (1976).

1950. Création à Bruxelles des Studios Hergé où travailleront notamment Edgar P. Jacobs (Blake et Mortimer), Jacques Martin (Alix) et Bob de Moor, le principal collaborateur de Hergé jusqu'à la mort de celui-ci.

1983 (2 mars). Mort de Hergé à Bruxelles.

⁂

Outre les vingt-trois aventures de Tintin, dont certaines ont été *entièrement redessinées*, Hergé a publié *Popol et Virginie* (1934), les aventures de *Quick et Flupke* (1930-1952) et celles de *Jo, Zette et Jocko* (1936-1954).

On estime à soixante, dix millions le nombre des albums de Tintin vendus dans les pays francophones. Ils ont été traduits en trente-deux langues dont, l'été dernier, le chinois. On ne les trouve pas dans les pays du bloc soviétique. L'éditeur, Casterman, *ne désespère pas...*

Rayon B.D.

Dès vendredi après-midi, à la FNAC Forum, à Paris, la mèche blonde du jeune homme, le chien frétillant sur des pattes trop courtes, la barbe du capitaine, l'air perdu de Tournesol, s'affichaient dans les vitrines qui longent la librairie. Tous les voyages, toutes les aventures, s'empilaient devant le rayon des B.D. pour les jeunes, arrivant presque à la taille des lecteurs debout, qui ne décolleront pas d'un pouce avant la dernière bulle, sauf si on les bouscule.

La plupart n'avaient pas encore connaissance de la mort d'Hergé et beaucoup ignoraient son nom. Mais chacun avait lu Tintin, y compris Marc, quinze ans, même s'il prétendait le contraire : *« C'est un vieux truc. Mes parents le lisaient quand ils étaient jeunes ». « Ça ne nous intéresse pas, c'était pour les vieux de leur âge ou du tien »*, ajoutait le provocateur.

Chez les « vieux », justement, au fond du magasin, au rayon des B.D. pour adultes, l'enquête ne fut pas si périlleuse, en définitive. On pouvait vite classer les lecteurs en trois groupes : les *« branchés »*, les *« intellos »* et les nostalgiques. Côté branchés, Eric et Pierre (vingt ans) : de « bof » en « bof » (ils ont même pour profession « bof »), *« ils n'ont plus rien à voir avec Tintin »*. Pierre affirme même ne l'avoir jamais lu, mais préférer Quino...

Les intellectuels comme Philippe ou Jacques (vingt et vingt et un ans, étudiants) parlent de *« lecture au second degré »* et d'*« analyse du phénomène Tintin »*. Jacques possède la collection complète. Il s'indigne que certains jugent Tintin « daté », évoque le dernier album *Tintin chez les Picaros*, *« en prise encore aujourd'hui sur l'actualité »*.

Les nostalgiques, eux, sont résolument fidèles à la « tendance tendresse » même si comme Guy (vingt-trois ans, comptable), ils avouent *« aimer mieux les méchants comme Gotlib »*. Michel (trente-neuf ans, cinéaste), qui vient d'acheter les entretiens de Numa Sadoul avec Hergé, se souvient de son *« adolescence-Tintin »* et lance : *« Vous êtes tous nés de Tintin, vous les journalistes actuels, mais vous ne le savez pas encore. »*

De l'avis général, donc, Tintin était dans les parages. Pourtant, en sortant de la FNAC, personne. Nul petit homme en pantalons de golf, nul chien se faufilant dans la foule pressée du Forum. *« Il n'est plus là mais tous ont lu* Tintin. » concluait Dupont. *« Je dirais même plus : il n'est plus là mais tous ont lu* Tintin », renchérissait Dupond.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Le Jules Verne des sciences humaines

par MICHEL SERRES (*)

Un grand homme doux, est-ce possible ? Les grands hommes, faux ou vrais, le deviennent le plus souvent par la chamaille, la bataille, l'arrogance, le meurtre fourré, ce sont de grands fauves. Georges Rémi est un grand homme vrai, un grand homme rare, un grand homme doux. Ami délicat, fidèle, attentif, inusable comme les bandes qu'il a dessinées, ami gai, profond, modeste, retiré, le voici depuis si longtemps immortel d'avoir donné son œuvre aux enfants. Les enfants nés depuis avant les années 30 sont les enfants de son sourire et de son charme, vous comme moi et vos neveux comme les miens. Combien de grands hommes avons-nous depuis oubliés ? Tous peut-être, nous n'avons jamais oublié Hergé.

Connaissez-vous un écrivain à qui le public soit fidèle sans trêve depuis cinquante années sonnées ? Connaissez-vous un écrivain que vous avez lu à sept ans et que vous lisez encore à quarante, que vous avez vu, sans le lire, avant le langage et que vous expliquez longuement dans le doute qu'il soit compris ? Paisible, profond, quotidien, inusable ami. Ai-je connu dans toute ma vie plus grand homme que lui, et plus respectable ? Ami admirable qui m'a aidé à vivre et à penser, qui ne m'a jamais cru quand, les larmes aux yeux, j'essayais de lui dire qui vraiment il était. Il riait. Il riait comme un enfant. Doucement. Il était un homme de bienfait.

Il a donné à rire et il a éduqué. Il a dessiné la beauté du monde, le nombre des langues, des cultures, des habitudes. Hergé fait voyager, comme Jules Verne, en voiture, en chemin de fer, en avion, en fusée. Il fait voir comme lui le Tibet, l'Orient, les mers du Sud, la Banquise, la Lune, mais, complétant le vieil ancêtre d'éducation et de récréation, il part du *Musée d'ethnographie* et non du Muséum d'histoire naturelle. Aussi grand que Jules Verne, plus grand peut-être pour avoir créé son propre genre littéraire et ses propres moyens d'expression, Hergé pousse lentement Tournesol et sa bande vers les sciences de l'homme. Ne nous trompons pas sur le laboratoire et l'attirail des sciences dures. Le savant, le journaliste, le marin et la police partent en histoire, archéologie, sociologie, anthropologie, politique même, comme *les Voyages extraordinaires* nous emmenaient en botanique, astronomie ou géologie. Hergé a écrit, sans le savoir, des traités extraordinaires.

J'ai plus appris en théorie de la communication dans les Bijoux de la Castafiore que dans cent livres théoriques mortels d'ennui et stériles de résultats. J'ai plus appris, je le dirai longuement, sur le fétichisme dans *l'Oreille cassée* que chez Freud, dans Marx ou Auguste Comte, voire le président De Brosses. J'ai plus appris sur le quasi-objet dans *l'Affaire Tournesol* que partout ailleurs. Je ne me suis pas seulement diverti, j'ai appris. Hergé donne à rire, à penser, à inventer : verbe unique en trois personnes.

Il disait : *« Je commence mon histoire et je la laisse aller. Elle se développe comme du lierre. »* Qui a jamais écrit, cherché, inventé, dans nos métiers de langues, entend là une parole vraie. L'œuvre monte doucement, comme du lierre. Toute seule. Oui, l'œuvre de génie.

Je ne sais si j'ai connu vivant d'autre génie que lui.

(*) Philosophe, professeur à l'université de Paris-I Sorbonne.

VU DE BRUXELLES

Ces Belges qui ont fait la France

De notre correspondant

Bruxelles. — Certains, comme le grand organe bruxellois *le Soir*, ont mis l'accent sur l'aspect sentimental en proclamant sur quatre colonnes : « Tintin orphelin, Hergé est mort. » D'autres, comme *la Libre Belgique*, oubliant pour un jour des personnalités comme Eddy Merckx, Jacques Brel et Georges Simenon, parlent d'Hergé comme du *« plus grand ambassadeur de Belgique à l'étranger »*.

Interviewé à la sortie de la réunion du cabinet, le ministre de la justice, M. Jean Gol, après avoir rappelé que *« les bandes dessinées de Hergé ont enchanté notre jeunesse »*, n'a pas oublié les considérations d'ordre pratique. D'une part, Tintin est, à ses yeux, *« un extraordinaire article d'exportation »*. D'autre part, il aurait donné au monde *« l'image d'un Belge dynamique, courageux, entreprenant et très sympathique »*. Avec plus d'humour peut-être, le grand argentier du royaume, M. Willy de Clerck, s'est identifié au personnage de Milou, car, dit-il, *« aux finances, j'ai une vie de chien »*.

Une certitude est que la mort de ce pionnier de la bande dessinée cause une indéniable émotion. Le roi et la reine se sont empressés d'adresser un télégramme de condoléances à la veuve du dessinateur.

Cela dit, la Belgique francophone trouve une nouvelle occasion de déplorer la *« politique d'annexion pratiquée par les Français à l'égard des écrivains et des artistes belges »*. A Paris, en tout cas, on aurait trop souvent oublié que Hergé était Belge et pas Français. Ce ne serait là que le dernier cas dans une très longue liste d'éminentes personnalités belges dont la plupart des Français veulent ignorer qu'elles sont venues d'outre-Quiévrain. Un auteur belge, M. Noël Anselot, désireux de réagir contre une telle tendance, vient de publier récemment un ouvrage sur *Ces Belges qui ont fait la France*. Remontant jusqu'à Clovis et Charlemagne, l'auteur passe en revue toutes les personnalités belges que la France se serait appropriées de façon plus ou moins abusive depuis Maeterlinck jusqu'à Simenon, en passant par Jacques Brel, Johnny Hallyday, Plastic Bertrand et Hergé...

Un détail historique peu connu est la manière dont le jeune Hergé, en 1929, a eu connaissance de la technique des bandes dessinées en travaillant au journal *le Vingtième Siècle* : il a reçu un jour d'un reporter de cet organe quelques journaux mexicains qui reproduisaient des *comics* américains. Le reporter en question s'appelait Léon Degrelle, fondateur du « rexisme », fascisme belge.

JEAN WETZ.



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HOTEL JAWATT ET DE LA PLAGE - Comédie de Paris (281-00-11), sam., 20 h 30.

OM-SAAD — Lucernaire-Forum (222-26-50), sam., 18 h 30.

ARCHITRUC — La Passerelle (543-99-41), sam., dim., 20 h 30.

LES FEMMES D'UN HOMME - Théâtre Tristan-Bernard (522-08-40), sam., 21 h, dim., 15 h et 18 h 30.

LADY MACBETH AU VILLAGE - Théâtre du Campagnol (Bagneux) (663-10-54), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.

DJEBEL AMOUR - Cirque Moreno à Vincennes, sam., 20 h 30.

HISTOIRES DE FAMILLE - Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), sam., 20 h 30, dim., 16 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam., 19 h 30 : la Chauve-Souris ; dim., 18 h 30 : concert de musique de chambre.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim., 14 h 30 : Intermezzo : dim., 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour; la Colonie; sam., 20 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer sam., 15 h : le Réveille-Matin (marionnettes). — Grand Théâtre, sam., à 18 h 30, dim., 16 h (dernière) : Hamlet (version intégrale). - Théâtre Gémier : Relâche.

ODÉON (325-70-32) sam., 20 h 30, dim., 15 h : Triptyque.

TEP (797-96-06) sam., 20 h 30, dim., 15 h : le Pip Simmons : Snuff le silencieux; dim., 20 h : The Rocky Horror Picture Show ; Love.

BEAUBOURG (277-12-35) Débats-rencontres : sam., 14 h à 17 h : Cinéma et sexisme ; 16 h : Elias Canetti ; dim., 14 h à 17 h : Atmosphère culturelle et sexisme. — Cinéma-Vidéo : sam., dim., 15 h : Yves Klein ; 18 h : Stéphane Marti. — Concerts : sam., 18 h : Chants et musique du Trio Bleu Horizon (flûte, saxo et violon). — Théâtre-chansons : sam., dim., 18 h 30 : Fase, quatre mouvements sur la musique de Steve Reich ; 20 h 30, sam., : Toto Bissainthe (Haïti); dim., Pauline Julien (Québec).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), dim., 14 h 30 : la Flûte enchantée (voir Concerts).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. (dernière), 20 h 30 : les Bas-Fonds ; sam., 18 h 30 : Yvon Deschamps (Québec).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) sam., 20 h 30, dim., 16 h : Chaud et froid

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam., 15 h et 21 h, dim., 15 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), Sam., 20 h 30 : le Malentendu ; dim., 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24), sam., 21 h, dim., 15 h et 18 h 30 : L'amour tue ; sam., 18 h 30 : Chant du cygne.

ATHÉNÉE (742-67-27), I : sam., 20 h 30 : les Corps étrangers. — II : sam., 21 h : Ida (dern.).

BASTILLE (357-42-14), sam., 21 h, dim., 17 h : Krehler.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) sam., 19 h et 22 h, dim. 15 h 30 : En sourdine, les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), I : sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : Lamentu di l'omu persu tra mare e surgente.

CASINO DE PARIS (874-26-22), sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : Superdupont ze show.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), sam., 20 h 45 : Équi-Libre.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), sam., 20 h 30 : l'Opéra blanc.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), sam., 21 h la Mort d'Elsa.

C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), sam., 20 h 45, dim., 15 h : Haute fidélité.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, sam., 20 h 30 : les Dix Petits Nègres ; Resserre. Galerie sam., 20 h 30 : l'Étranger dans la maison.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam., 21 h, dim. 15 h 30: Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 20 h 45, dim., 15 h et 18 h 30 : Comédie passion.

CONSTANCE (258-97-62), sam., 20 h 45, dim., 17 h : Distorsion.

DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h, dim., 15 h 30 : Argent mon bel amour.

DEUX PORTES (361-49-92), sam., 20 h 30 : Les Fourmidiables.

ÉDOUARD VII (742-57-49), sam., 21 h, dim., 15 : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42), sam., 20 h 30, dim., 15 h : Azaïs.

ÉPICERIE (272-23-41), sam., 18 h 30 et 20 h 30 : Oriamondo-les Chants de Maldoror.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), sam., 20 h 30 : Valardy 83, sam., 22 h, dim., 20 h 30 : Kadoch.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam., 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42), sam., 20 h 30 : la Manekine.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55), sam., 20 h 30 : Tambours de la nuit.

FONTAINE (874-74-40), sam., 18 h, 20 h 15, dim., 17 h : Vive les femmes ; II. sam., 22 h, dim., 15 h : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam., 20 h 30, dim., 15 h : la Chienne dactylographe.

GALERIE 55 (326-63-51), sam., 21 h : A Separate Peace — After Magritte.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam., 20 h 30, dim., 18 h : Gilles X ; Maréchal de Rais.

HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque (dern.), dim., 17 h : V. Adrien Sens et Iago.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam., 21 h, dim., 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. sam., 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule.

MADELEINE (265-07-09), sam., à 18 h et 21 h 15, dim., 15 h : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00), sam., 21 h, dim., 15 h, et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74), sam., 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 15, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam., 20 h 30, dim., 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-28-80), sam., 20 h 30 et 15 h 30, dim., Un grand avocat (dern.).

MONTPARNASSE (320-89-90), sam., 21 h, dim., 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, sam., 21 h, dim., 16 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTES (770-52-76), sam., 20 h 30, dim., 15 h : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52), sam., 20 h 30, dim., 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam., 18 h 45 et 22 h, dim., 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97), sam., 21 h : le Butin.

POTINIERE (261-44-16), sam., 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), sam., 20 h 30, dim., 15 h : le Potier d'étain.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam., 20 h 45, dim., 15 h. : le Charimari.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam., 21 h, mat. dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO FORTUNE, sam., 21 h : Un mort partout, la belle au centre.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. sam., 20 h 30 : Freud ; 20 h 30, sam., 22 h, dim., 15 h : l'Ecume des jours ; II. sam., 20 h 30, dim., 15 h : Huis clos ; sam. et dim., 18 h 30 : Feu et Viols.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), sam., 18 h 30 : Agir, je viens ; 20 h 30 : Yes, peut-être (dern.) ; 22 h : Hamlet (dern.).

TH. DE DIX HEURES (606-07-48), sam., 22 h 30 : la Croisade ou du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h ; Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU LYS (327-88-61), sam., 20 h 30, dim., 17 h : Intimité.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), sam., 20 h 30, dim., 15 h : la Passion à Ménilmontant.

THÉATRE 347 (874-44-30), sam., 20 h 30 : la Surprise de l'amour.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, sam., 20 h 30, dim., 15 h : Dylan. Petite salle, sam., 20 h 30, dim., 15 h : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), sam., 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam., 18 h 45 et 22 h, dim., 15 h 30, l'Etiquette.

Les concerts

SAMEDI

LUCERNAIRE, 21 h : Trio d'Aix-en-Provence (Beethoven, Brahms).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : ensemble Caix d'Hervelois (Couperin, Rameau).

SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Talich (Smetana, Borkovec, Brahms) ; 20 h 30 : F. Jacquinot (Schubert, Schumann, Chopin...).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : J. Turska, E. Joye (Bach, Telemann, Couperin).

ÉGLISE DES BILLETTES, 20 h 30 : Quatuor Gabrieli (Haydn, Chostakovitch, Schubert).

BASILIQUE SAINTE-CLOTILDE, 21 h : ensemble instrumental Gerson, dir. : D. Gancel, chœur d'hommes de Chaillot (Vivaldi, Bach, Schubert).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : Trio de Paris, M. Geliot (Haendel, Naderman, Mozart...).

THÉATRE DE PARIS, 18 h : F. Aguessy.

A. DEJAZET, 20 h 30 : A. Andouy.

ÉGLISE SUÉDOISE, 18 h : S. et A. Laventure.

ÉGLISE SAINT-GERVAIS, 16 h 30 : G. Litaize (Bach).

RADIO-FRANCE, AUDITORIUM 106, 18 h 30 : M.-M. Diego (Dowland, Frescobaldi, Ravel...).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 30 : Philharmonie nationale de Varsovie, dir. Kazimierz Kord, M. Dichter, piano (Bartok, Moussorgsky, Ravel).

DIMANCHE

NOTRE-DAME, 17 h 45 : Ch. Mantoux (Grigny, Buxtehude, Franck...).

THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : Trio à cordes de Paris, D. Merlet (Beethoven, Schumann).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : F. Phan-Thanh (Bach, Beethoven, Chopin) ; 21 h : H. Calef (Beethoven).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : G. Cottin, C. de Preissac (Bach, Donizetti, Chopin...).

CENTRE ASSAS, 16 h 30 : Orchestre de jeunes A. Loewenguth (Prokofiev).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : B. Verlet (Bach).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal, Orchestre de chambre J.-F. Paillard, dir. : M. Corboz (Bach).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 18 h : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : I. Karabtchevsky (Villa-Lobos, Tedesco, Nepomuceno).

SALLE CORTOT, 17 h : M.-Ch. Bruneau, A. Suter (Schumann, Ravel, Diessel).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : J.-M. Louchart (Bach, Honegger, Chausson...).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : N. Lee, Ph. Bride, P. Bonfil (Brahms, Schubert).

CARRE SILVIA MONFORT, 20 h 30 : Groupe Musique oblique, musique du XXe siècle (A. Webern, Sir W. Walton).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 5, Dimanche 6 mars

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

15 h, Zouzou, de M. Allégret ; 17 h, la Machine à tuer les méchants, de R. Rossellini ; 19 h, Hommage à K. Paxinou : Tante Zita, de R. Enrico ; 21 h, la Vraie nature de Bernadette.

DIMANCHE

15 h, Macao, l'enfer du jeu, de J. Delannoy ; 17 h, Pavane pour un homme épuisé, de M. Kobayashi ; 19 h, Hommage à K. Paxinou : Echec à Borgia ; 21 h, le Temps de l'avant.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

15 h, Hommage à J. Ivens : Comment Yukong déplaça les montagnes ; Entraînement au cirque de Pékin ; la Pharmacie ; 17 h, Comment Yukong déplaça les montagnes ; l' Usine des générateurs ; 19 h 30, Rétrospective du cinquième Festival de Clermont-Ferrand : Café-plongeoir, de J. Bolvin ; Ulysse, de A. Varda ; les Sorties de Charlerine Dupas, de J. Morder ; Sœur Anne ne vois-tu rien venir ? de D. Dubroux ; la Dragonne, de Fr. Dupeyron ; 21 h 30, Rébellion, de M. Kobayashi.

DIMANCHE

15 h, Hommage à J. Ivens : Comment Yukong déplaça les montagnes ; le Ballon, lycée nº 31 ; Une répétition à l'opéra de Pékin ; Impressions d'une ville : Shangaï ; 17 h, Comment Yukong déplaça les montagnes ; Une femme, une famille ; 19 h 50, Rétrospective du cinquième Festival de Clermont-Ferrand : Fernandel forever, de V. Lombard ; la Frite, de R. Guillot ; Point d'eau, de V. Moscorgé ; Un hiver à Paris, de J. Loyseau ; Laissé inachevé à Tokyo, de O. Assayas ; 21 h 30, Hommage à L. Comencini : Sans rien savoir d'elle.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 13e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

BLADE RUNNER (A.) (v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM Nº 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A.) : (v.f.) (Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE CAMION DE LA MORT (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CAP CANAILLE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 14e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 16e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.-Pol.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Cujas, 5e (354-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'EMPRISE (v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, Secrétan, 19e (241-77-99).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFRICAIN, film français de Philippe de Broca : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ALL BY MYSELF, film américain de Christian Blackwood, v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

CAPTAINE MALABAR DIT « LA BOMBE », film italo-américain de Michele Lupo, v.f. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 8e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

COBRA, Film américain d'Enzo Castellari, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e ((343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MY DINER WITH ANDRÉ, film américain de Louis Malle, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

POUR QUI VOTE L'OXYGÈNE, film hollandais de Johan Van der Keuken, v.o. : Movies, 1er (260-43-99).

RAMBO (*), Film américain de Ted Kotcheff, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 18e (241-77-99).

SANS SOLEIL, film français de Chris Marker, Action-Christine, 6e (325-47-46) ;

TOOTSIE, film américain de Sydney Pollack, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint - Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (329-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (626-10-96).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99).

LES FEUX DU THÉATRE (A) (v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

L'IMPOSTEUR (Ital.) (v.o.) : Forum, 12e (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR DES IDIOTS (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

MEURTRES, EN TROIS DIMENSIONS (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 8e (246-49-07).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PARTNERS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles.

PHOBIA (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.,) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE RUFFIAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

T'ES HEUREUSE, MOI TOUJOURS (Fr.) : Studio Harpe, 5e (634-25-52) ; le Colysée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Les Montparnos, 14e (327-52-37).

THE VERDICT (A., v.o) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-63-68) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

TOUT L'OR DU CIEL (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (350-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinoparama, 15e (306-50-50).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

ALPHAVILLE (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42)

DEEP END (Ang., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

OUT ONE : SPECTRE (Fr.) : République-Cinéma, 10e (805-51-33) H. Sp.

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

SI DISNEY M'ÉTAIT CONTÉ (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

TÉMOIN A CHARGE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

Entrée des artistes

Par leurs proportions inusuelles, leurs vastes baies ouvertes vers la ville, et par la liberté de conception qu'ils semblent laisser aux architectes, les ateliers d'artistes créent souvent de petits événements urbains. Deux réalisations parisiennes récentes en témoignent.



Dessin d'après une photo de Gilles Walusinski

Il manque cinq cents ateliers à Paris

« Pour maintenir une grande tradition, la municipalité encouragera ceux qui, parfois dans des conditions difficiles, se consacrent à la création artistique notamment en développant la politique de construction d'ateliers. » Tel est l'un des points du programme proposé par M. Chirac pendant la campagne pour les municipales. Les cinq cents peintres et sculpteurs (sur les quatre mille plasticiens parisiens affiliés à la Sécurité sociale) qui ont déposé une demande d'atelier auprès des services de la Ville ne pourront que se réjouir de cette déclaration d'intention. Mais, instruits par l'expérience, beaucoup d'entre eux restent sceptiques.

En effet, le nombre des ateliers construits par la municipalité ou libérés par leurs occupants ne dépasse pas la quinzaine par an. A ce rythme, il faudrait plus de trente ans pour satisfaire les demandes. A moins évidemment que l'édification de nouveaux ateliers ne devienne, pour le futur maire de Paris, la priorité des priorités culturelles...

Voilà déjà longtemps que les artistes eux-mêmes et tous ceux qui s'intéressent aux arts plastiques déplorent la pénurie d'ateliers à Paris. Les baraques inconfortables dans lesquelles tant de peintres et de sculpteurs des années 20 donnèrent le meilleur de leur talent ont été victimes de la rénovation. D'autres locaux plus luxueux ont été arrangés en duplex, aujourd'hui hors de prix. En tout cas hors de portée de la plupart des artistes dont les revenus, fort irréguliers, ne dépassent pas le SMIC.

On a souvent polémiqué sur l'ampleur du phénomène, et encore au cours de la campagne électorale. La vérité oblige à dire que personne ne sait combien d'ateliers ont disparu ou changé d'affectation depuis trente ans, car personne n'en a jamais tenu le compte. En 1964, lors d'un débat à l'Assemblée nationale, M. de la Malène, député (U.N.R.) de Paris, dénombrait déjà trois cent cinquante démolitions. La préfecture de Paris en prévoyait huit cents autres au cours des années suivantes. Aujourd'hui, M. René Coutelle, président de la Maison des artistes, évalue à un millier le nombre des locaux de travail qui ont été rasés ou détournés de leur objet dans les 13e, 14e et 15e arrondissements. Enfin, Mme Monique Cazeaux, qui avait été chargée par la mairie de faire un rapport sur la question en 1978, évaluait le total des disparitions pour Paris à trois mille cinq cents (1).

On oppose à ces données les permis de démolir demandés par les promoteurs privés ou publics : moins de deux cents entre 1970 et 1980. Mais nombre de locaux utilisés comme ateliers n'ont pas été désignés comme tels et un seul permis de démolir suffit pour une cité entière.

Sait-on au moins ce qui a été construit ? Pour le secteur privé, c'est l'inconnu. Pour le secteur public, l'office d'H.L.M. de Paris aurait édifié trois cent trente ateliers depuis 1950, l'État en a financé deux cent soixante-deux entre 1963 et 1983, et la Ville quatre-vingt-dix autres depuis 1977. Il faut y ajouter les ateliers édifiés dans les secteurs de rénovation au titre du relogement des plasticiens expulsés. Ainsi, dans le quatorzième arrondissement — l'un des plus « sinistrés » de la capitale, — soixante-quinze ateliers ont été livrés depuis 1968.

Face à deux ou trois mille disparitions, ce sont donc, en gros, huit cents locaux nouveaux qui auraient été mis à la disposition des artistes depuis les années 50. Il y a vingt ans, André Malraux en demandait, à juste titre, le double. *« On ne peut défendre la peinture*, disait-il, *en ignorant les conditions dans lesquelles elle se fait. »*

On ne peut pas davantage souhaiter la renaissance d'une « école de Paris » sans lui en donner les moyens. On ne saurait oublier non plus que l'investissement dans ce domaine est un bon placement puisqu'il rapporte des devises, grâce à l'exportation des œuvres d'art. Bref, il y aurait maintes raisons de développer une politique des ateliers d'artistes. M. Jack Lang, ministre de la culture l'a compris puisqu'il vient de doubler des crédits affectés à ce secteur et d'annoncer le lancement d'un programme de cinq cents ateliers.

En son temps, le rapport de Mme Monique Cazeaux — qui avait reçu les félicitations publiques du maire de Paris — formulait de multiples propositions. La Ville pourrait d'abord faire procéder, arrondissement par arrondissement, au recensement des ateliers existants et des locaux qui peuvent en tenir lieu. Mme Cazeaux suggérait que la municipalité rachète les ateliers qui sont mis en vente afin d'éviter soit leur démolition, soit leur changement d'affectation. Elle souhaitait que la Ville construise davantage, notamment des « ateliers coquilles » dotés du confort minimum et aussi des locaux collectifs dont les artistes qui travaillent en groupe manquent cruellement.

La municipalité pourrait imiter l'État qui offre une allocation aux artistes transformant eux-mêmes un local en atelier. Cette formule très souple, et correspondant au tempérament bricoleur des plasticiens, suscite déjà des centaines de demandes. Enfin, pourquoi ne pas construire, comme on l'a fait à Nanterre, des logements comprenant une pièce insonorisée pour les musiciens, les danseurs et les comédiens ? Car, dans la querelle des ateliers, ces artistes-là sont les éternels oubliés. Se consoleront-ils en apprenant que l'on ne fait rien non plus pour leurs camarades dans les autres pays d'Europe ? Les plasticiens en tout cas doivent savoir que, en dépit de ses insuffisances, la France est tout de même, avec les Pays-Bas, le seul pays de la Communauté (2) à avoir une politique de construction d'ateliers. En Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, c'est bien pis encore...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Revue de l'habitat social*, juillet-août 1980, numéro spécial : « Les artistes, des locataires comme les autres. »

(2) *Guide de l'artiste plasticien*, par Raymonde Moulin, Études n° 4, 1981, Commission des Communautés européennes.

AU PARC DE CHARONNE

Le coin du bois

A l'angle du chemin du parc de Charonne et de la rue des Prairies, au-dessus du vieux cimetière serré autour de l'église de l'ancien village de Charonne, restait un terrain libre. Le quartier est en chantier, remué de fond en comble, bien qu'on s'efforce de lui conserver l'échelle et une part du pittoresque qu'il possédait autrefois. L'urbanisme est prudent, respectueux des nouvelles orientations du schéma directeur de 1977.

L'architecture est, hélas ! moins réjouissante ; elle est même honteuse, absurde, maladroite, mesquine, pleine de vices de forme, pauvre d'apparence audelà de ce qui est tolérable. C'est bien la grande malade de l'époque, et certains craignent qu'elle ne crève.

Heureusement il y avait à ce carrefour du vingtième arrondissement un brave homme entêté qui se refusait à céder son terrain : à peine plus d'un are sur lequel croupissait son hangar. L'architecte Sloan, qui construisait là quelques dizaines de logements d'une rue à l'autre, se vit contraint de contourner l'angle. A peine le chantier démarrait-il que le propriétaire changeait d'avis et se décidait à vendre. Que faire de ces 113 mètres carrés de terrain ?

La régie immobilière de la Ville tenta alors une expérience, comme elle en tente de temps en temps pour se faire plaisir et pouvoir publier dans ses plaquettes de promotion des réalisations moins sordides que la moyenne : confier six ateliers d'artiste à construire à un jeune archictecte débutant, Yann Brunel, revenu de Finlande avec le goût de l'architecture en charpente de bois. Et comme souvent lorsqu'un maître d'ouvrage accepte de prendre un risque, la réussite est totale.

Il s'agit ici d'une architecture d'assemblage, bricolée, boulonnée, sympathiquement composite ; unitaire pourtant. Elle évoque l'artisanat et les faubourgs ouvriers. Trois tours maçonnées en parpaings, hautes de quatre étages, abritent les pièces d'eau et l'escalier ajouré. Elles constituent les massifs où s'accrochent de grands pans de bois ossaturés en sapin du Nord auquel un traitement aux sels de cuivre donne cette coloration verdâtre des poteaux télégraphiques. En léger retrait, des panneaux de brique remplissent les allèges et les parois opaques ; la brique a été choisie noireaude, charbonneuse ; elle dégage un parfum de construction industrielle.

Les sous-faces des volumes en saillie, les planchers, sont en palplanches robustes ; quelques boulons, des caillebotis de bois devant les fenêtres et sur la grande porte d'entrée introduisent une échelle plus fine. Des surfaces vitrées, des verrières obliques, apportent quelque brillance parmi ces masses brutes qu'un ampélopsis noiera bientôt.

Plus qu'à des ateliers d'artiste, l'ensemble fait songer à ceux d'un serrurier ou d'une petite entreprise archaïque ; on dirait un fond de cour laborieux surgi en façade. L'angle des deux rues a d'ailleurs été traité avec modestie et un apparent naturel : formes simples, fausses symétries, déboîtement, retraits et vitrages dans l'ombre (on est tourné au sud), confèrent une solide bonhomie à ce bâtiment, excellent petit lieu de travail et de séjour à la dimension de son quartier. Sur le trottoir, des murets bas délimitent des lieux protégés où les artistes pourront travailler à la belle saison s'il leur chante, aidant à ce que se maintienne l'ambiance familière du quartier.

L'architecture, à sa mesure, y aura contribué. Elle aura coûté, nous dit-on, 1 300 000 francs quand elle n'eût dû en coûter qu'un million tout rond : tout est là.

F. Ch.

★ *Six ateliers d'artiste construits par la Régie immobilière de la Ville de Paris, 1, rue du Chemin-du-Parc-de-Charonne, Paris-20e. Architecte : Yann Brunel.*

A BELLEVILLE

Une chemise bien coupée

Presque en haut de la rue de Belleville, passé le métro Jourdain et la sévère église néo-gothique de Lassus, le Vieux-Paris étroit et resserré se brise subitement. A gauche de la rue s'achève l'opération de la place des Fêtes, un des derniers grands drames de l'époque des rénovations abusives.

A droite, le vingtième arrondissement a été épargné ; il regarde, médusé, le massacre auquel se livrèrent architectes et urbanistes, ces professionnels qui auraient dû méditer une citation de Giraudoux, fort aimablement tenue à leur disposition par le Petit Robert, évoquant ce *« respect d'autrui et de soi-même qui s'appelle, d'ailleurs, à juste titre, l'urbanité »*. Ils eussent aussi trouvé, précédée d'une étymologie flagrante, la définition que donne ce dictionnaire de l'urbanité : « Politesse où entre beaucoup d'affabilité naturelle et d'usage du monde »... Une vraie leçon de déontologie !

A droite, donc, les hauts du vingtième. Certes, ce n'est pas la Ville Lumière, ni la Cité radieuse de Le Corbusier ; c'est un fouillis de quartiers anciens, souvent pauvres, étriqués, aux espaces chiches, irrationnels, profonds et labyrinthiques, ruelles et arrière-cours ; c'est la ville telle que les architectes la détestaient et telle que nous avons appris à l'aimer, ou, du moins, à la préférer : le vieux *« pierrier »*, qu'on s'applique maintenant à réhabiliter, le plus délicatement possible, touche par touche, comme on ravaude.

En haut de la rue de Belleville, donc, s'ouvre la rue Olivier-Métra. Il y a là une placette triangulaire : bureau de tabac, droguiste, boulanger, et une grosse Sanisette insolente assise au beau milieu, comme si elle se prenait pour un kiosque à musique.

Et puis une brèche dans l'alignement des façades, pas un chamboulement, pas un massacre comme de l'autre côté : une simple brèche, une respiration, en fait, l'ouverture sur la ville d'un jardin, quelques arbres hauts. Au coin de la rue Levert, un petit immeuble a été repeint de rose, et son pignon oblique frappé d'une fresque de carrelage ample mais discrète, deux doigts ouverts dans le geste de la victoire, conçue par Jean de Gaspary.

Un reste de bicoque sagement épargné sert d'entrée à ces quelques logements. Et puis, au fond, une grande surface blanche, parallélogramme dressé, finement quadrillé de céramique comme une page de cahier. Un pan coupé sur la toiture du côté de la rue, pour respecter les règles de gabarit, six fenêtres carrées régulièrement superposées, les grandes baies des ateliers d'artiste, un escalier en colimaçon au milieu de tout cela : voilà une façade bien coupée, chemise blanche dans le quartier.

Dans les pluies et les brumes d'hiver, les arbres sont nus et permettent au nouvel immeuble d'éclairer sa rue ; l'été, leur feuillage atténuera la crudité de ses carreaux de grès blanc.

Cette réalisation modeste des jeunes architectes Wiesengrün, Rocca et Beauny montre que, sans chipotages stylistiques, sans contorsions mais sans fausse humilité, on peut encore construire à Paris un édifice qui sache tenir son rang. Les voitures, garées à rez de chaussée, disparaissent sous un portique assez profond ; la façade, en porte à faux, s'assied nettement sur cette ombre, l'escalier en hélice l'anime en son milieu. Il permet, en outre (étant extérieur au bâtiment), d'échapper aux calculs de densité réglementaires ; il arrive ainsi, en ces temps de misère architecturale, qu'une contrainte ait des conséquences heureuses, et qu'en tournant une loi on invente quelque détour qui enrichit la construction. Les coefficients légaux d'occupation des sols qui frappent les quartiers de Paris vont faire lever une nouvelle génération d'immeubles à escalier apparent : il en naîtra peut-être un « style » des années 80... On a le style qu'on peut !

FRANÇOIS CHASLIN.

★ Six ateliers d'artiste et douze logements réhabilités par la Régie immobilière de la Ville de Paris, 61, rue Olivier-Métra, 75020 Paris. Architectes : Alain Beauny, Philippe Rocca et Alex Wiesengrün.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Bonnes affaires à la Foire à la ferraille

La Foire à la ferraille et aux jambons s'est une fois de plus déplacée — comme elle le fait depuis sa création par Philippe Auguste en 1223 — pour prendre place à la porte de Pantin sous des arceaux de tôle et de toile où s'entasse la marchandise traditionnelle, de la chaise paillée à 150 F au cartel Louis XIV à 70 000 F en passant par les meubles régionaux, 1 000 F pour les coffres en sapin à 15 000 F pour les armoires normandes en chêne.

Tout le monde regrette les 2 hectares couverts par l'immense parapluie de la Halle aux moutons, qui, sous prétexte de travaux de rénovation, lesquels n'ont pas encore commencé, reste entièrement vide, à côté des allées bourbeuses dans l'odeur des saucisses grillées. Les sept cent cinquante brocanteurs gardent tout de même le sourire entre deux averses, car les affaires marchent fort avec les acheteurs américains, italiens et allemands qui traitent en devises fortes. Certains y voient les premiers signes printaniers d'une reprise économique. Les buffets Henri II, les meubles Louis-Philippe et Napoléon III, les bronzes, les lustres, les poupées, les tableaux XIXe, sont très demandés.

La Foire à la ferraille et aux jambons se tient jusqu'au 13 mars dans le cadre du futur parc de la Villette (métro Porte-de-Pantin. Entrée, 15 F. Parking, 9 F).

VENTES

Dimanche 6 mars (après-midi)

Enghien : 200 tableaux et sculptures (Manet, Magritte, Rodin, etc.)

L'Isle-Adam : Meubles, tableaux, objets d'art.

Provins : armes de chasse et réglementaires.

Rambouillet : Curiosités scientifiques, objets de marine.

Versailles : Meubles, sièges, pendules, appliques, cartels.

GERSAINT.

PARIS EN VISITES

LUNDI 7 MARS

« Claude Gellée, dit Le Lorrain », 15 h 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« Exposition Le Lorrain », 15 h 30, Grand Palais (Arcus).

« Le Lorrain », Grand Palais, 15 h 15 (M. Bouchard).

« L'Opéra », 13 h 45, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le classicisme du XIIIe siècle », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Hôtel de Chimay », 15 heures, 13, quai Malaquais (Arts et curiosités de Paris).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« Le Val-de-Grâce », 15 heures, 277 bis, rue Saint-Jacques (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

MARDI 8 MARS

« La perfection dans l'art du XVIIIe siècle », 15 heures, 25, boulevard des Capucines (Approche de l'art).

« Le Sénat », 15 h 30, 20, rue de Tournon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De l'hôtel d'Aumont au futur musée Picasso », 15 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

LUNDI 7 MARS

14 heures, 292, rue Saint-Martin, M.A. Jacquemin : « L'image d'Epinal ».

19 h 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, M. R. Huyghe : « L'art et le sacré. Les forces : de Michel-Ange au Baroque » (Université populaire de Paris).

21 heures, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, M. J.-P. Gouzy : « Le journal parlé en Europe » ; M. C. Castoriadis : « Stratégie russe et non-stratégie américaine ».

MARDI 8 MARS

14 h 45, Académie des sciences morales et politiques, 23, quai Conti, M. J.-M. Cotteret : « Médias audiovisuels et légitimité politique ».

14 h 45, 28, avenue George-V, M. G. Chonigman : « Le Japon ».

15 heures, 17, rue des Petits-Hôtels, M. le rabbin Gourevitch : « Le puits de l'exil » (Amitié judéo-chrétienne de France).

18 heures, 19, avenue du Maine, M. J. Le Ray : « Les produits des forêts ».

19 heures, « La vie familiale au XVIIIe siècle » (Arcus).

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 5 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas
21 h 35 Droit de réponse.
Peut mieux faire : sur les collèges.
22 h 50 Etoiles et toiles : les Jeunes Filles.
23 h 30 Journal.

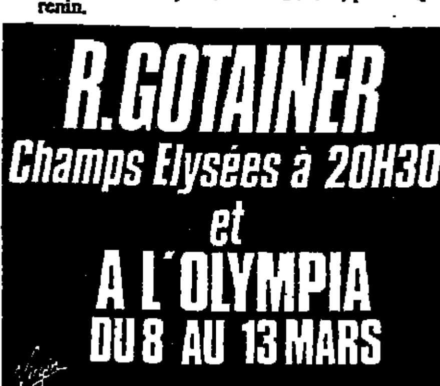
DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées,
Daniel Balavoine, Régine, Philippe Lavil, Gotainer, etc.
21 h 50 Série : Theodor Chindler
d'après le roman de B. von Brentano, réal. H. W. Geissendorfer. Avec H.-C. Blech, R. Fendel, K. Talbach...
N° 6 : conflits affectifs et politiques à l'intérieur d'une famille allemande.
22 h 50 Athlétisme.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble : Nous n'irons plus aux champs.
Réal. P. Cavassilas avec V. Garivier. (FR3 Strasbourg et FR3-Rhône-Alpes décrochent et diffusent leur propre programme régional.)
Le désarroi d'un cultivateur obligé de quitter la campagne pour aller travailler dans une grande industrie. Ce téléfilm a été diffusé en 1977.
21 h 10 Série : Jackie et Sara.
22 h 10 Journal.
22 h 28 Une minute pour une image.
22 h 30 Musi-Club.
Quatuor n° 1, opus 7 de B. Bartok, par le Quatuor Parrenin.



FRANCE-CULTURE

20 h, « Une prison dans la ville », de M. Desclozeaux. Avec T. Marshall, T. Moukhine, D. Rousselet.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 19 février 1983 à Angers) : « Capriccio espagnol » de Rimsky-Korsakov ; « Chansons noires » de X. Montsalvage ; « Huit chansons » de M. de Falla ; « Symphonie n° 3 » de Saint-Saëns, par l'Orchestre Philharmonique des pays de la Loire, dir. M. Soustrot, sol. T. Berganza, mezzo, F. H. Houbart, orgue.
22 h 30, Radio Midi-Pyrénées : musique électroacoustique.
23 h 30, Radio-Languedoc Roussillon : musique des carnavals languedociens.

Dimanche 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 25 Série : Star Trek.
14 h 30 Sports Dimanche (et à 16 h 10).
15 h 40 Série : Arnold et Willy.
17 h Racontez-moi une histoire.
18 h Les animaux du monde.
18 h 30 Jeu : J'ai un secret.
19 h Le magazine de la semaine : sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
20 h Journal et élections municipales.
20 h 35 Cinéma : Duos sur canapé
Film français de M. Camoletti (1979), avec J. Lefebvre, M. Galabru, M. Vlady, B. Menez, M. Perrin.
Une dentiste et un avocat, mariés, veulent se séparer. Mais, obligés pour des raisons professionnelles d'occuper le même appartement, ils cherchent, mutuellement, à se rendre jaloux. Une comédie de boulevard au degré zéro de la réalisation. Les acteurs font ce qu'ils peuvent pour divertir, quand même.
22 h Élections municipales : résultats.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Dimanche magazine.
Palestiniens et Israéliens : les prisonniers de la guerre du Liban.
19 h Stade 2.
19 h 45 Spécial élections.
20 h Journal.
20 h 35 Soirée élections municipales.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 45 Soirée élections municipales (et à 21 h 30).
21 h 20 Journal.
23 h 15 Prélude à la nuit.
« Danse du Meunier », « Danse rituelle du feu » (extrait de l'Amour sorcier) de Manuel de Falla, par T. Llacuna, au piano.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h 5 Albatros : nouvelle poésie belge.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : le Facteur Cheval, (redif.).
23 h Élections municipales.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (en direct de la Salle Pleyel à Paris) : « la Passion selon saint Jean », de J.-S. Bach, par l'Orchestre J.-F. Paillard et l'Ensemble vocal M. Piquemal, dir. M. Corboz.
23 h, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit ; à 0 h 5, Le salon de Mme de Saint-Euverte.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 5 MARS

– *M. Manfred Wörner*, ministre allemand de la défense, est interviewé au journal d'Antenne 2, à 20 h, en direct du Parlement allemand.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3399

HORIZONTALEMENT

I. Elle est sensible et très impressionnable. Plus elle est profonde, plus elle est noire. – II. Moitié qui devient tout. Ce que le prestige est à l'uniforme. – III. Possessif. Démonstratif. Son théâtre, c'est parfois le boulevard. – IV. Descendants des croisées. Note. Copulative. – V. Marchande de lunettes visée dans celle de Napoléon. Ensemble de règles faisant partie du code civil. – VI. Infirmes. Reverdit après avoir grisonné. Façon rapide de descendre. – VII. État prédéterminant à la guerre des nerfs. Idole que portaient au cœur les pharaons. – VIII. Ornement d'architecture. Mettra au parfum dans les milieux marseillais. – IX. Passer un savon pour quelqu'un peu disposé à passer l'éponge. On y voit blanc tout ce qui est noir et vice versa. – X. Rebelle s'opposant à l'ordonnance du chef. Celui qui cherche des ficelles y est à bonne école. Qui fera sans nul doute un attardé. – XI. Exposition de toiles souvent bien brossées. Zigzague du côté de Zagazig. – XII. Les unes sont pénibles à soulever, les autres se lèvent facilement. On est d'accord ou pas selon qu'on le partage ou qu'il est partagé. – XIII. Pompé quand il est noir. Plume tourmentée. Peut être blanche sans être obligatoirement pure. – XIV. Pour un acquittement à Akita. Canard ou canot. Rumeur venant de l'intérieur. – XV. Relie la mine à la surface. Fondateur des anabaptistes. Interjection.

VERTICALEMENT

1. Tend à considérer un demi-succès comme un demi-échec. Sorte de marionnette très sensible aux ficelles. – 2. Homme qui frappe, mais dont les coups ne marquent que superficiellement. Donne des ailes ou coupe les jambes. – 3. Saint. Elle est mal vue par celui qui regarde de près. Permet au rêveur de spéculer. – 4. Dont les appâts donnent une forte envie de palper. Alsacienne belge. – 5. Antique éducateur de langues. Insulaire auteur d'une île célèbre. – 6. Démonstratif. Personnel. Telle une brise marine. – 7. Cage aux rossignols. Son débit est modeste. – 8. C'est aux assises qu'on le juge. Ile britannique. – 9. Pointe de rose. Passe souvent du grand bouillon au court-bouillon. Conforme. – 10. Faire œuvre de civilisation. Tout contre. – 11. Sous-développé. Animal domestique peu prisé des domestiques. – 12. Petit berceau d'une grande Helvétie. Une telle manière de sommer est assommante. – 13. Brame. Alternative. Selon le genre, on y trouve des poupées d'acier ou bonnes à croquer. – 14. Tirer sur un mors. Privatif. Interjection. – 15. Copulative. Animateur des maisons de jeunes. Vide les caves et emplit les greniers.

Solution du problème n° 3398

Horizontalement

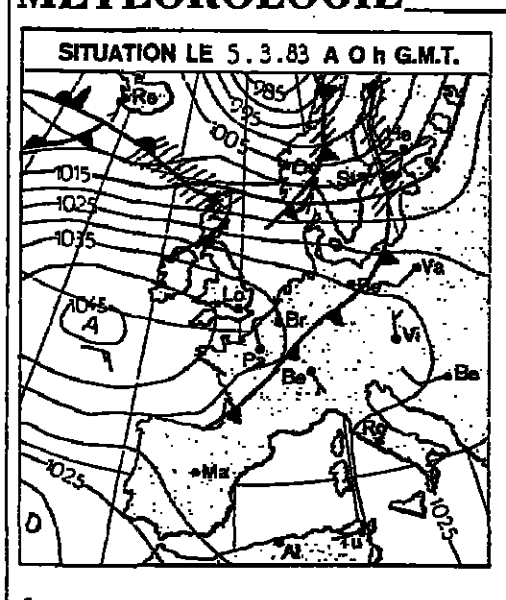
I. Poussette. – II. Omnivores. – III. Ri. Relent. – IV. TSF. Lente. – V. Es. Et. Ter. – VI. Aigre. Ere. – VII. Polo. – VIII. Onagre. – IX. Béotien. – X. Ternie. Ni. – XI. Enée. Opte.

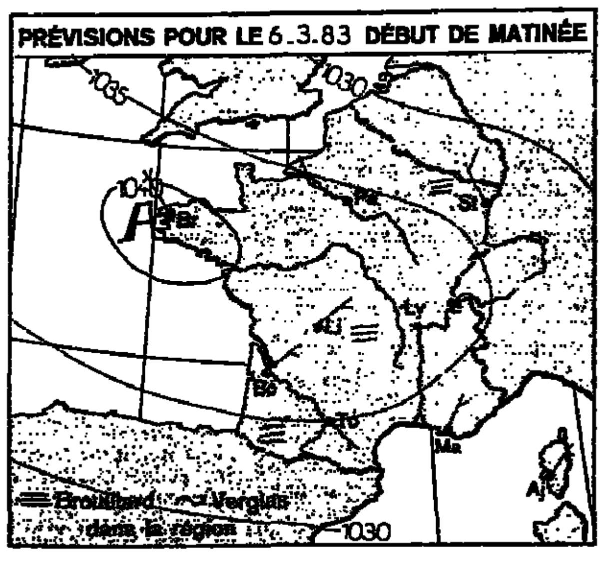
Verticalement

1. Porte-à-porte. – 2. Omission. En. – 3. Un. Glabre. – 4. Sir. Erogène. – 5. Svelte. Roi. – 6. Éole. Météo. – 7. Trente. – 8. Tenter. Dent. – 9. Esterel. Nie.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le samedi 5 mars à 0 heure et le dimanche 6 mars à minuit.

Une zone de hautes pressions recouvre l'Europe occidentale et protège la France du flux perturbé atlantique.

Dimanche, il fera très beau en toutes régions. Il faut cependant s'attendre au lever du jour à des bancs de brouillard dans les vallées pyrénéennes et à des nuages sur le nord du pays ; leur dissipation se fera rapidement et sera suivie d'un temps ensoleillé. Les vents seront faibles. Quant aux températures, elles seront un peu fraîches tôt le matin (petites gelées du Jura au Massif Central et aux Alpes) puis elles remonteront rapidement pour atteindre des maximums compris entre 10 et 15 degrés du nord au sud du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 mars ; le second le minimum de la nuit du 4 mars au 5 mars) :

Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 16 et 10 ; Bordeaux, 17 et 5 ; Bourges, 14 et 3 ; Brest, 9 et 2 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 7 et 1 ; Clermont-Ferrand, 14 et – 2 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble, 14 et 2 ; Lille, 9 et – 1 ; Lyon, 13 et 0 ; Marseille-Marignane, 15 et 1 ; Nancy, 5 et – 3 ; Nantes, 11 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 11 et 3 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 15 et 5 ; Rennes, 10 et 3 ; Strasbourg, 4 et – 1 ; Tours, 13 et 4 ; Toulouse, 15 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

PRÉVISIONS POUR LE 6 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 2 degrés ; Amsterdam, 9 et – 1 ; Athènes, 7 et 3 ; Berlin, 7 et 2 ; Bonn, 11 et – 3 ; Bruxelles, 11 et 1 ; Le Caire, 28 et 10 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 6 et 1 ; Dakar, 29 et 20 ; Djerba, 15 et 6 ; Genève, 6 et – 3 ; Jérusalem, 10 et 3 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 7 et – 1 ; Luxembourg, 8 et 1 ; Madrid, 17 et 2 ; Moscou, – 8 et – 18 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 5 et 0 ; Palma-de-Majorque, 16et 0 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, 3et 2 ; Tozeur, 16 et 8 ; Tunis, 16 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Décès

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale
Et les membres du personnel des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais,
ont le regret de faire part du décès de
Jean AUREL,
directeur général honoraire,
survenu, à Blois, le 28 février 1983.

– Nous avons le regret de faire part du décès de
Jean AUREL,
directeur général honoraire
des Houillères du bassin du Nord
et du Pas-de-Calais,
survenu à Blois le 28 février 1983.
Suivant la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale et se sont déroulées à Blois où a eu lieu l'inhumation dans le caveau de famille.
De la part de :
Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
Et de ses fidèles et dévouées gouvernantes.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Anne BARBIER,
née Lefebvre,
le 4 mars 1983, à Vaucresson, à l'âge de cinquante-trois ans.

De la part de :

Son époux, Etienne Barbier,
Ses enfants,
Luc et Nathalie Barbier,
Marion et Frédéric Champavère,
Vincent, Laure, Véronique,
Martin, Nicolas Barbier,
Ses petits-enfants,
Elodie, Benjamin, Alexandre,
Ses parents,
M. et Mme Jacques Lefebvre,
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Laville, Kavyrchine, Lefebvre, Debayle, Froissart, Valtier, Fusco,
Et de tous ses amis.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 mars, à 9 h 15, en l'église de Vaucresson, suivie de l'inhumation, le même jour à 15 heures, à Saint-Germain-des-Champs (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, avenue du Clos-Toutain,
92420 Vaucresson.
200, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

– Jean-Paul et Françoise Figer
et leurs enfants,
Michèle et André Quignodon
et leurs enfants,
Alain Figer,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André FIGER,
inspecteur principal honoraire
de la jeunesse et des sports,
commandeur des Palmes académiques,
survenu le 27 février 1983 à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 3 mars 1983.

12, rue Bezout,
75014 Paris.

– Nous apprenons la mort de notre confrère
Honoré GEOFFROY,
décédé à Marseille à l'âge de soixante et onze ans.
Ses obsèques ont eu lieu, comme il l'avait souhaité, dans la plus stricte intimité familiale.

[Entré au « Petit Provençal » en 1932 comme reporter-photographe, Honoré Geoffroy avait terminé sa carrière en 1977 comme secrétaire général de la rédaction du « Provençal ».
On lui doit un document exceptionnel : l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie et du ministre Barthou sur la Canebière, en 1934. Cette photo a été reproduite par la presse mondiale de l'époque.]

– Mme Virgo Marie Muracciole,
Mme Toussaint Muracciole,
M. et Mme Jean Muracciole,
M. Pierre Muracciole,
M. et Mme Noël Muracciole,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Toussaint MURACCIOLE,
officier des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
survenu le 4 mars 1983 à l'âge de soixante ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 9 mars 1983 à Pietroso (Corse).
Ni fleurs ni couronnes.
2, rue des Sorrières,
92190 Meudon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous apprenons la mort de
Juliette ROVIRA-BONNET,
P.-D.G. de l'hebdomadaire
l'Auvergnat de Paris,
décédée le jeudi 3 mars à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 8 mars, à 15 heures, au cimetière Rabelais à Saint-Maur-des-Fossés.

[Mme Rovira-Bonnet était la fille de Louis Bonnet, fondateur de l'hebdomadaire, qui avait célébré son centenaire en juillet 1982 et qui se donne pour mission d'assurer un lien entre les Auvergnats résidant à Paris et leur région d'origine.]

Remerciements

– M. Jean Aumonier, ses enfants et toute sa famille, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de leur chère défunte,
Mme Lucie AUMONIER,
née Merci,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et celles qui ont apporté des fleurs et couronnes et, en particulier, M. le sénateur, maire de Mantes-la-Ville et son conseil municipal, le syndicat C.G.T. Rhône-Poulenc films, la délégation CIPS, les Pères Cadot-Godard et Lepilleur, ses voisins et amis.
19, rue des Orgemonts,
78200 Mantes-la-Ville.

Anniversaires

– *In memoriam.*
Les enfants et petits-enfants de
Victor BERNARD,
poète,
décédé le 6 mars 1980, et de sa femme
Mylène BARRAJA,
qui l'a rejoint en mai 1982, aimeraient que ceux qui les ont connus aient une pensée pour eux en ce jour.
Sonnenweg-6, Bâle (Suisse),
Chemin Falry, Cap-Brun, Toulon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 5 mars :

DES DÉCRETS

● Portant application des articles 4, 5 et 66-1 de la loi du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale ;

● Portant publication de l'accord dans le domaine de la propriété industrielle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative du Brésil, signé à Paris le 30 janvier 1981 ;

● Relatif aux mesures d'adaptation aux départements d'outre-mer des dispositions du décret du 3 juin 1977 modifié sur l'agriculture de montagne et de certaines zones défavorisées.

DES ARRÊTÉS

● Fixant le taux des obligations cautionnées ;

● Relatif au tarif des courtages des agents de change ;

● Portant homologation du règlement général de la Compagnie des agents de change.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la distribution d'énergie calorifique.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Des exemples qui font réfléchir

Il n'y a plus d'idéologie dont la puissance mythique soit en elle-même suffisante pour surmonter les terribles pépins de la réalité économique et financière. Les électeurs qui, en Allemagne, en Australie, en Indonésie et au Portugal vont sous peu être amenés à voter aux législatives sur des promesses variées, feraient bien de méditer sur ce qui vient d'arriver à Cuba.

Pour obtenir de leurs créanciers occidentaux le rééchelonnement d'une dette extérieure qu'ils ne peuvent plus assumer, les Cubains ont été contraints d'accepter de mettre sur pied un sévère programme de redressement pour 1983. Son exécution sera étroitement contrôlée par les pays créanciers à partir d'une série de critères détaillés. Elle permettra à Cuba de différer le remboursement auprès d'une douzaine de pays occidentaux de sa dette venant à échéance cette année. Les créances cubaines qui seront dues en 1984 seront, elles aussi, rééchelonnées à partir d'un autre programme économique que les autorités du pays vont s'employer à définir et qui devra être accepté par les prêteurs.

Le Portugal qui, pour sa part, est à la recherche de 400 à 500 millions de dollars, lui aussi appuie sa requête de mesures diverses, telles la limitation à 17 % des hausses de salaires, soit un niveau inférieur de 5 à 6 % au présent taux d'inflation, et une augmentation de la fiscalité indirecte.

Ce faisant, les Portugais ne sont pas encore certains d'obtenir les eurocapitaux dont ils ont besoin parce que les conditions qu'ils ambitionnent paraissent insuffisantes aux banques commerciales sollicitées. La forme sous laquelle l'eurocrédit d'une durée de sept ans pour la République du Portugal est actuellement envisagée comporte deux tranches. La première serait levée sur la base du taux d'intérêt bancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à court terme (Libor) auquel viendrait s'ajouter une marge pour les banques de 0,625 %. L'autre tranche serait drainée à partir du taux de base bancaire en vigueur aux Etats-Unis avec en addition une marge de 0,30 %.

Le réemploi des fonds remboursés

Tous ces termes sont indéniablement plus onéreux pour l'emprunteur que ceux qui lui avaient été consentis l'an dernier. Ils sont cependant encore trop bas pour les prêteurs inquiets sur l'issue des élections portugaises qui se dérouleront vers la fin du mois d'avril.

Après vingt-deux ans d'existence, le marché international des capitaux a atteint une taille suffisante pour lui permettre de partiellement s'auto-alimenter. Les sommes représentées par les versements d'intérêts et les remboursements en principal sont en partie réemployées (recyclées) dans l'achat de nouvelles émissions euro-obligataires. A cet égard, l'expérience a appris que les investisseurs ont tendance à réemployer davantage le capital remboursé que les intérêts.

Cette année, c'est l'équivalent de 46 milliards de dollars, dont 31,5 milliards provenant d'euro-obligations proprement dites, qui va ainsi se trouver disponible. Ces chiffres émanent d'une étude réalisée par la filiale à Londres de la Royal Bank of Canada, l'Orion Royal Bank. Celle-ci distingue les placements euro-obligataires traditionnels des émissions étrangères. Les premiers sont des emprunts qui ne sont pas soumis à la retenue à la source, qui sont levés dans des pays autres que celui de la devise porteuse et qui sont offerts par le truchement de consortiums bancaires internationaux. Les seconds concernent les emprunts effectués par des débiteurs étrangers dans les devises des marchés nationaux des capitaux sollicités et proposés au travers de syndicats bancaires formés seulement par des établissements du pays où sont drainés les fonds. Sous cette deuxième rubrique se trouvent rangées, entre autres, les émissions de débiteurs étrangers en francs suisses, celles qui sont lancées au Japon sous le sobriquet de « samouraïs », aux Etats-Unis sous le nom de « Yankee », en Grande-Bretagne sous l'appellation de « bull dog », et certaines opérations réalisées en Allemagne avec le concours exclusif de banques allemandes. L'addition des emprunts euro-obligataires et étrangers donne la somme des émissions internationales.

Les 31,5 milliards qui vont se trouver libérés cette année à la suite du service et du remboursement d'emprunts euro-obligataires et intérieurs représentent un montant plus important que celui nouvellement émis au cours de chacune des vingt-deux années précédentes, exception faite pour 1982. C'est dire l'importance de ce secteur de l'euromarché dont l'ampleur dépasse maintenant les 200 milliards de dollars. Lorsque à ce chiffre on ajoute celui des émissions étrangères, ce sont plus de 300 milliards de dollars qui sont actuellement investis dans des portefeuilles répartis un peu partout à travers le monde en émissions obligataires internationales.

Le marché des euro-emprunts à taux d'intérêt fixe libellé en dollars continue de faire preuve d'une bonne activité. Quelque 750 millions de dollars de papiers nouveaux ont été offerts cette semaine à partir d'un éventail de coupons annuels allant de 10,25 à 11,50 % selon les durées et la cote des emprunteurs. Fait assez rare, aucun débiteur français ne figure cette fois-ci au palmarès. Il est vrai que ceux-ci ont, toutes devises réunies, lancé pendant les deux premiers mois de l'année l'équivalent de près de 1,5 milliard de placements obligataires divers. A ce montant, on peut ajouter l'équivalent de 750 millions de dollars au moins de crédits bancaires ou d'opérations internationales basés sur des lignes de crédit consenties par les eurobanques.

En tout, c'est environ 2,2 milliards de dollars que les emprunteurs publics de l'Hexagone ont recherché à l'étranger depuis le 1er janvier, y compris quelque 700 millions de dollars par les banques françaises. Le Trésor ne comptabilise pas les engagements extérieurs des banques françaises, parce que, à Paris, les sommes correspondantes sont en théorie à leur tour prêtées par elles à leurs clients étrangers. Les emprunts des établissements concernés seraient donc compensés par des actifs équivalents. Une telle façon de présenter les choses correspondait assez bien à la réalité dans le passé. Toutefois, au vu de l'énorme montant des créances extérieures douteuses que les banques françaises, tout comme leurs consœurs étrangères, ont maintenant en portefeuille, il est dorénavant difficile de dissocier ces emprunts des autres. Dans le cas de la France, cela l'est d'autant plus que pratiquement tous les établissements considérés appartiennent à l'Etat.

A la suite, entre autres, de la B.N.P., de la Banque de l'Indochine et de Suez, du Crédit lyonnais et, sur une plus petite échelle, du Crédit chimique qui vient de lever discrètement 30 millions de dollars à taux d'intérêt variable, c'est au tour du Crédit commercial de France de solliciter l'euromarché avec une importante émission euro-obligataire à taux d'intérêt variable de 300 millions de dollars. Le montage en est astucieux. L'emprunt se présente en deux tranches égales. L'une, d'une durée maximum de quinze ans, offre la possibilité aux porteurs de demander le remboursement anticipé tous les trois ans. L'autre, qui viendra à échéance dans douze ans, pourra, au gré des investisseurs, être remboursée par anticipation à la fin de la septième année. La formule a plu, notamment celle qui permet de réduire à trois ans l'engagement des prêteurs.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

L'hypothèque allemande

La veillée d'armes sur les marchés des changes européens et même mondiaux, à la veille des élections législatives allemandes, s'est effectuée sans trop de tensions, bien que l'enjeu soit de taille.

Depuis la dernière tempête monétaire qui a secoué le système monétaire européen en décembre dernier, il était entendu, dans les milieux financiers internationaux, que le verdict des urnes de l'autre côté du Rhin exercerait une forte influence sur le comportement du S.M.E. Une victoire franche de M. Kohl et de son parti était réputée entraîner une réévaluation immédiate ou très rapide du mark par rapport à la lire, au franc belge et au franc français. Tout devait y porter : une inflation revenue en R.F.A. à 3,5 % en rythme annuel avec une augmentation de 0,1 % seulement en janvier et peut-être un taux négatif en mars ou en avril ; une balance commerciale largement excédentaire, surtout vis-à-vis de la France et, tout dernièrement, un redémarrage apparent de l'économie.

De leur côté, les gouvernants italiens et français priaient instamment le gouvernement allemand de « faire son devoir », comme disait M. Jacques Delors, c'est-à-dire de réévaluer unilatéralement sa monnaie. M. Mauroy ajoutait que l'Allemagne était venue « picorer » la reprise dans la main de la France, y trouvant plus d'un demi-point de P.N.B. en plus pour l'année 1982.

Ce schéma a été tellement anticipé depuis la fin de l'année passée, et la presse des différents pays intéressés, à commencer par celle d'outre-Rhin (*Die Welt*, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le *Handelsblatt*) l'avait si ouvertement évoqué, qu'à certains égards sa vigueur s'en est trouvée quelque peu émoussée. De plus, de nombreux opérateurs l'avaient joué par avance. Enfin, si les sondages donnent l'avantage à M. Kohl, ils sont toujours sujets à caution.

Quant au dollar qui dans l'esprit de ces mêmes opérateurs devait fortement fléchir vis-à-vis du mark et du yen, il a repris des forces à la faveur de la baisse des prix du pétrole et de la reprise de l'économie américaine, en attendant que cette reprise ne creuse spectaculairement le déficit commercial des Etats-Unis.

Tous ces facteurs expliquent qu'à la veille du scrutin allemand la ruée sur le deutschemark ait été plus que modérée. Jeudi, la Bundesbank a dû toutefois soutenir à nouveau le franc belge pour l'empêcher de crever son cours du plancher au sein du S.M.E., tandis que la Banque de France a été contrainte tout de même de consacrer ce jour-là à la défense du franc près d'un demi-milliard de dollars, et pratiquement autant vendredi. Pour la semaine s'achevant le 24 février, cette défense lui avait déjà coûté plus de 800 millions de dollars, comme semble l'indiquer le passif de son bilan (compte 21, banques et institutions étrangères et 43, autres comptes, ceux par lesquels transitent les tirages sur les lignes de crédit international).

Tout naturellement, les milieux financiers internationaux se sont interrogés sur la suite des événements. En cas d'échec patent de M. Kohl, la poussée sur le mark s'interromprait pour quelque temps, ce qui soulagerait le S.M.E.

Dans le cas contraire, tout dépendra de l'étendue de son succès. S'il est net, les tensions risquent de s'aggraver. Il est certain qu'à Paris, où le gouvernement a catégoriquement rejeté la dévaluation du franc, on accueillerait avec soulagement la réévaluation unilatérale du mark ; en remerciement pour le soutien dans l'affaire des euromissiles notamment avec, comme contrepartie du côté français, de nouvelles mesures de rigueur, gage de sérieux dans une Europe communautaire qui doit présenter un front uni face aux Etats-Unis et au Japon.

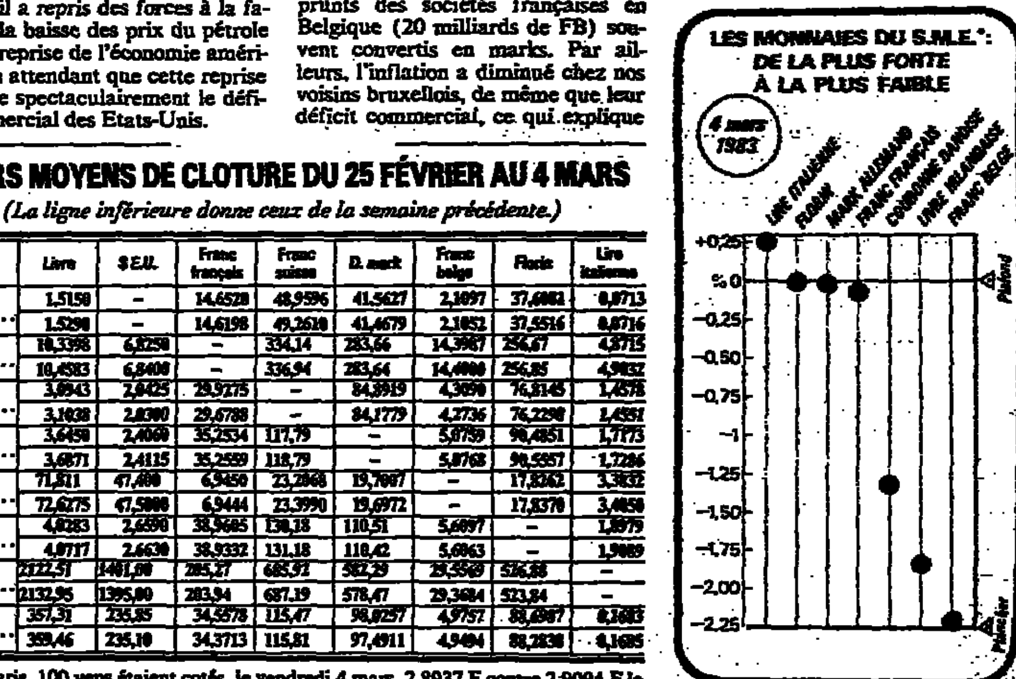
Si l'Italie, affligée d'une forte inflation, est candidate à une dévaluation, le cas de la Belgique pourrait être disjoint. Comme le signale M. Leuschel, conseiller de la Banque Bruxelles-Lambert, la Banque centrale de ce pays a bien dû consacrer à la défense de sa monnaie 55 milliards de FB depuis le début de l'année, mais une partie de ces sorties sont imputableq aux emprunts des sociétés françaises en Belgique (20 milliards de FB) souvent convertis en marks. Par ailleurs, l'inflation a diminué chez nos voisins bruxellois, de même que leur déficit commercial, ce qui explique la vigueur du démenti opposé à la dévaluation du franc belge par M. de Clerck, ministre des finances.

De son côté, M. Kohl a affirmé qu'« *aucune négociation dans le domaine monétaire n'était prévue avec Paris s'il remportait les élections* ». C'était le moins qu'il pouvait faire en de pareilles circonstances.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, qui, la semaine dernière, avait chuté de 12 % en revenant de 503 dollars à 443 dollars, a fléchi à nouveau, s'établissant un peu au-dessus de 410 dollars à la veille du week-end. Au début de la semaine, ce cours était même tombé en dessous de 400 dollars sur la place de Hongkong pour remonter fugitivement à 435 dollars et retomber ensuite. C'est la baisse des prix du pétrole qui a déclenché celle du métal jaune, auquel la diminution de l'inflation dans le monde retire, pour l'instant du moins, une grande partie de son caractère de valeur-refuge.

Par ailleurs, comme nous l'écrivions la semaine dernière, les marchés à terme mondiaux, très chargés en engagements spéculatifs, semblaient « mûrs » pour un solide réajustement. C'est plutôt de purge qu'il a fallu parler avec des liquidations précipitées de leurs engagements pour des acheteurs à découvert qui voyaient réclamer, au fil des jours, non seulement leur dépôt de garantie (5 % des transactions), mais trois ou quatre fois l'équivalent de ce dépôt, en raison de la chute brutale des cours. Cette chute, ajoutons-le, ne fait que ramener le cours de l'once à son niveau de fin novembre dernier, avant une hausse de 25 % qui, pour l'instant, se trouve annulée. Il faut voir dans ce phénomène les conséquences du développement extraordinaire des marchés à terme en général, qui amplifient démesurément les mouvements des cours à la hausse, et surtout à la baisse.

FRANÇOIS RENARD.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 25 FÉVRIER AU 4 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5150	–	14,6520	48,9596	41,5627	2,1097	37,6082	0,0713
	1,5290	–	14,6198	49,2610	41,4679	2,1052	37,5516	0,0716
Paris	10,3398	6,8250	–	334,14	283,66	14,3987	256,67	4,8715
	10,4583	6,8400	–	336,94	283,64	14,4000	256,85	4,9032
Zurich	3,0943	2,0425	29,9275	–	84,8919	4,3090	76,8145	1,4578
	3,1038	2,0300	29,6788	–	84,1779	4,2736	76,2298	1,4551
Francfort	3,6450	2,4060	35,2534	117,79	–	5,0759	90,4851	1,7173
	3,6871	2,4115	35,2559	118,79	–	5,0768	90,5957	1,7286
Bruxelles	71,811	47,400	6,9450	23,2068	19,7007	–	17,8262	3,3832
	72,6275	47,5000	6,9444	23,3990	19,6972	–	17,8370	3,4050
Amsterdam	4,0283	2,6590	38,9605	130,18	110,51	5,6097	–	1,8979
	4,0717	2,6630	38,9332	131,18	110,42	5,6063	–	1,9089
Milan	2122,51	1401,00	205,27	685,92	582,29	29,5569	526,88	–
	2132,95	1395,00	203,94	687,19	578,47	29,3684	523,84	–
Tokyo	357,31	235,85	34,5578	115,47	98,0257	4,9757	88,6987	0,1683
	359,46	235,10	34,3713	115,81	97,4911	4,9494	88,2836	0,1685

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 mars, 2,8937 F contre 2,9094 F le vendredi 25 février.

Les matières premières

Nervosité sur les marchés après la chute des cours du métal jaune

Après les amples mouvements subis en tout début de semaine par les cours des métaux précieux, le calme est progressivement revenu sur la plupart des marchés, en dépit des incertitudes persistantes quant aux intentions des pays membres de l'OPEP. Les mouvements de cours ont été largement influencés par la multiplication des signes annonciateurs d'une reprise d'activité plus sensible que prévu aux Etats-Unis, notamment la forte augmentation de 3,6 % de l'indice global des principaux indicateurs économiques, annoncée mercredi.

MÉTAUX. – *Le cuivre avait subi des replis substantiels en début de semaine, malgré l'annonce de la déclaration de force majeure sur certaines exportations péruviennes. Progressivement, les cours ont pu ensuite se reprendre partiellement, en réaction à une menace de licenciement brandie à l'encontre des mineurs péruviens, mais un nouveau tassement, amorcé à New-York du fait de l'affaiblissement de la livre sterling, s'est poursuivi sur le marché londonien. De ce fait, au terme d'une semaine heurtée, le métal rouge termine en baisse par rapport à la fin février.*

Il n'en va pas de même, bien au contraire, pour l'étain, qui, poursuivant la tendance des semaines précédentes, a atteint de nouveaux records à terme, favorisé en cela par de nouveaux achats pour le stock régulateur du Conseil international. Le comptant n'est plus qu'à quelque 200 livres sterling du record atteint en février 1982.

L'aluminium a évolué avec irrégularité ; il conserve cependant un léger gain pour la semaine écoulée.

Le plomb a d'abord subi un affaiblissement sensible, qu'il n'a pas pu ensuite compenser entièrement.

L'argent, enfin, a suivi dans leur recul les cours de l'or, subissant, à plusieurs reprises, la baisse limite autorisée à New-York.

CAOUTCHOUC. – *Les cours du naturel ont largement fluctué entre les limites maximales à la hausse et à la baisse puis, malgré une demande peu abondante, ils se sont redressés à leurs plus hauts niveaux depuis trois ans, grâce à une demande spéculative, et en raison de nouveaux achats de la Chine.*

CÉRÉALES. – *Elles ont été généralement soutenues, après des replis importants en début de semaine ; les analystes se montrent habituellement plus optimistes pour le maïs que pour le blé.*

DENRÉES. – *Le cacao s'est montré irrégulier ; après des fluctuations dans les limites maximales lundi et mardi, les cours ont ensuite évolué dans une étroite fourchette, des prises de bénéfice effaçant le bénéfice de la demande des chocolatiers et de certains courtiers.*

Le marché du café est resté calme, et la dévaluation du cruzeiro brésilien n'y a suscité que peu de réactions, pas plus que l'annonce d'une prochaine réduction de la production de la Colombie, motivée par l'importance des stocks de ce pays.

LES COURS DU 4 mars 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (white grade), comptant, 1 068,75 (1 127) ; à trois mois, 1 099,75 (1 159,50) ; étain comptant, 8 825 (8 735) ; à trois mois, 8 840,50 (8 730) ; plomb, 292,50 (301) ; zinc, 442,50 (447,50) ; aluminium, 885,50 (880,50) ; nickel, 3 005 (2 940) ; argent (en pence par once troy), 682 (868). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 74,50 (78,90) ; argent (en dollars par once), 10,32 (13,32) ; platine (en dollars par once), 406,20 (442,30) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 75,17 (69,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 325-350 (325-350). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,63 (29,51).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, 71,30 (69,35). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 371,5 (365) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (385) (398). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 43,60 (43,60).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 735-739 (712-716). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 233,50-234,50 (232,50-233,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 1 745 (1 767) ; mai, 1 800 (1 815) ; sucre, mai, 6,43 (6,52) ; juillet, 6,68 (6,85) ; café, mars, 124,82 (126,21) ; mai, 121,72 (121,87). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mai, 112,075 (109,75) ; août, 119,32 (122,17) ; café, mars, 1 657,50 (1 666) ; mai, 1 662 (1 634) ; cacao, mars, 1 292 (1 264) ; mai, 1 303,50 (1 290). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 408,50 (1 388)) ; juillet, 1 415 (1 385) ; café, mai, 1 756 (1 718) ; juillet, 1 683 (1 650) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 512,50 (1 515) ; juillet, 1 582,50 (1 580) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 169,30 (172,30) ; mai, 173,50 (177,50). – **Londres** (en livres par tonne), avril, 143,85 (144,20) ; juin, 144,75 (145,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 313 1/2 (325 1/4) ; mai, 325 1/4 (339) ; maïs, mars, 279 (279 1/4) ; mai, 288 (289 1/4).

INDICES. – Moody's, 1 040,90 (1 067,10) ; Reuter, 1 712 (1 706,80).

Marchés monétaire et obligataire

En route pour une nouvelle baisse des taux

« La très nette modération des pressions inflationnistes en 1982 a jeté les bases les plus solides d'une détente substantielle et durable des taux d'intérêt par rapport aux records historiques des deux dernières années. » C'est le redoutable M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des États-Unis, qui a prononcé ces fortes paroles, en inaugurant, cette semaine, les nouveaux bâtiments de la Banque fédérale de réserve de San-Francisco.

De fait, les taux sont toujours orientés à la baisse outre-Atlantique, où la réduction à 10 1/2 % du taux de base est généralisée et où le loyer de l'argent fédéral entre banques est revenu à 8 1/4 % environ. En outre, M. Henry Kaufman, le célèbre augure de Wall Street, a prédit que les taux à long terme vont revenir prochainement de 11 %-11 1/2 % à 10 %.

Cependant, on apprenait en fin de semaine que la masse monétaire américaine, dans sa définition la plus stricte (M 1), avait augmenté de 3,6 milliards de dollars pour la semaine se terminant au 23 février, soit beaucoup plus qu'il n'était généralement prévu. Sans doute, M. Volcker a-t-il, opportunément, rappelé que la persistance d'un déficit budgétaire en gonflement rapide introduirait un doute dans les perspectives de détente des taux. Cela n'empêche pas les milieux financiers de tabler sur une nouvelle baisse du taux d'escompte de la Réserve fédérale.

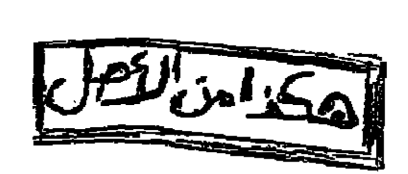
A cette occasion, rappelons que pour un pays comme le Mexique, si une baisse d'un dollar au baril de pétrole lui coûte 600 millions de dollars par an, une diminution de 1 % sur les taux de l'eurodollar réduit de 800 millions de dollars la charge des paiements de ses intérêts annuels.

En Europe, c'est le *statu quo*, à l'exception des Pays-Bas, où la Banque centrale a ramené son taux d'escompte de 4 1/2 % à 4 %, du fait de la bonne santé croissante du florin. En Allemagne, à la veille d'un scrutin capital, la Bundesbank, très occupée à soutenir la monnaie de ses partenaires, n'a pas modifié ses taux. En France, il n'était pas question pour la Banque centrale de modifier sa politique, pour les mêmes raisons qu'en R.F.A., les interventions ne s'effectuant pas, toutefois, dans le même sens.

Engorgement

Le léger essoufflement du marché obligatoire français, qui se dessinait la semaine dernière, s'est transformé en engorgement, l'état des marchés étant qualifié de « lourd » par les professionnels. C'est qu'en deux mois le montant des émissions a atteint 34 milliards de francs, et qu'une pause serait un peu normale, les souscripteurs, notamment les investisseurs institutionnels, ont besoin de souffler. Ajoutons qu'à la veille des élections, la prudence règne sur le marché, ce qui n'est pas pour étonner. Pour la suite, toutefois, les pronostics sont assez favorables. Les taux sur le marché secondaire, sur lesquels venaient buter ceux du marché primaire, ont recommencé à fléchir, après avoir observé un palier : 14,12 % contre 14,28 % pour les emprunts d'État à plus de sept ans, 14,26 % contre 14,36 % pour ceux à moins de sept ans et 14,86 % contre 14,92 % pour les emprunts du secteur public. L'intérêt pour les taux fixes est toujours vif, aux dépens des taux variables. Sur le front des émissions, après la grosse artillerie représentée par le Crédit foncier et ses 4 milliards de francs, ce sont les pièces moyennes qui ont donné cette semaine. Crédit lyonnais (2 milliards de francs à 15,20 %), C.A.E.C.L. (1,5 milliard de francs à 15 %) et Caisse centrale des banques populaires-artisans (700 millions de francs à 15,20 %). Pour la semaine prochaine, on parle d'un B.N.P. à taux variable et, surtout, d'un « gros » S.N.C.F., dont le taux nominal pourrait glisser en dessous de 14 %.

F. R.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 28 février au 4 mars

JAMAIS deux sans trois. Le proverbe a été sérieusement mis en défaut cette semaine. La Bourse de Paris n'a pas monté comme les deux précédentes, mais elle a bien failli le faire, ne devant son échec qu'à un mauvais départ et à une défaillance en finale, qui ne lui permirent pas de renouveler ses récents exploits.

Tout avait commencé lundi par un brutal accès de faiblesse mis sur le compte des mauvaises nouvelles du week-end : mauvais indice des prix en janvier, lourd déficit commercial, évocations faites par le premier ministre au « Club de la presse » d'Europe N° 1 de nouvelles mesures sur les prix, de nouveaux impôts ou prélèvements.

Le marché allait, toutefois, très vite se remettre de son malaise. Mardi, la résistance s'organisait sous la houlette de Michelin (+ 2%) et mercredi le mouvement de hausse reprenait, assez brutalement même puisqu'en clôture l'indicateur instantané enregistrait un gain de 1,52 %.

Jeudi, c'était le même scénario mais l'ardeur haussière fut quand même freinée par un premier courant de ventes bénéficiaires.

Le score obtenu n'en fut pas moins satisfaisant (+ 0,85 %) et les dernières traces de la mauvaise impression laissée par le coup de semonce du 28 février, effacées. Du moins le croyait-on. Au pire les professionnels prévoyaient pour le lendemain une séance étale. Las ! Le pronostic fut déjoué. Un mouvement de baisse se réamorçait

L'American Connection

dès l'ouverture (– 0,68 %), qui allait s'amplifier ensuite. En fin de séance le repli avoisinait 1 %.

Avec la perte du lundi, tout le bénéfice de la hausse précédente fut reperdu et la semaine s'acheva même sur un très léger recul.

La Bourse aurait-elle reculé au dernier moment à la veille d'un week-end chargé en événements, avec des élections des deux côtés du Rhin et la fin de la mini-conférence de l'OPEP ? On aurait pu être tenté de le croire.

Beaucoup du reste autour de la corbeille l'affirmaient avec persuasion, mettant en avant les dégagements de précaution. En fait, ce furent essentiellement les ventes effectuées par un seul très gros investisseur institutionnel qui pesèrent sur les cours et empêchèrent la Bourse de tirer profit du formidable effet d'entraînement de Wall Street.

Il n'y a pas de miracle, en effet, sous les lambris du Palais Brongniart. Le ressort qui anima le marché deux jours durant est d'origine américaine et doit tout à la reprise économique enfin déclenchée outre-Atlantique. Toutes ou presque toutes les valeurs d'entreprises travaillant avec les États-Unis, ou implantées dans ce pays, ont vivement progressé (Maisons Phénix, Moët-Hennessy, Martell, Perrier, Pernod-Ricard, Lafarge, L'Air liquide, Michelin, Bic, B.S.N., L'Oréal, Skis Rossignol et bien d'autres). L'intérêt se concentra aussi sur certaines valeurs industrielles, comme Peugeot, fortifié par « l'effet Krasucki », comme l'on disait en plaisantant près des groupes.

Mais il y eut aussi, après une longue absence, le retour remarqué, bien qu'encore discret, du « bâtiment » et des « travaux publics ». En revanche, la distribution fut à nouveau pénalisée. C'est logique. La spéculation joue les profits à retirer d'une reprise économique de l'autre côté de l'eau mais aussi en France à court terme. Les perspectives sont bonnes pour l'automobile. En revanche une baisse éventuelle du pouvoir d'achat du consommateur pénaliserait la distribution.

Les achats de l'étranger ont contribué à nouveau à relancer la machine grippée au démarrage, et les investisseurs français ne furent pas les derniers à patrouiller en quête de bonnes affaires. N'eût été le dernier incident de parcours, la Bourse aurait bien tiré son épingle du jeu. A *tort ou à raison, les opérateurs tiennent pour acquis un ra*justement monétaire dans le S.M.E. Leur seule préoccupation est de savoir si l'opération sera ou non accompagnée de mesures d'austérité. La Bourse aime la rigueur mais pas n'importe laquelle.

ANDRÉ DESSOT.

Alimentation

	4-3-83	Diff.
Beghin-Say	257	+ 4
Bongrain	1 235	– 15
B.S.N. G.-Danone	1 458	+ 7
Carrefour	1 331	– 89
Casino	994	– 11
Cédis	600	– 21
Euromarché	860	– 15
Guyenne et Gasc.	331	– 9
Lesieur	810	– 20
Martell	680	+ 20
Moët-Hennessy	857	+ 3
Mumm	320	– 14
Occidentale (Gale)	460	+ 14
Olida-Caby	177	– 3,20
Pernod-Ricard	447	+ 4,90
Promodès	920	– 110
Source Perrier	248,50	– 5
St-Louis-Bouchon	158	– 1
C.S. Saupiquet	237	– 15
Veuve Clicquot	1 081	– 79
Viniprix	635	– 30
Nestlé	17920	+ 420

Banques, assurances sociétés d'investissement

La *Société des Immeubles de France* a dégagé en 1982 un bénéfice net légèrement accru par rapport au précédent : 11,28 millions de francs, contre 10,71 millions. Le dividende global est majoré et passe de 63,75 F à 66 F.

Les comptes du *Crédit général industriel* 1982 se soldent par un bénéfice consolidé voisin de 38,9 millions de francs (+ 66 %). Cette forte augmentation des profits est imputable à la filiale *C.G.I.* (location financière) dont le résultat (15,4 millions de francs) a progressé de 166 %. Le dividende est fixé à 24 F contre 20 F.

	4-3-83	Diff.
Bail Équipement	185	– 14
B.C.T.	148	– 3,50
Cetelem	261	– 9
Chargeurs Réunis	188	– 11,90
Bancaire (Cie)	293	– 16
C.F.F.	438	+ 12
C.F.I.	214,50	– 4,50
Eurafrance	389	Inchangé
Hénin (La)	343	+ 3
Imm. Pl-Monceau	196,50	– 2,50
Locafrance	237,50	– 2,50
Locindus	490	– 20
Midi (1)	676	– 5
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	768	– 79
Parisienne de résc.	398	+ 6
Prétabail	636	– 4
Révillon	519	– 6
Schneider	107	+ 11
U.C.B.	172,50	+ 8,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 27 F.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Nord-Est (1)	1 550 500	90 532 820
4 1/2 % 1973	36 600	74 041 320
Parisienne de résc. (2)	183 300	73 353 050
Schlumberger	148 500	54 723 713
L'Air Liquide	83 950	44 176 525
A.T.T.	61 350	38 089 600
B.S.N.	25 875	37 663 675
Harmony (3)	176 300	33 457 170

(1) Quatre séances seulement, dont un bloc de 1,25 million de titres lundi.

(2) Quatre séances seulement, dont un bloc de 175 075 titres lundi.

(3) Quatre séances seulement.

RÉDUCTION IMPORTANTE DES COURTAGES SUR LES OBLIGATIONS

Un arrêté du ministre de l'économie et des finances a sensiblement modifié la structure des tarifs de courtage perçus par les agents de change sur les transactions en obligations et en a abaissé les montants. En contrepartie de la suppression de l'« abonnement » forfaitaire de 15 000 francs par an pour les courtages sur les obligations de moins de sept ans, le nouveau tarif, progressif en fonction de la durée restant à courir, réduira substantiellement les frais de vente en Bourse supportés par les particuliers, avec une diminution de plus de 40 %.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	4-3-83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 009	– 33
7 % 1973	8 635	– 15
10,30 % 1975	89,10	+ 0,35
P.M.E. 10,6 % 1976	88	+ 0,50
8,80 % 1977	106,80	+ 1,30
10 % 1978	86,60	+ 0,65
9,80 % 1978	85,60	+ 0,50
8,80 % 1978	86,30	+ 0,30
9 % 1979	81,30	+ 0,90
10,80 % 1979	88,15	+ 0,55
12 % 1980	95,95	+ 0,30
13,80 % 1980	99	+ 0,40
16,75 % 1981	107	+ 0,50
16,20 % 1982	106,80	+ 0,50
16 % 1982	105,30	+ 0,60
15,75 % 1982	104,30	+ 0,45
C.N.E. 3 %	2 970	– 25
C.N.B. bq. 5 000 F.	99,11	+ 0,01
C.N.B. Paribas 5 000 F	98,90	– 0,20
C.N.B. Suez 5 000 F	98,95	– 0,35
C.N.I. 5 000 F	99,13	+ 0,03

Métallurgie construction mécanique

	4-3-83	Diff.
Alspi	66,50	– 0,50
Amrep	795	+ 45
Avions Dassault-B.	430	+ 3
Chiers-Châtillon	13,70	– 0,15
Creusot-Loire	56,50	+ 0,90
De Dietrich	295	+ 10
FACOM	590	+ 2
Fives-Lille	152	– 0,90
Fonderie (Générale)	100	+ 79,60
Marine-Wendel	54,80	– 1,20
Métal. Normandie	10,05	+ 0,75
Penhoët	340	+ 20
Peugeot S.A.	170	+ 4,20
Poclain	97,50	– 2,50
Pompey	97,50	+ 0,50
Sacilor	12,10	– 0,85
Sagem	1 170	+ 20
Saulnes	15,30	+ 0,30
Saunier-Duval	30,50	+ 0,50
Usinor	1,79	– 0,01
Valéo	242	– 5,90
Vallourec	90,90	– 4,90

Une perle dans le champagne

La jeunesse est un péché dont, hélas ! on se corrige tous les jours. Depuis l'aube des temps, la compagne de l'homme s'est évertuée à réparer des ans l'irréparable outrage. Conserver un teint de jeune fille : quelle femme n'a poursuivi cette chimère ?

Il y avait avec les produits de soin pour la beauté un marché fantastique à saisir. Les Américains l'ont si bien compris qu'ils sont devenus les leaders mondiaux (10 milliards de dollars de chiffre d'affaires), bousculant les entreprises françaises, trop axées sur la fabrication des parfums, quand ils ne les rachetaient pas. Les Japonais (Shiseido, Kanebo) mettent tout en œuvre pour les rattraper (3,5 milliards de dollars). Aujourd'hui, l'emprise américaine sur l'industrie française de la parfumerie (16,7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1982, dont 53 % à l'exportation) est voisine de 70 %. Mais des irréductibles demeurent. Parfums Christian Dior (100 % Moet-Hennessy) est de ceux-là.

Si la loi du silence traditionnelle, respectée, est de rigueur dans la profession, ce grand parfumeur a décidé de lever le voile. Christian Dior « cause ». Il cause même si bien que le sphinx, au pied duquel la firme présentait les produits de soin de sa nouvelle ligne « Ethique » (lancement en avril), n'en croyait pas ses oreilles.

Parfums Christian Dior, c'est 3 100 personnes employées (dont 1 400 en France), trente-cinq millions d'articles par an, avec une gamme de cinq cent trente-sept références, onze filiales à l'étranger, une présence internationale omniprésente, mais aussi, en 1982, 978,7 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé (+ 47,8 % par rapport à 1981 et + 112,8 % par rapport à 1978), réalisés à hauteur de 73 % hors de France et de 55 % dans les parfums, également 135,3 millions de francs de bénéfice d'exploitation (respectivement + 59,2 % et + 101,9 %). Le résultat net ? Ce n'est pas un mystère : *« La moitié environ »*, nous a précisé le nouveau P.-D.G. de la firme, M. Maurice Roger, polytechnicien et ancien patron de la branche hygiène de la Sanofi (Elf-Aquitaine). Parfums Christian Dior est donc une affaire qui tourne rond et rapporte beaucoup d'argent sans bourse délier pour son propriétaire. Une perle pour Moët-Hennessy. Mais les perles sont fragiles. Aucune profession n'est plus vulnérable. Le métier demande de la sensibilité, de la subtilité, du doigté et... du nez. Lancer un parfum ou une ligne de produits de soin nécessite des sommes considérables, et la réussite n'est pas évidente. Christian Dior consacre 18 % de son chiffre d'affaires à la publicité (7 % pour la recherche et le développement). Les échecs coûtent cher (15 millions pour Dior-Dior). N'importe, il faut aller de l'avant. *« Nous sommes placés sur le créneau de la surconsommation »*, reconnaît M. Maurice Roger. Avec la crise, ce créneau est empli de pointes. L'ambition de la société est de se maintenir dans le peloton de tête des parfumeurs français, avec Chanel et Lancôme, en creusant l'écart avec les petits par grignotement du gâteau, et de s'étendre sur le marché des produits de soin pour la beauté, dont il veut une part de 15 % en France. Stratégie de remplacement ou complémentaire : Dior veut attaquer le marché de la consommation populaire sous une autre marque. Pas tout de suite, mais bientôt. Maintenant, tout le monde est au parfum.

A. D.

Matériel électrique services publics

La *General Electric* projette de dédoubler ses actions. Ce « Split » sera proposé à la prochaine assemblée.

Le groupe américain se propose également de porter de 89 à 95 cents son dividende trimestriel. Le prochain dividende intermédiaire payable le 25 avril sera néanmoins maintenu à 85 cents.

	4-3-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	138,50	– 5,50
C.E.M.	27,60	+ 0,50
CIT-Alcatel	828	– 9
Crouzet	154	– 7
Générale des Eaux	267	+ 6
Intertechnique	915	– 45
Legrand	1 739	– 1
Lyonnaise des Eaux	455	– 9,80
Machines Bull	43,60	+ 0,10
Matra	1 200	+ 10
Merlin-Gérin	622	– 14
Moteur Leroy-Somer	520	– 10
Moulinex	78,95	+ 2,35
P.M. Labinal	214	– 3,50
Radiotechnique	357	+ 2
S.E.B.	240	– 11
Signaux	630	+ 25
Télémée. Electrique	925	– 31
Thomson-C.S.F.	178,50	– 5
I.B.M.	936	+ 32
I.T.T.	321	+ 28
Schlumberger	379	+ 5,50
Siemens	1 082	+ 42

Produits chimiques

Unions Carbide, premier fabricant mondial de piles, se lance dans l'industrie aurifère. Le groupe vient d'acquérir pour 1,4 million de dollars canadiens une participation de 50 % dans *Consolidated Professor Mines*, société qui va exporter une mine à Shoal Lake dans le nord-ouest de l'Ontario.

Union Carbide a déjà versé 400 000 dollars. Il dépensera 10 millions de dollars au titre des frais d'exploration.

Labo Industries a dégagé en 1982 un bénéfice net six fois supérieur environ au précédent : 9,35 millions de francs contre 1,51 million. La bonne marche des filiales *Eyquem* et *Sibal* a en effet permis à la société de réintégrer dans ses résultats 7,5 millions de francs de provisions.

	4-3-83	Diff.
Institut Mérieux	695	+ 17
Laboratoire Bellon	319	– 4,80
Nobel-Bozel	12	– 0,20
Roussel-Uclaf	295	+ 17
B.A.S.F.	495	+ 16
Bayer	483	+ 13
Hoechst	499	+ 13
I.C.I.	54,50	+ 3,10
Norsk-Hydro	359	+ 12,50

Bâtiment, travaux publics

	4-3-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	880	Inchangé
Bouygues	700	– 39
Ciment Français	177	+ 6
Dumez	655	– 10
J. Lefebvre	156	+ 2
Générale d'Entrepr.	10	– 120,20
G.T.M.	376	– 1
Lafarge	270	+ 12
Maisons Phénix	394	+ 24
Poliet et Chausson	307	+ 11
S.C.R.E.G.	114	+ 3

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le résultat consolidé du groupe *Compagnie métallurgique et minière* pour 1982 s'élève à 2,6 millions de francs (– 23,5 %) pour un chiffre d'affaires de 99 millions de francs (– 8,33 %). A propos de cette baisse des résultats, le communiqué du groupe précise que l'année 1981 avait été marquée par une forte progression (+ 55 %).

Le dividende est maintenu à 14 francs.

	4-3-83	Diff.
Géophysique	890	– 10
Imétal	51,10	– 1,80
Michelin	795	– 35
M.M. Penarroya	45	– 5,50
Charter	32,50	+ 0,40
INCO	118	– 1,40
R.T.Z.	71,80	– 0,10
Z.C.I.	3,40	– 0,05

Valeurs diverses

Le groupe américain *Tenneco* annonce un bénéfice net de 819 millions de dollars, à peine différent du précédent (813 millions) pour un chiffre d'affaires de 3,87 milliards de dollars (– 8,12 %).

La marge brute des *Papeteries de Gascogne* pour 1982 a diminué de 8 % à 33 millions de francs. La société juge ce résultat satisfaisant compte tenu des facteurs défavorables d'activité.

La *Compagnie générale d'Entreprises automobiles*, filiale à 89,2 % de la *Générale des Eaux*, versera pour 1982 un dividende à peu près équivalent au précédent (11 F net).

Le bénéfice net de la société de la *Tour Eiffel* a baissé de 52,2 % en 1982 pour revenir à 1,17 million de francs. Ce recul important résulte de la capitalisation des sommes dont l'entreprise est redevable envers la Ville de Paris. Les revenus de l'exercice écoulé ont progressé de 31,4 % à 2,16 millions de francs.

Le dividende global est fixé à 19,20 F (contre 19,50 F).

Paribas est devenu le principal actionnaire de *Nord-Est*, holding industriel gérant des participations dans l'acier *(Vallourec)*, la magnésie et le transport.

	4-3-83	Diff.
Agence Havas	515	– 10
A.D.G.	237,50	+ 2,50
L'Air Liquide	438	– 5,50
Arjomari	169	+ 2,90
Bic	430	– 5
Bis	197	– 2,50
Club Méditerranée	519	– 4
Essilor	765	+ 30
Europe 1	650	– 14
Gle Ind. Part.	240	– 10
Hachette	792	– 21
J. Borel Int.	136	+ 6
Oréal (L')	1 133	– 36
Navigation Mixte	154	+ 20
Nord-Est	50,20	– 8,30
Presses de la Cité	915	+ 15
Skis Rossignol	706	– 32
Sanofi	308,50	– 4,40
U.T.A.	225	+ 15

EMBOUTEILLAGE DANS LA RESTAURATION

Les 356 400 actions Sodexho, chaîne française de restauration collective qui s'était opposée à NOVOTEL-SIEM pour prendre le contrôle de J. Borel, ont été introduites sur le second marché le 2 mars. On a coté ce jour-là 1 510 F pour un prix d'offre de 1 400 F. Mais presque tous les titres disponibles furent ramassés (52 095) de sorte que les demandes enregistrées les deux jours suivants (268 100 jeudi et 167 102 vendredi) ne purent être servies face à une offre réduite (respectivement 300 et 606). Des cours indicatifs furent donc inscrits, 1 570 F le 3 mars et 1 633 F le 4. Après Zodiac, c'est la ruée sur Sodexho et ses bons résultats. Décidément, le second marché a bien du mal à trouver son allure de croisière.

Mines d'or, diamants

	4-3-83	Diff.
Amgold	1 020	– 10
Anglo-American	159,50	– 1,50
Buffelsfontein	458	– 54
De Beers	64,50	– 0,50
Driefontein	285	– 8
Free State	383	– 43
Goldfields	68,50	– 1
Gencor	232	+ 1,80
Harmony	180,50	– 14
Président Brand	389	– 41
Randfontein (1)	1 160	– 37
Saint-Helena	363	– 32
Western Deep	490	– 30
Western Holding	455	– 25,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 43 F.

Filatures, textiles, magasins

	4-3-83	Diff.
André Roudière	46,90	– 1,60
F.F. Agache-Willot	84	+ 5
B.H.V.	107,50	– 1
C.F.A.O.	445	– 2,50
Damart-Serviposte	695	– 57
Darty	670	– 68
D.M.C.	35,90	+ 1,70
Galeries Lafayette	140	– 4,20
La Redoute	862	– 48
Nouvelles Galeries	71	– 2,40
Printemps	113,50	– 5,50
S.C.O.A.	26,80	+ 0,85

Pétroles

	4-3-83	Diff.
Elf-Aquitaine	121	+ 3,50
Esso	204,70	+ 4,70
Francarep	284	+ 8,90
Pétroles française	144,90	+ 2,40
Pétroles B.P.	60	+ 14,30
Primagaz	241	– 4
Raffinage	118	+ 3,50
Sogerap	271,50	– 20,50
Exxon	276	+ 18
Petrofina	822	+ 5
Royal Dutch	323	+ 14

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	28 fév.	1er mars	2 mars	3 mars	4 mars
Terme	329 434 367	277 426 075	276 344 412	280 973 005	411 294 382
Comptant					
R. et obl.	1 264 500 957	794 326 090	791 740 682	744 479 944	595 526 928
Actions	146 658 314	122 173 550	131 309 227	140 090 771	192 794 930
Total	1 740 593 638	1 193 925 715	1 199 394 321	1 165 543 720	1 199 616 240
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	108,5	108,6	109,6	110,3	–
Étrang.	110,2	110,4	112	113,3	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	111,7	111,5	112,8	113,8	112,7
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	107,1	107,2	107,9	108,6	108,1

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Encore plus haut

Surmontant un accès de faiblesse initial, Wall Street a cette semaine pulvérisé tous ses précédents records et, malgré un essoufflement manifeste en fin de parcours, le marché s'est hissé à son niveau le plus élevé de toujours, l'indice des industrielles atteignant la cote 1140,96 (+ 20,03 points). Depuis août 1982, date à laquelle le mouvement de hausse s'était amorcé, il a progressé de plus de 355 points (+ 45 %).

Une très forte activité a accompagné cette ascension, et 505,45 millions de titres ont été échangés, contre 382,37 millions.

L'encouragement est venu de la multiplication des signes de reprise économique. *Les dépenses de construction en* janvier ont progressé de 8,9 %, soit au rythme le plus élevé depuis mars 1946, le principal indicateur économique de 3,6 % le même mois (plus forte hausse depuis 1950) ; enfin les commandes à l'industrie ont augmenté de 2,4 % en février. Il n'en fallait pas plus pour impressionner favorablement les opérateurs, et autour du « Big Board » un franc optimisme régnait. Notons qu'I.B.M. a dépassé la cote 100 pour atteindre son plus haut niveau.

	Cours 25 fév.	Cours 4 mars
Alcoa	34 1/2	34 5/8
A.T.T.	68 3/8	66 1/4
Boeing	36 5/8	36 1/8
Chase Man. Bank	48 1/4	53 1/2
Du Pont de Nem	40 1/8	41 1/4
Eastman Kodak	88 3/4	87 1/4
Exxon	29 3/4	30 3/4
Ford	39 3/8	41
General Electric	108 1/2	108 5/8
General Foods	39	40 5/8
General Motors	61 1/2	61 7/8
Goodyear	31 3/8	31 1/4
I.B.M.	100 1/4	102 1/8
I.T.T.	32 3/8	36 1/4
Mobil Oil	27 1/8	29 1/2
Pfizer	70 1/2	77
Schlumberger	42 1/4	42 5/8
Texaco	32	32 3/4
U.A.L. Inc.	34 1/8	35
Union Carbide	60 5/8	61 5/8
U.S. Steel	22 3/8	23 3/8
Westinghouse	47 7/8	50 1/8
Xerox Corp	39	41 1/4

LONDRES

Reprise

Encouragé par les signes de reprise économique aux Etats-Unis, le marché s'est redressé et les cours ont progressé de 3,3 % en moyenne. Les opérateurs tablent aussi sur une réduction d'impôt, qui pourrait être annoncée le 15 mars lors de la présentation du budget.

Indices « F.T. » du 4 mars : industrielles, 660,3 (contre 639,2) ; mines d'or, 578,2 (contre 626,7) ; Fonds d'Etat, 80,52 (78,94).

	Cours 25 fév.	Cours 4 mars
Beecham	368	378
Bowater	195	195
Brit. Petroleum	302	312
Charter	230	228
Courtaulds	87	91
De Beers (*)	7,40	7,20
Dunlop	45	45
Free State Geduld (*)	48 1/2	48 3/4
Glaxo	730	685
Gt. Univ. Stores	545	558
Imp. Chemical	378	390
Shell	416	424
Unilever	785	790
Vickers	118	116
War Loan	33 5/8	34 7/8

(*) En dollars

FRANCFORT

Au plus haut depuis 1969

Toujours poussé par l'espoir d'une reprise économique précoce, mais aussi par la perspective d'une victoire de coalition Kohl, le marché a atteint son niveau le plus élevé depuis 1969. L'amélioration de la situation chez A.E.G. a favorisé une très forte avance du titre qui, en trois jours, a monté de 72,2 % avant de redescendre un peu.

Indice de la Commerzbank du 4 mars : 822,3 contre 812,8.

	Cours 25 févr.	Cours 4 mars
A.E.G.	38,50	55,70
B.A.S.F.	128,90	127,90
Bayer	126,50	125,80
Commerzbank	139	145,20
Deutschbank	277,50	280,20
Hoechst	130,90	131
Karstadt	223,50	235
Mannesmann	156,50	155,50
Siemens	278,80	282,70
Volkswagen	176	173

TOKYO

Très irrégulier

La réaction du marché aux encouragements venus de New-York a été mitigée. Hausses et baisses se sont inlassablement succédé et en fin de semaine les divers indices n'avaient guère varié.

L'activité hebdomadaire a porté sur 1 796 millions de titres.

Indices du 5 mars : Nikkeï Dow Jones, 8 037,03 (contre 8 046,58) ; indice général, 591,24 (contre 589,15).

	Cours 25 fév.	Cours 4 mars
Akaï	428	395
Bridgestone	464	481
Canon	1 140	1 150
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	794	788
Matsushita Electric	1 180	1 200
Mitsubishi Heavy	216	212
Sony Corp	3 150	3 260
Toyota Motors	984	982

Le Monde

LE COLLOQUE DU CNES A TOULOUSE

Hommes ou robots : à qui la conquête de l'espace ?

Pourquoi et jusqu'où s'aventurer avec des hommes dans l'espace ? Les vols habités font l'objet d'importantes études de physiologie humaine. La vie dans le cosmos est-elle normale ou pathologique ? Le colloque international organisé à Toulouse du 1er au 4 mars par le Centre national d'études spatiales (CNES), auquel participaient des responsables américains et soviétiques, vient de dresser un premier bilan.

par RENÉ BOST (*)

Sur Terre, la gravité est un facteur majeur de l'environnement biologique et joue un rôle fondamental sur la physiologie et l'évolution. Cependant, son influence n'a pas été étudiée jusqu'à ces dernières années en raison de son caractère permanent, omniprésent et quasiment invariable à la surface du sol. Pourtant, dès 1880, Darwin s'interrogeait sur l'action que la pesanteur pouvait avoir eue sur l'évolution des êtres vivants. On peut, en effet, parler d'un sixième sens, jusqu'alors oublié par les physiologistes, celui de la perception de la gravité auquel se réfèrent les autres sens, particulièrement la vue, ce qui permet aux êtres vivants de se situer par rapport à un référentiel planétaire : la verticale.

L'action de la gravité s'exerce aussi sur la régulation neurohormonale des volumes de liquides qui doivent rester constants à l'intérieur de l'organisme. Elle agit sur le modelage des tissus qui doivent lui résister pour soutenir et charpenter les organismes (os, collagène, bois, etc.). Ainsi, les structures dynamiques (muscles) doivent lutter contre elle pour se déplacer ou faire circuler les fluides indispensables à l'entretien de la vie (sang, lymphe, sève, etc.). Enfin, en dehors des problèmes psychologiques entraînés par l'angoisse et les conditions extrêmes de vie et de confinement, l'expérimentation spatiale devrait permettre de contribuer à l'étude de la répercussion sur le comportement intellectuel des reprogrammations du système nerveux central dues à la déprivation sensorielle.

Depuis bientôt vingt-cinq ans sur la planète Terre, les moyens spatiaux permettent de se libérer de cette « pesanteur », ce qui donne la possibilité d'étudier son influence sur la vie en comparant les comportements biologiques des organismes avec ou sans la pesanteur. La réponse à l'interrogation de Darwin est donc en train de s'élaborer.

La France vient d'apporter à ces questions une contribution significative avec le vol habité franco-soviétique à bord de la station Saliout auquel a participé Jean-Loup Chrétien. Un échographe, développé par le Laboratoire universitaire de biophysique de Tours, réalisé par Matra Interelec, a permis d'obtenir, pour la première fois en vol, des images montrant les modifications des principaux segments du système cardio-vasculaire ainsi que les variations des vitesses et débits sanguins, notamment ceux du sytème veineux.

Pour la première fois également, un dispositif imaginé par le laboratoire de physiologie neurosensorielle du Centre national de la recherche scientifique, et fabriqué par Bertin (Posture), a permis d'analyser les réponses neuromusculaires et neuro-sensorielles lors de perturbations de l'équilibre provoquées en apesanteur. Cette expérience a permis d'aborder l'étude de l'adaptabilité du système nerveux à la microgravité. On a observé un processus d'adaptation rapide mettant en cause des circuits nerveux locaux. Parallèlement, s'effectue progressivement une reprogrammation de la mémoire du schéma corporel interne.

Pour situer l'importance de ces résultats, il paraît nécessaire de les placer dans le contexte actuel des véhicules spatiaux habités, dont la technologie est encore loin d'avoir atteint ses limites. Les recherches entreprises dépendent étroitement des conditions de vol offertes, et ce sont les engins de la troisième génération, structures orbitales permanentes, qui, vers les années 1995-2000, permettront le plein épanouissement des sciences de la vie dans l'espace.

Les résultats discutés à Toulouse ont donc été nécessairement limités. Mais leur intérêt vient de leur originalité par rapport aux travaux effectués par les Soviétiques et les Américains, volontairement orientés vers des problèmes pratiques et immédiats de médecine et d'adaptation de l'homme à l'apesanteur, par exemple la prophylaxie du mal de l'espace.

Un appareil français sur la *navette*

Ces expériences ont engendré des instruments robustes et très précis qui n'ont pas d'équivalent : l'échographe spatial est apte à équiper des *hôpitaux militaires en campagne* ou des unités mobiles de dépistage et d'exploration fonctionnelle dans les *pays du tiers-monde. De même*, l'instrument « Posture » devrait pouvoir faire progresser, grâce à ses *possibilités de mesure, les méthodes* d'investigation clinique des troubles de l'équilibre.

Ces résultats perdraient toute leur signification s'ils devaient rester isolés et sans lendemain. C'est pourquoi le CNES tente de définir une politique utilisant au mieux les avantages offerts par le Saliout soviétique et la navette spatiale américaine, en proposant sans exclusive, des dispositifs expérimentaux attractifs de haute technologie complémentaires de ceux que possèdent déjà nos partenaires soviétiques, américains et européens. C'est ainsi qu'un dispositif d'enregistrement en *temps réel des mouvements* de l'œil, EMIR, volera prochainement sur Spacelab-1 : que des négociations sont en cours avec la NASA pour le vol d'un échographe sur la navette, au mieux en 1983, et que des vols de longue durée sur le système soviétique Saliout/Soyouz/Progress sont éminemment souhaités ; qu'un incubateur de très haute précision a déjà volé sur des vols soviétiques ; qu'une participation au programme BIORACK de l'Agence spatiale européenne est en cours de réalisation.

D'autre part, le vol de spationautes nationaux est hautement souhaitable, en dehors de toute considé*ration politique*, parce que, dans les conditions actuelles de préparation des vols, il permet l'accès indispensable des expérimentateurs à leur « sujet » expérimental.

Cette politique a plusieurs buts :

- familiariser la communauté française des sciences et de la vie aux problèmes fondamentaux de l'action de la pesanteur sur la vie auxquels il était difficile de s'intéresser avant l'avènement des moyens spatiaux ;
- donner à cette communauté l'avance et la compétence qui la placera en bonne condition pour utiliser vers 1995-2000 les stations orbitales à partir desquelles seront données les véritables réponses à la question de Darwin ;
- enfin, acquérir la compétence qui déboucherait facilement sur la médecine et l'ergonomie des vols habités s'il s'avérait utile de développer un programme national ou européen de cette nature. En effet, on ne peut pas affirmer à l'heure actuelle que la présence de l'homme dans l'espace ne sera pas nécessaire pour effectuer des tâches expérimentales, de production (matériaux, médicaments), d'entretien, de construc*tion (satellites ou stations* orbitales) ou, de façon plus lointaine et spéculatives, d'exploita*tions minières (Lune, météorites*, astéroïdes).

En fait, en dehors des raisons militaires basées sur l'irremplaçable faculté psycho-physiologique de l'homme de savoir reconnaître l'information utile dans une foule de stimuli, les raisons les moins spéculatives semblent être l'expérimentation biologique et physique en microgravité ainsi que la production de matériaux nouveaux et de médicaments.

Le débat, qui s'était orienté sur la confrontation entre homme et « robotique », s'il n'a pas tranché définitivement, semble montrer que les qualités physiologiques de l'Homme, malgré le coût de son conditionnement spatial, restent supérieures pour encore bien des années aux possibilités de ses « créatures » automatisées qui demeureront cependant ses auxiliaires indispensables. Alors, faut-il se lancer dans les vols habités ? C'est un pari sur l'avenir.

(*) Responsable des programmes de *biologie et de médecine spatiales au* CNES.

Cœur et cerveau sans pesanteur

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Au départ — il y a vingt-cinq ans il s'agissait, avant toute chose, de savoir si la vie humaine était possible à distance de l'écorce terrestre. Aujourd'hui la question porte notamment sur l'adaptation de l'organisme aux conditions imposées par les séjours dans l'espace. En d'autres termes, on se propose d'analyser dans le détail la physiologie des cosmonautes ; est-elle « normale » ou « pathologique », compatible avec des vols au long cours ?

Parce qu'ils portaient sur les systèmes cardio-vasculaires et nerveux pour lesquels — en apesanteur — on ne dispose quasiment d'aucune donnée ; et, parce qu'ils utilisaient des procédés techniques atraumatiques d'avant-garde, les travaux français réalisés dans la station Saliout suscitent un vif intérêt.

Certes, les progrès en matière de *physiologie spatiale se font à petits* pas. On sait par exemple que le vol en apesanteur bouleverse la répartition des masses *liquides — le sang* notamment — dans l'organisme. D'où l'apparition dans la partie céphalique d'un œdème (bouffissure du visage) et une diminution du volume des membres inférieurs (« jambes de poulet »). L'analyse combinée par ultrasons et système Doppler (1) a permis d'accumuler un nombre considérable de paramètres avant, pendant et après le vol. Il apparaît ainsi nettement d'importantes modifications du débit dans les artères carotides (sang à destination du cerveau) et dans le système veineux auxquelles l'organisme réagit en s'adaptant très rapidement.

« *Cette adaptation*, explique le professeur Léandre Pourcelot (faculté de médecine de Tours), responsable du programme « Echographie », *implique d'autres modifications concernant les territoires pulmonaires, la fonction rénale ou la pression veineuse centrale de l'organisme, qu'il faudra à l'avenir étudier.* »

Le même remarquable processus d'adaptation apparaît avec l'étude du système nerveux. « *Nous cherchons à comprendre*, explique M. F. Lestienne (Laboratoire de neurophysiologie sensorielle, C.N.R.S.), *comment le cerveau en apesanteur, privé de toutes ses informations sensorielles habituelles, réagit en termes sensori-moteurs ; comment il adapte ses programmes, établis et transmis depuis les premiers bipèdes.* » Selon le professeur Lestienne, les résultats obtenus « *concordent vers le concept de schéma corporel interne* », le cerveau gardant l'« *image terrestre* » mais adaptant ses ordres moteurs de manière à « *coller* » avec les conditions imposées par l'absence de pesanteur.

« *On peut*, souligne le professeur Pourcelot, *d'ores et déjà envisager une application de l'approche échographique comme test préventif permettant d'éviter de demander à un cosmonaute un travail important dans un moment défavorable. Cela est d'autant plus réalisable que le vol Saliout a permis de démontrer — en dépit d'avis contraires — que des non-médecins pouvaient fort bien réaliser sur eux-mêmes des explorations fonctionnelles.* »

Néamoins ces nouvelles images, physiologiques, de l'instinct de conservation demeurent encore bien floues. Elles n'offrent pas en particulier de réponse aux nombreuses questions que pose le mal de l'espace (2). A cet égard, une intéressante hypothèse de travail a été émise à Toulouse, portant sur l'analyse des perturbations de la répartition des liquides dans le thorax et l'abdomen à l'échelon du système digestif, dont on connaît déjà depuis longtemps sur la Terre l'importance psychosomatique.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le système, ou effet Doppler permet d'étudier la vitesse du sang dans les vaisseaux. Il s'agit de la même technique que celle employée par les radars pour mesurer, par exemple, la vitesse des automibiles (2). Le mal de l'espace — ou cinétose — est observé chez près d'un cosmonaute sur trois dans les premiers jours du vol. Les symptômes (nausées, vomissements, somnolences) ressemblent à ceux du mal des transports.

A B C D F G H

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

« Je suis à la fois heureux et terrorisé devant mes responsabilités »

nous déclare M. Gilbert Trigano

M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, à qui le chef de l'État a confié le futur commissariat général de l'Exposition universelle (*le Monde* du 4 mars), est rentré à Paris samedi 5 mars. Il a écourté un voyage au Mexique et aux États-Unis, où il a séjourné pour repérer des sites favorables à l'installation de nouveaux villages de vacances. « *Après plusieurs entretiens avec des collaborateurs directs du président de la République, celui-ci m'a envoyé une lettre de mission aux termes de laquelle je dois lui faire part, d'ici à la fin du mois de juin prochain, de mes propositions pour « traduire de manière concrète » les grands thèmes retenus pour l'Exposition de 1989 : la liberté et la solidarité* », nous a-t-il déclaré.

« *Je ne suis pas un intellectuel, mais un praticien, et ces mots-là sont, pour moi, des mots de la vie quotidienne. J'ai déjà pris connaissance pendant mon voyage en Amérique du dossier que l'on m'a confié. Je rencontrerai M. Bordaz le 7 mars. On attend de moi des propositions originales et peu onéreuses, notamment dans le domaine de l'acheminement et de l'hébergement des visiteurs. A première vue, le nombre de ceux qui sont attendus — de cinquante à soixante millions — me paraît tout à fait cohérent* », a-t-il ajouté.

« *L'Exposition, c'est pour moi un chant d'allégresse. Nous entrons dans une époque fantastique. Ce sera l'ouverture vers cette époque-là. Il faut lever l'angoisse des gens qui pensent au passé, en leur montrant le présent et l'avenir. La mission que m'a confiée le chef de l'État est merveilleusement importante. Je suis à la fois heureux et terrorisé car je mesure mes responsabilités.* »

Interrogé sur le point de savoir s'il abandonnerait la présidence du Club, M. Trigano nous a dit : « *Ma mission est limitée et je ne me considère pas pour l'instant comme le commissaire général de l'Exposition. Je n'abandonnerai pas mes fonctions au Club Méditerranée. C'est la seule question préalable que j'avais posée, et on m'a répondu qu'il n'y avait pas d'incompatibilité entre mes deux fonctions. D'ailleurs, voilà deux ans qu'au Club Méditerranée je préparais la relève. J'ai mis en place une organisation par secteurs ; elle fonctionne déjà en Europe et en Asie. Je peux prendre du recul par rapport au Club.*

« *Mais si j'étais finalement nommé commissaire général, je ne m'entourerai pas d'hommes du Club. Je serai un fédérateur d'énergies et de compétences, mais celles-ci seront puisées dans les ministères et les services publics. En outre, je n'arrive pas dans un désert. De grands travaux sont en cours un peu partout dans Paris. Tout cela sera mis en valeur, et la capitale deviendra, pour les visiteurs de l'Exposition, une source d'émerveillement* », a-t-il conclu.

Propos recueillis par
MARC-AMBROISE RENDU.

APRÈS L'INCENDIE DE LA MAISON DE M. CHAUVIERRE (R.P.R.) A LILLE

Un candidat de l'opposition a été placé en garde à vue

La campagne pour les élections municipales s'est achevée dans un climat malsain à Lille après l'incendie qui, dans l'après-midi du jeudi *3 mars (nos dernières éditions)*, a détruit le domicile de M. Bruno Chauvierre (R.P.R.), tête de liste de l'opposition contre M. Mauroy. Accidentel ou criminel, ce sinistre venait en effet après toute une campagne de tracts anonymes mettant en cause M. Chauvierre.

Saisi de cette affaire qui apparaît très complexe, le parquet, nous indique notre correspondant, a ouvert, vendredi 4 mars, trois informations : l'une vise la diffusion de ces tracts, la deuxième la mise en circulation de faux billets et la dernière l'incendie lui-même. C'est, semble-t-il, dans le cadre de la première enquête que les policiers du S.R.P.J. de Lille ont interpellé, vendredi après-midi, un témoin, M. Gérard Saint-Martory, trente-neuf ans, colistier de M. Chauvierre. Placé en garde à vue, M. Saint-Martory était toujours entendu samedi matin.

Ces incidents ont suscité des réaction dans les états-majors politiques. M. Chirac a envoyé à Lille, vendredi après-midi, une délégation du R.P.R. conduite par M. Bernard Pons pour apporter « *un témoignage d'amitié et de solidarité à M. Chauvierre* ».

Dans la soirée de vendredi, à la mairie de Lille, M. Mauroy devait dénoncer « *l'amalgame* » effectué par le leader du R.P.R. et condamner « *la campagne ignominieuse et les procédés inacceptables et méprisables employés contre M. Chauvierre* ».

A Paris, une dizaine de colleurs d'affiches du parti socialiste ont été attaqués, samedi 5 mars, peu après 0 heure, avenue d'Italie par une dizaine de jeunes gens armés de barres de fer. Les agresseurs ont détruit les vitres de la camionnette transportant le matériel électoral des militants socialistes. Légèrement blessée par des éclats de verre, la conductrice de ce véhicule a reçu des soins dans un hôpital parisien.

D'un sport à l'autre

Tennis : France-U.R.S.S. 2-0 en Coupe Davis

Les Français ont pris le 4 mars un bon départ — deux victoires à zéro — dans le premier tour de la Coupe Davis qui les oppose, à Moscou, à l'équipe d'U.R.S.S. Yannick Noah a gagné le premier match contre le Soviétique Konstantin Pugaev, 6-4, 6-4, 6-4, et Henri Leconte a battu Vadim Borisov 13-11, 6-2, 6-2.

A Buenos-Aires, les États-Unis sont menés 1 à 0 par l'Argentine : Gene Mayer a été battu par Guillermo Vilas 6-3, 6-3, 6-3. La Tchécoslovaquie et le Paraguay sont à égalité (1-1) dans le match qui les oppose à Asuncion. Ivan Lendl a battu Francisco Gonzales 6-4, 6-4, 10-8 et Victor Pecci s'est imposé à Thomas Smid 6-3, 3-6, 6-4, 5-7, 6-1.

Aérostat : la première transméditerranéenne

Deux aérostiers français, Michel Arnould et Hélène Dorigny, ont réussi le 3 mars la première transméditerranéenne en ballon à air chaud. Partis du plateau de Vézénobres, près d'Alès (Gard), le 2 mars, ils se sont posés, vingt-deux heures plus tard, à Chott-al-Harsa, dans le Sud tunisien.

Football : Laval et Monaco vainqueurs

Laval et Monaco ont gagné le 4 mars leur match aller des seizièmes de finale de la Coupe de France en battant (1 à 0) Nancy et Mulhouse.

Voile : Philippe Jeantot premier à Rio-de-Janeiro

Le navigateur français Philippe Jeantot a gagné la troisième étape Sydney-Rio-de-Janeiro de la Course autour du monde en solitaire sur son monocoque *Crédit agricole*. Il est arrivé dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 mars au Brésil, enlevant ainsi sa troisième victoire d'étape après avoir gagné au Cap et à Sydney.

En bref

● *M. Louis Charrier*, ancien secrétaire de la Fédération des travailleurs du livre C.G.T., est mort, le 1er mars, à l'âge de soixante-douze ans. Ses obsèques auront lieu le lundi 7 mars, à 14 h 30, au cimetière de Saint-Ouen, avenue Michelet.

● *Pêche : représailles du Canada.* — Le ministre canadien des pêches et océans, M. Pierre de Banc, a annoncé le 4 mars que les pêcheurs de la C.E.E. n'auraient plus le droit de pêcher dans les eaux canadiennes, en 1983, si le Canada ne recevait pas de compensation pour les pertes qu'il a subies sur le marché européen en 1982.

● *Les syndicats des interprètes et des musiciens C.G.T., des artistes du spectacle C.F.D.T., des chefs d'orchestre et cadres de la musique C.G.C.*, appellent à la grève dans tous les domaines de l'audivisuel le 17 mars de 0 heure à 24 heures. Ils entendent ainsi répondre au refus des producteurs de films de reconnaître les droits des artistes sur l'utilisation des enregistrements, protes*ter contre la régression* de la production et demander des mesures d'urgence pour la réglementation des ASSEDIC.

En revanche, le préavis de grève permanent illimité déposé dans les théâtres nationaux par le Synptac-C.G.T. (Syndicat national des professionnels du théâtre et de l'action culturelle) a été définitivement levé.

● *La représentation des* Ames mortes *d'après Gogol*, qui devait avoir lieu le dimanche 6 mars à la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis à, Aulnay-sous-Bois, est annulée. Les billets peuvent être validés pour la soirée du 15 mars ou la matinée du 20 mars.

Le numéro du « Monde »
daté 5 mars 1983
a été tiré à 494 908 exemplaires

